هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9966 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 13 - LUNDI 14 FÉVRIER 1977

L'Éthiopie équipera ses milices d'armes en provenance du «marché socialiste»

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 22 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Portugal et l'Europe

Le premier ministre portugais, M. Mario Soares, prendra, lundi 14 février, son bâton de pèlerin pour aller plaider de Londres à Dublin, à Copenhague et à Rome une cause qui lui tient au cœur : l'entrée immédiate de son pays dans le Marché commun. La deuxième partie de cette tournée aura lieu au début du mois de mars, et débouchera sans doute, à Bruxelles, sur une présentation formelle de la demande d'adhésion.

Ce « retour en Europe » d'un pays qui fut longtemps tourné vers l'Afrique et à qui les révolutionnaires du 25 avril voulurent assigner une spécificité « tiers-mondiste » ne rencontre plus guère d'opposition au Portugal même. Seuls les communistes s'y opposent, estimant qu'une intégration européenne entraînerait « ipso facto » la remise en cause des « conquêtes de la révolution ».

Pour M. Soares, l'admission au sein de la C.E.E. constitue un objectif doublement prioritaire. Sur le plan politique, il juge qu'en ayant triomphé des « menaces » communistes en 1975-1976 il a délivré l'Europe d'un des problèmes les plus redoutables « depuis la dernière guerre ». Une telle victoire sur le totalitarisme au sud de l'Europe mérite selon lui d'être sinon « récompensée » du moins consacrée officiellement. Une entrée à part entière dans le Marché commun éviterait au Portugal, confiait-il au « Times » de Londres le 11 février, de devenir « une sorte de Porto-Rico européen ».

Sur le plan économique, le gouvernement portugais n'a jamais dissimulé l'ampleur et l'urgence de l'aide qu'il attendait de l'Europe et du Fonds monétaire international. Avec près de 1 milliard de dollars de dette extérieure, une inflation de 30 % et la nécessité d'importer, en 1977, pour plus de 200 millions de dollars de produits alimentaires, le Portugal demeure coincé entre une austérité nécessaire et les risques de nouvelles explosions de mécontentement.

Assuré de l'appui de ses principaux partenaires (P.P.D. et C.D.S.), M. Soares ne sera pas accueilli sans réticences dans toutes les capitales européennes. Si les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont accepté, le 8 février, le principe d'une adhésion portugaise, ils ont assorti leur réponse de fortes réserves. Plusieurs pays, la France et ceux du Benelux en particulier, souhaitent que le Portugal mette d'abord de l'ordre dans ses finances et rattrape son retard économique et social. Un « stage » de postulant devrait donc lui être imposé. D'autres, en revanche, comme la Grande-Bretagne et la R.F.A., appuient sans réserve la candidature de Lisbonne pour des raisons essentiellement politiques. Cette divergence illustre, selon les dirigeants portugais, l'existence de deux conceptions de l'Europe : association « égoïste » de pays riches, ou communauté démocratique solidaire. Or la C.E.E., selon M. Soares, ne saurait être un simple « club de riches », et le Portugal a besoin de temps — et d'argent — pour « remettre de l'ordre dans sa maison ».

En fait, les réticences que le chef du gouvernement portugais devra vaincre participent aussi d'autres motivations. Avec un secteur nationalisé dominant, une intersyndicale contrôlée par le parti communiste, une réforme agraire brutalement réalisée, les structures du Portugal demeurent notablement différentes de celles des pays de la Communauté.

M. Soares devra donc user de toute son éloquence pour convaincre ses interlocuteurs. A Lisbonne, on met déjà en avant les conséquences désagréables qu'entraînerait un échec de cette tournée européenne. S'il se heurtait trop longtemps à une porte close — ou entrebâillée — le Portugal n'aurait d'autre recours que de se tourner vers les Etats-Unis. A moins que l'on n'accepte à nouveau la perspective de voir le pays devenir, pour reprendre l'expression « menaçante » de M. Ferreira, ministre portugais des affaires étrangères, non pas le Porto-Rico, mais le Cuba de l'Europe.

La libération de M. de Oriol et du général Villaescusa n'a pas été négociée par le cabinet espagnol

Le ministre espagnol de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, a chaudement félicité les policiers qui, aux ordres d'un ancien inspecteur de la brigade politico-sociale, ont réussi à libérer, le vendredi 11 février, à Madrid, M. de Oriol et le général Villaescusa, enlevés par le GRAPO. Cette libération a été obtenue sans négociations entre le gouvernement et les ravisseurs.

Le ministre a également rejeté la responsabilité de l'assassinat de trois membres des forces de l'ordre, le 28 janvier, sur ce groupuscule lié au parti communiste reconstitué (maoïste). Quatre membres du GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre) ont été appréhendés. La censure de presse sur les informations traitant des opérations de police antiterroriste n'est pas levée, car le gouvernement redoute encore une escalade de la violence.

A Barcelone, vendredi soir, un policier a été tué et un autre grièvement blessé, alors qu'ils s'apprêtaient à interpeller un groupe distribuant des tracts.

De notre correspondant

Madrid. — M. Antonio Maria de Oriol, président du Conseil d'Etat, enlevé le 11 décembre dernier, et le général Emilio Villaescusa, président du Conseil suprême de justice militaire, enlevé le 24 janvier, ont été libérés par la police le vendredi 11 février. Le premier a été retrouvé dans un appartement de Pozuelos et le second à Alcorcon, deux localités de la banlieue madrilène.

Au cours d'une conférence de presse, dans la soirée de vendredi, le ministre de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, a exprimé sa reconnaissance aux forces de l'ordre qui ont réussi cette opération, et notamment aux policiers qui ont travaillé sous les ordres de M. Conesa, directeur de la police de Valence et l'un des inspecteurs les plus « durs » de la brigade politico-sociale récemment dissoute.

M. Martin Villa a déclaré que plusieurs membres du GRAPO avaient été arrêtés pour avoir participé aux deux enlèvements et à l'assassinat, le 28 janvier, de deux membres de la police armée et d'un garde civil. Il a ajouté que les personnes arrêtées appartiennent au comité central du parti communiste reconstitué (maoïste) ainsi qu'au comité central et au comité de Madrid du GRAPO. Leur arrestation aurait permis de retrouver des armes prises aux policiers assassinés le 28 janvier, ainsi que six automobiles volées (qui portaient de fausses plaques d'immatriculation). Les terroristes étaient également en possession de 1 million de pesetas.

Quant aux deux personnalités libérées, elles sont en bonne santé. M. de Oriol, au cours d'une brève conférence de presse à son domicile, a déclaré qu'il avait été bien traité par ses ravisseurs qui l'avaient encouragé à faire de la gymnastique pendant sa captivité, et avec qui il avait souvent joué aux cartes.

« Le GRAPO a reçu un coup très dur, mais il n'est pas encore démantelé, a reconnu le ministre, c'est pourquoi il est possible que des actions de ce genre se produisent de nouveau. » Il est donc nécessaire, selon lui, de maintenir la suspension de certains droits et la censure de presse, décidée le 9 février en ce qui concerne les informations sur les opérations de police contre les terroristes.

Le ministre a tenu à souligner qu'il n'y avait eu aucune négociation avec les membres du GRAPO et que l'opération avait été un grand succès des forces de l'ordre, grâce surtout à la collaboration de l'inspecteur Conesa, grand spécialiste des groupes terroristes d'orientation maoïste.

M. Juan Maria Bandres, avocat spécialisé dans la défense des militants de l'ETA, nous a déclaré qu'il s'était entretenu, il y a deux jours, en prison, avec deux militants de l'organisation basque actuellement détenus (dont « Wilson », impliqué dans l'assassinat de l'amiral Luis Carrero Blanco, en décembre 1973, et qui attend toujours d'être jugé). Il leur avait fait part de la proposition du GRAPO de les échanger, ainsi que d'autres prisonniers politiques, contre les deux personnalités enlevées. Les deux prisonniers basques ont répondu : « Ce système d'échange ne correspond pas à l'éthique révolutionnaire de notre organisation. »

Les nouvelles confuses dont on dispose jusqu'à maintenant sur le GRAPO et sur les deux enlèvements ne pourront être éclaircies que lorsque la censure sur cette question sera levée.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Lire nos informations page 2.)

L'aide à la sidérurgie lorraine pourrait atteindre 4,5 milliards

Les trois hauts fonctionnaires chargés par le gouvernement de proposer des solutions pour remédier à la crise de la sidérurgie lorraine remettront leur rapport, mardi 15 février. M. Barre fera connaître sa décision à la fin du mois ou, en tout cas, avant les élections municipales.

Il semble que MM. de l'Estoile, directeur général de l'industrie, délégué à l'emploi, et de La Rosière, directeur du Trésor, proposeront un catalogue de mesures entre lesquelles le premier ministre aura à choisir et que le total de l'aide publique accordée pourrait s'élever à 4,5 milliards de francs, soit sensiblement plus que les 3 milliards dont avait parlé M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce chiffre comprendra la contribution versée par l'UNEDIC. Le nombre des emplois qui seront supprimés ne paraît pas encore fixé. Les chiffres avancés — neuf mille suppressions de postes en 1977 et vingt mille autres de 1978 à 1980 — ne seraient finalement pas atteints.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont organisé, vendredi 11 février, une journée d'action régionale « pour le maintien du potentiel économique de la Lorraine ». Elle a été marquée par des manifestations d'ampleur modeste, notamment à Nancy, à Longwy, à Thionville et à Epinal.

Les informations les plus diverses ont circulé sur le contenu des mesures qui seront finalement proposées par les pouvoirs publics pour venir en aide à la sidérurgie lorraine. Certains ont évoqué la possibilité de la suppression de neuf mille emplois en 1977 et de vingt mille entre 1978 et 1980, et la nécessité d'une enveloppe globale de 4,5 milliards de francs, au lieu des 3 milliards avancés précédemment.

Dans le plan qu'elle a remis au gouvernement le 23 décembre dernier, la Chambre syndicale de la sidérurgie française ne dépassait pas le chiffre de vingt mille suppressions d'emplois au total. Quant à l'« enveloppe financière » — dont le total varie selon les présentations, — le patronat de l'acier indiquait avoir besoin, en 1977, de 5 à 5,5 milliards de francs de financements extérieurs, dont 1,5 milliard de remboursement d'emprunts antérieurs et 1,8 milliard pour la part des intérêts non couverte par des marges brutes des entreprises, dramatiquement insuffisantes ; le reste concernait les investissements « de survie », calculés au minimum. Sur ces 5 à 5,5 milliards de francs, il sera difficile d'obtenir plus de 2 à 2,5 milliards par appel à l'emprunt classique auprès du marché financier ou des banques. Restent donc à trouver 3 à 3,5 milliards de francs, auxquels s'ajoute 1 milliard de francs nécessaire pour les opérations à caractère social (mises en préretraite, reclassements, reconversions, etc.). Si l'on ajoute à ce chiffre les prestations accordées par l'UNEDIS, on retrouve les 4,5 milliards de francs évoqués précédemment.

Mais, comme l'avait précisé, le 1er février à Metz, M. de l'Estoile, s'adressant aux maires et parlementaires des régions de Moselle et de Meurthe-et-Moselle Nord, douze schémas d'aide sont possibles.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 18.)

La France étend sa zone maritime à 200 milles

Par un décret publié le 12 février au Journal officiel, Paris vient d'étendre à 200 milles (370 kilomètres) la zone économique maritime française dans l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord. Cette décision est prise conformément aux orientations de la politique européenne en cette matière, et en application de la loi du 16 juillet 1976, qui avait été votée par le Parlement selon la procédure d'urgence. D'autres décrets paraîtront prochainement, qui s'appliqueront aux départements et territoires d'outre-mer.

L'extension de la zone économique (188 milles au-delà de la limite extérieure des 12 milles des eaux territoriales), qui aura des conséquences essentielles sur l'activité de la pêche, ne vise que la mer du Nord, la Manche et l'Atlantique, de la frontière belge à la frontière franco-espagnole, à l'exception de la Méditerranée. Les riverains européens de cette mer fermée ne souhaiteraient pas, en effet, par l'extension généralisée de cette mesure, envenimer leurs rapports. Notons que la notion de « zone économique » a un contenu plus large que celle de « zone de pêche » puisqu'elle place sous juridiction nationale ou communautaire non seulement les ressources vivantes mais aussi le pétrole et le gaz (ce qui pourrait provoquer des tensions futures entre la Grande-Bretagne et ses partenaires européens).

(Lire la suite page 7.)

LA COOPÉRATION, AMBITIEUSE ET DÉMUNIE...

par GILBERT COMTE

Au printemps dernier, Paris accueillait une fois de plus la conférence annuelle des Républiques africaines liées à la France par des accords spéciaux de coopération. Avec le Zaïre, le Burundi, les îles du Cap-Vert, Sao-Tomé et Principe, les Seychelles, Maurice, la Guinée-Bissau, d'anciens territoires belges, portugais, britanniques participaient aussi à la rencontre.

Lors du discours de clôture, M. Giscard d'Estaing annonça solennellement « une grande initiative, hardie et généreuse... en faveur de l'Afrique et avec l'Afrique », avant d'ajouter : « Un fonds doté d'importantes ressources doit être mis en place par les Etats industrialisés qui ont des liens historiques avec l'Afrique, auxquels pourraient se joindre les Etats-Unis d'Amérique. »

La récente mise en place de cette nouvelle institution suscite, jusqu'à présent, peu d'enthousiasme et de commentaires. Avec un budget de 100 millions de francs français, consenti par les plus riches de ses participants au bénéfice des autres, le Fonds de solidarité dispose de crédits bien minces si l'on songe que la seule Côte-d'Ivoire consacre le quart de leur montant au développement de sa seule industrie sucrière.

En outre, excepté la France, aucun des Etats que le président de la République qualifiait de « pays industrialisés » ne participe à l'entreprise, décidée d'ailleurs sans eux ni consultations préalables. Non sans raisons, le Fonds européen de développement (FED), institué par la Communauté économique européenne, remplit à leurs yeux, depuis 1959, les fonctions de l'organisme conçu à l'Elysée.

Les Etats-Unis, eux, réagirent avec plus de souplesse. Six mois après leurs déboires en Angola, le programme giscardien offrait à M. Kissinger une chance idéale de « s'introduire à Dakar, à Abidjan, sans trop exhiber ses couleurs. Devant la commission des affaires étrangères du Sénat, il en loua les vertus. En fin de compte, l'accord américain se réduisit cependant à un acquiescement poli mais sans conséquences.

A longue échéance, l'avenir du monde noir concerne sans doute Européens et Américains. Mais pourquoi lui consentiraient-ils des sacrifices quand, à Paris même, le ministère de la coopération ne possède pas les moyens de mener une politique vraiment nationale au sud du Sahara ?

Un constat de carence

En septembre, le nouveau titulaire du poste, M. Robert Galley, déclara « catastrophique » sa situation financière. Lors du débat budgétaire devant l'Assemblée nationale, en novembre, il évoquait dans un langage déjà plus circonspect la « croissance modeste des crédits d'assistance technique ». L'euphémisme dissimulait surtout sa gêne, et un constat de carence. Avec 2 milliards 568 millions, la loi de finances 1977 lui accorde une somme supérieure de 5 % à celle dont disposait son prédécesseur, M. de Lipkowski. Une réorganisation administrative lui confie des charges nouvelles, naguère dévolues à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieur, à l'aviation civile, pour environ 200 millions de francs, précédemment versés par ces organismes aux Etats africains. Ils leur distribuent toujours 75 millions de francs. Mais une partie des dépenses incombe maintenant au ministère de la coopération, pour un chiffre à peu près comparable. A travers ces mécanismes complexes, l'aide réelle tombe d'environ 50 millions de francs, soit déjà la moitié du capital investi dans le nouveau fonds de solidarité.

Sur ces sommes, l'inflation opère évidemment des ravages. De 1974 à 1976, elle s'est élevée à 25 % au minimum dans les pays de la zone franc. Même en cas de succès du plan Barre, elle ne tombera pas au-dessous de 7 % dans les dix prochains mois, soit une progression globale de 32 % vers décembre prochain, quand le budget de M. Galley n'aura augmenté avec peine que de 20 % au cours des trois années précédentes.

En revanche, ces crédits doivent désormais subvenir — outre leurs affectations traditionnelles — aux besoins de la Guinée-Bissau, des îles du Cap-Vert, de Sao-Tomé, etc. A vouloir soutenir davantage de pays avec des moyens plus faibles, la France s'expose à ne satisfaire personne et à décevoir tout le monde.

L'examen des comptes ne révèle d'ailleurs qu'une partie du désastre.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

La traversée du désert

Depuis quelque temps déjà nous savons que la gauche, dans le cas d'un succès aux législatives, accepterait de garder M. Giscard d'Estaing à son poste à condition qu'il coule des jours tranquilles à l'Elysée.

Nous avons appris ensuite que M. Chirac ne se sent pas concerné par le discours de Ploërmel, dont quelques vives allusions semblaient pourtant viser directement un certain pluralisme musclé.

Tout le monde s'accommode donc du président de la République, comme s'il ne gênait personne. En somme, c'est le consensus plus la traversée du désert.

BERNARD CHAPUIS.

UN FILM, UN LIVRE

« Giacomo Matteotti » la mort d'un juste

Cè « Giacomo Matteotti », qui vient de sortir dans quelques salles parisiennes, brise avec les schémas traditionnels qui font — à l'étranger — le succès d'un certain cinéma italien. Politique, il n'est ni démagogique ni « facile » en tout cas. Historique, il n'insère pas les événements dans un système d'idées reçues. C'est enfin une œuvre en soi, création où le réalisateur, Florestano Vancini, poursuit la méditation sur « la mort du juste », qui inspire toute son œuvre dans la ligne du tragique méditerranéen courant de Sophocle à Camus.

L'« affaire Matteotti » marqua, en 1924, le basculement du régime fasciste vers la dictature absolue. Deux ans de régime pseudo-démocratique, après la marche sur Rome de la fin d'octobre 1922 et la prise du pouvoir par Mussolini, venaient d'aboutir à des élections générales truquées. Giacomo Matteotti, secrétaire du parti socialiste unifié, dénonce à la Chambre des députés les violences politiques, juridiques et physiques, qui avaient apporté aux listes fascistes la majorité absolue. Dix jours plus tard, il disparaissait, enlevé à la sortie de son domicile, sur un quai du Tibre, à Rome. Son cadavre était retrouvé dans un bois deux mois après.

Crime politique, l'« affaire Matteotti » s'apparentait plus à l'assassinat du duc d'Enghien qu'à la « Nuit des longs couteaux » du 30 juin 1934, qui, instaurant définitivement le régime nazi en Allemagne, fut essentiellement un règlement de comptes entre ses militants.

A Rome, le responsable de l'assassinat du député social-démocrate était un homme de main du parti fasciste depuis ses débuts. Spadassin d'origine italo-américaine, combattant de corps franc, il se nommait Amerigo Dumini, truand et fanatique, pareil à tant de serre-files des mouvements d'extrême droite, dont les crimes jalonnent les opérations de haute politique, jusqu'à l'assassinat de Lambrakis ou de Ben Barka.

JACQUES NOBECOURT.

(Lire la suite page 17.)



EUROPE

LA SITUATION EN ESPAGNE APRÈS LA LIBÉRATION DE M. DE ORIOL ET DU GÉNÉRAL VILLAESCUSA

Les dirigeants du parti communiste comptent sur une prochaine légalisation

Madrid *(A.F.P.)*. — Le parti communiste d'Espagne a accompli, vendredi 11 février, les premières formalités qui devraient aboutir dans quelques jours, selon ses dirigeants, à sa légalisation. Il était hors la loi depuis la guerre civile, mais toléré depuis deux mois environ (*le Monde* du 12 février).

Cinq de ses représentants, MM. Ramon Tamames, José Sandoval, Armando Lopez Salinas, Federico Melchor et Mme Leonor Borau, accompagnés de l'avocat Jaime Sartorius, ont déposé au ministère de l'intérieur les actes notariés contenant les statuts du parti. M. Tamames n'a pas exclu l'éventualité d'un examen du dossier par la Cour suprême, mais a affirmé que, même dans ce cas, « *nous sommes sûrs que tout ira vite et bien* ».

La loi sur les associations élimine les partis prônant « *l'instauration d'un régime totalitaire ou obéissant à une discipline étrangère* ». Bien que les statuts du P.C.E. n'aient pas encore été rendus publics, M. Tamames a déclaré qu'ils étaient très clairs sur ces deux points. « *Le parti communiste d'Espagne est un parti national et démocratique, complètement indépendant de Moscou* », a-t-il affirmé.

« *Son objectif*, a-t-il dit, *est de contribuer à la restauration de la démocratie en Espagne, à la réconciliation de tous les Espagnols et à la défense des intérêts des classes ouvrières et, en général, de tous ceux qui sont exploités.* » Ses organes principaux sont le congrès, le comité central, le comité exécutif et le secrétariat général. Tous les dirigeants sont élus à partir de la base. Il regroupe en son sein le parti communiste d'Euzkadi (Pays basque), celui de Galice, des îles Canaries, des îles Baléares et de la région de Valence. Un article séparé souligne la « *profonde interpénétration* » du P.C.E. avec le parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.).

Aucun article ne rejette spécifiquement la doctrine totalitaire ou n'affirme l'indépendance du parti à l'égard de Moscou, a dit M. Tamames ; « *Nous avons, pour exprimer notre indépendance et notre esprit démocratique, choisi la formule positive.* »

● *M. Blas Pinar*, dirigeant de l'organisation espagnole d'extrême droite Fuerza Nueva, a déclaré, jeudi 10 février à Madrid, qu'il ne permettrait pas que « *les vaincus et les assassins d'hier vendent la victoire* » obtenue par les franquistes au cours de la guerre civile espagnole. — *(A.F.P.)*

● *Le Père Alberto de Onaindia*, ancien chanoine de la cathédrale de Valladolid, est rentré en Espagne après quarante années d'exil, apprend-on à Saint-Sébastien, vendredi 11 *février*. Le Père Onaindia a vécu son exil en Grande-Bretagne et en France. Membre du parti nationaliste basque, il avait été le chapelain des bataillons basques pendant la guerre civile, et conseiller du président Aguirre. Il a eu un entretien avec Mgr Jacintho Argaya, évêque de Saint-Sébastien. — *(A.F.P.)*

L'HISTOIRE TUMULTUEUSE DU GRAPO

De notre correspondant

Beaucoup d'Espagnols continuent de penser que le GRAPO est une organisation manipulée. L'histoire de ce groupuscule permet, en effet, toutes les hypothèses même si ses origines se situent clairement à l'extrême gauche.

Madrid. — En 1963 naissait en Espagne le parti communiste espagnol marxiste-léniniste, d'inspiration maoïste. En 1968, une scission se produisit dans le P.C.E.-M.L. Elle conduisit à la création de l'Organisation marxiste - léniniste espagnole (O.M.L.E.).

En 1971, le P.C.E.-M.L. forma, de son côté, avec des militants de plusieurs groupes extrémistes, une organisation armée, dénommée FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique). Des militants de l'O.M.L.E. coexistent au sein du FRAP avec des membres du P.C.E.-M.L. La première action du FRAP est l'assassinat d'un policier, lors de la manifestation du 1er mai 1973.

Le 2 août 1975, un gendarme est assassiné dans un cynodrome. Le FRAP ne revendique pas cet attentat. Néanmoins, une de ses cellules tombe aux mains de la police. Un de ses membres est condamné à mort et exécuté.

Deux mois plus tôt, en juin 1975, lors d'une réunion à Santander, l'O.M.L.E. avait changé d'appellation pour se dénommer parti communiste espagnol reconstitué (P.C.E.R.). Pendant l'été 1975, les actions combinées des deux branches du FRAP (P.C.E.-M.L. et P.C.E.R.) se sont succédé à un rythme accéléré. Le point culminant a été atteint quelques jours après le jugement puis l'exécution, le 1er octobre 1975, de trois membres du FRAP et de deux membres de l'ETA : quatre policiers ont été assassinés en quelques heures.

Une période d'accalmie, coïncidant avec la mort de Franco et la mise en place de nouvelles autorités, commence ensuite. Le P.C.E.R. se consacre à la consolidation et à la reconstruction de son propre appareil, déjà complètement indépendant du P.C.E.-M.L. Il crée l'ODEA (Organisation démocratique des étudiants antifascistes), le Secours rouge, Solidarité ouvrière et le GRAPO — ainsi dénommé en mémoire de la date des cinq exécutions. Le GRAPO se manifeste comme un « front d'action ». Dans ses rangs militent les principaux dirigeants du P.C.E.R., des militants provenant du P.C.E.-M.L., des anarchistes et des indépendants.

La naissance du GRAPO a créé des problèmes au sein du P.C.E.-M.L. En septembre 1976 s'est tenue à Paris la deuxième conférence nationale de cette organisation. Un affrontement s'y est produit entre les militants de l'intérieur, réclamant l'abandon de la lutte armée, et ceux de l'extérieur, désireux de la poursuivre. Bon nombre de militants de l'intérieur abandonnent alors le mouvement.

A la suite du démantèlement de la plus grande partie de ses cellules, le FRAP a été pratiquement anéanti. En revanche, le GRAPO, alors appuyé par les militants du P.C.E.-M.L., a accru ses activités. Il ne s'agit, néanmoins, que d'un groupuscule. On estime qu'il serait constitué d'une douzaine de commandos de six à dix personnes chacun. — J.-A. N.

A Barcelone

UN POLICIER EST TUÉ ET UN AUTRE GRIÈVEMENT BLESSÉ

Barcelone (A.F.P.). — La direction générale de la police de Barcelone a confirmé, vendredi 11 février, l'assassinat d'un inspecteur de police en civil. Il s'agit de Antonio Lopez Salcedo, 21 ans, qui voulait appréhender un groupe de quatre personnes distribuant des tracts qui, selon des témoins, auraient été signés du GRAPO, à la sortie du métro Hospitalet, dans un quartier ouvrier de Barcelone.

Un second policier en uniforme qui s'était lancé à la poursuite des quatre hommes a été à son tour atteint par plusieurs balles. Il s'agit de M. Juan Roncedo Grego, qui a été grièvement blessé.

« Je croyais que vous étiez du GRAPO... »

Madrid. — *Les opérations de police réalisées vendredi 11 février, à une heure et demie d'intervalle, pour libérer M. de Oriol et le général Villaescusa, ont été pratiquement les mêmes. L'effet de surprise a empêché toute réaction des gardiens, dont un avait, à quelques centimètres de la main, une mitraillette chargée. Les « sauvetages » des deux personnalités ont été faits par deux équipes de quatre policiers.*

Un premier groupe s'est présenté à l'appartement où se trouvait le général Villaescusa. Coup de sonnette. Un des gardiens de l'otage ouvre. Les policiers font irruption. « Le militant GRAPO, un gaillard de 1,90 mètre, avait la mitraillette sur la table à portée de la main. La surprise l'a paralysée, *raconte le jeune policier aux cheveux longs qui dirigea l'opération.* Nous avons écarté l'arme et il n'a eu aucune résistance. C'était Abelardo Collazo, trente ans, Galicien. Des témoins l'ont déjà reconnu comme membre du commando qui a tué les gardes civils et qui a lancé la grenade le 28 janvier. »

« Le général Villaescusa était assis à une table, occupé à écrire, *continue le policier.* Il s'est levé incrédule. Nous lui avons parlé, mais il n'a pas réagi. » « A voir votre tête, j'ai cru que vous étiez du GRAPO et que vous vous livriez entre vous à une sinistre plaisanterie, *dit-il.* Je croyais bien qu'était venu le moment où j'allais recevoir dans la tête les deux balles qu'ils m'avaient promises en cas de venue des policiers. »

Après la réussite de la première opération, le chef de la police a décidé de tenter immédiatement la libération de M. de Oriol, détenu dans le quartier populaire de Vallecas. Il agit rapidement pour empêcher les ravisseurs d'être informés et de changer leurs dispositions. Un autre groupe de jeunes policiers, dont deux barbus, ont sonné à la porte de l'appartement suspect. Une jeune femme vint ouvrir, mais tenta de refermer la porte. Trop tard. Un policier passa la main avec son revolver. Sous le choc un coup partit. C'est le seul coup de feu tiré dans la journée.

Les policiers font irruption. L'autre militant du GRAPO, Manuel Gil Araujo, vingt-sept ans, Galicien lui aussi, n'a pas le temps de réagir.

Les policiers auraient trouvé sur lui un des revolvers des policiers tués le 28 janvier. M. de Oriol, en pyjama, s'est levé, très calme, et a demandé aux policiers de ne pas utiliser leurs armes. Il s'est habillé puis, à la surprise des policiers, a réconforté la jeune femme et, en partant, l'a embrassée et l'a remerciée pour les soins qu'elle lui avait prodigués pendant sa captivité. Dans la pièce se trouvait un bébé de onze mois qui accompagnait le groupe, comme figurant, pour tromper les policiers lorsque les gardiens décidaient de changer de cachette.

« Au cours de mes deux mois d'emprisonnement, j'ai été traité de façon cordiale et amicale », *a déclaré, vendredi soir, M. Antonio Maria de Oriol, libéré par la police quelques heures plus tôt.*

Le président du Conseil d'Etat a indiqué que ses ravisseurs « s'étaient efforcés de lui donner la meilleure nourriture possible ». « J'avais l'impression d'être l'hôte d'un gîte rural, mais en aucun cas celle d'avoir été séquestré », *a-t-il dit.*

M. de Oriol a d'autre part affirmé qu'il ne s'était « jamais senti en danger de mort ». — *(A.F.P.)*

Une certitude et plusieurs énigmes

Le dénouement heureux n'a pas encore dissipé toutes les interrogations suscitées par cette ténébreuse affaire : les enlèvements et la séquestration prolongée de deux importantes personnalités espagnoles. La manière apparemment aisée dont elles ont été libérées ajoute un autre élément de surprise à la liste des questions posées depuis le 11 décembre.

Une certitude au moins : les ravisseurs ont manifestement disposé d'une infrastructure solide, puissante, nettement supérieure en tout cas à celle des groupuscules connus de l'extrême gauche révolutionnaire depuis dix ans. Seule, l'ETA basque peut être comparé au GRAPO de ce point de vue. Mais l'ETA a démenti catégoriquement toute relation avec le groupe qui a revendiqué les enlèvements de M. de Oriol et du général Villaescusa et qui semble avoir compté sur des complicités directes ou indirectes de certains secteurs, officiels ou parallèles, de l'appareil d'Etat.

1) L'enlèvement de M. de Oriol, le 11 décembre, a été réalisé en plein jour, au centre de Madrid, en toute impunité, sans précautions excessives. Les ravisseurs disposaient, pour réussir, d'informations réservées à un très petit nombre de personnes. Les circonstances de l'enlèvement du général Villaescusa, le 24 janvier, sont encore plus étranges. Pour agir, le commando a *nécessairement* dû être informé de l'horaire, encore confidentiel, des cérémonies prévues à l'occasion des mutations de plusieurs officiers généraux.

2) M. de Oriol et le général auraient, dans un premier temps, été détenus au même endroit, mais toujours à Madrid ou dans les environs. Leur séquestration n'a pas été rigoureuse. M. de Oriol a été interviewé et photographié sur les lieux de sa détention quinze jours avant sa libération. Le général Villaescusa a écrit une lettre personnelle au général Gutierrez Mellado, premier vice-président du gouvernement. Depuis trois semaines, les membres du gouvernement affectaient d'être rassurés sur le sort des disparus et savaient que l'affaire devait « *se terminer bien et rapidement* ». Plusieurs ministres ont également laissé entendre (et même dans un cas affirmé catégoriquement) que l'appartenance idéologique du GRAPO n'était pas « *ce que l'on croyait* ».

3) Le communiqué du GRAPO revendiquant l'enlèvement du général et lu à la radio des Canaries libres, à Alger, par M. Cubillo, dirigeant du Mouvement pour l'indépendance de l'archipel des Canaries, aurait été envoyé de Madrid par télex. A plusieurs reprises des messagers du GRAPO se sont présentés à visage découvert dans les rédactions de plusieurs journaux madrilènes pour remettre des messages. Une lettre sur papier à en-tête a été expédiée par le GRAPO à l'adresse des correspondants étrangers en Espagne. Ce qui implique, selon les destinataires, que les auteurs de la lettre ont eu accès, d'une manière ou d'une autre, aux listes officielles du ministère de l'information et qu'ils disposaient d'une imprimerie. — M. N.

● *L'écrivain espagnol Alfonso Sastre*, expulsé de France samedi 5 février, a chargé deux avocats, Me Danièle Fondanèche, du barreau de Paris, et Me Yann Chouca, du barreau de Nantes, d'introduire des recours à l'encontre de l'arrêté d'expulsion pris contre lui.

A travers le monde

Argentine

● LE CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES a annoncé vendredi 11 février, à Genève, qu'il a établi une liste de trois cent quarante-trois personnes « disparues ou détenues » en Argentine, avec toutes les précisions sur les conditions de leur disparition. Pour le C.Œ., « *cette liste reflète un degré croissant de répression et de privation des droits de l'homme en Argentine. Les suspects sont arrêtés par des individus qui ne révèlent pas leur identité, sont habillés en civil et armés jusqu'aux dents* ». On apprend, d'autre part, que deux policiers et trois guérilleros ont été tués vendredi. Parmi les victimes figure Mme Ines Cerrota, considérée comme la dirigeante de la branche sud de l'Organisation clandestine des Montoneros (péronistes de gauche). — *(A.F.P.)*

Équateur

● LE GOUVERNEMENT DE QUITO a protesté, vendredi 11 février, contre l'opposition de Washington à la vente par Israël à l'Equateur de vingt-quatre avions Kfir. M. Vance a répondu à l'ambassadeur équatorien, que les Kfir, de fabrication israélienne, étaient équipés de réacteurs américains, *et qu'il fallait donc à* Israël l'accord préalable des Etats-Unis pour exporter ces appareils. M. Vance a ajouté que, conformément à une politique vieille de quinze ans, les Etats-Unis se refusaient à livrer aux pays latino-américains du matériel militaire perfectionné. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE PRESIDENT CARTER A L'INTENTION D'ENVOYER A HANOI une délégation chargée de s'enquérir du sort des quelque deux mille cinq cents soldats américains disparus au Vietnam et de préparer une éventuelle reprise des relations diplomatiques avec ce pays, a annoncé vendredi 11 février le porte-parole de la Maison Blanche, tandis que le président recevait des représentants des familles de disparus. Aucune date n'est encore fixée pour le départ de la délégation. — *(A.F.P., Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — Dans la biographie de l'amiral Turner, nommé directeur de la C.I.A., nous avons indiqué par erreur (*le Monde* du 9 février), que M. Turner était « *diplômé du collège de Rhodes de l'université d'Oxford* ». M. Turner a, en réalité, bénéficié d'une bourse de la fondation Rhodes à l'université d'Oxford.

Mauritanie

● SELON UN COMMUNIQUE publié vendredi 11 février, à Alger, par le front Polisario, *plus d'une centaine de soldats mauritaniens auraient été mis hors de combat et une trentaine d'autres capturés au cours d'une série d'opérations menées dans le nord de la Mauritanie.* Le principal accrochage aurait eu lieu au début du mois de février à Koudia-Ras-Ahmed. — *(A.F.P.)*

Soudan

● LE PRESIDENT NEMEIRY a annoncé le vendredi 11 février, à Khartoum, la formation d'un nouveau gouvernement de trente-trois membres dirigé comme auparavant par M. Rachid El Taher. M. Mansour Khaled succède à M. Mahgoub Elkaoui aux affaires étrangères. — *(U.P.I.)*

Sri-Lanka

● QUATRE PARLEMENTAIRES *DU PARTI DE LA LIBERTE*, la formation du premier ministre, Mme Bandaranaike, ont démissionné du mouvement en l'accusant d'être devenu « réactionnaire », et annoncé, vendredi 11 février, leur intention de créer une nouvelle formation de gauche. Ils ont pris cette décision au lendemain de la suspension du Parlement pour trois mois (*le Monde* du 12 février). — *(A.F.P.)*

Territoire des Afars et des Issas

● *LES ENTRETIENS DE PARIS* sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas débuteront le lundi 28 février, a annoncé vendredi 11 février M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

DIPLOMATIE

PAS D'ACCORD ENTRE LA R.F.A. ET LES ÉTATS-UNIS SUR LES EXPORTATIONS D'ÉQUIPEMENTS NUCLÉAIRES

Des conversations sur l'énergie nucléaire et la *non-prolifération* ont été conduites jeudi et vendredi à Washington par une délégation allemande que menait M. Peter Hermes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République fédérale.

Le Département d'Etat a publié un bref communiqué qui ne signale aucun progrès. Le gouvernement allemand *semble donc* ne pas s'être rendu aux arguments américains suivant lesquels l'accord germano - brésilien n'est pas assorti de garanties suffisantes et devrait être renégocié. Cet accord prévoit la livraison au Brésil de huit centrales nucléaires, et surtout d'une usine d'enrichissement de l'uranium et d'une usine de retraitement des combustibles. Au moment *même* où commençaient les négociations, la fédération ouest-allemande des industriels atomiques avait rejeté les critiques américaines et souligné que divers Etats, dont le Brésil, disposent déjà des moyens leur permettant de mettre au point des armes nucléaires.

En revanche, un accord de coopération qui vient *d'être* signé à Bonn, doit faciliter un développement en commun des réacteurs à haute température et des surrégénérateurs à refroidissement gazeux. — *(A.F.P., Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

Danemark

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DU 15 FÉVRIER

Le nombre des partis en compétition illustre l'aggravation de l'instabilité politique

De notre envoyée spéciale

Copenhague. — Sous le vent glacial qui souffle en rafales de la mer du Nord, les Danois s'apprêtent à aller aux urnes pour la troisième fois en trois ans et demi. La sixième en douze ans. Sans enthousiasme. D'autant que personne ne croit vraiment que le scrutin du 15 février changera quelque chose à l'étrange « *maladie danoise* ». L'instabilité chronique du Folketing s'est en effet dangereusement accentuée depuis les années 60 et l'espoir de voir un gouvernement arriver au terme normal de sa législature de quatre ans a disparu.

Les raisons de cet état de choses sont analysées dans les états-majors des douze partis qui présentent des candidats : usure des grandes formations sociales démocrates et libérales, retombées de l'optimisme des années 60, de la protestation étudiante, des expériences sociales hardies, généreuses, parfois aventureuses, arrivée de la récession aggravée par la crise du pétrole de 1973.

A ces causes d'instabilité politique, il faut sans doute ajouter une loi électorale laxiste qui permet de former un nouveau parti avec 17 500 signatures et accorde l'entrée au Parlement aux formations qui recueillent 2 % des suffrages. Chez les voisins suédois, ce seuil est de 4 %.

Une maladie endémique

Le « scissionnisme » est devenu une maladie endémique de la vie politique danoise. En décembre 1973, cinq partis ont vu le jour, portant à dix le nombre des formations parlementaires. Les nouveaux venus ont enlevé près du tiers des sièges. Au scrutin suivant, le plus remarqué de tous, le parti du Progrès de l'avocat Mogens Glistrup avait déjà perdu 2,3 % de ses voix, tandis qu'une formation plus ancienne, les g é o r g i s t e s, disparaissait du Parlement. Cette fois-ci, un nouveau parti se présente : celui des pensionnistes, qui demande notamment une répartition des pensions de retraite proportionnée aux autres ressources.

La crise économique aidant (6,5 % de la population active sans emploi, une inflation de 14 %, 20 milliards de couronnes de déficit du commerce extérieur), on va remettre en question des décisions qui paraissaient acquises.

C'est ainsi que les géorgistes repartent en guerre contre l'adhésion du Danemark à la Communauté européenne. Ils sont soutenus en cela par le parti communiste (7 élus) et les deux formations d'extrême gauche (socialistes du peuple, 9 élus) et gauche socialiste (4 élus), lesquels considèrent d'autre part les géorgistes, partisans de la libre entreprise et d'une diminution des dépenses publiques, comme d'abominables réactionnaires.

Les chrétiens populaires (9 élus), qui ont notamment la faveur des luthériens intransigeants du Jutland occidental, se battent pour la « *rechristianisation de la société danoise* », luttent contre l'avortement et la pornographie et veulent que les enfants soient élevés « *par les familles et pas par l'Etat* », et soutiennent la politique économique des sociaux-démocrates.

Les libéraux (42 élus), qui ont appuyé en d'autres circonstances les sociaux-démocrates, rêvent de rétablir la situation économique en développant les petites et moyennes entreprises, meilleure source d'emplois, selon eux, que la grande industrie. En matière sociale, cependant, un seul acquis n'est remis en question par aucune formation, aussi réactionnaire soit-elle : le droit des f e m m e s à l'égalité politique, f a m i l i a l e, professionnelle et sexuelle avec les hommes.

P o u r les *sociaux-démocrates* (53 élus), qui, après leur relative éclipse de la fin des années 60, ont opéré une belle remontée, il s'agit de choisir des partenaires. Même si, comme le croient les observateurs, ils gagnent encore des voix, ils resteront minoritaires au Parlement. Ils devront, dès lors, choisir de s'appuyer à droite ou à gauche, si ces vocables ont une signification dans la conjoncture actuelle.

En août, le premier ministre, M. Joergensen, avait conclu un compromis avec trois formations : les radicaux (13 élus), les chrétiens populaires (9 élus), et le Centre démocrate (4 élus). Mais le total des 79 voix des quatre partis ne faisait tout de même pas une majorité sur les 179 élus. Incapables d'obtenir l'appui des partis de gauche et d'extrême gauche sur le blocage des augmentations annuelles de salaires à 6 %, les sociaux-démocrates devront donc, s'ils reviennent au pouvoir, étendre leur alliance avec les « *partis bourgeois* », notamment les conservateurs (9 élus), les libéraux et le Parti du Progrès étant évidemment exclus.

Pour M. Baunsgaard, chef du parti radical, qui fut premier ministre de 1968 à 1971, le seul espoir est que les différentes formations concluent un « *traité de paix provisoire* » pour mettre au point un plan de redressement économique à long terme : rééquilibrage de la balance des paiements, diminution de la dette extérieure, lutte contre le chômage et l'inflation.

Malheureusement, les différentes formations ont chacune leur recette pour combattre la récession : de la réduction de l'impôt *sur le* revenu pour soulager la libre entreprise (Glistrup et les libéraux) jusqu'à un plan de conservation de l'énergie assorti d'une rigoureuse réforme foncière « *pour favoriser les investissements industriels* » (socialistes du peuple), en passant par toutes les nuances de la politique des revenus, du blocage des salaires et des réductions des services sociaux.

L'inconnue Glistrup

La grande inconnue du scrutin reste le Parti du progrès, qui a eu 24 élus en 1975, soit 4 sièges de moins qu'à son premier scrutin un an auparavant.

On ne peut dénier à son chef le sens de l'opportunisme. Apparu comme un météore dans le ciel politique maussade de 1973, il a su m o b i l i s e r les mécontents : classe moyenne accablée d'impôts, conservateurs excédés de la « *bureaucratie social-démocrate* », et de la société de tolérance, laissés pour compte de la prospérité. M. Glistrup assure avoir pris ses électeurs surtout chez les sociaux-démocrates, les conservateurs et les radicaux, et à un degré moindre chez les libéraux et les socialistes du peuple.

M. Glistrup a *tout du tribun*. On est d'autant plus surpris de l'entendre s'exprimer d'une voix *douce, sans effets oratoires*, avec la patience et la minutie apparente d'un artisan de la vérité. Ce qui n'empêche pas son programme d'être d'une démagogie qu'on pourrait qualifier de naïve si son auteur n'avait la réputation d'un très sérieux professeur de droit fiscal *doublé d'un homme* d'affaires avisé.

La proposition de supprimer l'impôt sur le revenu, la « *paperasserie administrative et la jungle des lois* », l'assurance que « *les boulangers, les libraires et les médecins sont plus efficaces lorsqu'ils fabriquent du pain, vendent des livres ou soignent des malades que lorsqu'ils remplissent des formulaires* », peuvent toujours trouver un public, surtout en période de crise ou d'incertitude. Il reste à savoir si les incertitudes danoises seront assez profondes le 15 février pour donner au Parti du progrès un rôle d'arbitre au Parlement.

NICOLE BERNHEIM.

Pays-Bas

LES GRÈVES S'ÉTENDENT BIEN QUE LE PATRONAT ACCEPTE D'INDEXER LES SALAIRES

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le mouvement *de grève s'étend aux Pays-Bas*, bien que le patronat ait fait une concession importante aux deux syndicats socialiste et chrétien, en promettant pour 1977 une indexation automatique des salaires. Mais les syndicats veulent obtenir des négociations sur le pourcentage d'augmentation du pouvoir d'achat réel et sur le nombre d'emplois que créeront les investissements *nouveaux dans* les entreprises.

Bien qu'on ne puisse absolument pas parler d'une sorte de « Mai 68 » à la néerlandaise, les relations sociales *dans* les entreprises se sont considérablement durcies.

Le gouvernement centre-gauche de M. Den Uyl n'a pas voulu intervenir jusqu'à maintenant pour deux raisons : d'abord, pour l'année 1977, patronat et syndicats avaient exigé de mener des négociations libres, puisqu'en 1976 le gouvernement avait bloqué les salaires à deux reprises. Ensuite, il y a la perspective des élections législatives du 25 mai prochain. Le gouvernement n'est pas tellement enclin à prendre des mesures impopulaires juste avant cette consultation. Mais comment arrêter ce mouvement de grèves chez les o u v r i e r s qui « découvrent » cette arme ?

MARTIN VAN TRAA.

R. F. A.

La coalition gouvernementale et l'opposition s'affrontent à propos de la politique interallemande

De notre correspondant

Bonn. — Le dialogue de sourds continue entre l'opposition chrétienne-démocrate et la majorité à propos de la politique interallemande.

L'interview au *Spiegel* de M. Günter Gaus, représentant permanent de Bonn à Berlin-Est, a donné lieu à un débat au Bundestag. La C.D.U.-C.S.U. soupçonne la coalition libérale socialiste de vouloir faire de nouvelles concessions unilatérales à la R.D.A. pour dégeler le climat entre les deux Etats allemands. Les députés des partis gouvernementaux accusent l'opposition de rendre, par ses rodomontades, « *encore plus délicate une situation déjà difficile* ».

Des divergences d'opinion insurmontables ?

Dans l'interview publiée par le magazine de Hambourg, M. Gaus, lui-même ancien rédacteur en *chef du Spiegel*, et qui représente la R.F.A. à Berlin-Est depuis la ratification du traité fondamental en 1973, laissait percer son amertume sur la dégradation récente des relations entre les deux Etats allemands. Cela peut conduire, selon lui, si l'on n'y prenait garde, à une situation où toute nouvelle négociation, voire de simples conversations, seraient impossibles. Pour obtenir des concessions de la R.D.A., M. Gaus, qui est sans doute le premier à pâtir d'un tel climat, proposait de « *mettre entre parenthèses des divergences d'opinion fondamentales et insurmontables* ». Et il citait deux exemples : la question de la nationalité allemande et le statut juridique de la frontière entre les deux Etats allemands, « *en accord, bien entendu, avec la loi fondamentale* », ajoutait-il.

Cette précision n'a pas suffi à la démocratie chrétienne. Car l'existence d'un seul peuple allemand est inscrite dans le préambule de la loi f o n d a m e n t a l e (Constitution de la R.F.A.). L'existence d'une seule nationalité allemande a été réaffirmée par le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe dans son arrêt du 31 juillet 1973 sur le traité fondamental. En ce qui concerne la frontière entre les deux Etats, il s'agit, toujours selon cet arrêt, d'une *f r o n t i è r e* juridiquement comparable à celle passant entre deux Länder de la République fédérale.

Pour les autorités de Berlin-Est, au contraire, il existe deux nationalités, l'une attachée à la République fédérale d'Allemagne, l'autre à la République démocratique allemande, et la frontière est une frontière d'Etat. La R.D.A. tente souvent de justifier les « incidents » à la frontière par le refus de la R.F.A. d'en reconnaître le caractère international.

La position de principe définie par le tribunal de Karlsruhe a des conséquences pratiques. C'est ainsi que la représentation de Bonn, à Berlin-Est, considère les citoyens de la R.D.A. qui viennent demander conseil pour *é m i g r e r* à l'Ouest comme des « Allemands » auxquels elle doit accorder sa protection.

Ce comportement « *tout naturel* » pour Bonn constitue pour les autorités est-allemandes *une « i m m i x t i o n d'une chancellerie étrangère dans leurs affaires intérieures* ». Il a servi de prétexte aux mesures de police prises, au mois de janvier, contre les Allemands de l'Est qui se rendaient à la représentation de la R.F.A.

« Des formules plus journalistiques que juridiques »

M. Gaus a proposé de chercher des « *solutions et des attitudes qui évitent d'incessants conflits politiques entre les deux Etats allemands* ». Mais les limites tracées par la loi fondamentale et l'interprétation qu'en a donné le tribunal constitutionnel sont étroites. Le gouvernement fédéral ne peut les transgresser sans provoquer une *tempête politique*, non seulement dans l'opposition, mais aussi dans les rangs de la coalition.

La question est cependant de savoir si les déclarations de M. Gaus sont simplement une « rechute journalistique », comme on le dit dans les milieux gouvernementaux de Bonn, ou si le représentant permanent à Berlin-Est a exprimé trop haut et à un mauvais moment ce que le chancelier et ses conseillers préparent discrètement. Dans le débat au Bundestag, M. Wischnewski, ministre d'État à la chancellerie, s'est refusé à blâmer M. Gaus et à désapprouver formellement le texte de l'interview « *même si certaines formules*, a-t-il dit, *sont plus journalistiques que juridiques* ». Le ministre a conclu en affirmant que M. Gaus soutenait totalement la politique interallemande du gouvernement fédéral et qu'il n'était pas question qu'il quitte son poste.

DANIEL VERNET.

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

L'offensive contre les opposants va se poursuivre

indique la « Pravda »

De notre correspondant

Moscou. — L'offensive déclenchée contre les dissidents soviétiques ne touche vraisemblablement pas à sa fin. Quelques heures après que l'agence Tass eut confirmé l'arrestation de M. Youri Orlov, l'un des fondateurs du Comité de surveillance de l'application des accords de Helsinki (1), la *Pravda* de ce samedi 12 février publiait un très long article destiné en partie à justifier les arrestations déjà effectuées dans les milieux contestataires. Cet article, qui n'est pas signé, a la valeur d'une déclaration de principe des plus hautes autorités du parti.

La déclaration, qui s'étend sur cinq colonnes et qui s'intitule : « *Que cache le tapage à propos des droits de l'homme ?* », laisse clairement entendre que les organes de sécurité n'en resteront pas là dans leur lutte contre « *les renégats* », qui, « *sous le couvert de la lutte pour les droits de l'homme et sous le prétexte d'améliorer le système soviétique (...), violent la loi en se livrant à la propagande et à des actes antisoviétiques (...) punis par les articles 70 et 190 du code pénal de la Fédération de Russie* ». La *Pravda*, qui réaffirme longuement que les dissidents « *agissent en liaison avec des centres antisoviétiques de l'étranger* », fait, d'autre part, état d'une « *masse de lettres* » reçues par les journaux soviétiques et dont les auteurs « *condamnent les traîtres et les ennemis du pouvoir soviétique* ».

« Action de diversion »

Cet article, visiblement destiné à la consommation intérieure, puisqu'il a pour but d'accroître la « *vigilance* » des Soviétiques, feint de voir dans les récents événements de Tchécoslovaquie, d'Allemagne de l'Est, de Pologne et d'U.R.S.S., le résultat d'un complot ourdi en Occident. « *La presse, les radios et les télévisions de nombreux pays occidentaux*, affirme notamment la *Pravda*, *ont déclenché une offensive de propagande sans précédent autour d'une pensée antisocialiste dite Charte 77, fabriquée de toutes pièces par un groupe de personnalités contrerévolutionnaires de droite qui ont dévoilé leur vrai visage antisocialiste en 1968 en Tchécoslovaquie ; une prétendue campagne en faveur des droits des ouvriers qui seraient mis en cause en Pologne ; un remue-ménage permanent à propos des mesures prises par la R.D.A. pour défendre ses droits légitimes, beaucoup de bruit enfin pour une poignée d'individus qui, en U.R.S.S., animés par un état d'esprit antisoviétique, calomnient leur patrie et leur peuple et qui seraient soi-disant persécutés pour leur non-conformisme.* »

Cette « *nouvelle campagne calomniatrice déclenchée contre les pays socialistes* » ne serait, selon la *Pravda*, qu'« *une action de diversion minutieusement préparée et coordonnée* ». Cette campagne a u r a i t pour but « *de détourner l'attention des masses populaires de la crise profonde que subit le système capitaliste* » ; elle représenterait « *la réaction du capitalisme à ses multiples défaites* » et témoignerait « *de la faiblesse du capitalisme et non pas de sa force* ». Car « *les forces de la réaction craignent la progression dynamique des pays socialistes dans toutes les sphères de la vie sociale, craignent leur exemple toujours attrayant, leur influence sur les travailleurs des pays capitalistes* ».

La *Pravda*, qui rappelle que « *la détente suppose le respect mutuel de la souveraineté des lois et des coutumes des pays* » et dénonce de nouveau « *l'immixtion dans les affaires intérieures des pays socialistes* », critique indirectement le président Carter en condamnant « *la démarche récente du département d'Etat américain, qui a manifesté une sollicitude trop touchante envers les non-conformistes en U.R.S.S. et en Tchécoslovaquie* ». L'organe du P.C. soviétique affirme également que la campagne en faveur des droits de l'homme est destinée « *à désorienter et à diviser les forces sociales et politiques progressistes des pays capitalistes, à discréditer le socialisme réel et le communisme scientifique (...), à faire s'opposer les P.C. occidentaux aux P.C. des pays socialistes* ».

Il est significatif que la *Pravda* ne puisse faire état que de deux déclarations récentes de P.C. occidentaux condamnant la campagne en faveur des droits de l'homme. L'une émane de M. Sinisalo, leader de la fraction prosoviétique du P.C. finlandais ; l'autre, du journal des communistes néerlandais.

En conclusion, la *Pravda* reconnaît : « *Nous avons des difficultés, et nous les connaissons mieux que nos adversaires. Nous ne les cachons pas, et nous travaillons pour les surmonter, et nous les surmonterons.* » Il s'agit là, semble-t-il, d'une c o n c e s s i o n à l'« *opinion publique* », qui, selon des rumeurs de plus en plus nombreuses et concordantes, manifesterait quelque lassitude dans certaines régions du pays, encore moins bien approvisionnées que les « vitrines » que constituent Moscou, Kiev et Leningrad.

JACQUES AMALRIC.

(1) Selon l'agence, « *un certain Orlov* » a été arrêté « *conformément à la procédure légale* » *pour n'avoir* pas déféré à une convocation de la « *procurature* », pour s'être « *comporté de façon provocante* » et avoir insulté un magistrat le 1er février dernier alors qu'il était interrogé par le procureur adjoint de Moscou.

EN VISITE A ROME

M. Cunhal refuse de soutenir « des gens qui ont pu violer les lois des pays socialistes »

De notre correspondant

Rome. — M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, n'a pas été invité à la conférence de Madrid qui doit réunir, vers la fin du mois de février, MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais. Par conséquent, « *le P.C.P. ne participe pas à cette initiative* ». Si des propositions en ce sens devaient encore lui être faites, il les étudierait.

M. Cunhal a donné ces précisions *au cours d'une conférence de presse*, vendredi 11 février. Il n'a guère expliqué le sens de sa visite à Rome. Si les communistes italiens avaient invité une délégation portugaise à un échange de vues dans la capitale italienne, ils ont été surpris d'apprendre qu'elle serait conduite par le secrétaire général en personne. Déçu et un peu lâché par les communistes français, qui ont pris un virage spectaculaire, le P.C.P. chercherait-il *un appui du côté des Italiens* qui, pour s'être engagés plus tôt sur une voie « révisionniste » et avoir ouvertement critiqué leurs camarades portugais, n'en ont pas *moins toujours gardé le contact* avec eux ? Au cours de sa visite à Rome, M. Cunhal avec quelque ironie. Cela ne contenté de s'entretenir avec ses hôtes. Il a également tenu à voir le secrétaire du parti socialiste, M. Bettino Craxi, et les dirigeants — bien peu révolutionnaires — des partis social-démocrate et républicain.

Venir à Rome ne signifie pas se convertir à l'eurocommunisme. « *Nos idées sont indépendantes des déplacements géographiques* », a dit M. Cunhal avec quel ironie. Cela ne l'empêche pas d'adoucir légèrement cette mise au point en se fondant sur un concept cher aux Italiens, celui des *voies nationales au socialisme*. « *Nos idées se fondent sur l'analyse de notre réalité nationale* », laquelle est différente de celle des pays voisins. En retard sur le plan économique, le Portugal est, au contraire, plus avancé sur le plan social, puisque la *révolution d'avril 1974* a éliminé les grands monopoles et le capitalisme d'Etat. Le P.C.P. ne peut donc proposer « *les mêmes solutions* » que le P.C.F. ou le P.C.I. — à noter au passage *que M. Cunhal ne croit pas à* l'existence d'un « *parti-guide* », même si, à ses yeux, certains partis communistes ont un rôle plus important que d'autres.

C'est un peu dans le même esprit que M. Cunhal répond aux questions sur l'entrée du Portugal dans le Marché commun. Les disparités économiques qui existent entre son pays et les membres actuels de la C.E.E. sont trop grandes pour permettre une telle intégration. Mieux vaut des accords économiques précis. Si néanmoins l'entrée du Portugal dans la Communauté devait se concrétiser, il faudrait des *dispositions particulières pour empêcher « un effondrement de notre économie »*.

M. Cunhal a naturellement été interrogé sur la dissidence en Union *soviétique et dans les autres pays* socialistes. Sur ce point, la position de son parti n'a guère varié. « *Déjà au temps de la dictature de Salazar, le P.C.P. avait été invité à participer à des initiatives pour appuyer la dissidence. Nous avons toujours refusé. Nous ne pouvons confondre les peuples qui sont victimes de dictature ou d'exploitation capitaliste et des gens qui ont pu violer les lois des pays socialistes. D'autre part, nous devons distinguer entre le rassemblement des forces nationales, qui sont objectivement nos alliées, et nos ennemis internationaux.* »

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

MALI : des militaires en quête d'idées

II. — Une agriculture en progrès

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Huit ans après avoir renversé le régime de M. Modibo Keita, l'armée malienne s'est fixé pour objectif de restaurer une « vie politique normale » (« le Monde » du 12 février). Mais il lui faut d'abord redresser une situation financière gravement compromise.

Bamako. — Vu du dixième étage de l'imposant hôtel de l'Amitié — cadeau de Nasser, — le pont qui enjambe les eaux grises du Niger ressemble à une longue chenille métallique miroitant au soleil. Cette brève métamorphose se renouvelle quatre fois par jour, aux heures d'ouverture et de fermeture des bureaux. Le spectacle d'un tel embouteillage automobile peut surprendre dans l'un des trois pays les plus pauvres de la planète, crédité par les statistiques de l'ONU d'un revenu annuel de 70 dollars par habitant. Certains habitants de Bamako vivent au-dessus des moyens de la nation. *Barakela*, organe officiel du syndicat unique, évoque *« les villas somptueuses construites par celui-ci ou celui-là, à partir des prêts de l'Etat et dont le loyer sert à en construire d'autres »* avant d'ajouter : *« Ce n'est un secret pour personne que nous vivons à l'heure du profit individuel. »*

Dès son arrivée au pouvoir, la *« jeune et vaillante armée »* malienne, qui n'était guère préparée à gérer le pays, se fixa pour premier objectif de mener à bonne fin le *« redressement économique et financier »*. Toute œuvre de développement se heurte ici à des obstacles persistants : pauvreté chronique, étendue et sous-peuplement du territoire, médiocrité des ressources minières, absence d'accès à la mer. Ces problèmes de fond s'aggravèrent encore à partir de 1968, du fait de la « Grande Sécheresse » sahélienne. En outre, l'armée hérita d'une bureaucratie coûteuse et largement inefficace, mise en place au lendemain de l'indépendance pour éliminer peu à peu le capital étranger des secteurs d'intérêt général : transports, travaux publics, commerce extérieur, recherche minière. Après le putsch, beaucoup prédirent la liquidation des fameuses « sociétés d'Etat », legs de l'« Option socialiste » définie par le régime de M. Modibo Keita. Il n'en fut rien. Pour le président Moussa Traoré, certaines réalisations correspondaient à une *« exigence profonde de la population »*. L'armée refusa d'y porter atteinte, renforçant même le secteur public par la création de sociétés nouvelles.

Le pays compte aujourd'hui vingt-huit sociétés et entreprises d'Etat, industrielles ou commerciales qui, sous le patronage d'un ministère de tutelle, jouissent d'une autonomie financière. Le régime militaire, pas plus que son prédécesseur, n'a su maîtriser la gestion d'un « secteur socialiste » qui pèse lourdement sur les finances nationales. C'est un fardeau qu'il n'ose pas jeter par dessus bord. Or, il faudrait à l'évidence réorganiser de fond en comble les sociétés d'Etat, transformer nombre d'entre elles en sociétés d'économie mixte plus rentables, effectuer des coupes claires dans les budgets et le personnel d'une administration hypertrophiée. Les mesures prises en ce sens, conformément aux conclusions d'une commission nationale de réforme administrative (C.N.R.A.), sont restées timides.

Les militaires, il est vrai, ne souhaitent pas s'aliéner totalement la petite bourgeoisie administrative, principal soutien de l'ancien régime, qui lutte pied à pied pour préserver ses privilèges. *« Nous sommes opposés à de telles réformes*, nous dit un dirigeant syndicaliste. *Le vrai problème est ailleurs. Il s'agit de remédier à des abus précis. Les directeurs de sociétés sont trop souvent incompétents ou malhonnêtes. L'Etat, premier client de ces entreprises, ne peut à la fois les piller et exiger d'elles qu'elles soient rentables. Il doit d'abord acquitter ses factures. Nous souhaitons d'ailleurs instaurer une cogestion pour que les travailleurs aient leur mot à dire. »*

Corruption et mauvais payeurs

Autre échec du régime : la corruption est florissante. *Barakela* dénonce *« la gabegie et le népotisme des fonctionnaires les mieux placés de l'Etat »*. L'enrichissement de certains dirigeants n'est guère discret. Qui ne connaît à Bamako le « château de la sécheresse », somptueuse résidence construite par l'armée grâce à l'argent destiné aux victimes du fléau ?

Des officiers font fortune dans l'immobilier, achètent maisons et vergers. A peine livrées chez les concessionnaires de la capitale, les luxueuses voitures étrangères s'enlèvent par dizaines et sont payées comptant. Le *« monnayage des signatures »* est chose courante. *« Celle d'un ministre vaut autour de 1 million de francs » (1)*, nous assure un homme d'affaires étranger. Pour des raisons géographiques évidentes, la contrebande reste importante. La profession de douanier, fort mal payée, exerce un curieux attrait, et plusieurs centaines de jeunes gens se sont présentés en 1976 au concours des gardes frontières. La persistance de ces pratiques a gravement terni l'image de marque des militaires.

« Magasin fermé pour non-paiement d'impôts » : les écriteaux de ce genre ne sont pas rares dans les rues de Bamako. Depuis quelques mois, le gouvernement a lancé une nouvelle offensive contre les commerçants « mauvais payeurs ». La fiscalité a toujours été très lourde au Mali, suscitant une importante évasion, longtemps admise par les autorités. *« Il y a eu trop de tolérance*, admet le lieutenant-colonel Filifing Sissoko, secrétaire permanent du comité militaire. *Beaucoup d'arriérés ne sont pas acquittés. Nous donnons aux commerçants la possibilité d'investir. Qu'ils règlent leurs dettes. »* Cette sévérité soudaine a entraîné une vague d'arrestations de commerçants et la mise sous scellés de quelques dizaines de magasins.

En l'occurrence, les mesures qui ont regarni pour un temps l'escarcelle de l'Etat pourraient bien être, à terme, aussi graves que le mal. Les commerçants maliens (*dioula*), descendants des marchands d'or et d'esclaves du Moyen Age, avaient accueilli la chute de Modibo Keita avec une joie non dissimulée. L'ancien président s'en était fait des ennemis en étatisant partiellement le secteur commercial et en réglementant strictement la profession. D'emblée, les *dioula* devinrent les meilleurs alliés du nouveau régime. L'idylle ne dura pas. Très vite, le gouvernement fustigea le comportement « antinational » des commerçants. Cette petite guerre entre les militaires et les milieux d'affaires a provoqué, en septembre 1976, une crise de confiance qui n'a pas cessé. En quelques jours, les comptes en banque se sont dégarnis. Les commerçants de Bamako ont pris soin de mandater leurs correspondants à l'étranger de ne plus transférer de capitaux au Mali.

Si le pouvoir s'est durci, c'est qu'il affronte de graves difficultés de trésorerie. La balance des paiements demeure déficitaire, tandis que la France verse, pour équilibrer le budget, une subvention qui s'élève à 3 milliards de francs maliens (30 millions de francs français). L'ensemble de l'aide publique française dépasse 165 millions de francs français.

Toutefois, les militaires se targuent à bon droit, dans le domaine agricole, d'un succès capital. La production céréalière a, en effet, très nettement progressé en 1976, dépassant parfois, avec deux ans d'avance, les prévisions du plan quinquennal. Quelques chiffres illustrent cette réussite : la production de mil, sorgho, maïs est passée de 800 000 tonnes en 1974-1975 à 1 million de tonnes en 1975-1976 ; celle du paddy, de 210 000 tonnes à 300 000 tonnes. Un essor analogue est sensible en ce qui concerne l'arachide et le coton, devenu le premier produit d'exportation. La production vivrière globale n'a fait — semble-t-il — que retrouver le niveau enregistré avant la sécheresse. Toutefois, aux yeux des autorités, la clé du succès doit être cherchée surtout dans la multiplication des opérations de développement rural. *« Nous avons voulu mobiliser les paysans autour de réalisations concrètes et avec leur consentement*, explique un haut fonctionnaire. *L'ancien régime avait trop politisé les campagnes. Les paysans étaient devenus méfiants. Ils rejetaient en bloc les coopératives, qu'ils jugeaient trop contraignantes. Ils avaient l'impression de revivre l'époque coloniale du travail forcé. On les menait en paroles mielleuses, tout en les menant à la cravache. Aujourd'hui, ils apprennent à organiser eux-mêmes la production. Dès qu'ils constatent l'intérêt concret d'une mesure, ils se mobilisent. Dans le domaine cotonnier, les encadreurs sont très vite dépassés par les initiatives des paysans. »*

Le tableau n'est pas aussi brillant. En raison de la médiocrité des moyens de transport et de l'insuffisance des entrepôts, la campagne de commercialisation des produits agricoles a coûté, en 1976, 3,5 milliards de francs maliens à l'Etat (le budget national est en 1977 de 56 milliards). De plus, si le ravitaillement des villes s'est très nettement amélioré, les prix des denrées courantes (riz, sucre, viande, huile) ne se sont pas stabilisés pour autant.

De nombreux amis

Dans le domaine industriel (20 % du revenu national), le besoin d'attirer les capitaux étrangers a conduit les militaires à élaborer un nouveau code des investissements nettement plus libéral. Les entreprises étrangères sont exonérées d'impôts pendant cinq ans. Le gouvernement a favorisé la création de petites unités et mis l'accent sur la recherche géologique et minière. L'abandon en 1975, par la compagnie pétrolière Texaco, des forages entrepris depuis plusieurs années a incité les autorités à accélérer la délivrance de nouveaux permis. *« Notre politique en la matière est très pragmatique*, souligne M. Lamine Keita, ministre du développement industriel et du tourisme. *Nous ne posons aucune condition préalable, hormis le respect des intérêts nationaux. »*

C'est aux Occidentaux et d'abord à la France qu'incombe la charge de financer l'essentiel du plan malien. Depuis le retour du Mali dans la zone franc, Paris garantit, évidemment, la convertibilité du franc malien. En collaboration avec le Fonds européen de développement (FED) de Bruxelles et la Banque mondiale, le Fonds d'aide et de coopération (FAC) participe au développement agricole. Il est associé à la création du barrage-réservoir de Sélingué, ouvrage ambitieux qui, avant cinq ans, permettra d'irriguer 55 000 hectares tout en fournissant un potentiel énergétique de 22 000 kW. Le colonel Moussa Traoré nous a assuré *« placer de grands espoirs »* dans le voyage du président Giscard d'Estaing.

Les militaires n'ont pas renversé les courants d'échange établis sous l'ancien régime, qui se tournait vers les pays de l'Est. Ils sont seulement devenus plus prudents. *« Nous nous sommes rendu compte que la coopération avec certains pays socialistes était décevante*, reconnaît un responsable. *Il fallait par exemple attendre des pièces de rechange pendant de longs mois. »* Cependant, les échanges avec l'U.R.S.S. restent importants. Plusieurs dizaines de médecins et de professeurs soviétiques travaillent au Mali. Des géologues venus de Moscou participent depuis dix ans à la prospection et à l'exploitation du gisement d'or de Kalana. L'armée reçoit de l'U.R.S.S. une importante assistance militaire, en matériel et en instructeurs. Quant à l'aide de la Chine, *« elle correspond exactement à l'idée que nous nous faisons de la coopération*, assure l'un des dirigeants de la diplomatie malienne. *Les techniciens chinois parlent notre langue, cherchent à s'intégrer au milieu. En outre, l'assistance chinoise n'est pas onéreuse. »* Autant de qualités fort appréciées au Mali, où Pékin a livré plusieurs usines « clé en main ».

Grâce à d'habiles et discrètes surenchères, le Mali tire un bon parti de ses multiples amitiés. Pourtant, ce subtil équilibre des influences extérieures ne suffit pas à faire oublier que les militaires, huit ans après avoir quitté leurs casernes, n'ont pas réussi beaucoup mieux que leurs prédécesseurs civils dans la très difficile entreprise d'assurer aux citoyens d'un pays défavorisé une participation aux décisions qui les concernent et un niveau de vie satisfaisant.

FIN

(1) 1 franc malien = 0,01 F.F.

Ethiopie

ADDIS-ABEBA ÉQUIPERA SES MILICES D'ARMES EN PROVENANCE DU « MARCHÉ SOCIALISTE »

Addis-Abeba (A.F.P., Reuter). — Le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, « homme fort » du régime éthiopien, a été nommé, vendredi 11 février, président du conseil militaire administratif provisoire (Derg), en remplacement du général Teferi Bante, tué le 3 février (*le Monde* du 5 février). Le lieutenant-colonel Atnafu Abate devient vice-président de cet organisme.

Le lieutenant-colonel Mengistu *cumule désormais plusieurs hautes* responsabilités. Il est chef de l'Etat et président du conseil des ministres. Il dirige, en outre, les trois organismes du Derg : le congrès, le comité central et le comité permanent.

Le lieutenant-colonel Abate a annoncé vendredi que l'Ethiopie se tournerait vers les pays socialistes pour ses prochains achats d'armes.

D'autre part, le Derg a fait état d'une grave agitation dans les établissements scolaires d'Addis-Abeba, précisant que *« des élèves réactionnaires »* ont commis des *« actes de sauvagerie »* contre de *« jeunes révolutionnaires »*.

MADAGASCAR

LES TROUBLES DU 20 DÉCEMBRE A MAJUNGA

Des « commandos organisés » ont participé aux affrontements entre Malgaches et Comoriens

affirme le ministre des affaires étrangères

De passage à Paris, M. Bruno Rakotomavo, ministre malgache des affaires étrangères, a donné à entendre, vendredi 11 février, que les affrontements ethniques entre Comoriens et Malgaches qui, le 20 décembre dernier, ensanglantèrent la ville de Majunga, au nord-ouest de la Grande Ile (*le Monde* du 22 décembre), ne s'étaient pas limités à une simple explosion de violence, brutale et spontanée. *« Des commandos organisés appartenant aux deux communautés ont participé aux affrontements »*, a-t-il assuré.

« L'enquête suit son cours. Nous dirons bientôt par qui ces événements ont été préparés », a déclaré le chef de la diplomatie malgache. Il a rappelé que Majunga était devenu le fief des partisans de l'ancien chef de l'Etat comorien, M. Mohamed Abdallah, et adversaires du nouveau gouvernement de Moroni. Il a relevé que les affrontements, loin d'opposer uniquement Comoriens et Malgaches avaient surtout déchiré la communauté comorienne.

Tananarive semble irrité par la version que les autorités de Moroni donnent des événements. *« Le gouvernement comorien prétend ne pas avoir été informé à temps. Or nous l'avons contacté dès le premier jour. Moroni fait également état de mille morts, ce qui est évidemment faux. »*

Les deux Etats doivent encore régler le délicat problème du rapatriement sur Moroni des Comoriens de Madagascar. Seize mille d'entre eux ont d'ores et déjà regagné leur pays d'origine. Moroni a fait état de son intention de rapatrier l'ensemble de la communauté, près de cent mille personnes. Cette initiative a mis en émoi le gouvernement malgache. *« Nous n'avons pas été consultés*, insiste M. Rakotomavo. *Une telle décision nous poserait de graves problèmes sociaux. Surtout, nous n'expulserons personne. Seuls les volontaires partiront. Nous n'entendons pas être les exécutants d'une politique qui n'est pas la nôtre. »* — J.-P. L.

La coopération, ambitieuse et démunie...

(Suite de la première page.)

Les fonds publics paient à la fois des biens et des services, des équipements réalisés au profit des Républiques noires et les salaires des agents français mis à leur disposition. Or leur statut indexe les traitements de ce personnel sur la hausse du coût de la vie dans des Etats frappés de plein fouet par l'inflation mondiale. Depuis 1974, le nombre de ces fonctionnaires se stabilise autour de 13 000. La nécessité de leur garantir des revenus décents accroît les frais *de personnel dans des proportions* considérables dans le cadre d'un budget en baisse.

Dans l'espoir d'échapper à cette situation, le gouvernement français persuade peu à peu les Africains d'entretenir eux-mêmes les coopérants, dans des proportions croissantes. Un besoin extrême d'assistants techniques oblige certains pays relativement à l'aise comme la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Sénégal, d'en passer par là. Sous le terme vague de « *globalisation* », les fonctionnaires locaux voient leurs collègues européens recevoir des émoluments très supérieurs à ceux des nationaux. Dans l'immédiat, cette combinaison permet certainement à M. Galley de réaliser des économies. A long terme, elle n'en comporte pas moins des risques politiques importants.

Le ministère n'en retire d'ailleurs pas une augmentation sensible de ses moyens. Selon un calcul en francs constants, ses investissements consacrés aux achats de matériels et aux constructions s'élèvèrent de 17 % depuis 1974. Mais l'inflation générale de 32 % étendue sur la même période équivaut à une chute régulière de 15 %, dans la meilleure hypothèse puisque, en certaines territoires, le taux d'inflation grimpe jusqu'à 35 %. Lorsqu'il reconnut devant l'Assemblée nationale : « *Le Fonds d'aide et de coopération (FAC) ne peut donc lancer de nouvelles actions de grande portée en 1977* », le ministre tira la seule conséquence possible de ces chiffres impitoyables. Non sans paradoxe, il ajouta pourtant : « *Nous avons donc, en réalité, les moyens de nos ambitions, pour peu que l'action de la France apparaisse une et cohérente.* » Il désignait ainsi à mots couverts les tâches de plus en plus nombreuses imparties à la Caisse centrale de coopération économique, qui paraît parfois concurrencer le ministère lui-même.

L'appel aux « autres »

En apparence, M. Galley ne se félicite pas sans raisons de voir ce qu'il nomme les « *engagements traditionnels* » de ce dernier organisme passer depuis l'an dernier, de 650 à 800 millions de francs. Toutefois, à la différence du FAC, la Caisse agit comme une banque, avance des fonds, remboursables et à intérêts. Ses prêts s'accroissent, mais leurs modalités deviennent draconiennes. En 1974, elle accordait encore la moitié de ses crédits à des taux inférieurs à 5 %. Malgré l'augmentation très convenable de ses ressources, il n'en existe plus guère, maintenant, au-dessous de 13 %. Le marché financier en offre autant, parfois même un peu mieux. Beaucoup d'Africains voient là une assez cynique exploitation de leurs besoins.

L'échec de l'élargissement à d'autres donataires du Fonds de solidarité ne dissuade pas la France de chercher au-dehors les capitaux qu'elle ne souhaite plus fournir elle-même. M. Galley assure aux députés, à ce propos : « *Nous avons donc un rôle de catalyseur à jouer, pour attirer nos amis européens, américains, arabes, par exemple, aux yeux desquels l'engagement français constitue souvent une garantie.* »

La France ne pouvant plus subvenir seule aux besoins de tout un continent, ces propos ne manquent pas de fondements. Néanmoins, la doctrine officielle ne précise pas les avantages offerts aux investisseurs bruxellois, new-yorkais ou saoudiens pressés d'intervenir. Le programme du ministre suppose entre eux une harmonie d'intérêts encore à établir.

Au fond, la France ne renonce toujours pas au vieux projet d'attirer au sud du Sahara des capitaux qu'elle n'y place plus elle-même, et d'en acquérir le mérite aux yeux des Africains, étant entendu que, par la suite, avec leur concours, une part considérable des crédits ira, sous forme de commandes, à ses ressortissants installés sur place. Ce machiavélisme économique prête à tous nos partenaires une certaine naïveté.

L'admission de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne modifie-t-elle déjà pas le fonctionnement du FED au désavantage des francophones ? Les ressources mises par la C.E.E. au service du continent noir n'augmentent pas dans la proportion des nouveaux territoires dont elle doit s'occuper. La distribution étendue à un plus grand nombre de bénéficiaires diminue proportionnellement la part des anciennes colonies françaises.

Les méfaits du mercantilisme

Evaluée à 14 francs courants par an et par personne en 1972, celle-ci tombe désormais à 11,50 francs, ramenés par l'inflation à environ 7 francs constants. Sans qu'il en apparaisse rien dans les statistiques, les crédits du FED pour la zone francophone s'en trouvent pratiquement réduits de moitié.

Dans les services mêmes du ministère, les incohérences de la coopération suscitent une amertume révélatrice. Les fonctionnaires de la coopération, dévoués à leur tâche, s'alarment de voir peu à peu disparaître ses moyens d'action, et parfois jusqu'à ses raisons d'exister. Quelques progrès isolés, comme l'octroi de subventions à l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer — ORSTOM — ne les consolent pas d'assister à la ruine de l'institution, tandis qu'en rapports personnels directs et constants avec les milieux gouvernementaux parisiens, une faune d'entrepreneurs, démarcheurs, intermédiaires, part à l'assaut de l'Afrique, engage les Etats dans des dépenses inutiles et des « *études* » coûteuses où leurs maigres revenus se volatilisent.

Comme la France présente plusieurs visages, d'austères comptables officiels reprochent ensuite aux Etats noirs leur « *endettement excessif* » Singulière hypocrisie ! Des projets discutables et dispendieux n'aboutiraient jamais sans de puissantes complicités européennes. Qu'il s'agisse d'avions militaires, d'appareils électroniques fragiles, remplaçables, de télévision en couleurs, les contrats proposés par des entreprises de haut vol avec des cautions illustres se soucient peu de fournir la marchandise dans un strict respect des possibilités des finances locales.

La Ve République ne s'occupe guère de moraliser ces opérations. Les pouvoirs publics demandent aux commerçants français du dynamisme, de l'audace et non de laisser le champ libre à la concurrence étrangère. Cet argument justifie la prédominance du mercantilisme sur le politique. Mais, jusqu'à preuve du contraire, la coopération se propose d'aider la croissance de jeunes Etats amis, non de les livrer aux lois impitoyables de la libre entreprise telle qu'elle fonctionne au sud du Sahara.

Jusqu'à présent, les échecs du Bénin, du Congo, de la Guinée, du Mali « socialistes » détournent les autres responsables africains de chercher une solution de rechange de ce côté-là. Par les formes dangereuses qu'il prend outre-mer, le capitalisme ne s'en trouve pas moins mis en cause avec des arguments plus solides que lors des accessions à l'indépendance.

Aux critiques, aux inquiétudes, à *la contestation sous-jacentes*, M. Giscard d'Estaing oppose des projets judicieux mais irréalisables, une bonne volonté sans suites, d'étranges prédilections pour la Guinée « *révolutionnaire* » ou le Centrafrique « *impérial* ». Dès son installation à la présidence, il restaura la coopération dans son rang d'un ministère de plein exercice. Cette heureuse initiative suscita aussitôt des espoirs. Elle ne s'accompagna, hélas ! d'aucune mesure financière, comme si de belles apparences suffisaient à faire une bonne politique.

En trente mois, le poste changea trois fois de titulaire. Une telle instabilité empêche naturellement toute action continue.

Devant le Centre européen pour le développement industriel et la mise en valeur de l'outre-mer — CEDIMON, — M. Robert Galley assimilait justement, voici quelques semaines, la politique de coopération dont il a la charge au « *rayonnement spirituel* » ainsi qu'à la « *sécurité politique et économique* » du pays. Par quelle singularité une cause aussi manifestement nationale pouvait-elle se trouver dans la situation « *catastrophique* » où il la découvrit en septembre, après dix-huit années d'une gestion presque toujours assumée par des parlementaires gaullistes ? M. Giscard d'Estaing profitera peut-être de son proche voyage en Afrique pour dissiper ce mystère.

GILBERT COMTE.

POINT DE VUE

« FOLLEMENT AM[...]

par PIERRE BOURGEADE (*)

[illegible]

chef d'une étatiste « majorité présidentielle » puisqu'il a, de lui-même, renoncé à s'en prévaloir. Il a échoué en tant qu'arbitre d'une majorité « durable », puisque à peine a-t-il parlé de pluralisme que cette majorité a éclaté.

Tout au long de ces dix journées décisives, les « peu glorieuses », de la réunion de crise du 17 janvier à la rupture avec Jacques Chirac, le président de la République, multipliant les maladresses, a donné l'impression non seulement d'être hors d'état de maîtriser la situation politique, mais même de l'apprécier.

On eût sans doute difficilement trouvé un seul Français (si mal informé qu'il eût pu être) pour penser que M. Chirac, s'étant déclaré candidat à la mairie de Paris et ayant ainsi franchi le Rubicon, pourrait revenir en arrière. Ce Français existait cependant : c'était M. Valéry Giscard d'Estaing.

Narcissique hier, le « chef de l'Etat » semble vivre, depuis quelque temps, dans un état de somnambulisme politique. « *Je ne permettrai pas qu'on touche aux institutions* » Mais Chirac ? « *Je ne permettrai pas les divisions, le bruit, l'agitation* » Mais Chirac ? « *Je ne permettrai pas la discorde.* » Mais Chirac ? A voir M. Giscard d'Estaing grave et digne, déambuler dans les cérémonies officielles, prononcer des discours académiques, participer à des débats anodins, mais, s'il vient à parler de la situation politique et sociale, à l'entendre tenir des propos qui démontrent qu'il est entièrement coupé de la réalité, on éprouve un malaise. On se demande comment un homme qui est hors de la réalité, et qui, pour cette raison, s'est révélé incapable d'infléchir le cours d'événements qui se déroulaient au cœur même du sérail « majoritaire », réagirait en cas de crise grave pour la France. Un président somnambule ? M. Giscard d'Estaing se veut le garant des institutions, mais il n'est pas l'homme des institutions.

Ces institutions, d'ailleurs, qu'en reste-t-il ?

Pratiquement rien sinon des formes — formes sauvegardées mais jusqu'à quand ?

Les institutions de la Ve République sont fondées sur la primauté du chef de l'Etat, sur l'existence d'une majorité fidèle au chef de l'Etat, sur la stabilité de l'exécutif. Ces conditions cessent d'être remplies : M. Chirac vient de bafouer publiquement l'autorité du chef de l'Etat ; le principal parti de la majorité est hostile au chef de l'Etat ; l'existence du gouvernement dépend de la volonté d'un chef de parti.

CORRESPONDANCE

Deux mises au point d'interlocuteurs du président de la République aux « Dossiers de l'écran »

M. Louis [illegible], dont nous avons publié le témoignage dans le Monde du 2 février, ayant [illegible] « Les dossiers de l'écran », nous a adressé, après [illegible] la lettre suivante :

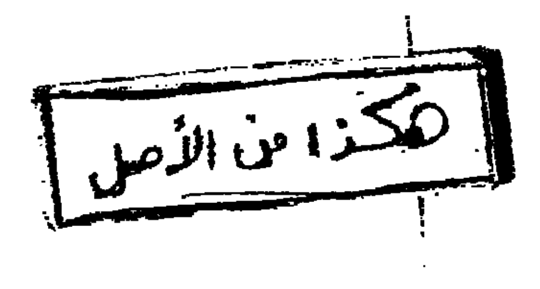
Interlocuteur de M. le président de la République parmi les soixante [illegible] de l'émission « Les dossiers de l'écran » le mardi 1er février, j'ai voulu maladroitement dire que, par son livre et ses propos, il voulait faire peur aux Français en disant que le projet « collectiviste » de l'opposition était un projet « *de tourmente, de caserne, d'écrasement de l'individu* ». Il m'a été répondu que le mot « caserne » ne figurait pas dans son livre *Démocratie française*. Certes, c'est exact, mais il me semble que c'était implicite dans son discours à Ploërmel, où il déclare : « *Rejetons l'idée d'une société enrégimentée uniformisée, tout entière façonnée sur le même modèle.* »

Il me semble donc que j'avais bien interprété la pensée du président. Le débat est donc là pour les années à venir : je ne pense pas que les Français « de gauche » soient partisans d'un tel projet « collectiviste ». Je pense que leur adhésion au programme commun de gouvernement implique autre chose et qu'ils sont capables de l'imaginer et de le bâtir.

De son côté, M. Maurice Darmon, mis en cause sans être nommé dans la chronique « Au fil de la semaine » (le Monde daté 6-7 février) intitulée « les Français vus par eux-mêmes », nous écrit notamment que son parti (le parti communiste) ne l'avait nullement chargé d'interroger le président de la République sur les libertés, et il poursuit :

Vous avez dit que sans doute la question importait plus à mon parti et à moi que la réponse. En effet, des millions de gens sont troublés aujourd'hui par les étranges rapports de la justice et de l'exécutif, les comportements anticonstitutionnels, la puissance des intérêts privés. Ma question aurait pu en rester là, et certains, alors, l'auraient trouvée plus efficace encore.

Si j'ai ajouté que j'étais communiste — il n'en était nul besoin pour poser la question des libertés, — c'est pour montrer que le problème s'approfondit aussi chez nous, pour déclarer que j'étais hostile au Goulag, pour me qualifier de soixante-dix-huitième (après les 77 de la Charte), c'est-à-dire d'opposant. A cette critique [illegible], le président — et vous trouvez cela « *évident et attendu* » — a répondu : « *Vous prenez comme exemple de liberté les pays socialistes...* » Il me paraît grave qu'à distance cela ne vous suffoque.



POINT DE VUE

« FOLLEMENT AMUSANT »

par
PIERRE BOURGEADE (*)

Il est des vérités si éclatantes qu'elles aveuglent. Depuis des mois, un certain nombre de dignitaires du régime et de thuriféraires du pouvoir s'obstinaient à nier l'évidence : le conflit d'ambitions Giscard-Chirac, la crise ouverte au sein de la majorité, la remise en cause des institutions. Depuis le 28 janvier, la réalité s'impose à tous : M. Chirac a rompu avec M. Giscard d'Estaing. Les gaullistes, rassemblés sous le nouveau sigle du R.P.R., se lancent à la reconquête de l'Etat. Suprême paradoxe : le premier parti de la majorité est aussi, désormais, le premier parti d'opposition au président. M. Chirac tient dans ses mains le destin politique de M. Giscard d'Estaing. Il suffirait qu'il ordonne le retrait des ministres R.P.R. ou que, à la rentrée parlementaire, il refuse le soutien de ses députés pour que le président se trouve dans l'impossibilité de gouverner.

L'avenir du chef de l'Etat, des institutions et, dans une certaine mesure, des Français dépend donc aujourd'hui de ce que fera ou ne fera pas M. Chirac. Notre peuple, me semble-t-il, ne peut qu'éprouver un sentiment d'inquiétude et, pourquoi ne pas le dire, de honte à l'idée qu'il se trouve dans une pareille situation, à la merci de la volonté d'un seul homme. C'est dire combien les institutions de la Ve République, faites sur mesure pour le général de Gaulle, sont loin d'être propres à assurer, en toutes circonstances, le libre jeu de la démocratie. L'entreprise de M. Chirac menace la démocratie. Cependant, les données du jeu demeurent complexes. M. Chirac représente-t-il un vrai danger ? Pour tenter d'en juger, il faut examiner où en sont aujourd'hui le président de la République, les institutions, la gauche.

M. Valéry Giscard d'Estaing n'est plus « chef de l'Etat » que de nom. S'il continue d'exercer ses prérogatives constitutionnelles, c'est parce que M. Chirac le veut bien. S'il continue à présider le conseil des ministres, c'est parce que M. Chirac n'a pas retiré ses ministres. S'il continue à pouvoir se dire soutenu par une majorité à l'Assemblée, c'est parce que l'Assemblée ne siège pas et que M. Chirac n'a pas décidé (du moins, pas encore) de retirer sa propre confiance au gouvernement...

Les faits sont là : arrivé au tiers de son mandat, M. Giscard d'Estaing a échoué. Il a échoué dans son rôle de « président de tous les Français », puisque selon son propre aveu, les Français demeurent aujourd'hui aussi divisés qu'ils l'étaient au temps de la campagne présidentielle et puisqu'une bonne partie d'entre eux (plus de la moitié, selon les sondages) lui demeurent irréductiblement hostiles. Il a échoué en tant que chef d'une aléatoire « majorité présidentielle » puisqu'il a, de lui-même, renoncé à s'en prévaloir. Il a échoué en tant qu'arbitre d'une majorité « pluraliste », puisque à peine a-t-il parlé de pluralisme que cette majorité a éclaté.

Tout au long de ces dix journées décisives, les « peu glorieuses », de la réunion de presse du 17 janvier à la rupture avec Jacques Chirac, le président de la République, multipliant les maladresses, a donné l'impression non seulement d'être hors d'état de maîtriser la situation politique, mais même de l'apprécier.

On eût sans doute difficilement trouvé un seul Français (si mal informé qu'il eût pu être) pour penser que M. Chirac, s'étant déclaré candidat à la mairie de Paris et ayant ainsi franchi le Rubicon, pouvait revenir en arrière. Ce Français existait cependant : c'était M. Valéry Giscard d'Estaing !

Narcissique hier, le « chef de l'Etat » semble vivre, depuis quelque temps, dans un état de somnambulisme politique. « Je ne permettrai pas qu'on touche aux institutions. » Mais Chirac ? « Je ne permettrai pas les divisions, le bruit, l'agitation. » Mais Chirac ? « Je ne permettrai pas la discorde. » Mais Chirac ? A voir M. Giscard d'Estaing grave et digne, déambuler dans les cérémonies officielles, prononcer des discours académiques, participer à des débats anodins, mais, s'il vient à parler de la situation politique et sociale, à l'entendre tenir des propos qui démontrent qu'il est entièrement coupé de la réalité, on éprouve un malaise. On se demande comment un homme qui vit hors de la réalité, et qui, pour cette raison, s'est révélé incapable d'infléchir le cours d'événements qui se déroulaient au cœur même du sérail « majoritaire », réagirait en cas de crise grave pour la France. Un président somnambule ? M. Giscard d'Estaing se veut le garant des institutions, mais il n'est pas l'homme des institutions.

Ces institutions, d'ailleurs, qu'en reste-t-il ?

Pratiquement rien, sinon des formes — formes sauvegardées, mais jusqu'à quand ?

Les institutions de la Ve République sont fondées sur la primauté du chef de l'Etat, sur l'existence d'une majorité fidèle au chef de l'Etat, sur la stabilité de l'exécutif. Ces conditions cessent d'être remplies : M. Chirac vient de bafouer publiquement l'autorité du chef de l'Etat ; le principal parti de la majorité est hostile au chef de l'Etat ; l'existence du gouvernement dépend de la volonté d'un chef de parti (M. Chirac) et non de la seule volonté du chef de l'Etat. En dix jours, les institutions de la Ve République ne sont devenues qu'une fiction.

On éprouve, faut-il le dire ?, un plaisir de caractère quasi esthétique à l'idée que ce sont les gaullistes qui mettent à mal les institutions, afin de tenter de reprendre le pouvoir. Infidèles à la lettre et à l'esprit de textes qu'ils ont mis au point et votés, ils sont, il faut le reconnaître, fidèles à l'esprit de de Gaulle, pour qui la raison d'Etat primait tout. Il ne fait aucun doute que le chef du R.P.R. et ses troupes estiment aujourd'hui que l'Etat doit être préservé d'un succès de la « coalition socialo-communiste » par tous les moyens.

Or, le jeu normal des institutions ; les conditions dans lesquelles semblent devoir se dérouler les prochaines élections législatives ; la probabilité d'une victoire de la gauche ; la décision de M. Giscard d'Estaing de rester à l'Elysée quoi qu'il arrive, donc, en fin de compte, la mise en œuvre du programme commun dans le cadre même de la Ve République, c'est plus que n'en peuvent supporter M. Chirac et les gaullistes.

Et puisque les institutions qui devaient préserver à jamais la France du socialisme (« Nous sommes au pouvoir pour cent ans », affirmait naguère l'un des dignitaires du régime, le perspicace auteur du Mal français), paraissent, au contraire, être devenues les rails qui mènent au pouvoir les « collectivistes », ces institutions ne valent rien.

Bien sûr, M. Chirac se défend de porter un tel jugement. Il affirme respecter les institutions, tout comme il affirme, en le défiant et en le ridiculisant, respecter le président de la République. Palinodies. Pure tactique. La mairie de Paris à portée de la main, M. Chirac, pendant quelques semaines, va se garder de « faire des vagues ». Mais il n'a déjà pu s'empêcher de dire que si la gauche l'emportait en 1978, M. Giscard d'Estaing ne pourrait rester à l'Elysée. Chantage au chaos, dans le droit fil du gaullisme. Mais quelle solution, alors, pour M. Chirac, si la gauche gagne ? La force ? La guerre civile ?

***

La gauche, pour l'instant, ne semble pas attacher une importance excessive à l'entreprise de M. Chirac. Pour le P.C., M. Chirac et M. Giscard d'Estaing sont d'accord : il s'agit, pour la droite, sous couvert d'une fausse querelle, d'occuper le maximum de terrain, en « redistribuant les cartes ». Pour le P.S., l'analyse à court terme est plus nuancée, mais, à long terme, elle rejoint l'analyse du P.C. L'un des principaux responsables du P.S., M. Michel Rocard, s'exprimant sur les ondes d'Europe 1 le 1er février, déclarait « follement amusante » la situation créée par la candidature de M. Chirac à la mairie de Paris.

L'inadéquation évidente de ces analyses tient sans doute au fait que, pour la gauche, la situation actuelle peut être appréciée de deux manières radicalement différentes.

D'une part, l'effacement progressif du président de la République et l'effritement des institutions permettent à la gauche de penser que, en cas de victoire aux prochaines législatives, sa prise de pouvoir s'en trouverait grandement facilitée. Tout ce qui dessert le président de la République, tout ce qui dessert les institutions (dans leur interprétation présidentialiste) sert la gauche. M. Chirac sert donc la gauche. C'est pourquoi la gauche le laisse faire.

Mais on peut penser, tout au contraire, que l'entreprise de M. Chirac n'en est qu'à son début. Que si M. Chirac est élu maire de Paris, ce qui n'est pas improbable, il disposera d'une tribune qui, par la force des choses, c'est-à-dire par la force des médias, en fera, à longueur d'année, un personnage omniprésent sur la scène politique. On peut penser que cette omniprésence, alliée à la dynamique du personnage et à un certain mauvais goût de certains Français pour tout discours ouvertement réactionnaire, sera de nature, peut-être, à détourner le faible pourcentage d'électeurs flottants qui, ayant assuré la victoire de M. Giscard d'Estaing en 1974 et étant prêts, actuellement, à assurer la victoire de la gauche aux prochaines législatives, pourraient se tourner vers M. Chirac.

En affaiblissant le président de la République, en vidant de leur contenu les institutions, M. Chirac n'aurait pas alors travaillé pour faciliter l'installation à l'hôtel Matignon de M. François Mitterrand, mais pour lui-même.

Est-il capable d'un semblable calcul ?

S'il n'en est pas capable, la gauche n'a qu'à continuer à le laisser faire.

S'il en est capable, les partis signataires du programme commun pourraient se réunir et chercher les moyens d'alerter l'opinion, avant qu'il ne soit trop tard.

(*) Ecrivain.

CORRESPONDANCE

Deux mises au point d'interlocuteurs du président de la République aux « Dossiers de l'écran »

M. Louis Massabo, dont nous avons publié le témoignage dans le Monde du 2 février, avant l'émission « Les dossiers de l'écran », nous a adressé, après celle-ci, la lettre suivante :

Interlocuteur de M. le président de la République parmi les soixante citoyens de l'émission « Les dossiers de l'écran », le mardi 1er février, j'ai voulu maladroitement lui dire que, par son livre et ses propos, il voulait faire peur aux Français en disant que le projet « collectiviste » de l'opposition était un projet « de fourmilière, de caserne, d'écrasement de l'individu ». Il m'a été répondu que le mot « caserne » ne figurait pas dans son livre Démocratie française. Certes, c'est exact, mais il m'a semblé que c'était implicite. Or, dans son discours à Ploërmel, il a déclaré : « Rejetons l'idée d'une société enrégimentée, uniformisée, tout entière façonnée par le même monde. »

Il me semble donc que j'avais bien interprété la pensée du président. Le débat est donc là pour les années à venir : je ne pense pas que les Français « de gauche » soient partisans d'un tel projet « collectiviste ». Je pense que leur adhésion au programme commun de gouvernement implique autre chose et qu'ils sont capables de l'imaginer et de le bâtir.

De son côté, M. Maurice Darmon, mis en cause sans être nommé dans la chronique « Au fil de la semaine » (le Monde daté 6-7 février) intitulée « les Français vus par eux-mêmes », nous écrit notamment que son parti (le parti communiste) ne l'avait nullement chargé d'interroger le président de la République sur les libertés, et il poursuit :

Vous avez dit que sans doute la question importait plus à mon parti et à moi que la réponse. En effet, des millions de gens sont troublés aujourd'hui par les étranges rapports de la justice et de l'exécutif, les comportements anticonstitutionnels, la puissance des intérêts privés. Ma question aurait pu en rester là, et certains, alors, l'auraient trouvée plus efficace encore.

Si j'ai ajouté que j'étais communiste — il n'en était nul besoin pour poser la question des libertés — c'est pour montrer que le problème s'approfondit aussi chez nous pour déclarer que j'étais hostile au Goulag, pour me qualifier de soixante-dix-huitième (après les 77 de la Charte), c'est-à-dire d'opposant. A cette critique ouverte, le président — et vous trouvez cela « évident et attendu » — a répondu : « Vous prenez comme exemple de liberté les pays socialistes... » Il me paraît grave qu'à distance cela ne vous suffoque...

S'ADRESSANT AUX CLASSES MOYENNES

MM. Debatisse, Gingembre, Combe, Charpentié et Monier créent les « Groupes Initiative et Responsabilité »

MM. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) ; Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) ; Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (A.P.C.M.) ; Yvan Charpentié, président de la Confédération générale des cadres (C.G.C.), et le docteur Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), ont cosigné une lettre, adressée aux responsables départementaux de l'agriculture, de l'artisanat, des cadres, des professions libérales, des petites et moyennes entreprises, leur annonçant la création d'une « structure de réflexion et d'action dénommée « Groupes Initiative et Responsabilité » (GIR) »... La lettre a été envoyée le 12 janvier ; la naissance des GIR devrait être annoncée officiellement début mars.

Dans l'exposé des motifs, les signataires ont noté : « *S'agissant des difficultés auxquelles sont actuellement confrontées nos différentes catégories socio-professionnelles, il nous est apparu d'un grand intérêt de nous concerter, tant au niveau national que départemental, pour entreprendre ensemble l'étude d'un certain nombre de problèmes communs, par exemple : la sauvegarde des libertés privées et professionnelles ; le respect de l'initiative individuelle et de la responsabilité dans les entreprises et l'économie ; les problèmes fiscaux, sociaux et de sécurité sociale ; la nécessité d'obtenir un statut juridique, pour l'entreprise familiale, comprenant la reconnaissance légale de la femme, collaboratrice de son mari, dans l'entreprise...* »

« *Trop souvent*, ont ajouté les auteurs, *nos catégories professionnelles ont été divisées sur des questions fondamentales ou ont été opposées les unes aux autres. Nous avons estimé que cette situation devait cesser.* » C'est dans cet esprit que « *la structure d'action et de réflexion dénommée Groupes Initiative et Responsabilité* » *a été créée*, « *sans laquelle pourront s'engager, tant au niveau départemental que national, les discussions en vue de préparer des propositions concrètes* ». Les auteurs de la lettre ont demandé aux différents destinataires, « *début 1977, de participer à des réunions de travail avec les responsables locaux des secteurs économiques différents de celui auquel ils appartiennent, et dont les noms leur seront communiqués prochainement, pour mettre à l'étude les documents qu'ils leur enverront courant février* ».

Les signataires ont fait suivre une déclaration de principes : « *Ensemble et unis par le dénominateur commun qu'implique la responsabilité au regard des autres, nous pourrons, grâce à nos militants des villes des bourgs et des villages, faire entendre notre voix dans un esprit nouveau. Au-delà de l'expression de notre mécontentement actuel, dû aux multiples tracasseries administratives et équivoques politiques dont nous sommes l'objet, nous devons nous engager vers des solutions susceptibles de mobiliser les volontés et de faire renaître l'espoir parmi nos collègues.*

» *Au moment où la plus grande confusion règne dans les esprits de nos concitoyens, il faut espérer que — confrontés aux réalités journalières et engageant leur responsabilité dans leurs décisions — ceux qui ont la foi en des jours meilleurs arriveront à faire entendre raison à tous ceux qui promettent la facilité et conduisent à l'irresponsabilité.* »

Auparavant, les cinq auteurs de cette lettre ont souligné qu'ils ne cautionnent aucune des actions tendant à regrouper les classes moyennes « *qui sont le fait de personnalités non représentatives de nos professions* », et ils ont demandé « *de ne pas y souscrire au plan local* ».

[Intervenant le 4 février devant les éleveurs du Massif Central, à Clermont-Ferrand, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., avait déclaré : « Vous (les agriculteurs) avez une mission sociale à remplir dans la France de demain. Vous l'avez d'ailleurs bien compris et vous l'avez montré, monsieur le président (Michel Debatisse), en décidant de vous rapprocher de tous ceux qui partagent avec vous la même foi et la même ambition. Au sein des classes moyennes, avec les chefs de petites et moyennes entreprises industrielles, avec les commerçants et artisans, avec les membres des professions libérales et aussi avec les cadres, vous pouvez utilement contribuer à la prise de conscience dont la France a besoin aujourd'hui. »]

APRÈS LA CRÉATION DU MOUVEMENT DES SOCIAUX-LIBÉRAUX

M. STIRN : M. Chirac perd son sang-froid.

M. Olivier Stirn a répondu samedi 12 février à M. Jacques Chirac, qui, à propos du lancement du Mouvement des sociaux libéraux, avait estimé que chaque fois qu'il quitte M. Stirn des yeux pendant cinq minutes ce dernier fait une bêtise (*le Monde* du 12 février).

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM réplique : « *J'ai créé les sociaux-libéraux parce que j'ai le sentiment qu'ils peuvent jouer un rôle important dans la vie politique française. Ils répondent à un besoin profond de mon pays et j'en ai déjà des preuves. Je le fais avec sérieux et conviction. Ce faisant, je n'avais pas l'intention d'entrer dans des polémiques personnelles et encore moins avec Jacques Chirac.*

» *J'observe avec tristesse que, perdant son sang-froid dès que ses anciens collaborateurs ne sont pas de son avis, Jacques Chirac adopte des réactions peu conformes à ses ambitions.* »

● *La fédération de la Martinique du R.P.R.* a publié, vendredi 11 février, une déclaration dans laquelle elle dénonce, au sujet de la création du Mouvement des sociaux-libéraux par M. Olivier Stirn, « *une initiative qui divise le mouvement gaulliste auquel sont profondément attachées les populations des départements et territoires d'outre-mer* ». Le R.P.R. martiniquais considère que le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM « *n'est plus habilité à parler au nom des gaullistes* ».

● *Le bureau exécutif du Mouvement pour le socialisme par la participation* a publié jeudi 10 février une déclaration relative à l'adhésion de trois de ses anciens membres au Mouvement des sociaux-libéraux, créé par M. Stirn (*le Monde* du 11 février). On lit notamment dans cette déclarations : « *Trois jeunes gens sans mandat, malgré leur exclusion du M.S.P., continuent à faire des déclarations au nom de notre Mouvement. M. Michel d'Ornano a-t-il donc tant besoin pour sa propagande de pipeurs de dés ?* » Le M.S.P. rappelle qu'il est « *solidaire du R.P.R. et qu'il soutient sans défaillance le combat que mène Jacques Chirac* ».

● *M. Jérôme Monod*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré vendredi soir 11 février à Pau : « *Certains essaient d'intimider les moyens d'information pour présenter les choses de façon partiale. C'est le cas, notamment, des moyens audio-visuels, et particulièrement des informations du soir.* »

● *M. Léon Boutbien*, ancien député S.F.I.O., animateur de *Présence socialiste* et adhérent récent au R.P.R., a déclaré, vendredi 11 février à Limoges : « *Le Rassemblement pour la République regroupe tous les Français qui veulent faire échec aux communistes. Les maires qui acceptent l'alliance avec le P.C. prennent une lourde responsabilité surtout lorsque cette alliance n'est pas indispensable au succès.* »

● *M. Bernard Loth*, qui fut président de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) de novembre 1975 à novembre 1976, a adhéré au R.P.R.

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès, a déclaré, vendredi 11 février : « *Nous sommes à l'intérieur du courant gaulliste de gauche, nous avons une identité de vues sur le fond avec le Front progressiste, mais nos méthodes divergent. Nous préférons d'abord constituer une base militante autour d'idées précises.* »

RECLASSEMENTS

Le ci-devant secrétaire général du parti républicain radical et radical socialiste a eu cette formule heureuse : « C'est au sein des listes du R.P.R. que les radicaux vont avoir le plus d'élus municipaux. » Elle aurait dû ajouter qu'en tout état de cause, les radicaux sont sûrs de gagner, puisqu'ils seront présents sur toutes les listes, de droite, de centre et de gauche.

Voilà un bel exemple de pluralisme organisé. Quand chaque parti politique se sera réparti entre tous les autres, les consultations électorales ne feront plus apparaître ni vainqueur ni vaincu, et les débats les plus ardus se dérouleront en famille.

Sans l'avoir spécialement cherché, le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer opine dans le même sens. En un secteur déterminé de l'éventail politique, le centre gauche, par exemple, il voudrait voir coexister plusieurs partis différents ou, selon sa jolie expression, plusieurs familles de sensibilités différentes : des gaullistes, des socialistes, des radicaux et (c'est la moindre des choses) des centristes.

Jadis, beaucoup d'hommes politiques avaient le cœur à gauche et le portefeuille à droite. Aujourd'hui, notre jeune ministre a la sensibilité partout et le portefeuille au centre gauche.

JEAN RIVOIRE.

En Polynésie

M. FLOSSE S'INQUIÈTE DES INITIATIVES DE M. SANFORD

M. Gaston Flosse, président (R.P.R.), de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française, s'est inquiété des déclarations de M. Francis Sanford, député non-inscrit du Territoire, estimant que, « *dans l'état actuel des choses* » il ne voit qu'une solution pour la Polynésie : l'indépendance. (*Le Monde* du 12 février.)

M. Flosse souligne : « *C'est très grave. J'espère que le député reviendra sur sa décision. Je suis pour ma part décidé à négocier le statut, conformément au calendrier établi avec M. Michel Poniatowski. Je reste confiant. Le projet qui nous a été communiqué est en progrès par rapport au statut actuel, mais il faut lui apporter des amendements.* »

De son côté, M. Frantz Vanizette, président sortant de l'Assemblée territoriale (il ne reconnaît pas l'élection de M. Flosse), qui a rejoint le Front uni pour l'autonomie interne (animé notamment par M. Sanford), a déclaré : « *Le député n'a en aucun cas engagé le Front uni pour l'autonomie interne. C'est l'homme, c'est le député et le responsable qui a fait des déclarations à titre personnel, sachant très bien que n'ayant pas consulté ses amis, il prenait les risques politiques que cela comporte.* »

POLITIQUE

La préparation des élections municipales

LYON : l'apolitisme n'est plus ce qu'il était

De notre envoyé spécial

Lyon. — Lyon a eu à sa tête, pendant près de vingt ans, celui qui allait devenir l'archétype des maires dits « apolitiques » : Louis Pradel.

Certes, vers la fin du règne, le caractère fictif de cette idéologie municipale, de ce « *pradélisme* », était apparu de plus en plus clairement : le maire avait eu quelques difficultés à échapper aux effets d'une bipolarisation qui rendait chaque jour plus évidente son appartenance — pourtant ancienne — au camp de la droite. Il n'en avait pas moins, à toute force, maintenu les apparences, affirmant la primauté des intérêts de la ville sur ceux des partis, se déclarant décidé à choisir ses collaborateurs de 1977 en fonction de leurs seules capacités de gestionnaires, répudiant jusqu'au bout la politique.

M. Francisque Collomb, maire depuis le 5 décembre, se veut l'héritier à part entière de celui auquel il a succédé, et le continuateur de *la doctrine* : les listes qu'il patronnera seront des listes PRADEL (1).

Mais Louis Pradel est mort le 27 novembre dernier et, à Lyon en ce début d'année, l'apolitisme n'est plus ce qu'il était.

Il n'est plus ce qu'il était d'abord *parce que la gauche se réveille*. Somnolente depuis longtemps déjà, elle avait été mise en sommeil aussi bien par la loi électorale instituant les listes bloquées dans les grandes villes que par le phénomène Pradel. Unie, elle n'avait eu aucun élu en 1971 et ceux qui se réclamaient d'elle en 1965 (socialistes S.F.I.O. pour la plupart) avaient dû leur entrée à l'hôtel de ville au parrainage du maire. Certains d'entre eux sont demeurés depuis lors dans la municipalité, mais l'apolitisme en vigueur n'a pas empêché la rupture entre leur parti et eux.

Pour M. Claude Bernardin, qui conduira les listes d'opposition et sera candidat au poste de maire, le terrain à refaire est long. Il n'y a pas si longtemps, le parti socialiste n'existait pratiquement plus à Lyon, du moins en tant que force représentative d'un courant politique. Il est d'ailleurs significatif que son chef de file d'aujourd'hui soit un de ces « *hommes des clubs* » qui contribuèrent au renouveau de la pensée socialiste dans les années 60. Avocat, chrétien, fondateur du Cercle Tocqueville, M. Bernardin a adhéré, en 1969, lors du congrès d'Issy-les-Moulineaux. Il se garde de croire plus de « *deux minutes par jour* » à la victoire de la gauche dans la cité de la soie. Néanmoins, dans son entourage, on juge probable l'élection des listes P.C.-P.S.-M.R.G. dans deux arrondissements (le huitième et le neuvième), et possible une « *bonne surprise* » dans un autre (le septième). Pour que la majorité du conseil change, il faudrait que bascule un arrondissement supplémentaire, au moins.

En tout cas, une rupture avec l'apolitisme d'hier n'est pas impensable. Avec l'entrée de représentants de la gauche au conseil, ce serait, en effet, la fin des fameux : « *Pas d'opposition ? Adopté !* » qui ponctuaient les débats dirigés par Louis Pradel. De la politique, la gauche en fera. M. Bernardin refuse l'hypocrisie qui consiste à dire que les choix qui commandent la vie de la cité échappent au débat des idées. Il estime même que « *le maire de Lyon est, par définition, un homme politique national, en raison de l'importance de la ville* ».

Le cas Soustelle...

Au cas où les deux secteurs « gagnables » par la gauche seraient effectivement emportés, cinq conseillers communistes, six socialistes et un radical de gauche seraient élus. A la différence de ce qui se passe dans la ville voisine, Villeurbanne, les négociations entre P.C. et P.S. n'ont pas présenté de trop grandes difficultés. Pour les communistes aussi, cette élection pourrait marquer la fin d'une longue morte-saison. Moins que le pradélisme peut-être, c'est la tradition bourgeoise et cléricale de la primatiale des Gaules qui les a maintenus longtemps au bas étiage. Leurs responsables comptent aujourd'hui sur l'évolution récente de la société lyonnaise et sur la modification des mentalités autant que sur les changements apportés par le vingt-deuxième congrès à l'image de leur parti, pour faciliter leur retour éventuel à l'hôtel de ville (ils y étaient représentés jusqu'en 1959).

La gauche, en situation de challenger, pourrait profiter du désordre dans lequel la majorité a abordé la bataille. Là aussi, il s'est bel et bien agi de politique ; et même de cette politique qu'on qualifie de « politicienne » ou de « manœuvrière ». La lutte pour l'investiture majoritaire a été en tout cas un bel exemple du genre. Si, à ce jour, M. Francisque Collomb est le seul candidat véritablement investi par le gouvernement, cela n'aura pas été sans mal.

Tout le problème de M. Collomb a été en fait, et depuis longtemps déjà, de prendre l'avantage sur M. Jacques Soustelle. Il ne faisait de doute pour personne, en effet, alors que Louis Pradel vivait encore mais que l'on s'inquiétait déjà pour sa santé, que l'ancien ministre du général de Gaulle, redevenu député du Rhône en 1973, briguerait un jour la succession du maire. Il semblait avoir comme atout pour cela, outre sa renommée, son équipe de fidèles, emmenée par M. Charles Béraudier, député de la troisième circonscription, de février 1959 à novembre 1962. Cette équipe n'avait jamais failli : alors que M. Soustelle était contraint à l'exil par ses choix lors de la guerre d'Algérie, une poignée d'hommes étaient parvenus à affirmer la permanence de sa présence à Lyon, lui tenant la place « au chaud », parlant en son nom, présentant sa candidature quand l'occasion s'en offrait ; bref, facilitant son retour d'exil et ses réélections au conseil municipal comme à la députation.

Tous les membres de cette équipe figurent aujourd'hui sur les listes de M. Collomb. Tous ont abandonné M. Soustelle.

Désaccord soudain ? Lassitude progressive ? Manœuvre machiavélique ? Le député du Rhône penche évidemment pour la troisième hypothèse. On ne met pas fin aussi brutalement à une amitié aussi longue sans de solides raisons. Pour lui, l'« opération » entre ses « amis » et M. Francisque Collomb est partie de fort loin, bien avant le décès de Louis Pradel. Elle a consisté à l'isoler peu à peu au sein du conseil municipal pour que d'abord, au lendemain de la mort du maire, il ne puisse se porter candidat à sa succession devant le conseil en place, qu'ensuite, lors du renouvellement de l'assemblée municipale, il ne constitue plus un danger véritable.

Ladite « opération », si opération il y a, semble avoir réussi, puisque le 5 décembre dernier, M. Soustelle n'a pu prendre le risque de se porter candidat contre M. Collomb au siège devenu vacant une semaine plus tôt. Il aurait alors compromis ses chances de mars prochain en risquant un résultat trop modeste. Puisque, aussi bien, il est actuellement un candidat isolé de ses soutiens traditionnels, répudié par la majorité, riche seulement de l'appui d'amis nouveaux, dévoués mais peu connus. Certes, il a rallié des radicaux, des centristes et des giscardiens hostiles à M. Collomb. Certes, il a eu la satisfaction d'apprendre par M. Stasi, vice-président du C.D.S., que la direction nationale des démocrates sociaux ne prendrait pas position dans le conflit lyonnais, mais il avait eu auparavant le grave désagrément d'entendre M. Lecanuet prendre fait et cause pour son adversaire, comme l'avait fait, le premier, M. Michel Poniatowski. Comme l'a fait, le 10 février, M. Raymond Barre. Renoncer maintenant est sans doute difficile en raison de l'engagement dans lequel a été entraînée toute une équipe (et M. Soustelle a affirmé son intention de demeurer candidat). Mais poursuivre ne paraît guère aisé, surtout si M. Collomb obtient de Mme Simone Balas, suppléante du député Jacques Soustelle depuis 1973 — qu'elle soit candidate contre celui-ci dans le premier arrondissement...

A part cela, les héritiers putatifs de Louis Pradel ne font pas de politique politicienne !

De surcroît, n'a-t-il pas fallu à M. Collomb, lors d'un récent voyage à Paris, non seulement rendre visite à M. Giscard d'Estaing, mais aussi résister aux exigences de « politiciens » bien audacieux : ceux qui, dans un bureau de la tour Montparnasse, lui promettaient un soutien national du R.P.R. à condition qu'il prenne avec lui un proche collaborateur de M. Jacques Chirac : M. Jacques Toubon ?

... et le cas Soulier

M. Toubon souhaite, depuis longtemps déjà, trouver à Lyon une assise politique. *Un siège au conseil municipal* l'aurait sans doute bien aidé dans son dessein d'investir, en 1978, la quatrième circonscription législative (dont l'élu actuel est M. Louis Joxe, qui ne briguerait pas le renouvellement de son mandat). Seulement voilà : M. Collomb ne pouvait accepter de prendre M. Toubon sur une de ses listes. Non que cela lui fût interdit par les exigences de l'apolitisme, mais bien plutôt parce qu'il s'agissait là d'une question très concrète de dosage... politique.

La suite de l'histoire pourrait fort bien s'être passée comme si, par exemple, un renfort important n'avait été assuré à M. Collomb qu'à une condition expresse : qu'il exclue de faire participer M. Toubon à ses listes. Ce renfort important, ce serait celui de M. André Soulier.

Avocat ayant atteint à la célébrité locale, longtemps porte-parole écouté du parti socialiste à Lyon, candidat à des mandats électifs à diverses reprises, maire de Villié-Morgon, M. André Soulier a quitté le P.S. tout récemment en dénonçant l'accord avec le parti communiste. Il a aussitôt rejoint M. Collomb.

Entre Rhône et Saône, ce geste n'a guère surpris. Semblaient s'y attendre aussi bien ceux qui observent depuis longtemps déjà M. Soulier et connaissaient son désir d'entrer à la mairie que ceux qui, dans les rangs mêmes de sa formation, doutaient depuis quelques mois de la rigueur de sa foi socialiste unitaire.

Toujours est-il que, si M. Soulier a fait alliance avec M. Collomb, s'il a abandonné son village du Beaujolais, quitté son parti, pris le risque d'être dénoncé comme transfuge, ce n'est pas pour être simplement, et longtemps, conseiller municipal de Lyon. Il est évident que M. Soulier vise, à terme, le fauteuil de maire. M. Collomb est âgé de soixante-six ans, il ne demandera peut-être pas à demeurer en place au-delà de 1982...

Mais si M. Soulier a fait tout cela, ce n'était pas non plus pour voir figurer dans la même équipe que lui *un concurrent dangereux, plus jeune* que lui, et nanti d'appuis considérables : M. Toubon. La popularité de l'avocat, l'apport de voix que peut constituer son ralliement, valaient sans doute bien quelque refus poliment formulé aux politiciens parisiens par l'actuel maire de la ville.

Grand, élégant, portant haut une chevelure blanche à peine bleutée, le maire sortant, le successeur de Louis Pradel, est sûr de sa réélection : il a l'appui officiel de tous les dirigeants de la majorité ; même des radicaux de gauche l'ont rejoint. Quant aux sondages, ils sont excellents.

La voix altérée par une émotion contenue, il désigne, sur son bureau, le portrait de son prédécesseur : « *Parfois*, dit-il, *je le regarde et je lui demande conseil.* » Toutes les manœuvres, toutes les opérations dont on parle, il les récuse. Le pradélisme, ce n'est certainement pas cela. *Le pradélisme, il l'incarne.* N'avait-il pas été chargé du secrétariat général de l'association P.R.A.D.E.L. par son créateur quand celui-ci se sentit décliner ? Le maire ne lui avait-il pas montré un jour le tiroir où se trouvait tel dossier important ? N'était-ce pas là une désignation directe au titre d'héritier ? M. Collomb est confiant. Bientôt, on en aura fini avec cette campagne électorale et il pourra dire à nouveau — peut-être se trouvera-t-il quelqu'un pour le croire — « *Chacun a une opinion politique. Celui qui n'en a pas est un couillon. Mais la politique, à Lyon, elle s'arrête devant la grande grille de l'hôtel de ville.* »

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) P.R.A.D.E.L. : sigle inventé par le maire de Lyon pour les élections municipales de 1965 et qui signifie : « *Pour la réalisation active des espérances lyonnaises* ». L'association propriétaire de ce sigle a pour secrétaire général M. Francisque Collomb.

● *M. Jacques Soustelle*, ancien ministre, candidat à la mairie de Lyon, a rendue publique vendredi soir 11 février, la déclaration suivante : « *Afin de dissiper toute équivoque, je tiens à souligner que, après ma récente conversation avec le premier ministre, aucun élément nouveau n'est intervenu qui puisse me conduire à reconsidérer ma position. Dès lors, il doit être clairement entendu que je maintiens ma candidature et celle des listes en préparation sous le sigle R.P.L. (Rassemblement pour Lyon) dans les divers arrondissements.* »

M. Soustelle a regretté qu'un débat public n'ait pu être organisé entre le maire actuel, M. Francisque Collomb, M. Claude Bernardin (P.S.), candidat d'union de la gauche, et lui-même, « *en raison du refus de M. Collomb* ».

ALLIER

MOULINS. — M. Hector Rolland, maire sortant, député R.P.R., conduira la liste de la majorité, à laquelle s'opposera celle de l'union de la gauche, conduite par M. Pierre Guillaumin (P.C.) et composée de douze communistes, de onze socialistes et de quatre personnalités de gauche.

BOUCHES-DU-RHONE

AIX-EN-PROVENCE. — Revendiquant « *leur homosexualité comme position politique* », quarante et un homosexuels des deux sexes ont décidé de présenter une liste. Ses responsables ont indiqué que leur campagne électorale se fera « *sous forme d'une campagne provocatrice contre le climat oppressif du monde dirigé par les hétérosexuels* ».

ESSONNE

CORBEIL-ESSONNES. — M. Serge Dassault, qui conduira la liste de la majorité, a regretté, jeudi 10 février, que les partis de la majorité « *abandonnent la lutte avant même de l'avoir entreprise dans les villes gérées de longue date par les partis de gauche* ». Il a indiqué que « *si la majorité l'acceptait* », il serait candidat aux prochaines élections législatives dans la première circonscription de l'Essonne, dont le député est M. Roger Combrisson (P.C.), maire sortant de Corbeil-Essonnes, qui se représente.

LOIRE

FIRMINY. — M. Roger Partrat (C.D.S.), député réformateur, conduira la liste de la majorité. Elle sera opposée à celle de M. Vial-Massat, maire sortant et ancien député communiste. M. Partrat a succédé à M. Eugène Claudius-Petit comme député de la Loire en 1973. Il préside actuellement la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie aéronautique.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — Deux listes avaient été annoncées du côté de la majorité : l'une conduite par M. Ledieu (R.P.R.), et l'autre par M. Vanlerenberghe (C.D.S.). Un accord est intervenu. C'est M. Roger Poudonson (C.D.S.), sénateur, ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique, maire de Duisans, qui conduira la liste unie de la majorité. La liste d'union de la gauche sera conduite par M. Michel Darras, sénateur, et M. Léon Fatous, le maire actuel, tous deux socialistes. *(Corresp.)*

VAL-DE-MARNE

CRETEIL. — M. René Renaud, ancien U.D.R., a annoncé qu'il avait constitué une liste apolitique de défense des intérêts locaux et de l'environnement. M. Renaud estime que la gauche ne peut que tirer argument de la gestion du maire actuel, M. Pierre Billotte, député R.P.R., dont il était le premier adjoint.

YVELINES

La fédération du parti socialiste a pris note de l'état — à la date du 3 février — des négociations menées au sein du comité de liaison départemental de l'union de la gauche et au niveau des sections locales. Elle constate qu'il existe la possibilité d'accords immédiats dans soixante communes du département.

En revanche, elle note que des désaccords persistent dans vingt communes « *du fait d'exigences excessives* » de ses partenaires. La fédération socialiste précise que la négociation est bloquée dans trois villes de plus de trente mille habitants (Poissy, Mantes-la-Jolie et Conflans-Sainte-Honorine) à la suite du refus du P.C. d'accorder la tête de liste au P.S.

● *Les clubs Perspectives et Réalités* présenteront, selon leur président, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, environ huit cents candidats aux élections municipales, dans les villes de plus de trente mille habitants

AUXERRE : le P.S. constitue une liste homogène.

(De notre correspondant.)

Auxerre. — La section locale du parti socialiste a annoncé qu'il n'a pas été possible d'arriver à un accord « précis » avec le parti communiste « ni sur le programme pour Auxerre ni sur une méthode de gestion de la ville ». C'est M. Michel Bonhenry, conseiller général (P.S.), qui a été désigné pour conduire cette liste homogène opposée à celle dirigée par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, maire (R.I.) sortant.

Les responsables communistes se sont déclarés surpris de la décision de leurs partenaires. Ils ont rappelé que, le 15 janvier, les deux sections locales étaient convenues de former une liste comprenant dix-sept socialistes, quatre personnalités présentées par le P.S., huit communistes et deux personnalités présentées par le P.C.

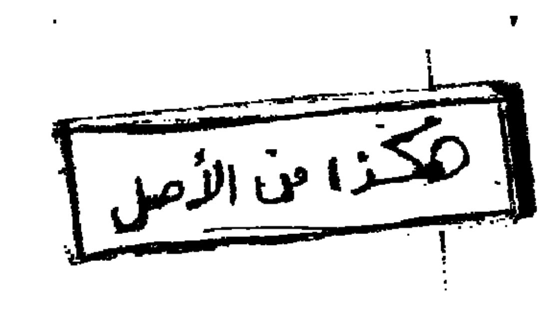
KERMESSE DES CANDIDATS ÉCOLOGIQUES A PARIS

« *En écologie on n'a pas d'argent, mais on a des idées.* » C'est sur ce thème, et justement pour réunir les fonds nécessaires à leur campagne, que les candidats de Paris-écologie organisent une fête ce samedi 12 février à Paris, de 13 heures à minuit, sur l'hippodrome de la porte de Pantin. Des orchestres arabes, antillais, ouest-africains, bretons et québécois se produiront, ainsi que plusieurs chanteurs « *écologiquement engagés* ». Des séquences audiovisuelles reprenant les thèmes de la campagne et des films seront projetés sous des tentes.

● *M. Hughes Dewavrin*, secrétaire général adjoint de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens), conseiller technique au cabinet de M. Soisson (secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports), conduira la liste de M. d'Ornano dans le 5e arrondissement, contre M. Jacques Chirac.

● *Le mensuel de la Ligue des droits de l'homme*, Après-demain, consacre son dernier numéro à « la vie municipale ». Parmi les signataires d'une série de douze articles figurent MM. Louis Mermaz, maire de Vienne, Michel Crépeau, maire de La Rochelle, Hubert Dubedout, maire de Grenoble, André Lebon, maire de Charleville-Mézières, Jean Cuguen, maire de Saint-Cyr-l'Ecole, et Claude Germon, maire de Massy.

● *La quatrième édition du Guide pratique des élections*, entièrement mise à jour, vient de paraître (Éditions Europa, 34, rue Truffaut, 75017 Paris, 126 F franco, c.c.p. 12 460-32).



ÉDUCATION

LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMEN[T]

M. Haby et le Syndicat des instituteur[s] s'accusent mutuellement de bafouer la légalit[é]

La polémique entre le Syndicat national des instituteurs e[t] le ministère de l'éducation à propos de la décision de ce syndicat de « boycotter » la réforme Haby dans l'enseignement primaire a continué vendredi 11 février. Le ministre a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'attitude du SNI était proche de l'« insubordination » et de l'« insurrection ». Le soir même, le Syndicat répliquait en affirmant que le ministre lui-même « bafouait » certaines lois. Les fédérations de parents d'élèves ont réagi à cette querelle : celle que préside M. Cornec soutient l'initiative du SNI, tandis que la fédération Lagarde se déclare « choquée et inquiète » par l'attitude du syndicat.

[illegible] sur l'orientement [illegible] de ne com[illegible] syndicat qui [illegible] pour la ré[illegible] M. René Haby. Le [illegible] l'entrée au [illegible] avant six ans [illegible] « Cette [illegible] soixante [illegible] sur l'âge [illegible]

[illegible] à l'adresse de [illegible] secrétaire général [illegible] sa com[illegible] n'est [illegible] matière de pro[illegible] est là pour de[illegible] et pas pour [illegible]

[illegible] rappelé le ministre, [illegible] en retard ne redou[illegible] cours préparatoire [illegible] au cours élé[illegible] dans les [illegible] pas assez [illegible] M. Guy Georges [illegible] institution[illegible]

Le ministre de l'éducation a aussi [illegible] contre les ins[illegible] classe de sixième. [illegible], pour le mi[illegible] querelle sur les [illegible] « Le SNI [illegible] les classes au[illegible] élèves soient [illegible] ce n'est pas pen[illegible] je comprends [illegible] reste. C'est le [illegible] de discuter des [illegible] des personnels.

Mais il n'est pas dans son rôle quand il porte un jugement sur les aspects pédagogiques. C'est une tranche d'insubordination dont nous n'avons pas l'habitude. »

Le ministre a conclu : « *Je suis sceptique sur la volonté généralisée des instituteurs de se dresser contre les institutions gouvernementales. Je n'ai donc pas à parler de sanctions, mais je ne peux pas laisser un syndicat parler de façon aussi ouverte d'insurrection contre le gouvernement sans réagir.* »

Le bureau du SNI a, vendredi soir, réagi en ces termes aux déclarations de M. Haby :

« *Les instituteurs, tout autant que les autres citoyens, se sentent concernés par des décisions qui engagent l'avenir de la jeunesse. Ces mêmes instituteurs considèrent que M. Haby, lui aussi, est tenu par l'intérêt des jeunes de donner l'exemple en ne bafouant pas telle ou telle loi votée par le Parlement sur proposition gouvernementale. (...) Serait-il capable, par exemple, de présenter à l'opinion les mesures qu'il n'a jamais prises pour faire appliquer la loi d'orientation de mai 1975, qui lui enjoignait de prévoir dans son budget la prise en charge des frais d'éducation de l'enfance handicapée ? Les instituteurs du SNI (...) combattront toutes les conséquences néfastes de simples textes réglementaires qui, eux, n'ont pas même été soumis au Parlement qui, pourtant, le souhaitait.* »

(1) Le ministère affirme que dans 80 % des cas l'effectif des classes ne dépasse pas vingt-quatre élèves.

UNE ÉMISSION DE FR 3

La fatigue à l'école

Ces [illegible] qui se profilent dans [illegible] à travers le brouillard [illegible] des enfants qui [illegible] à l'école. Certains de ceux que nous a montrés l'émission « Vendredi », de FR 3, sur la fatigue à l'école, dès l'âge de trois ans se lèvent avant 6 heures pour être à l'école à 8 h 30 ou pour s'entasser dans le car de 7 heures. Ailleurs, en compagnie de leurs mères, des enfants parcourent deux fois par jour à pied 2 km. 800 car il faudrait que leur domicile soit à 3 kilomètres de l'école pour bénéficier des transports scolaires. Commencée tôt le matin, la journée de l'écolier pourra durer dix heures dans des locaux scolaires rarement accueillants.

« L'école, témoigne un enfant, c'est une prison. » « J'aimerais, dit un autre, casser les murs. » A la cantine, comment éviter le bruit ou les punitions, lorsque cent à cent cinquante enfants déjeunent ensemble. Ces contraintes ajoutent à la fatigue provoquée par le rythme de la classe qui n'est guère adapté aux possibilités d'attention des enfants : six cours d'une heure, dans le primaire, c'est trop. Alors ils dorment mal, ils ont des tics, ils ne mangent plus. C'est « *la ronde des spécialistes* », racontent des parents, dont la fille de six ans a été traitée de « paresseuse » par l'institutrice. « *Les besoins physiologiques des gosses*, reconnaît un enseignant, *je ne les ai jamais appris.* » On aboutit ainsi, selon un pédiatre, à un « *immense gâchis* » dont les enfants témoignent avec une amertume et une tristesse déjà accablantes.

Les solutions ne manquent pas. Le gouvernement va bientôt en débattre, mais elles mettent en jeu des intérêts qui dépassent les enfants. Un débat rapide entre médecins, responsables du Syndicat national des instituteurs, représentants des parents et de l'administration, montra que l'unanimité ne se ferait pas ce domaine. Pour les uns il faut allonger l'année scolaire et réduire la journée : trois heures par jour, six jours par semaine, dix mois par an. Pour d'autres, il ne saurait être question de toucher à la durée globale des vacances.

CATHERINE ARDITTI.

CORRESPONDANCE

La construction d'un C.E.S.

LE MAIRE DE CHATILLON (Hauts-de-Seine) RÉPLIQUE A M. HABY

[illegible] la publication dans le [illegible] daté 6-7 février d'une [illegible] du ministre de l'éducation [illegible] la manifestation des [illegible] et des enseignants de [illegible] (Hauts-de-Seine) pour [illegible] construction d'un C.E.S., le [illegible] de cette ville, M. Jacques [illegible], nous écrit notamment :

[illegible] Haby semble agacé de voir [illegible] monde sous ses fenêtres. [illegible] déclare incompétent et nous [illegible] au préfet de région. Vos [illegible] doivent savoir la vérité. [illegible] C.E.S. était inscrit au [illegible] Plan ! Les terrains réservés [illegible] construction acquis depuis [illegible] l'agrément des sols obtenu [illegible] primaire qu'il permettra [illegible] est dans un état de [illegible] inquiétant (une classe a [illegible] évacuée).

[illegible] avons patiemment, lon[illegible], multiplié les démarches [illegible] les niveaux de l'administration. La manifestation du [illegible] fut notre recours ultime.

Le préfet des Hauts-de-Seine à qui nous nous étions tout d'abord adressés nous a envoyés au préfet de région. J'ai rencontré le représentant du préfet de région. Celui-ci a invoqué les limites étroites de son enveloppe budgétaire allouée par *le ministre de l'éducation*. Ce dernier a toujours refusé de nous rencontrer (...). Un tel esprit « d'ouverture et de dialogue » est tout à l'honneur de notre ministre.

Nous regrettons qu'il soit nécessaire de manifester pour obtenir une réponse publique de sa part. Nous constatons que c'est le seul moyen d'obtenir satisfaction.

Souhaitons que notre nouvelle demande de rencontre soit mieux accueillie par M. Haby. Dans le cas contraire, nous serions obligés de poursuivre et d'amplifier notre action afin d'obtenir la programmation et le financement d'un C.E.S. tant attendu par la population de Châtillon.

ÉDUCATION

LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

M. Haby et le Syndicat des instituteurs s'accusent mutuellement de bafouer la légalité

La polémique entre le Syndicat national des instituteurs et le ministre de l'éducation à propos de la décision de ce syndicat de « boycotter » la réforme Haby dans l'enseignement primaire, a continué, vendredi 11 février. Le ministre a déclaré, au cours d'une conférence de presse, *que l'attitude du SNI était proche* de l' « insubordination » et de l' « insurrection ». Le soir même, le Syndicat répliquait en affirmant que le ministre lui-même « bafouait » certaines lois. Les fédérations de parents d'élèves ont réagi à cette querelle : celle que préside M. Cornec soutient l'initiative du SNI, tandis que la fédération Lagarde *se déclare* « choquée et inquiète » par l'attitude du syndicat.

« Il y a dans la réforme des points qui doivent faciliter l'enseignement aux élèves en difficulté. Je ne comprends pas comment un syndicat qui se dit d'idées avancées peut le récuser », a déclaré M. René Haby. Le ministre a affirmé que l'entrée au cours préparatoire avant six ans devait être « *exceptionnelle* ». « *Cette exception*, a-t-il ajouté, *existe depuis toujours et actuellement soixante mille élèves sont en avance sur l'âge normal.* »

M. Haby a précisé, à l'adresse de M. Guy Georges, secrétaire général du SNI : « *Quelle que soit sa compétence en tant qu'instituteur il n'est pas seul juge en matière de programmes. Le SNI est là pour défendre les instituteurs et pas pour juger des contenus.* »

Il est prévu, a rappelé le ministre, que « *les élèves en retard ne redoubleront pas le cours préparatoire mais pourront recevoir au cours élémentaire un complément dans les disciplines où ils n'ont pas assez avancé. Est-ce que M. Guy Georges demande le redoublement institutionnalisé ?* ».

Le ministre de l'éducation a aussi répondu aux attaques contre les instructions pour la classe de sixième. « *Le fond du problème*, pour le ministre, *est une fausse querelle sur les effectifs des classes.* » « *Le SNI voudrait que toutes les classes au-dessus de vingt-quatre élèves soient dédoublées (1) : ce n'est pas pensable. Malgré tout je comprends mieux cela que le reste. C'est le rôle d'un syndicat de discuter des conditions de travail des personnels. Mais il n'est pas dans son rôle quand il porte un jugement sur les aspects pédagogiques. C'est une franche insubordination dont nous n'avons pas l'habitude.* »

Le ministre a conclu : « *Je suis sceptique sur la volonté généralisée des instituteurs de se dresser contre les institutions gouvernementales. Je n'ai donc pas à parler de sanctions, mais je ne peux pas laisser un syndicat parler de façon aussi ouverte d'insurrection contre le gouvernement sans réagir.* »

Le bureau du SNI a, vendredi *soir, réagi en ces termes aux déclarations de M. Haby :*

« *Les instituteurs, tout autant que les autres citoyens, se sentent concernés par des décisions qui engagent l'avenir de la jeunesse. Ces mêmes instituteurs considèrent que M. Haby, lui aussi, est tenu par l'intérêt des jeunes de donner l'exemple en ne bafouant pas telle ou telle loi votée par le Parlement sur proposition gouvernementale. (...) Serait-il capable, par exemple, de présenter à l'opinion les mesures qu'il n'a jamais prises pour faire appliquer la loi d'orientation de mai 1975, qui lui enjoignait de prévoir dans son budget la prise en charge des frais d'éducation de l'enfance handicapée ? Les instituteurs du SNI (...) combattront toutes les conséquences néfastes de simples textes réglementaires qui, eux, n'ont pas même été soumis au Parlement qui, pourtant, le souhaitait.* »

(1) Le ministère affirme que dans 80 % des cas l'efefctif des classes ne dépasse pas vingt-quatre élèves.

UNE ÉMISSION DE FR 3

La fatigue à l'école

Ces ombres qui se profilent dans la nuit à travers le brouillard *ce sont des enfants* qui partent à l'école. Certains de ceux que nous a montrés l'émission « Vendredi », de FR 3, sur « la fatigue à l'école, dès l'âge de *trois ans, se lèvent avant* 6 heures pour être à l'école à 6 h. 30 ou pour s'entasser dans le car de 7 heures. Ailleurs, en compagnie de leurs mères, des *enfants parcourent deux fois par* jour à pied 2 km. 800 car il faudrait que leur domicile soit à 3 kilomètres de l'école pour bénéficier des transports scolaires. *Commencée tôt le matin*, la journée de l'écolier pourra durer dix heures dans des locaux scolaires rarement accueillants.

« *L'école*, témoigne un enfant, *c'est une prison.* » « *J'aimerais*, dit un autre, *casser les murs.* » A la cantine, comment éviter le bruit ou les *punitions*, lorsque cent à cent cinquante enfants déjeunent ensemble. Ces contraintes *ajoutent à la fatigue* provoquée par le rythme de la classe qui n'est guère adapté aux possibilités d'attention des enfants : six cours d'une heure, dans le primaire, c'est trop. Alors ils dorment mal, ils ont des tics, *ils ne mangent* plus. C'est « *la ronde des spécialistes* », racontent des parents, dont la fille de six ans a été traitée de « paresseuse » par l'institutrice. « *Les besoins physiologiques des gosses*, reconnaît un enseignant, *je ne les ai jamais appris.* » On aboutit ainsi, selon un pédiatre, à un « *immense gâchis* » *dont les enfants* témoignent avec une amertume et une tristesse déjà accablantes.

Les solutions ne manquent pas. Le gouvernement va bientôt en *débattre, mais elles mettent en* jeu des intérêts qui dépassent les enfants. Un débat rapide entre médecins, responsables du Syndicat national des instituteurs, *représentants des parents* et de l'administration, montra que l'unanimité ne se ferait pas ce domaine. Pour les uns il faut allonger l'année scolaire *et réduire la journée : trois heures par jour, six jours par semaine, dix mois par an.* Pour d'autres, il ne saurait être question de toucher à la durée *globale des vacances.*

CATHERINE ARDITTI.

CORRESPONDANCE

La construction d'un CE.S.

LE MAIRE DE CHATILLON (Hauts-de-Seine) RÉPLIQUE A M. HABY

Après la publication dans le Monde *daté 6-7 février d'une lettre du ministre de l'éducation évoquant la manifestation des parents et des enseignants de Châtillon (Hauts-de-Seine) pour la construction d'un C.E.S., le maire de cette ville, M. Jacques le Dauphin, nous écrit notamment :*

M. Haby semble agacé de voir tant de monde sous ses fenêtres. Il se déclare incompétent et nous renvoie au *préfet de région*. Vos lecteurs doivent savoir la vérité. Ce C.E.S. était inscrit au VII[e] Plan ! Les terrains réservés à sa construction acquis depuis 1967, l'agrément des sols obtenu. L'école primaire qu'il permettra de libérer est dans un état de vétusté inquiétant (une classe a dû être évacuée).

Nous avons patiemment, longuement, multiplié les démarches, *à tous les niveaux* de l'administration. La manifestation du 3 février fut notre recours ultime.

Le préfet des Hauts-de-Seine à qui nous nous étions tout d'abord adressés nous a envoyés au préfet de région. J'ai rencontré le représentant du préfet de région. Celui-ci a invoqué les limites étroites de son enveloppe budgétaire allouée par... *le ministre de l'éducation*. Ce dernier a toujours refusé de nous rencontrer (...). Un tel esprit « d'ouverture et de dialogue » est tout à l'honneur de notre ministre.

Nous regrettons qu'il soit nécessaire de manifester pour obtenir une réponse publique de sa part. Nous constatons que c'est le seul moyen d'obtenir satisfaction.

Souhaitons que notre nouvelle demande de rencontre soit mieux accueillie par M. Haby. Dans le *cas contraire*, nous serions obligés de poursuivre et d'amplifier notre action afin d'obtenir la programmation et le financement d'un C.E.S. tant attendu par la population de Châtillon.

ÉQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

APRÈS LES CONFÉRENCES DE BARCELONE, DE SPLIT ET D'ATHÈNES :

Le plan de sauvetage de la Méditerranée est lancé

La Méditerranée sera-t-elle sauvée ? Les *représentants* de seize pays riverains (sur dix-huit), réunis à Athènes depuis une semaine, sont tombés d'accord, vendredi 11 février, pour établir une réglementation commune concernant les effluents envoyés en mer à partir du littoral, ce qu'on appelle les « rejets telluriques ». Seront interdits les déversements de substances nocives comme le *mercure*, le *cadmium*, le pétrole et les déchets radioactifs.

Il *s'agissait* d'une réunion d'experts organisée par le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Restera à rédiger cette législation et à la faire approuver par une conférence entre les gouvernements. Ce sera probablement *chose faite* en novembre prochain, à Monaco.

La conférence d'Athènes marque *une nouvelle étape dans une* vaste opération internationale de reconquête de la Méditerranée. Elle avait commencé à Barcelone en février 1975. Pour la première fois, une même inquiétude conduisait tous les riverains — y compris les adversaires, Israéliens Arabes, Grecs et Turcs — à s'asseoir à la même table : les prises de pêche allaient partout en diminuant, inexorablement. Accusé numéro un : la pollution. Celle des industries comme celle des villes.

Dix-huit pays et leurs deux cent cinquante millions d'habitants sont concernés. Affaire considérable dans laquelle se mêlent les actions de conservation des ressources naturelles, les projets de développement, les disparités politiques. Mais les riverains ont vite pris conscience qu'ils font partie d'un même « écosystème ». L'erreur d'un seul sera *tôt ou tard payée par tous* les autres.

De la réunion de Barcelone il est *sorti, non un simple accord* sur les pêches, mais un véritable plan d'action pour la Méditerranée. *C'est un trident : l'une des* pointes est scientifique, l'autre juridique, la troisième socio-économique.

Scientifiquement, plusieurs laboratoires vont surveiller tous les déversements de produits toxiques en mer. L'opération est en cours et mer. L'opération est en cours et les experts feront le point à Monaco dès la fin de cette année.

Juridiquement, on met au point des législations communes pour museler les pollutions. D'abord celles qui sont *provoquées* par les avions et les bateaux. Un détail : le va-et-vient des pétroliers laisse chaque année en Méditerranée 3 millions de tonnes de mazout qui s'échouent sur les plages. Les premiers textes ont été adoptés lors d'une nouvelle conférence — intergouvernementale — à Barcelone en février 1976 (voir *le Monde* du 18 février 1976). Second garde-fou législatif prévu : celui qui va limiter les rejets telluriques provenant du rivage. C'est sur ce chapitre que les experts viennent de se mettre d'accord à Athènes.

Troisième volet : la maîtrise du développement, c'est-à-dire le Plan bleu. Son principe a été adopté à l'unanimité à Split, en Yougoslavie, le 4 février 1977. Il ne s'agit ni de dresser un diagnostic ni de rédiger des textes, mais de fournir à tous les Etats riverains de la Méditerranée des informations leur permettant de concilier croissance et écologie.

On a déjà jeté les bases du financement au cours des prochains dix-huit mois. 7 millions et demi de francs seront dépensés pour qu'en septembre 1978 dix-huit groupes d'experts exposent publiquement les conclusions de leurs investigations. Dix-huit sujets comme la protection des sols, le régime des eaux, la pêche et l'aquaculture, les « énergies douces », les villes, le tourisme, seront traités à fond et, pour la première fois, sur l'ensemble du bassin méditerranéen. Le rapport sur les pêches, par exemple, tracera les tendances à long terme, les changements de toutes sortes qui peuvent influencer le *devenir de cette* activité, les expériences à lancer. Tous les pays riverains sauront ce *qui leur reste à faire (ou à ne pas faire)* pour conserver et développer la pêche en Méditerranée.

« Scénarios de l'inacceptable »

C'est pourquoi le Plan bleu, dans une seconde phase, a l'ambition de tracer à l'usage de ses participants des perspectives de développement. Un développement qui, bien entendu, ferait l'économie du conflit croissance-environnement. On élaborera des *« scénarios de l'inacceptable »*, mais aussi des modèles alternatifs. Car, à Split, les Méditerranéens sont tombés d'accord sur un principe : il n'y aura pas de modèle de croissance unique et linéaire. Chacun revendique le droit à un type de développement spécifique. Respect absolu *des souverainetés et des* originalités nationales, mais concertation permanente, telle est *la règle du Plan bleu.*

De ces études prospectives sortiront, dans une troisième phase, des suggestions pour *l'action*. Une sorte de planification souple, servant de référence à chacun. Le Plan bleu ne se fixe pas de date limite. C'est le programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.R.) qui, de son bureau européen de Genève, se chargera de la coordination et de l'administration.

Le plan d'action pour la Méditerranée peut-il réussir ? Les différences de race, de langue, de religion, de niveau de développement et de régime politique qui caractérisent les dix-huit pays concernés paraissent le condamner à l'échec. Pourtant, de Barcelone à Split, de Split à Athènes, *la solidarité méditerranéenne* s'affirme à chaque conférence. « *L'Europe s'est bâtie, dans les années 50, à partir d'une interrogation sur le charbon et l'acier* », remarque Serge Antoine, haut fonctionnaire du ministère de la qualité de la vie et l'un des pères du Plan bleu. « *La Méditerranée commence à se construire sur la protection de ses eaux. C'est un premier jalon.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

En Italie

L'ARMÉE EST REQUISE POUR ISOLER LA ZONE DE SEVESO

(De notre correspondant.)

Rome. — Pour isoler à nouveau la zone de Seveso, contaminée par un nuage de dioxine le 10 juillet dernier, M. Cesare Golfari, président de la région lombarde, a demandé, vendredi 11 février, l'intervention de l'armée. En effet, une inquiétude croissante *se manifeste dans* la région, où l'on constate que les cas de dermatose (« le Monde » du 10 février) ne sont pas circonscrits au secteur attenant à l'usine chimique ICMESA. D'autres enfants, habitant parfois à plus de 5 kilomètres du lieu de l'accident, souffrent d'acné. Certaines quantités de dioxine auraient donc été involontairement transportées en dehors de la zone interdite.

Plus inquiétant encore est le cas d'une habitante de la zone A — le *plus polluée*, — *qui vient de mourir* après une dilatation anormale du foie. Rien ne permet, pour le moment, d'y voir un effet de la dioxine, mais la population ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec les décès par cancer du foie enregistrés par les médecins vietnamiens après l'usage intensif de défoliants à la dioxine par l'aviation américaine. — R. S.

LA FRANCE ÉTEND SA ZONE MARITIME A 200 MILLES

(Suite de la première page.)

La décision française s'inscrit logiquement dans le cours de la politique de la C.E.E. puisque le 3 novembre dernier le conseil des ministres des Neuf était convenu de faire instituer par chaque Etat-membre à partir du 1[er] janvier 1977 une zone économique communautaire de 200 milles. La Communauté répliquait ainsi aux décisions unilatérales prises, par exemple, par les Etats-Unis, le Canada, la Norvège et l'Islande. Le décret publié ce samedi constitue l'application dans le droit français d'une décision communautaire.

En conséquence, à partir de ce samedi 12 février, la pêche est interdite, dans la zone de 200 milles considérée, à tout navire n'appartenant pas à l'un des neuf pays du Marché commun (1). Si des chalutiers islandais, japonais ou espagnols veulent *opérer* au large d'Ouessant, par exemple, ils devront solliciter une licence non auprès des autorités *françaises mais auprès du* gouvernement britannique, puisque c'est Londres qui assure *actuellement la présidence du* conseil des ministres des Neuf. Des amendes sont prévues en cas d'infraction.

Comment assurer le contrôle des *zones économiques* ? A la fin de l'année dernière, l'état-major de la marine nationale a fait *savoir aux plus hautes autorités* françaises qu'elle n'avait pas, à l'heure actuelle, les moyens militaires d'assurer *la surveillance de* ces zones protégées dont la surface totale devrait passer — si l'on inclut *les départements et territoires d'outre-mer* — de 500 000 à 10 millions de kilomètres carrés. Les navires actuellement en service vont vieillir sans être remplacés nombre pour nombre, au point que la moitié des bâtiments de combat auront vingt ans d'âge d'ici à 1985. De surcroît, le tonnage global de la flotte tombera de 310 000 à 245 000 tonnes dans le *même temps*.

En revanche, plusieurs marines étrangères, notamment celles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, du Canada, de la Norvège ou de l'Espagne, ont conçu des programmes d'armements — vedettes rapides lance-missiles, *avions de surveillance maritime* ou bâtiments côtiers — afin de se donner les moyens militaires *d'une telle mission de protection* de leurs zones économiques. La marine française affecte, chaque année, une douzaine de bâtiments à l'assistance des pêches.

(1) Un accord sur les captures de pêche, toutefois, a été conclu le 28 janvier entre les Neuf, l'U.R.S.S., la République démocratique alle-

RÉGIONS

Ile-de-France

Sept propositions de M. Lanier pour améliorer la vie quotidienne

M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, a précisé, le vendredi 11 février, devant la presse, les orientations possibles de la politique *d'aménagement régional*, compte tenu du fait que les grands programmes d'investissements déjà décidés affectent 77 % du budget aux routes et aux transports en commun.

M. Michel Giraud, président du conseil régional, avait proposé de choisir entre dix programmes prioritaires (*le Monde* du 27 janvier). Le préfet de région, lui, suggère d'associer l'établissement public régional, l'Etat et les collectivités locales à l'amélioration « *des conditions de la vie quotidienne* ».

Sept thèmes sont retenus :

● *Les déplacements.* — Une meilleure exploitation de la voirie permettrait de rendre compatibles les différents usages. L'organisation d'un réseau pour deux-roues d'intérêt régional est nécessaire. Dès 1977, cinq mille places de stationnement pour les vélos et vélomoteurs seront construites dans les gares parisiennes. L'extension de la zone d'utilisation de la carte orange figure parmi les mesures possibles. Le service régional de l'équipement étudie le moyen de rendre gratuit pour les titulaires *de la carte orange* l'accès aux parcs de stationnement de la périphérie.

● *L'équilibre de l'emploi.* — La région pourrait participer à la création d'une société financière d'intervention destinée à *soutenir* le développement de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.

● *Des villes plus humaines.* — La région pourrait aider la municipalité et les offices de H.L.M. à entreprendre des opérations de réhabilitation des quartiers anciens qui ne chassent pas les habitants. Des contrats de développement indentiques à ceux conclus par la DATAR avec certaines villes moyennes de province *permettraient* de faire *profiter* les petites villes de la région parisienne d'espaces verts, de plans de circulation et de créations d'emplois.

● *L'espace rural.* — La région devrait « *accorder un intérêt plus marqué à l'ensemble de l'équipement rural et rechercher les moyens de maintenir des activités artisanales en milieu agricole* ».

● *L'environnement.* — La lutte contre les décharges sauvages amènerait à ouvrir pendant le week-end les dépôts d'ordure de Triel (Yvelines) et de Nonville (Seine-et-Marne) au public qui viendrait y déposer ses déchets.

● *Les équipement sanitaires et sociaux.* — Il s'agirait de multiplier les logements pour les personnes âgées et d'accélérer la *construction des hôpitaux dans* les villes nouvelles.

● *Les loisirs et la culture.* — Parmi *les réalisations proposées*, il faut citer un circuit motocycliste, des terrains de camping et l'équipement *de l'Orchestre d'Ile-de-France.*

M. Lucien Lanier soumettra, le 15 février, ces propositions au conseil régional.

● *Autoroute A 86 : des arbres contre la rocade.* — Des maires des Hauts-de-Seine concernés par le tracé de la rocade A 86 et des associations de défense de l'environnement devaient inaugurer ce samedi 12 février un « mur vert » afin de protester contre le projet d'autoroute qui traverserait des zones urbanisées et les dernières forêts de l'ouest parisien. Sur l'invitation de M. Jacques Baumel, (R.P.R.), président du conseil général des Hauts-de-Seine et maire de Rueil-Malmaison, les élus locaux planteront un rideau d'arbres sur l'emprise prévue dans le projet de l'administration.

JEUNESSE

LES PROJETS DE M. JEAN-PIERRE SOISSON

Un secrétaire d'État optimiste

C'est avec une joie non feinte que M. Jean-Pierre Soisson avait appris, en août, qu'il passait du secrétariat d'État à la formation professionnelle à celui de la *jeunesse et des sports.*

On a beaucoup vu le jeune et *fringant secrétaire d'Etat depuis* cette époque. A la télévision et dans les studios de radio, sur les gradins des stades et les circuits de motocyclette, n'hésitant pas à l'occasion à s'afficher en survêtement.

On l'a vu aussi à l'Elysée dans le Groupe d'action et de propositions qu'il a créé avec de jeunes députés de la majorité.

Pas fâchées d'avoir un ministre qui semble avoir le vent en poupe, les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont surtout apprécié d'être reçues, ensemble puis une à une, par un homme qui les écoutait avec attention. Une attitude à laquelle M. Mazeaud, son prédécesseur — dont l'intérêt pour le sport l'emportait sur celui qu'il manifestait à la jeunesse, — *ne les avait guère habituée.*

En déclarant à plusieurs reprises qu'il ne ferait pas appel aux jeunes par-dessus la tête de ces associations, en promettant à celles-ci des postes d'animateurs et de permanents plus nombreux, en annonçant qu'il organiserait avec le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire des journées d'études sur le statut des animateurs, M. Soisson a *incontestablement mis du baume sur* le cœur.

Ce dont il se prévaut, depuis, pour dire nettement quelques vérités désagréables, en particulier que certaines associations vieillissent mal. Qu'elles n'ont pas su se renouveler ni bien s'implanter en banlieue et dans les villes nouvelles.

Pour inciter ces associations à créer un club, une chorale ou une troupe scoute *là où il n'en existe pas*, M. Soisson leur a promis une aide spéciale. Cette promesse est un des volets de *la politique qu'il entreprend pour* favoriser les loisirs des jeunes. Une politique qui prévoit aussi la rénovation d'un certain nombre de colonies de vacances, et *dont un prochain conseil des* ministres — celui consacré aux rythmes scolaires — devrait arrêter les grandes lignes.

En avril, le secrétariat d'Etat *organisera* avec l'Institut national audiovisuel un colloque sur « les jeunes, la radio et la télévision » auquel participeront une centaine de spécialistes et de représentants d'associations. Un colloque, espèrent ses organisateurs, qui incitera les responsables *des programmes à plus* d'attention aux besoins d'information et d'éducation des jeunes.

Tout cela, bien sûr, ne constitue pas encore une politique. *Même si le climat a changé.* M. Soisson, en particulier, reste évasif quand on lui demande de chiffrer le coût de ses projets. Tout au plus assure-t-il, avec un bel optimisme et l'air d'un homme à qui l'on aurait donné des assurances, qu' « *on devrait y arriver* ». *Ses prédécesseurs* étaient invariablement surnommés « Monsieur 0,7 % » — part des crédits de la jeunesse et des sports dans le budget de l'Etat. M. Soisson franchira-t-il la barre des 1 % ?

BERTRAND LE GENDRE.

JUSTICE

POINT DE VUE

« Droit à l'information et droit au secret »

Une commission « chargée de favoriser la communication au public des documents administratifs » est créée par un décret, en date du 11 février, que publie le « Journal officiel » du 12 février. Ce texte avait été approuvé par le conseil des ministres du 26 janvier (« le Monde » du 27 janvier).

Doyen de la faculté de droit d'Orléans, M. Herbert Maisl analyse ci-dessous la notion de secret en s'attachant également au projet de loi « informatique et libertés ».

par HERBERT MAISL (*)

ENTRE le droit à l'information et le droit au secret, une nouvelle relation est à établir ; d'un côté, une meilleure distribution de l'information est nécessaire, dans nos sociétés, à un rééquilibrage des pouvoirs, mais, de l'autre, pour protéger plus efficacement les libertés et la vie privée, le secret doit être renforcé. Ce sont là deux aspects complémentaires d'un même problème, celui de la circulation de l'information.

A son tour, à la suite de plusieurs pays, dont, en particulier, la Suède et les Etats-Unis, la France entreprend de faire évoluer son droit et d'adapter les mentalités ; la démarche est prudente. En ce début d'année, deux textes retiennent l'attention ; le *Journal officiel* publie un décret sur la communication des documents administratifs. Le gouvernement envisage par ailleurs de soumettre au Parlement, lors de sa prochaine session, le projet de loi « informatique et libertés », qui vise à protéger la vie privée et les libertés contre les abus de l'informatique.

Les deux projets montrent d'abord la nécessité de *refondre le droit du secret*. Pour élargir la vie publique, la levée du secret administratif s'impose. Elle est de nature à limiter les glissements de pouvoir et à rendre moins formel l'exercice de nombreux droits. Aujourd'hui, groupes parlementaires et partis, surtout d'opposition, n'ont pas accès, bien souvent, aux dossiers des ministères ; tel est le cas également des collectivités locale ou des syndicats.

Quant aux associations dont le développement est un fait de société, elles ne seront efficaces et ne refuseront la tentation de la démagogie que si elles sont en mesure de s'appuyer sur les dossiers de l'administration et non sur des spéculations. Cette transparence intéresse aussi, à titre individuel, l'administré, l'usager, l'habitant, le travailleur, le consommateur...

La pratique actuelle du secret administratif repose sur des bases juridiques fort imprécises ; aussi a-t-il été proposé que la communication devienne le principe et le secret, l'exception (1). Le projet de décret adopté par le conseil des ministres du 26 janvier semble très en retrait puisque, dans un cadre de secret administratif, une commission déciderait, pour les seules administrations de l'Etat, cas par cas, selon les catégories de documents, ceux qui seraient rendus publics.

Le projet « informatique et libertés » réglemente la circulation des données informatisées sans, toutefois, toucher à notre législation sur le secret. Il a pour objet de contrôler le stockage dans les ordinateurs et la diffusion des renseignements d'ordre individuel. En exigeant que soient seules recueillies les données conformes à la finalité du traitement déclarée au préalable à une commission nationale, il restreint les possibilités d'interconnexion de fichiers et donc le risque de voir réunis, un jour, tous les éléments du « puzzle » de notre personnalité.

De plus, il interdit, sauf dérogations spéciales, l'enregistrement, sur support informatique, des sanctions amnistiées ou prescrites, de l'origine raciale, des opinions politiques, philosophiques ou religieuses et donne au secteur public le monopole de la conservation des données judiciaires à caractère pénal.

Tout en protégeant mieux le secret, ce texte garantit un droit à l'information : il charge la commission nationale d'organiser la publicité des traitements informatiques nominatifs et autorise chacun à prendre connaissance de ses fiches — ce qu'on appelle parfois *habeas data* — pour faire procéder, le cas échéant, à des rectifications. Ce projet appelle une adaptation de nos lois sur le secret, *notamment* pour tenir compte de la variété des personnes qui participent à l'automatisation des traitements et pour ne pas laisser au seul droit pénal *la sanction des indiscrétions*.

Progressivement, on s'oriente ainsi vers un réaménagement du droit du secret ; un secret de plus en plus collectif et partagé, dont la garde ne peut plus reposer exclusivement sur le « confident », comme le prévoit encore notre code pénal pour le secret professionnel. Nature des données et catégories de demandeurs pourraient être les deux axes de nouvelles « grilles de confidentialité » conduisant à préciser le secret des données nominatives et à lever le secret des documents administratifs impersonnels. En accordant une protection sélective aux données stockées et en exigeant une définition des niveaux d'accès à l'information, l'informatique favorise cette évolution.

Il est temps de donner un encadrement juridique à l'informatique. L'informatique est une technique qu'on peut utiliser pour faciliter la transparence ou l'opacité, l'information ou le secret. Le projet « informatique et libertés » apporte une première série de solutions pour les fichiers informatiques nominatifs. Il y a sans doute une spécificité informatique, mais laisser les fichiers manuels complètement à l'écart incite à leur réserver la gestion des données les plus sensibles (2). En outre, le texte recèle une lacune grave, puisqu'il n'évoque pas le problème de l'accès aux grandes banques de données économiques, sociales ou culturelles que l'administration constitue.

Est-ce la future commission sur l'accès aux documents administratifs qui aura la tâche délicate de définir les conditions d'accès à ces banques de données ? L'exercice de ce droit ne doit pas être purement formel et rester l'apanage des plus puissants et des plus fortunés. Une politique est à mettre en œuvre au profit de tous, particuliers et institutions. La décision d'organiser la publicité des demandes de permis de construire par l'intermédiaire du système informatique Sirocco (*le Monde* du 7 janvier) est un exemple récent de recul du secret administratif grâce à l'ordinateur. Mais se soucie-t-on de donner au Parlement un *droit* d'accès aux banques de données de l'administration ?

Au Parlement de contrôler ces évolutions, puisqu'il s'agit d'équilibre des pouvoirs, d'exercice des libertés et de la vie privée. A cet égard, il est surprenant que la réforme du secret administratif soit opérée par décret. Au-delà des arguments juridiques de compétence, la remarque avait été formulée par la commission de coordination de la documentation administrative que « seule l'intervention (du Parlement) provoquera le choc nécessaire au renversement des habitudes administratives les mieux ancrées ». On peut s'attendre à ce que, lors du débat sur le projet « informatique et libertés », cette question de l'accès aux grandes banques de données administratives, et donc celle de la levée du secret administratif, soit abordée...

Les parlementaires ne peuvent se désintéresser de ces sujets. Ils auront certainement à cœur de les suivre après le vote de la loi. Or deux dispositions du projet étonnent. D'une part, la création de tout fichier public informatisé est renvoyée à des règlements ; pourtant, dans le passé, c'est bien une loi qui a créé le fichier des conducteurs et une autre loi qui a refusé la création d'un fichier central de santé.

D'autre part, on s'explique mal que la future commission nationale « informatique et libertés », dotée d'importants pouvoirs, soit composée de membres tous nommés par le gouvernement, sans qu'une représentation du Parlement soit expressément prévue ; au contraire, cette représentation existe dans la future commission sur l'accès aux documents administratifs...

Ainsi, différents projets tentent de renforcer le droit à l'information et le droit au secret ; complémentaires, ces deux droits sont à combiner pour élargir la vie publique et protéger la vie privée. Il est à souhaiter que se trouve la volonté politique d'aborder le débat dans toutes ses dimensions.

(*) Doyen de la faculté de droit et des sciences économiques d'Orléans.

(1) *Cf.* le rapport de la commission de coordination de la documentation administrative, déposé en 1974, et les propositions de loi de M. Jean-Pierre Cot, député socialiste, ainsi que d'un député R.P.R., M. Bolo.

(2) La commission « informatique et libertés » suggérait que certains fichiers publics manuels fassent également l'objet d'une réglementation (cf. rapport, page 30).

L'INFORMATIQUE ET LA JURISPRUDENCE

M. Olivier Guichard, ministre de la justice, inaugurera mardi 15 février au Conseil d'Etat l'un des cinq terminaux mis en service en 1977 par le Centre d'informations juridiques (CEDIJ), qui permettra d'automatiser l'accès à la documentation juridique.

Le CEDIJ, qui est installé dans l'annexe du palais de justice de Versailles, utilise l'ordinateur de l'Assistance publique. Son *corpus* compte actuellement cent cinquante millions de caractères et devrait atteindre le chiffre d'un milliard au cours des prochaines années.

Cet ordinateur, nourri des sources du droit, a déjà digéré pour l'instant, en texte intégral, le code de l'administration communale, le code de l'urbanisme, le code général des impôts, le code du commerce, le code du service national et le code civil, ainsi qu'une documentation politique. En abstraits et résumés, il comporte la jurisprudence fiscale du Conseil d'Etat de 1935 à 1976, la jurisprudence générale du Conseil d'Etat de 1970 à 1976 et la jurisprudence de la Cour de cassation de 1970 à 1975 pour les chambres civiles, de 1973 à 1975 pour la chambre criminelle.

Le CEDIJ, association créée en 1970 par le Conseil d'Etat et la Cour de casation, est présidé par M. Lucien Mehl, conseiller d'Etat, assisté de MM. Pierre Huet, conseiller d'Etat et Jean Bel, conseiller à la Cour de cassation.

D'autres terminaux devraient être, au cours des prochaines années, accessibles aux avocats et aux juridictions de province. — F. Be.

● *Pour fraude fiscale, omission d'écritures*, encaissement de coupons appartenant à des tiers et complicité de fraude fiscale, la troisième chambre correctionnelle de Saint-Etienne a condamné, le vendredi 11 février, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 francs d'amende, un conseiller financier stéphanois, M. Paul Perrin, soixante-quatre ans, membre du comité directeur de la Chambre syndicale des remisiers et gérants de portefeuilles à Paris. Il lui est reproché de s'être frauduleusement soustrait au paiement total ou partiel des impôts, en ayant déclaré, pour les années 1969, 1970 et 1971, des revenus de 13 000 à 18 500 francs, alors qu'ils s'élevaient de 50 000 à 90 000 francs. Il était également poursuivi pour avoir masqué la fortune de certains gros clients en ayant omis sciemment d'enregistrer certaines transactions d'obligations ept d'actions.

● *Pour conduite en état d'ivresse*, le tribunal de Colmar a condamné, le 11 février, à deux mois d'emprisonnement ferme un automobiliste jugé responsable d'un accident de la circulation. M. Michel Thériot, vingt-sept ans, avait subi une prise de sang après la collision dans laquelle sa passagère avait été grièvement blessée.

L'analyse devait révéler un taux d'alcoolémie de 1,72 g. M. Thériot circulait sans permis de conduire.

Dix ouvriers du Livre devant la 23e chambre du tribunal

Sept heures d'audience, dix inculpés, quatre avocats, dix témoins, pour une affaire qui, en d'autres circonstances, n'aurait certes pas mérité tant d'intérêt ni provoqué tant d'attention de la part des magistrats de la 23e chambre correctionnelle.

C'est que, comme le dira le président M. Jean Lassus, les dix prévenus n'étaient *« ni des repris de justice, ni les gens qu'on voit habituellement ici »*. Certes non. Dix ouvriers du Livre parisien, après d'autres, ces derniers mois, sont venus rendre des comptes à la justice : conséquence directe d'un « rodéo », d'une opération anti-*Parisien libéré* effectuée au petit matin du mercredi 19 janvier, scénario maintenant classique : deux véhicules de livraison du *Parisien libéré*, seul quotidien à « sortir » ce jour-là, un jour de grève — après d'autres, — circulent sur le boulevard Ornano pour aller en gare d'Austerlitz mettre le journal aux trains.

Ces deux véhicules, une camionnette et un break, conduits par un jeune Tunisien et une jeune femme, payés 180 francs par jour pour le faire, sont protégés par la police : liberté de la presse. Une voiture par-devant, une autre derrière. A un feu rouge, c'est l'attaque de la diligence. Une voiture devant, en travers ou pas, qui sait, une autre sur le côté, deux derrière. Entre les ouvriers du Livre parisien et les forces de police vite rameutées, l'affaire est chaude, mais brève.

Bilan : quelques exemplaires du *Parisien libéré* répandus sur la chaussée, trois pneus de la camionnette crevés, quelques coups de poing, beaucoup de coups de matraque, dix interpellations, un des interpellés, M. Francis Bernard, soigné à l'Hôtel-Dieu, huit autres gardés à vue pendant quarante-huit heures, puis remis en liberté (*le Monde* daté 23-24 janvier), le dixième, M. Claude Charial, cité à son domicile.

Conséquences : dix poursuites, complicité de vol, complicité de tentative de vol et complicité de dégradations de véhicule pour tous, avec, en prime, violences à agents pour l'un, dégradation de véhicule pour un autre. MM. Patrick Nello, Eugène Bernard, Christian Creuzeveau, André Pilfert, Etienne Goussot, Fernand Bernhard, Boris Goiremberg, Serge Charton, Francis Bernard, Claude Charial, sont venus prévenus libres devant la vingt-troisième chambre correctionnelle.

Ils ont contesté tout ce qui leur était reproché, admettant simplement avoir été sur les lieux. Ils revenaient tous de la manifestation organisée sur l'avenue de Saint-Ouen, quelques minutes auparavant. Et tous rentraient chez eux, lorqu'ils furent pris dans un attroupement et un accrochage. *« Les faits qui nous sont reprochés n'ont pas été commis par nous, les policiers se trompent. »* Ils ne veulent pas être coupables. Les policiers sont venus affirmer qu'ils ne s'étaient pas trompés. Il leur faut des coupables.

« Les affaires de bonne foi sont à traiter avec bonne foi et les affaires de mauvaise foi avec mauvaise foi », dira l'un des prévenus. *« On nous accuse de vol de journaux. On nous juge. Mais on nous a volé notre travail, et on ne juge pas ceux qui nous l'ont volé. S'il y avait une justice, les travailleurs ne devraient pas être devant les tribunaux mais devant leurs outils de travail. »*

C'est ce qu'ont expliqué, eux aussi, les quatre avocats de la défense, conduite par Me Lederman. C'est ce qu'a réfuté le substitut, M. Guy Canivet, qui, bien qu'admettant la nécessité de juger sereinement en raison du conflit existant et du climat d'exaspération, n'en a pas moins requis des peines de deux à six mois de prison avec sursis. Pour prix et condamnation de la violence.

Jugement le 23 février prochain. Pendant ce temps, vendredi 11 février, plusieurs centaines d'ouvriers du Livre parisien manifestaient, à vélo, dans les rues de Paris jusqu'aux abords du Palais de justice, gardé comme Fort-Knox. Pendant ce temps, une vingtaine d'inconnus interceptaient, vendredi matin, à Chessy (Seine-et-Marne), une camionnette de livraison du *Parisien libéré*.

PIERRE GEORGES.

FAITS DIVERS

ACCIDENTS MORTELS DU TRAVAIL

Deux ouvriers grièvement brûlés, 1er février, dans une explosion qui avait eu lieu dans l'usine de produits chimiques Manolène, près du Havre, viennent de succomber à leurs blessures. L'explosion s'était produite dans un atelier de fabrication de polyéthylène. M. Jean Crépeau, vingt-huit ans, avait été tué sur le coup tandis que deux de ses camarades, MM. Denis Fleury, vingt-huit ans, et Bernard Gallais, quarante-huit ans, étaient hospitalisés dans un état grave. Au cours d'une conférence de presse des représentants du syndicat C.G.T. ont déclaré, le 11 février, que ces trois morts « n'étaient pas dues à la fatalité » et ont affirmé que l'équipement de l'atelier était défectueux.

A Dunkerque, le 9 février, deux ouvriers sont morts sur un chantier de construction de plates-formes de forage pétrolier. MM. René Colin, quarante-deux ans, et Yvon Dumont, trente-sept ans, travaillaient sur une passerelle située à vingt-cinq mètres de hauteur lorsque celle-ci s'est effondrée.

A Saint-Etienne, le 10 février, un employé de chantier, M. Stanislas Roczesko, quarante-sept ans, a été tué par la chute d'une grue.

● *Accident d'avion en Tchécoslovaquie.* — Un avion postal tchécoslovaque Ilyouchine-14 s'est écrasé au sol, le vendredi matin 11 février, près de l'aéroport de Bratislava. Deux membres de l'équipage et deux employés des postes ont été tués dans l'accident. — *(A.F.P.)*

● *Incendie au ministère des DOM-TOM.* — Un incendie a éclaté, peu avant 20 heures, vendredi 11 février, dans les locaux du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer situés 27, rue Oudinot à Paris-7e. Les sapeurs-pompiers ont dû lutter pendant trois quarts d'heure avant de maîtriser le sinistre, qui aurait provoqué de très importants dégâts dans plusieurs bureaux au dernier étage de l'immeuble. On ignorait encore, ce samedi 12 février en fin de matinée, les origines exactes de l'incendie.

● *L'attentat qui a détruit la statue de Bertrand Du Guesclin*, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 février (*le Monde* du 12 février) a été revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne) aux termes d'un communiqué adressé à la rédaction de Saint-Brieuc d'un quotidien régional. Ce communiqué précise que l'attentat était dirigé contre un *« traître à la Bretagne »*, et menace du même traitement *« ceux qui pactisent avec l'occupant français »*.

SPORTS

PELLAT-FINET ET BERTRAND SONT EXCLUS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

La Fédération française de ski (F.F.S.) a publié, vendredi 11 février, aux Agudes-Peyresourdes, où ont lieu les championnats nationaux masculins, le communiqué suivant : *« Sur proposition de M. Walter Trilling, directeur des équipes de France, en accord avec le président de la commission sportive, M. Cote, et le président de la F.F.S., M. Garrot, Patrice Pellat-Finet et Jean-Jacques Bertrand ne seront plus convoqués dans les stages et compétitions au titre de la sélection nationale. Ils sont remis, à compter de ce jour, 11 février, à la disposition de leurs comités régionaux. »*

La F.F.S. justifie l'exclusion des deux skieurs, spécialistes de la descente, per l'insuffisance des résultats obtenus depuis le début de la saison.

Aux Agudes-Peyresourde, Alain Navillod a remporté le titre de champion de France de slalom géant en 3 min. 31 sec. 94, devant Jean-Pierre Barroso (3 min. 32 sec. 72) et Gilles Mazzega (3 min. 34 sec. 68).

A Val-Thorens, le titre national féminin de slalom géant est revenu à Fabienne Serrat (1 min. 30 sec. 75), devant Perrine Pelen (1 min. 31 sec. 11) et Danielle Debernard (1 min. 31 sec. 23).

TENNIS DE TABLE. — *L'équipe de France de tennis de table (Patrick Birocheau, Jacques Secrétin, Nicole Bergeret) a battu la Yougoslavie par cinq victoires à deux, jeudi 10 février à Nis (Serbie). C'est la troisième victoire de l'équipe de France en Coupe d'Europe des nations.*

PAS DE JUGE UNIQUE AUX PRUD'HOMMES décide le Conseil d'État

Le Conseil d'Etat a annulé vendredi 11 février les dispositions d'un décret prévoyant que les audiences de référé devant les conseils de prud'hommes pouvaient être tenues par un juge unique.

Statuant au contentieux, la Haute Assemblée a estimé que certains articles du décret du 12 septembre 1974 définissant les modalités de la procédure en référé devant ces juridictions portaient *« atteinte au caractère paritaire »* conféré à celles-ci par les articles législatifs du code du travail.

Le Conseil a, en revanche, rejeté la thèse selon laquelle l'institution même de la procédure de référé prudhomal constituerait une *« illégalité »*.

Cette procédure permet notamment d'accélérer l'examen de certains litiges entre employeurs et employés, tel que le refus de délivrance d'un certificat de travail.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Gilbert Zemmour inculpé de diffamation.

Sur plainte de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 11 *février*, M. Gilbert Zemmour, de diffamation envers la police dans une interview publiée le 15 décembre par *le Quotidien de Paris* et dans laquelle il portait des accusations contre la police à propos de la fusillage du 28 février 1975 au bar le Thélème.

Un procès pour refus d'hospitalisation.

Le tribunal correctionnel de Pontoise vient d'examiner le cas d'un enfant âgé de neuf mois, Frédéric Moussy, qui, malgré une forte fièvre, n'avait pas été admis par l'interne de service, le 25 février 1973, à l'hôpital d'Argenteuil (Val-dOise), et était mort des conséquences d'une rougeole. Les parents de l'enfant avait interjeté appel de l'ordonnance de non-lieu, et la chambre d'accusation avait infirmé cette ordonnance. L'avocat de la partie civile, Me Pouchard, a réclamé des dommages et intérêts, ainsi que la condamnation de l'interne, pour refus d'hospitalisation, refus d'observation et erreur de pronostic.

Le procureur de la République a réclamé une peine couverte par l'amnistie.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITIONS

EXPOSITIONS LE 14 FEVRIER
S. 8 - Meubles, objets d'art.
S. 14 - Livr. d'architect.

VENTES

S. 2 - Dessins, tabl. mod. Art déco.
S. 3 - Instr. mus., partitions, autogr.
S. 11 - Dessins, tableaux anciens.
S. 12 - Extrême-Orient.
S. 17 - Tableaux modernes.



CARNET

Décès

— M et Mme Pierre-Henri Teitgen,
Mme François Chambeyron,
M. et Mme Pierre Chambeyron,
M. et Mme Jean Teitgen,
M. et Mme Yves Fournis,
M. et Mme Paul Teitgen,
M. et Mme François Teitgen,
M. et Mme Jacques Goux,
M. et Mme Michel Teitgen, ses enfants.
Ses cent quarante-six petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Henri Astier, sa sœur,
Les familles André, Barbier, Ricard et Elard, ses neveux et nièces,
font part du rappel à Dieu de
Mme Henri TEITGEN,
née Magdeleine Goux,
survenu à Paris dans sa quatre-vingt-douzième année le 9 février 1977.
Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Colombe-lès-Vesoul (Haute-Saône).
6, avenue Marcel-Doret,
75016 Paris.
Esseray, 70000 Vesoul.

[Mme Henri Teitgen était l'épouse de l'ancien député de la Gironde, Henri Teitgen, décédé en 1969, et de l'ancien député d'Ille-et-Vilaine et ancien ministre, M. Pierre-Henri Teitgen.]

— M. Jean-Pierre Dubourg,
Mlle Anne-Marie Dubourg,
Mlle Françoise Dubourg,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur chère mère,
Mme René DUBOURG,
née Charlotte, Jeanne Lanne,
décédée à Senlis le 10 février 1977 dans sa soixante-dix-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le lundi 14 février 1977, à 10 h. 30, en l'église-cathédrale de Senlis (Oise) sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue de l'Orme-qui-Bale,
60300 Senlis.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé le docteur-vétérinaire Michel DRONNE, décédé accidentellement au Tchad le 13 février 1972.

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de
M. l'abbé Lucien PASQUIER,
une messe sera célébrée le mercredi 16 février, à 19 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception de Boulogne-Billancourt, 63, rue du Dôme.

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de
Jean JULIEN,
une pieuse et affectueuse pensée est demandée à ses amis, en union avec les messes célébrées à son intention.

— Le 14 février 1971 disparaissaient au Mexique
Anne-Marie GUSTIN,
Mme Jean ROSE
et sa fille
Marie-Christophe.
En ce sixième anniversaire, une pensée est demandée à leur intention.

Services religieux

— L'ambassade de Grande-Bretagne communique : Avec l'approbation de Sa Majesté la reine Elizabeth II, un service à l'intention de l'ordre de l'Empire britannique sera célébré mercredi 4 mai, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Paul de Londres. Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg assistera à la cérémonie en sa qualité de grand maître de l'ordre.

Tous ceux qui sont membres de l'ordre, titulaires de la médaille de l'Empire britannique et souhaiteraient assister à ce service, sont invités à adresser une demande de carte d'entrée à The Registrar of the Order of the British Empire, The Central Chancery of the Orders of Knighthood, St. James's Palace, London SW 1 A 1 BG, en mentionnant sur l'enveloppe « British Empire Service ». La date de clôture des demandes est fixée au 31 mars.

Ceux qui désireraient se procurer ces cartes sont priés de communiquer leur nom et prénoms ainsi que leur rang dans l'ordre (K.B.E., C.B.E., O.B.E. ou M.B.E.) ou d'indiquer s'ils sont titulaires de la médaille de l'ordre. Les lettres figurant habituellement à la suite du nom et indiquant d'autres ordres, décorations ou médailles doivent être mentionnées.

Visites et conférences

LUNDI 14 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :

10 h. 30, entrée de l'exposition, Petit Palais, Mme Oswald : « L'art 1900 en Hongrie ».

15 h., devant l'église, rue Saint-Bernard, Mme Garnier-Ahlberg : « Eglise Sainte-Marguerite et la mort de Louis XVII ».

15 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Oswald : « Puvis de Chavannes ».

15 h., entrée de la basilique, Mme Puchal : « La basilique de Saint-Denis ».

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Zujovic : « Les cahiers de doléances ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « L'Europe romane ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Forrand : « Le Parisien chez lui au dix-neuvième siècle » (entrées limitées).

15 h., Musée des monuments français : « Louis XIV et les siens à Versailles » (Histoire et archéologie).

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Beauvais, Aubusson et les tapis de Savonnerie ».

15 h., métro Odéon : « L'ancienne faculté de médecine et le musée de la médecine » (Paris et son histoire).

15 h. 30, Grand Palais : « La peinture russe » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jacques Bréhant : « La controverse euthanasique ».

19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Pierre Dubourg-Noves : « Aperçus sur l'art roman au quatorzième siècle dans la France du Sud-Ouest » (Centre international d'études romanes).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Mgr Germain de Saint-Denis : « Les trois fondements de l'initiation chrétienne et leur pénétration dans l'univers » (L'homme et la connaissance).



LA QUESTION

Gwen, l'enfant sans père

« M [illegible] papa, qu'est-ce [illegible] Karine à [illegible] rouge : [illegible]

[illegible] pourrait essayer [illegible] toutes les deux ? » [illegible] voix très douce. [illegible] notre temps. »

Comment répondre à son adorable petite Gwen ? Ses ye[ux] qui fixent jusqu'à la racine vous-même fascinent ceux q[ui] la rencontrent. Alors, pourquoi pas imaginer qu'un père, aussi ?... Une larme se faufile au creux de l'œil, donnant au [illegible] un éclat de pierre. L'enfa[nt] exige :

« Montre-moi sa photo ! »

La mère hésite entre le dé[sir] de satisfaire l'enfant et la crain[te] de susciter une nouvelle détress[e.] Mais l'indécision est brève : Gw[en] revient, portant dans ses bras [une] boîte de photos. Elle en renver[se] le contenu sur la table et fouil[le] vivement parmi les épreuves. El[le] ne met pas longtemps à retrouv[er] cette photo, unique vestige d'[un] passé que la mère veut dep[uis] longtemps oublier.

Gwen regarde la photo. De gr[os]ses larmes coulent silencieusemen[t,] puis deviennent sanglots. E[lle] s'adresse à ce visage d'homme

« Papa, pourquoi m'as-tu lai[s]sé ?

— Ce n'est pas toi qu'il a lai[s]sé, c'est moi », réplique la mè[re] pour consoler l'enfant.

Mais Gwen, tout à sa pein[e,] n'entend pas la voix de sa mèr[e.]

« Papa, pourquoi tu ne veu[x] pas être mon papa ?

— Gwen, dit la mère, un pap[a] c'est celui qui vous aime. »

Le petit Kid frotte ses yeu[x] rouges. Un lourd silence.

« Mais alors, demande Gwe[n] d'un ton douloureux, est-ce qu['on] t'aura un papa un jour ? »

Que répondre à une telle ques[tion] qui pèse autant sur la libert[é] de la mère que sur l'avenir d[e] l'enfant ?

« Peut-être, un jour, quelqu'u[n] quelque part... »

JANE HERVÉ.

Au fil de la semai[ne]

U[n] [illegible]cheur aussi savant, aussi acharné, aussi consciencieux, [que] Nucleos, n'en cherchez pas, c'est inutile, il n'en existe pas. Chaque matin, il arrive dès 9 heures, ponctuellement, à son laboratoire, passe sa blouse blanche et au travail ! Cela fait six ans maintenant qu'il bombarde une plaque de métal avec une sorte de curieux petit canon. De temps en temps, il s'interrompt pour aligner fiévreusement quelques calculs. Puis il revient au canon et bombarde, bombarde, impavide et patient. Et ainsi jusqu'au soir, en oubliant souvent de déjeuner. Ne cherchez pas à comprendre, c'est trop compliqué. Sachez seulement que Nucleos prépare l'atome [illegible] et que, si ses travaux aboutissent — et ils aboutiront, n'en doutez pas ! — la destruction de la moitié de la planète pourrait bien devenir une affaire à très court terme.

A la tombée du jour, Nucleos plie sa blouse, ferme sa porte, et redevient un citoyen à part entière. Nul n'est plus ardent que lui pour coller les affiches qui clouent au pilori les fauteurs de guerre. Nul n'est plus prompt à signer les pétitions, manifestes et motions, qui exigent plus de crédits pour la recherche et moins d'argent pour la défense. Nul n'est plus ardent sur les estrades des manifestations où on dénonce l'arme nucléaire. Nul, enfin, n'est plus éloquent pour peindre, les larmes aux yeux, l'univers en paix, la fraternité des hommes, un monde où, demain, tous seront libres, égaux, solidaires. S'ils ont survécu.

Doctus, lui, ne se soucie guère de manifester : il n'a pas le temps. Il arrive tout juste d'un colloque à Rio, il part, tout à l'heure, à l'instant, pour un symposium à Tokyo. Il sera de retour le 27, mais il reprendra l'avion le 29 pour Stockholm. Et le 28, précisément, il sera pris par des collègues étrangers de passage pour la journée.

Ah ! Peut-être pourra-t-on l'entrevoir entre le 10 et le 14 du mois prochain : il participe à un congrès qui, par chance, se tient à Paris. Mais, naturellement, pas le premier jour : il prononce le discours d'ouverture. Ni le dernier : les conclusions seront trop difficiles à débattre, il faudra veiller au grain. Ni le soir : il y a un dîner chaque jour, et même parfois deux, auxquels il se doit d'assister. A midi, il ne peut en être question : à peine une pause rapide, bien utile pour prendre quelques contacts.

On n'ose pas demander à Doctus quand il cherche et ce qu'il cherche. Allons donc ! Il donne des directives, et ses assistants travaillent sur ses instructions. D'ailleurs, ils sont sur la bonne voie. Ils auraient déjà abouti — enfin, presque — s'ils n'étaient si souvent dérangés. Par qui ? Mais voyons, par les collègues du patron ! Tous ces savants, à son exemple, passent le quart de leur vie en avion, la moitié dans les colloques, symposiums, congrès et autres rencontres, et le quart qui reste n'est pas de trop pour préparer les rapports, rédiger les discours, étudier les documents et, quand même, si vous le permettez, prendre quelquefois un peu de repos.

Alors, d'une convention à une session d'étude ou entre un voyage d'information et une mission de coopération, les collègues étrangers passent souvent par Paris. Le patron n'est pas là pour les accueillir, puisqu'il est lui-même à l'autre bout du monde. Il faut bien que ses assistants s'en chargent, leur fassent visiter son laboratoire, leur expliquent ses travaux. Cela prend du temps. Ses recherches en souffrent. Pourtant, à notre époque, chacun sait cela, le dialogue, la confrontation, le travail d'équipe, sont les clefs de la recherche. Doctus est sur la voie du succès.

Quel air triomphant arbore Lexicos ! Le petit dossier qu'il emporte sous le bras a demandé des centaines d'heures de travail, mais il va lui valoir la gloire et la fortune, c'est sûr.

Il se hâte vers la gare de Lyon. Car Lexicos, bien que professeur dans une université parisienne, n'habite pas la capitale. Il

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

LA QUESTION

Gwen, l'enfant sans père

« *MOI, c'est Gwen. J'ai sept ans.*

— Et ton papa, qu'est-ce qu'il fait ? » demande Karine à sa voisine de palier.

Gwen se tortille légèrement et fait voler sa jupe rouge :

« *Mon papa, il est parti travailler.*

— Ah bon, *réplique Karine*. Il va rentrer tout à l'heure ? »

Gwen baisse ses yeux verts, froisse de sa petite main le pli de sa robe, et répond :

« *Il est jamais revenu de son travail.* »

Puis elle remonte sur sa patinette de bois et entreprend le tour de la cour sous l'œil intrigué de Karine. Mais cette dernière la rattrape et agrippe sa robe rouge :

« Quand c'est qu'il est parti ? *interroge Karine.*

— *Quand j'étais un petit ange, dans le ventre de ma maman.*

— *Mais où il est parti ?*

— *Ma mère, elle a dit qu'il a pris cette rue, là.* »

Gwen tend son doigt vers le boulevard. Son regard vert se trouble en une muette interrogation.

« *Peut-être qu'il s'est perdu ? Si je continue la rue, peut-être je pourrais le retrouver ?* »

Gwen attrape sa patinette et s'engouffre à toute vitesse dans l'escalier sous le regard étonné de Karine. Elle entre chez elle tout essoufflée et appelle sa mère :

« *Maman, si je suis la rue tout le temps, est-ce que je vais retrouver mon papa ?*

— Non, ma fille, il y a trop longtemps qu'il est parti.

— *Mais on pourrait essayer quand même, toutes les deux ?* »

Sa mère, d'une voix très douce, répond :

« Malheureusement, Gwen, nous perdrions notre temps. »

Comment répondre « non » à l'adorable petite Gwen ? Ses yeux qui fixent jusqu'à la racine de vous-même fascinent ceux qui la rencontrent. Alors, pourquoi ne pas imaginer qu'un père, lui aussi ?... Une larme se faufile au creux de l'œil, donnant au vert un éclat de pierre. *L'enfant* exige :

« *Montre-moi sa photo !* »

La mère hésite entre le désir de satisfaire l'enfant et la crainte de susciter une nouvelle détresse. Mais l'indécision est brève : Gwen revient, portant dans ses bras la boîte de photos. Elle en renverse le contenu sur la table et fouille vivement parmi les épreuves. Elle ne met pas longtemps à retrouver cette photo, unique vestige d'un passé que la mère veut depuis longtemps oublier.

Gwen regarde la photo. De grosses larmes coulent silencieusement puis deviennent sanglots. Elle s'adresse à ce visage d'homme :

« *Papa, pourquoi m'as-tu laissée ?*

— *Ce n'est pas toi qu'il a laissée, c'est moi* », réplique la mère pour consoler l'enfant.

Mais Gwen, tout à sa peine, n'entend pas la voix de sa mère.

« *Papa, pourquoi tu ne veux pas être mon papa ?*

— Gwen, *dit la mère*, un papa c'est celui qui vous aime. »

Le petit Kid frotte ses yeux rouges. Un lourd silence.

« *Mais alors*, demande Gwen d'un ton douloureux, *est-ce que j'aurai un papa un jour ?* »

Que répondre à une telle question qui pèse autant sur la liberté de la mère que sur l'avenir de l'enfant ?

« Peut-être, un jour, quelqu'un, quelque part... »

JANE HERVÉ.

LA VILLE

LA VIEILLE DAME

LA vieille dame vient d'entrer dans la boulangerie, à l'heure embaumée du croissant dominical D'une voix blessée, elle réclame son « bâtard » quotidien.

En rendant la monnaie, la boulangère s'inquiète :

« Vous avez pris froid, Mme Martin ? »

La cliente, malgré ses difficultés explique :

« *Non. Le docteur a dit que c'était l'émotion.*

— Vous êtes enrouée d'émotion ?

— *Exactement. La plus grosse de ma vie Hier Deux voyous à vélomoteur. Ils m'ont arraché mon sac à main,. Avec tous mes papiers. Incroyable Des gosses. Ils ont l'âge de mon petit-fils, Philippe. J'en tremble encore, vingt-quatre heures après. On a beau le lire tous les jours dans les journaux, tant qu'on n'a pas ressenti ça, on ne peut pas imaginer. J'ai voulu crier : pas un son. Et, depuis, j'ai la voix cassée.* »

La boulangère compatit.

« Quelle époque ! Quatorze ans. Si c'est pas une honte ! »

La vieille dame renchérit. Donne des détails malgré ses cordes vocales surmenées qui grincent comme un gond mal graissé.

Le comble de l'horreur, ce n'est *pas la disparition du sac à main.* Non. La vieille dame, oubliant ses *difficultés*, continue inlassable d'expliquer la chose la plus incroyable, *prenant à témoin* les clients entrés entre-temps

« *Non seulement ils m'ont dit bonjour gentiment, mais ce n'étaient pas des va-nu-pieds. Ils avaient les cheveux courts. Ils étaient bien propres, bien mis. Aussi bien habillés que mon petit-fils, Philippe. Vous vous rendez compte !* »

Evidemment. Si les voleurs de sacs se mettent à avoir de bonnes bouilles et sont aussi bien habillés que *les petits bourgeois, il y a de quoi* rester sans voix..

JEAN CONTRUCCI.

L'ACCIDENT

De longues conversations avec le ciel

C'ETAIT une femme jeune, très active, gaie et sportive. Elle aimait son métier qui la faisait voyager aux quatre coins du monde : interprète en huit langues. Elle avait une grande famille avec laquelle elle s'entendait bien. Elle reconnaissait souvent avoir « *beaucoup reçu de la vie* ».

Un soir de l'été 1974, à Genève, sa ville, elle traverse une rue dans le passage pour piéton. Elle est accompagnée d'un ami et de son chien. Survient, à cet instant, une voiture conduite par une femme âgée, distraite, bavarde, qui parle affaires avec son passager et regarde ailleurs.

L'ami, du coin de l'œil, voit la voiture surgir. A la toute dernière seconde, il bondit, d'instinct, en arrière, tire violemment la laisse du chien, tend désespérément le bras dans la direction de sa compagne. Elle est trop éloignée de lui, il ne réussit pas même à l'effleurer. La jeune femme, heurtée de plein fouet, est jetée sur le capot de la voiture où sa tête se fracasse contre le pare-brise, puis, projetée à 26 mètres du point de choc. Elle passe, « *en quelques centièmes de seconde de la lumière du dernier soleil aux ténèbres de l'inconscience* », écrira-t-elle dans un récit publié par la presse suisse.

Elle retombe sur la route, dans le coma, le crâne, l'atlas, les épaules, les pommettes, les dents, les doigts brisés, le fémur gauche sectionné net, un trou béant dans le genou droit, des contusions partout, sur le visage et sur le corps. Hôpital, réanimation, survie aidée, souffrances atroces, invalidité, rééducation, infirmité.

« *Lorsque, un matin, je suis sortie de l'inconscience*, écrit-elle encore, *je n'étais plus rien, ni personne. Je ne savais plus qui j'étais, je n'avais plus aucune coordonnée pouvant me définir. J'avais perdu la parole, la mémoire et, irrémédiablement, le goût et l'odorat...* ».

Deux ans ont passé. La voici chez elle. Première surprise : elle vient ouvrir la porte elle-même. Pas de béquilles, pas de canne, aucune claudication. Jeans, pull marin et sabots. Tout sourire et pas l'air de souffrir. « *Avec la chance que j'ai eue de m'en sortir vivante, vous ne voudriez pas que j'aie l'air triste !* » Ce n'est plus une victime qui parle. On serait tenté de lui demander bêtement « comment allez-vous ? ». C'est trop banal pour un destin pareil. Et on interroge — ce qui n'est guère mieux — « *Où en êtes-vous ?* »

Repeupler son moi

Elle vient de terminer sa rééducation physique : deux ans de physiothérapie, gymnastique, thalassothérapie. Elle a réappris à marcher avec une plaque de 30 centimètres et dix vis dans le fémur, après des mois et des mois d'immobilisation dans un fauteuil roulant. Elle a rééduqué pratiquement tous ses membres, le rachis cervical également. Elle souffre encore de maux de tête insoutenables : elle doit régulièrement retourner en neuro-chirurgie pour y recevoir des soins spéciaux : infiltrations (par seringue) de médicaments dans les tempes et le crâne même. « *Sans anesthésie, évidemment* », dit-elle et elle explique :

« *Ce n'est pas la rééducation physique, en définitive assez mécanique, qui demande le plus d'efforts. La rééducation du cœur et de l'esprit est plus longue et plus subtile : c'est une rééducation en profondeur. Il faut se refaire une vie intérieure nouvelle, repeupler son moi. Un squelette se consolide plus aisément.*

» *Dès qu'un traumatisé recouvre sa lucidité, il reprend son destin en main, dans la mesure où il comprend que rien ne s'accomplira sans une participation active de sa part, sans un acharnement démesuré exigeant une vigilance de chaque instant. Aucun relâchement de la volonté n'est permis. Il faut vouloir s'en sortir. Et rayer de son vocabulaire les mots de résignation, abandon, faiblesse... J'ai eu longtemps, très longtemps sur ma table de chevet ces lignes de Gide :* « Il suffit parfois de quelques instants pour sauver du néant une journée. L'important, c'est de ne pas consentir au désespoir. »

» *Vous me demandez où j'en suis. La « récupération » de ma mémoire, de mes souvenirs, m'occupe et me préoccupe. J'essaie de retrouver une partie de mon passé, de mes connaissances : comment ? En lisant et relisant sans cesse les mêmes textes. En regardant mes anciens films, photos et diapos, la mémoire visuelle suppléant parfois aux lacunes et faiblesses de l'autre. Le russe, que je parlais couramment, s'est effacé de ma mémoire : cette absence, pour moi, est comparable à celle d'un compagnon aimé, avec lequel j'aurais vécu longtemps.*

» *Je suis rentrée de l'hôpital en fauteuil roulant. Ici, chez moi, il ne passait nulle part : les portes étaient trop étroites. Lorsque j'étais seule dans la maison, ou quand je voulais absolument me débrouiller seule, j'amenais le fauteuil devant la porte de la pièce dans laquelle je voulais pénétrer. Je bloquais le frein, et lentement, très lentement, je me laissais glisser du siège en me retenant de toutes mes forces aux montants métalliques, aux roues... Le sol atteint, en douceur, je rampais jusqu'au divan, meuble, bibliothèque de mon choix. J'appelais cela « voyager autour de mes chambres ». Un jour, dans cette position, je me suis observée dans une glace : j'ai compris, alors, l'importance de ne pas courber la tête vers le sol. Je me suis imposé de regarder toujours vers le haut et si possible, fût-ce à travers une fenêtre, vers le ciel.*

» *Lorsque j'avais terminé mon « voyage », je rampais de nouveau jusqu'au fauteuil et m'y hissais au prix d'efforts indicibles. Ces humiliations, il faut les subir en serrant les dents. Rien d'étonnant si certaines victimes, à force d'avoir dû avaler des couleuvres, recrachent vipère et venin.*

Pour dire merci

» *J'ai été très entourée. Par ma famille, mes amis ; par des inconnus. Beaucoup d'inconnus m'ont écrit, téléphoné, sont venus me voir à l'hôpital. Ce ne sont pas toujours ceux que j'attendais qui se sont manifestés... Mais quelles salutaires leçons de solidarité et d'affection pour le prochain j'ai reçues ! Des personnes qui habitent mon quartier, à deux pas de chez moi, sont allées cueillir des fruits dans mon verger, en ont fait de la confiture et me l'ont apportée à l'hôpital. Je les vois encore entrer dans ma chambre, embarrassées avec leurs petits pots enrubannés, parce que, disaient-elles, elles ne me connaissaient pas et prenaient des libertés... Je les ai serrées dans mes bras et suis restée navrée d'avoir vécu un peu « en Suisse ». Ces personnes-là, n'aurais-je pas dû les connaître depuis longtemps ?*

» *Lorsque j'étais complètement immobilisée — je ne marche pas depuis longtemps, — la question qu'on me posait souvent était de savoir comment je passais les heures de « liberté » que me laissait un harassant horaire de physiothérapie. Ma première réponse a été celle du cœur : « J'ai de longues conversations » avec le ciel... ». Non pour l'interroger à mon tour, mais pour lui rendre grâce. Pour lui dire merci, merci, de m'avoir redonné la vie, la tête, les jambes, la parole avec l'envie de chanter, l'esprit avec la sérénité et une joie de vivre certaine. Merci de m'aider à me « reconstruire » une existence vivable et de me reforger des outils de travail qui remplaceront ceux que j'ai perdus.* »

NELLY A. SPOLTI.

Au fil de la semaine

LE SENS DE LA RECHERCHE

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN chercheur aussi savant, aussi acharné, aussi consciencieux, que Nucleos, n'en cherchez pas, c'est inutile, il n'en existe pas. Chaque matin, il arrive dès 9 heures, ponctuellement, à son laboratoire, passe sa blouse blanche et au travail ! Cela fait six ans maintenant qu'il bombarde une plaque de métal avec une sorte de curieux petit canon. De temps en temps, il s'interrompt pour aligner fiévreusement quelques calculs. Puis il revient au canon et bombarde, bombarde, impavide et patient. Et ainsi jusqu'au soir, en oubliant souvent de déjeuner. Ne cherchez pas à comprendre, c'est trop compliqué. Sachez seulement que Nucleos prépare l'apocalypse et que, si ses travaux aboutissent — et ils aboutiront, n'en doutez pas ! — la destruction de la moitié de la planète pourrait bien devenir une affaire à très court terme.

A la tombée du jour, Nucleos plie sa blouse, ferme sa porte, et redevient un citoyen à part entière. Nul n'est plus ardent que lui pour coller les affiches qui clouent au pilori les fauteurs de guerre. Nul n'est plus prompt à signer les pétitions, manifestes et motions, qui exigent plus de crédits pour la recherche et moins d'argent pour la défense. Nul n'est plus ardent sur les estrades des manifestations où on dénonce l'arme nucléaire Nul, enfin, n'est plus éloquent pour peindre, les larmes aux yeux, l'univers en paix, la fraternité des hommes, un monde où, demain, tous seront libres, égaux, solidaires. S'ils ont *survécu*.

***

Doctus, lui, ne se soucie guère de *manifester* : il n'a pas le temps. Il arrive tout juste d'un colloque à Rio, il part, tout à l'heure, à l'instant, pour un symposium à Tokyo. Il sera de retour le 27, mais il reprendra l'avion le 29 pour Stockholm. Et le 28, précisément, il sera pris par des collègues étrangers de passage pour la journée.

Ah ! Peut-être pourra-t-on l'entrevoir entre le 10 et le 14 du mois prochain : il participe à un congrès qui, par chance, se tient à Paris. Mais, naturellement, pas le premier jour : il prononce le discours d'ouverture. Ni le dernier : les conclusions seront trop difficiles à débattre, il faudra veiller au grain. Ni le soir : il y a un dîner chaque jour, et même parfois deux, auxquels il se doit d'assister. A midi, il ne peut en être question : à peine une pause rapide, bien utile pour prendre quelques contacts.

On n'ose pas demander à Doctus quand il cherche et ce qu'il cherche. Allons donc ! Il donne des directives, et ses assistants travaillent sur ses instructions. D'ailleurs, ils sont sur la bonne voie. Ils auraient déjà abouti — enfin, presque — s'ils n'étaient si souvent dérangés. Par qui ? Mais voyons, par les collègues du patron ! Tous ces savants, à son exemple, passent le quart de leur vie en avion, la moitié dans les colloques, symposiums, congrès et autres rencontres, et le quart qui reste n'est pas de trop pour préparer les rapports, rédiger les discours, étudier les documents et, quand même, si *vous le permettez, prendre quelquefois un peu* de repos.

Alors, *d'une convention à une session d'étude ou entre un* voyage d'information et une mission de coopération, les collègues *étrangers passent souvent par Paris. Le patron n'est pas là pour* les accueillir, puisqu'il est lui-même à l'autre bout du monde. Il faut bien que ses assistants s'en chargent, leur fassent visiter son laboratoire, leur expliquent ses travaux. Cela prend du temps. Ses *recherches* en souffrent. Pourtant, à notre époque, chacun sait cela, le dialogue, la confrontation, le travail d'équipe, sont les clefs de la recherche. Doctus est sur la voie du succès.

***

Quel air triomphant arbore Lexicos ! Le petit dossier qu'il emporte sous le bras a *demandé des centaines d'heures de travail*, mais il va lui valoir la gloire et la fortune, c'est sûr.

Il se hâte vers la gare de Lyon. *Car Lexicos, bien que pro*fesseur dans une université parisienne, n'habite pas la capitale. Il vit à 1 000 kilomètres de sa chaire. Que voulez-vous : dans le Midi, il a sa maison, ses habitudes, sa femme en est originaire, ses enfants y ont leur lycée et leurs camarades. Alors Lexicos vient à Paris deux jours toutes les deux semaines, c'est bien suffisant.

Il arrive le mercredi matin, repart le jeudi soir, deux fois par mois. Quatre heures de cours hebdomadaires, cela fait donc huit heures, bloquées en deux grandes journées de travail. Les étudiants *le guettent à l'entrée, à la sortie* : ils n'ont qu'à lui écrire, il n'a pas de temps à perdre avec eux. Il court d'un séminaire à un jury, d'une réunion au centre d'études qu'il est censé diriger. Instructions aux assistants, démarches auprès du président et de l'administration, visites aux éditeurs, organisation de ses recherches. Ah ! Il lui faut bien vingt-six jours par mois au soleil pour se remettre de ces quatre journées harassantes !

Car Lexicos est aussi un chercheur. Il a eu une idée. A vrai *dire, elle n'est pas très originale, puisqu'elle a été essayée* — sans ordinateur — aux États-Unis au début des années 30 et que, vite *jugée sans intérêt, elle a été bientôt abandonnée. Mais Lexicos n'en* a cure : il n'était pas né. Il a réinventé le procédé, a obtenu des *crédits, a arraché à l'administration une pièce de l'Université, y a* installé un ordinateur et en avant ! Les étudiants se succèdent *devant la machine, par roulement.*

A quoi sert-elle, que font-ils ? Ils comptent les mots des *discours politiques. Travail fastidieux, interminable. L'année dernière,* ils ont ainsi comptabilisé tous les mots d'un grand débat national. *Ainsi a-t-on pu constater* que tel orateur de gauche parlait plus souvent des Français, du travail, des prix, et son adversaire de droite plus *volontiers de la France, de la société*, du changement. N'objectez pas qu'on s'en serait douté. Lexicos est un chercheur. Les intuitions, il n'en a que faire. Ce qu'il recherche, ce sont des démonstrations chiffrées, scientifiques.

Et après ? Eh bien, après, il en fait un livre. Il a déjà publié plusieurs études sorties de son atelier. Si ce ne sont pas des best-*sellers, ils ont du moins un public forcé* : les étudiants. Ainsi la boucle est bouclée : des étudiants ont fait le travail que des étudiants *liront*, pour le plus grand prestige, le plus grand profit du savant professeur.

La gloire et la fortune : précisément, Lexicos les attend de ce fameux petit dossier qu'il emporte sous son bras à la gare de Lyon *et qui explique sa jubilation. Dans ce dossier, des mots et des chiffres,* encore et toujours. Son prochain livre, que les comptables de l'ordi*nateur viennent tout juste d'achever et qu'il ne lui reste plus qu'à* assortir de quelques commentaires et à signer. Pourvu qu'il n'y ait *pas d'erreur, comme* la dernière fois ! Car les étudiants ne sont pas sérieux, certains sont distraits : ils avaient laissé passer un mot-clef qui figurait bel et bien dans les textes comptabilisés, et Lexicos, en toute bonne foi, en a *tiré* des conclusions, avec éclat et assurance. Or un collègue, sans ordinateur, a mis le doigt sur l'erreur et s'est moqué de Lexicos. On en rit encore, mais discrètement, derrière son dos. Lexicos, superbe, feint de l'ignorer. Il croit vraiment avoir fait avancer la science d'un grand pas. Il ignore qu'un mot, prononcé une seule fois, peut donner son sens à tout un livre, à toute une œuvre. N'est-ce pas le cas, par exemple, pour cette pièce de Sacha Guitry, qui s'appelait justement « le Mot de Cambronne » ?

***

Trois méchants portraits, injustes, excessifs, caricaturaux. *Des* chercheurs des savants, il en est heureusement d'autres sortes, qui, par leur savoir, par *leur sérieux*, par *leur dévouement désintéressé*, font avancer la science et reculer la souffrance, le malheur. Nucleos *le pacifiste inventeur d'apocalypses, Doctus expert en colloques et* Lexicos à l'érudition inutile sont naturellement imaginaires. Sans quoi *la fonction de la recherche ne serait pas remplie*, ses buts ne pourraient être atteints, l'avenir de la science serait bien compromis.

Ce qui, naturellement, ne saurait être le cas dans une nation bien organisée et bien administrée comme la nôtre.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

EL MOUDJAHID

Alger la Brune

Le quotidien d'Alger *EL MOUDJAHID* proteste :

« Pour celui qui ne connait Alger qu'à travers les voyages et les récits des autres, elle demeure l'éternelle « El Djazair la Blanche », appellation entourée de mystère et de charme, synonyme d'une beauté immaculée.

» Mais pour le touriste, pour le voyageur d'un jour, voire le simple citadin, Alger revêt malheureusement un autre visage ciselé par les travaux quotidiens et les rides que ne manquent pas de lui donner, de jour en jour, les différentes transformations improvisées au gré du temps.

» Pour ceux-là, Alger est triste, délabrée, écartelée, et sa blancheur cède le pas à l'insipidité boueuse du marron et du noir qui surgissent là où la terre est retournée, là où le goudron des chaussées est crevé (...).

» Aujourd'hui, le citadin ne comprend pas pourquoi Alger n'est plus celle d'avant. Pourquoi des travaux entrepris depuis longtemps ne sont jamais terminés à temps (sinon pas du tout). Pourquoi le goudronnage des routes qui, en principe, devrait s'effectuer la nuit pour ne pas gêner la circulation, s'effectue paradoxalement le jour. »



Les Belges d'abord

« Après deux cents ans d'expérience comme « Bible les généalogies de l'aristocratie » britannique, l'annuaire Debrett's Peerage va étendre ses lueurs aux roturiers, ainsi qu'aux Américains et aux Canadiens de souche britannique », annonce *THE FINANCIAL TIMES.*

« Le nouveau centre de recherche du Debrett's est situé à Winchester, probablement parce que les loyers y sont moins chers qu'à Londres, mais officiellement parce que c'est l'ancienne capitale des rois anglo-saxons. »

Selon le quotidien anglais, *« le directeur du Debrett's, M. Harold Brooks-Baker, estime que les plus grands snobs au monde sont les Belges. Viennent ensuite les Français, les Américains, les Britanniques, les Autrichiens et les Allemands ».*

DAILY EXPRESS

Six milliards de dollars dans le désert

« Même en Amérique, où on s'attend au gigantisme, même en Arizona, où une petite vallée fluviale devient le Grand Canyon du Colorado, un chantier de démolition dont il faut un jour entier pour faire le tour impressionne », raconte le correspondant aux Etats-Unis du quotidien anglais DAILY EXPRESS.

« Ce sont, alignés dans le désert, près de Tucson, des kilomètres de vieux chasseurs, de bombardiers, d'avions de transport géants qui firent jadis l'orgueil de la marine et de l'aviation américaines.

» Tout cela, des hélicoptères qui échappèrent au Pacifique lors de la retraite du Vietnam aux trop fameux B 52 géants, cette aviation au rebut représente plus de six milliards de dollars (trois cents milliards de francs) *pris aux contribuables américains. (...)*

» La moitié environ de ces vieux coucous continuent à voler, soit pour des gouvernements étrangers, soit pour divers services fédéraux, comme le ministère de l'agriculture. Mais l'utilisateur essentiel de cette ferraille, comme dans un vieux garage automobile, c'est l'industrie des pièces détachées. »

THE STANDARD

Scandale à Lagos

La délégation kényane au deuxième Festival des arts nègres, réuni à Lagos, a pensé à tout sauf à son drapeau national, si l'on en croit THE STANDARD, de Nairobi, qui rapporte :

« Le gigantesque deuxième Festival des arts et de la culture nègres a été l'occasion d'un double scandale dans les rangs de la délégation kényane. Certains délégués se sont fait accompagner de leurs petites amies, mais ils ont oublié le drapeau national.

» Alors que le Kenya est une source de respect dans toute l'Afrique pour son fabuleux héritage culturel, le choc a été grand le jour de l'ouverture du festival. Tandis que les autres délégations défilaient drapeau en tête, les Kényans ont réalisé qu'ils avaient oublié le leur chez eux (...). Parmi les cent quarante délégués, bon nombre étaient accompagnés d'amies sans liens avec les activités du festival (...). Selon des sources informées, sept membres au moins du Parlement faisaient partie de cette délégation, dont les activités n'ont d'ailleurs pas été couvertes par la presse nationale, car les bureaucrates chargés de prendre des dispositions à cet effet à Nairobi s'en sont désintéressés. »

THE GUARDIAN

Chères consœurs...

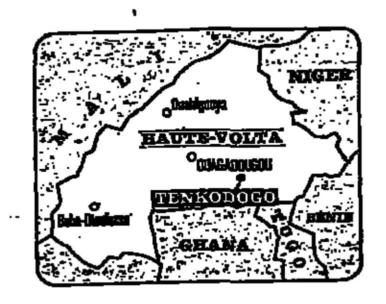
Malgré le Women's Lib., la vie des femmes journalistes reste pleine de suprises, comme le raconte Hella Pick dans le *GUARDIAN* :

« Il n'y a pas très longtemps, le premier ministre polonais était en visite à Londres. Un déjeuner officiel avait été organisé et j'y étais invitée. Je n'étais pas là depuis cinq minutes qu'un factotum vint m'informer — c'est le mot : « Madame, je crois que vous êtes attendue en haut, chez la femme du lord-maire. » Je ne le pensais pas, mais il m'ordonna de le suivre.

» En haut, bien à l'écart, il y avait une collection d'épouses, y compris celle du premier ministre polonais. On me présenta. La femme du lord-maire consulta la liste. Je n'y figurais pas. J'avais été invitée comme journaliste, pas comme femme, mais le secrétariat du lord-maire n'y avait pas pensé. On me ramena en bas, dans l'assemblée presque uniquement masculine. Mais on prit bien soin de ne m'exposer à aucune influence malsaine : à table, on m'assit à côté du chapelain du lord-maire... »

Lettre de Tenkodogo

Au berceau de l'empire des Mossis



UN troupeau de gros gorets noirs mené à la trique par un jeune porcher traverse la concession déjà envahie par une douzaine de paysans qui transportent des gerbes de paille de mil. Drapé dans une vaste cape garance brodée d'or, arborant un bonnet à fond plat, dont la forme rappelle les coiffures des sergents recruteurs britanniques de l'époque victorienne, le naba Tigré, chef supérieur de Tenkodogo, reçoit ses hôtes. Tandis qu'une douzaine de ses commensaux, respectueusement assis à même le sol, écoutent le souverain, celui-ci s'enquiert auprès de ses visiteurs de la situation politique dans la capitale.

Ouagadougou se trouve désormais à moins de trois heures de route, en direction du nord-ouest, mais le voyageur doit aujourd'hui encore se soumettre au traditionnel rituel de l'échange des nouvelles. Dans ces circonstances, peu importe la condition de celui qui passe : qu'il s'agisse du ministre venu prendre quelque repos dans la ville de ses ancêtres ou bien du pasteur peuhl arrivé des confins du Sahel et poussant son troupeau par « la route des bœufs » qui, depuis des temps immémoriaux, traverse la ville en direction de la côte du Ghana.

Ensemble de maisons basses aux murs de latérite, que rien ne distingue d'aucune autre ville de cette région de savanes, Tenkodogo évoque ces cités africaines que présentent toujours les livres de géographie de l'école primaire. Sous ces apparences modestes se cache pourtant le berceau de l'Empire des Mossis, première capitale d'une série de royaumes qui couvre aujourd'hui près du tiers de la superficie de la Haute-Volta et regroupe près de la moitié de sa population. C'est d'ici que sont partis les conquérants qui ont fondé les cinq royaumes confédérés dont l'union forme l'Empire : Tenkodogo, Fada N'Gourma ou Gourmantche, Yatenga, Ouagadougou, fondés respectivement par les naba Ouedraogo, Lompo, Yardega, Oubri et le royaume de Boussama, auxquels s'ajoute une poussière de principautés.

« Les lois fondamentales qui ont présidé, dès le onzième siècle, à la création de l'Empire ont été promulguées à cet endroit », nous dit l'un des fils de cette cité, qui, en dépit de sa haute naissance, tient à conserver l'anonymat. Et notre cicérone d'énumérer en ces termes les principales lois impériales : *« Celle de la langue, facteur d'unité, celle de la guerre (« Unissez-vous face à l'envahisseur »), celle sur l'ordre hiérarchique (la famille, le clan, le village, la tribu, le canton, la province, le royaume, l'Empire), celle sur la succession, qui ne se fait que par les hommes... »*

Les Mossis, dont l'aire d'extension resta beaucoup plus modeste, imposèrent, nous dit-on, une civilisation et un mode de vie *« qui font penser à l'Empire romain »*. En tout cas, lorsque le naba proclame : *« Quiconque parle et comprend le more (1) doit être considéré comme faisant partie intégrante de l'Empire des Mossis »*, on est tenté par l'analogie avec le célèbre *Civis romanus sum*. L'unité que leurs chefs surent, au-delà des querelles intestines, préserver à travers les siècles, explique que les envahisseurs s'arrêtèrent fort longtemps sur les confins de l'Empire. Ce fut le cas des *Sofas* (2) du terrible Samory et des tribus Djerma des rives du Niger, auxquelles le seul prestige du nom des Mossis interdit de franchir leurs frontières.

LE premier Européen qui atteignit Tenkodogo accompagné d'une troupe armée y parvint, il y a exactement quatre-vingts ans. En 1896, le capitaine Donald Stewart, résident britannique à Coumassie, en Gold Coast, franchit l'enceinte d'une ville où ne l'avaient précédé que de rares voyageurs isolés, dont l'officier allemand Kurt von François. Presque en même temps que Stewart arriva Voulet, dont le nom répandit la terreur dans tout le Sahel nigérien, après que la colonne de tirailleurs qui l'accompagnait eut dévasté des dizaines de villages. « Le Grand Capitaine » laissa paradoxalement un excellent souvenir (3). Ayant mis fin aux luttes qui opposaient deux prétendants au trône, en s'assurant de la personne du moins populaire pour le faire défiler sous les quolibets de la foule nu, ficelé sur une haridelle, il acquit ici une réputation de pacifiste. Les habitants de la ville lui trouvent deux autres titres de gloire : celui d'avoir pris pour épouse indigène une femme peuhle, d'une beauté que l'on dit sans égale, conjointe qui lui survécut ici durant plus de quarante années ; celui d'avoir conclu un accord, le 9 février 1897, aux termes duquel les troupes britanniques, équipées d'une meurtrière mitrailleuse Maxim Nordenfeldt, devaient se replier vers le sud, en pays dagomba et laisser la place aux Français de la mission Voulet.

Habile diplomate, contrairement aux personnages grotesques que Jean-Jacques Annaud a mis en scène dans *la Victoire en chantant*. Voulet prit soin de sauvegarder la dignité des Européens face aux Africains. Il stipula que Français et Britanniques quitteraient Tenkodogo le même jour, à la même heure, les premiers vers le nord, les seconds vers le sud, étant entendu que les premiers reviendraient plus tard exercer leur droit d'occupation (4).

DEPUIS l'époque médiévale, qui vit le début de la longue marche des cavaliers mossis, la modeste cité a vécu des heures historiques qui restent aux modestes dimensions de son rayonnement. C'est ici que, durant la Grande Guerre, l'administrateur d'Arboussier, aristocrate gascon alors commandant du cercle de Ouagadougou, regroupa les partisans mossis qu'il devait victorieusement lancer à la conquête du Togo, alors placé sous domination allemande.

Au bout de l'allée de caïlcédrats qui traverse l'ancien quartier administratif, se trouve l'ancienne résidence du commandant de cercle où se rencontrèrent les anciens présidents Maurice Yameogo de Haute-Volta et Kwame Nkrumah du Ghana avant de décider, en 1961, de briser symboliquement, à coups de haches, la barrière qui séparait les deux Etats. C'est en haut de ce même escalier enfoui sous les bougainvillées qu'à plusieurs reprises, au cours des dernières années, les généraux Eyadema du Togo et Lamizana de Haute-Volta, que l'on dit bons compagnons d'armes et fidèles compagnons, eurent de longs entretiens.

Mais les habitants de Tenkodogo parlent plus volontiers de deux destins plus humbles : celui de Léonce Combes et celui de « M. Raymond ». Le premier était le fils du célèbre « petit père », zélateur de la laïcité et bouillant partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Après avoir servi dans l'administration à l'époque coloniale, il se retira ici en 1920 et y mourut quatorze années plus tard. Sa femme et sa fille, après une vaine tentative de réinstallation en France, vinrent finir leurs jours à Tenkodogo, entourées par les soins d'une population qui les avait adoptées.

« M. Raymond » était d'origine genevoise et avait eu maille à partir avec la justice en Europe. Commerçant, transporteur, planteur, réputé joueur et coureur de jupons, il a laissé un étonnant *château* de banco dont les murailles crénelées s'écroulent lentement sous la morsure des pluies tropicales. Disposés en quinconce, à l'extérieur de la cité, de superbes kapokiers témoignent de l'activité de « M. Raymond », qui les planta lui-même. L'un d'entre eux laisse tomber de sa ramure imposante une pluie de gros flocons neigeux qui recouvrent la pierre tombale de Léonce Combes, où un marbre gravé précise *« Décédé à Tenkodogo le 15 novembre 1934 à l'âge de 53 ans »*. A proximité, dans les eaux temporaires d'un marigot, des femmes frappent leur linge en cadence, tandis qu'armés de simples touffes de paille des garnements pêchent des alevins. A moins de deux cents kilomètres de la capitale voltaïque, le petit peuple de Tenkodogo vit à l'heure du frigidaire à pétrole de l'époque de Léonce Combes et de « M. Raymond », au rythme lent du porteur d'eau, celui de l'Afrique de Voulet, « le Grand Capitaine ».

PHILIPPE DECRAENE.

(1) La langue des Mossis.

(2) Guerriers.

(3) *A propos des massacres perpétrés* par la mission Voulet-Chanoine, voir notamment *le Grand Capitaine*, de Jacques-Francis Rolland, Editions Grasset, 1976.

(4) *In Genèse de la Haute-Volta*, d'Albert Salfo Balima, Ouagadougou, 1970, p. 54.

A RABAT

LA DEUXIÈME BIENNALE DES PEINTRES ARABES EST CONTESTÉE

Du 27 décembre 1976 au 27 janvier 1977, s'est tenue à Rabat, au musée des Oudayas, la IIe Biennale des peintres arabes. L'Algérie, qui avait participé en 1974 à la 1re Biennale de Bagdad, n'a pas répondu à l'invitation. La Libye et le Soudan n'ont pas été représentés. On estime à plus de soixante mille le nombre des visiteurs.

UNE épée rouillée traverse un corps. Le corps d'un Palestinien. Elle déchire en son milieu la toile. Par terre, du sable et quelques gouttes de sang. Non, pas du sang, mais de la peinture rouge. C'est ainsi qu'un peintre irakien, Qazem Haïdar, a voulu témoigner sur la douleur du peuple palestinien. Quelle misère ! Cette indigence, qui a attiré une foule de curieux, ne se limitait pas au pavillon irakien. Nous retrouvons le même misérabilisme chez la plupart des participants ; les Egyptiens ont poussé la mesquinerie jusqu'à vouloir vendre leurs toiles au public.

A Rabat, les peintres marocains, réunis dans l'Association des arts plastiques que préside M. Karim Bennani, n'ont pas caché leur déception ni leur désarroi. Ils ne se faisaient pas d'illusion sur la qualité des œuvres que les gouvernements arabes allaient envoyer. Ils pensaient que la Biennale allait être l'occasion de poser et de discuter un certain nombre de problèmes entre les peintres arabes d'une part et le public d'autre part. Or les visiteurs venaient voir des tableaux accrochés dans les salons d'un jardin merveilleux, et repartaient avec le vague souvenir de quelques couleurs.

La presse nationale a émis des réserves sur le déroulement de cette manifestation ; un journal irakien l'a vivement critiquée. L'Association marocaine des arts plastiques, qui a préparé cette

de Voulet, « le Grand Capitaine ».

ministère de la culture, rejette la responsabilité de l'échec sur l'administration, qui a précipité la date d'ouverture et bouleversé le programme. L'Association perdit l'initiative de l'organisation. Au départ, la Biennale devait se dérouler dans la foire de Casablanca, un lieu très populaire. Les peintres marocains devaient aménager cette grande surface en différents espaces, selon des thèmes et des tendances. Après six mois de réunions et de préparatifs, le ministère jugea le devis trop élevé. Des dissensions à l'intérieur de l'Association favorisèrent la politique de l'administration, qui les mit devant le fait accompli et annonça officiellement la tenue de la Biennale à Rabat selon ses propres prévisions.

Mohamed Chebaa, un des fondateurs de l'Association et délégué de l'Union des artistes arabes au Maroc, constate : *« L'esprit des beaux-arts est maintenu. L'Union des peintres arabes a demandé l'hospitalité à l'Etat marocain. On avait le pressentiment que cette Biennale allait se passer ainsi. C'est un échec. Un scandale pour nous, peintres marocains, qui avions tracé les grandes lignes du manifeste à Bagdad : une Biennale différente de celles qui se tiennent en Europe, une Biennale animée, vivante, ouverte sur les interrogations du public. On s'est engagé à faire une Biennale dans cet esprit, mais on n'a pas pu, car c'est l'administration qui dispose de moyens. »* En effet, des débats, des conférences, des rencontres avec le public étaient prévus. Mais l'Association s'est désintéressée de la Biennale à partir du moment où l'administration a pris les choses en main. Farid Belkahia a non seulement retiré ses toiles, mais a démissionné de l'Association, dont il fut un des membres importants. Pour lui, la Biennale de Rabat est *« la répétition de celle de Bagdad, avec en moins l'organisation »*. Kacimi reconnait que les peintres marocains auraient dû entreprendre au sein de la Biennale une activité et une animation parallèles.

Mohamed Melehi, un des fondateurs de l'Association, revendique une part de responsabilité dans l'échec de cette manifestation. Elle reste cependant, d'après lui, une bonne chose, dans la mesure où elle reflète la situation de l'art pictural dans le monde arabe. Elle a permis de révéler les failles. Ce genre d'exposition — bien ou mal préparée — aurait donné la même chose. *« Notre espoir,* dit encore Melehi, *était de montrer quelque chose de différent. Le ministère étant le payeur, il n'a pas saisi le rêve qu'on voulait faire de cette Biennale. On connaissait ce que les autres pays allaient présenter. On voulait créer alors un autre environnement, sortir du tableau, sortir du musée, susciter un autre regard, travailler sur l'espace, faire une manifestation dynamique et vivante... »*

L'autocritique à laquelle les peintres marocains se sont livrés est un pas en avant. Il reste cependant des questions que le visiteur ne peut s'empêcher de poser : Pourquoi les travaux exposés sont-ils d'un niveau si consternant ? Pourquoi les peintres marocains ne se sont-ils pas manifestés durant toute la durée de la Biennale ? Pourquoi n'ont-ils pas essayé d'exposer et d'expliquer leur point de vue au public ?

Il faut signaler que l'Union des artistes arabes réunit en son sein des associations de tous les pays arabes. Ces associations, à l'exception de celle du Maroc et du Liban, sont officielles. Peut-on dire que des artistes de grande valeur qui refusent la mainmise de l'Etat n'ont pas participé à cette Biennale ? Il y eut, c'est vrai, des absents de marque. Mais il est aussi vrai que l'état actuel de la création artistique dans le monde arabe est en crise. Le statut de l'artiste n'est pas défini. L'absence de critique fausse les critères. D'autres affirment que l'Egypte et la Syrie, par exemple, quand elles participent à la Biennale de Venise, se font représenter par des œuvres beaucoup plus intéressantes ! Le sous-développement est là, dans la persistance de ces deux visions : respect de l'exigence occidentale ; indifférence vis-à-vis de l'exigence arabe.

La Biennale, telle qu'elle s'est tenue, avec ses défaillances et sa médiocrité, a permis, notamment aux peintres marocains, de nouvelles interrogations et une remise en question plus ou moins profonde. Ne serait-ce que pour cela, elle fut utile.

TAHAR BEN JELLOUN.

هكذا من الأصل

Aux États-Unis, le petit écran se consomme

Informations locales pour des citoyens responsables

DE La Fayette (Louisiane) à Sioux-Falls (Dakota du Sud), le téléspectateur itinérant n'échappe pas à l'abondance des informations locales. Dans les grandes villes, les journaux de quatre-vingt-dix minutes sont choses courantes ; parfois même ceux-ci s'étendent sur deux heures ; en règle générale, la durée moyenne des nouvelles locales est d'une heure. L'origine de ce luxe de nouvelles ? Tout bonnement l'intérêt bien compris des propriétaires des stations. Cet étalage favorise le renouvellement des licences tous les trois ans auprès de la F.C.C. (Federal Communications Commission). Les managers découvrent aussi que, à la condition de les promouvoir, les nouvelles locales peuvent être une mine de bénéfices publicitaires. Ce faire-valoir, qu'accentue encore une vive concurrence entre les chaînes, n'est pas sans troubler les modes habituels de production des journaux télévisés.

Le ménage à trois

Un bon tiers des stations privées locales vivent aujourd'hui sous le régime du ménage à trois (1). Un nouveau larron s'introduit dans le couple traditionnel direction-rédaction, le « consultant ». Les principaux consultants appartiennent aux sociétés de McHugh & Hoffman et Franck Magic Associates, de New-York. Esprits mâtinés de sociologie ou experts agiles en techniques de persuation, les conseillers proposent des directives pour élever les taux d'écoute à la suite de diagnostics ponctuels ou de l'évaluation continue de la performance d'une station.. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à brocarder l'un des articles du credo journalistique américain. Vrai ou faux, peu importe, mais les journalistes américains répètent à qui mieux mieux que leur labeur quotidien respecte un principe sacro-saint : diffuser les informations nécessaires à des citoyens responsables. A cette croyance, les consultants » substituent un adage non moins intouchable : respecter les goûts des téléspectateurs. Les sociétés de conseils développent ainsi, avec excellence souvent, des procédés d'enquête élucidant, autant que faire se peut, les besoins et les attentes des téléspectateurs. Des études d'opinions rapportent les jugements des auditeurs vis-à-vis des programmes ; magnétoscopes et appareils de laboratoire enregistrent les réponses de jurys de téléspectateurs à des maquettes de journaux. Le bureau d'études ERA (Entertainment Response Analysis) affiche bien haut qu'il mesure l'impact émotionnel des informations. Le classement d'ERA : en tête, les séquences d'incendies et d'accidents, puis celles d'humour ou de sexe ; les nouvelles politiques obtiennent une note moyenne tandis que les informations syndicales traînent en bas de liste.

(1) C'est-à-dire environ deux cents stations, situées principalement dans les grandes zones de diffusion.

Show-business dans les rédactions

D'une ville à l'autre, sous l'influence des conseillers, les formats des émissions apparaissent identiques. Dans une émission d'une heure, les messages publicitaires — des séquences de quatre-vingt-dix secondes toutes les trois minutes (!) — occupent quatorze minutes environ de temps d'antenne ; la rubrique des sports et celle du bulletin météo prennent de quatre à cinq minutes ; le rappel des nouvelles nationales et internationales dure trois bonnes minutes. Bref : vingt-cinq à trente minutes d'émission peuvent être consacrées aux nouvelles locales.

Cette uniformité frappe encore plus dans le style des programmes. Premier élément mis en exergue dans les « mémo » des consultants : la personnalité des présentateurs. « Ni trop jeune ni trop vieux, bien physiquement, décontracté, dynamique, inspirant la confiance, sachant parler et doué d'une voix agréable », répète-t-on. Ces traits, bien évidemment, visent à conquérir l'une des cibles favorites des annonceurs : les femmes de dix-huit à quarante ans. L'importance, beaucoup disent l'obsession, donnée au style induit une véritable chasse aux présentateurs, qu'ils aient peu ou pas d'expérience de journalistes. Dès lors, des phénomènes du show-business secouent les salles de rédaction : des carrières fulgurantes, mais aussi des chutes sans merci ; des salaires incroyables dans la profession, et jusqu'alors réservés aux vedettes du spectacle. Exemples : C. Searborough, présentateur à la chaîne new-yorkaise W.N.B.C.-TV, gagne par an un peu plus de 100 000 dollars ; dans une station rivale (W.A.B.C.-TV), Tom Ellis dépasse les 200 000 dollars. Une métamorphose similaire atteint les météorologues. Ceux-ci sont aujourd'hui des acteurs — certains se nippent d'oripeaux de gugusse — qui jouent et de l'expertise et du burlesque pour présenter « le temps ». Stars à part entière de ces informations-spectacles, les salaires annuels des météorologues avoisinent en moyenne les 25 à 30 000 dollars, mais, dans les grands centres, comme à New-York ou à Los Angeles, les salaires peuvent atteindre le chiffre record de 100 000 dollars.

Le façonnage des nouvelles

Tous ces acteurs s'insèrent dans une ambiance d'émission où le faciès de spontanéité recouvre en fait des apprêts minutieux. A cet effet, deux ou trois minutes d'échanges humoristiques écrits par des scénaristes sont prévues entre les présentateurs ; de même, on a mis au rebut l'anglais formel qu'affectionne l'élite lettrée.

Le maître mot est ici celui d'action. Cela veut dire : bannir le bla-bla-bla et présenter les nouvelles sous la forme de séquences d'action. Ainsi le discours d'un homme politique sera-t-il réduit au plus bref ; en revanche, la caméra s'attardera sur sa descente d'avion ou sur les mouvements de l'auditoire. Chaque nouvelle filmée est écrite sous la forme d'une histoire en vue de créer un suspense. Des séquences multiples (de dix-huit à vingt au cours d'une émission de soixante minutes) et ultra-brèves (inférieures ou égales à quatre-vingt-dix secondes), des commentaires expéditifs donnent un rythme véloce à l'émission. A l'évidence, cette mise en images privilégie la « couverture » de faits divers spectaculaires ou insolites.

Autre principe chéri : celui de la crédibilité. A tort ou à raison, divers travaux montrent qu'aux yeux du grand public les nouvelles télévisées sont plus crédibles que celles de la presse écrite. Mais il n'est pas impossible de donner quelques coups de pouce à ce sentiment de crédibilité. Tout d'abord réduire les voix « off » et filmer les journalistes sur la scène même de l'événement. Si le commentaire a lieu sur le plateau, le reporter souligne son rôle de témoin (« J'étais là, voilà ce que j'ai vu ») et interpelle en sourdine le téléspectateur (« A vous de juger »). Au dire des spécialistes, ce mélange d'objectivité et de subjectivité favorise la crédibilité. Dans cette perspective, le reportage en direct devient un atout essentiel de la télévision. Avec l'usage croissant des caméras vidéo, l'enjeu est aujourd'hui de rivaliser en vitesse de reportage avec les radios. Par suite, l'écoute continue des systèmes de transmission-radio de la police ou des pompiers est une activité essentielle des stations. Aussi rivalisent-elles d'adresse pour capter les messages radio et pour connaître les codes employés par ces services publics.

D'aucuns s'inquiètent de cette mise en scène des nouvelles. Les professeurs de journalisme s'emportent contre le règne de la brillantine dans les salles de rédaction. Les journalistes font chorus : ils n'aiment pas être réduits à la piétaille ; les salaires des vedettes et les honoraires des conseillers les agacent ; mais surtout, s'empressent-ils d'ajouter, ces dépenses excessives réduisent d'autant les budgets de reportage. Avec non moins d'aplomb, les gestionnaires des chaînes protestent vertement qu'il n'en est rien. A dire vrai, l'examen des comptabilités ne permet pas de conclure avec assurance. Néanmoins, un brin d'optimisme souffle depuis peu parmi les reporters. Les sociétés de conseils ne sont pas à l'abri des échecs, nonobstant les réussites éblouissantes (Philadelphie, San-Francisco). En outre, un bureau d'étude réputé (William R. Hamilton and Staff) discerne dans l'opinion une « tendance profonde » favorable à des journaux télévisés sérieux et bien documentés. Et quelques stations qui n'entendent pas rater le tramway du succès inaugurent déjà de nouveaux formats d'émission. Décidément, outre-Atlantique, le principe de la souveraineté du consommateur est encore bien vivace.

J.-G. PADIOLEAU.

(Auteur de Sociologie de l'information, *Larousse éd. Prépare un ouvrage sur la télévision américaine.)*

Si les usagers faisaient la part des choses

EN 1968, un documentaire de la chaîne C.B.S. sur la faim aux Etats-Unis montre un bébé en train de mourir et accuse : « *Il n'a pas eu assez à manger.* » En réalité, ce nourrisson présentait les symptômes d'une naissance prématurée.

En Amérique, *où elle constitue,* dit-on, un quatrième pouvoir, l'information est un produit un peu particulier. C'est dans l'optique *de la défense du consommateur* qu'un universitaire américain, Robert Cirino propose au lecteur de *Power to persuade (Le pouvoir de persuader)* plus de cent cinquante cas suivis de questions à débattre, de recherches à mener dans la vie de sa communauté et d'une bibliographie.

Sachant qu'un ménage américain moyen fait fonctionner son téléviseur environ sept heures par jour et que 64 % des citoyens en âge de voter dépendent de la télévision comme source d'information (un enfant de cinq ans a passé plus de temps devant le petit écran qu'il n'en consacrera à la scolarité jusqu'à la fin de ses études secondaires), c'est l'analyse du système télévisuel qui retient surtout l'attention.

Voici d'abord quelques rappels sur le statut des moyens de communication aux Etats-Unis. Ce pays a écrit au frontispice de sa Constitution que la liberté de parole ne souffrirait d'aucune limitation, d'aucune censure de la part du pouvoir : démocratie oblige... En effet, le citoyen moyen est cet être de bon sens qui, placé devant un éventail d'idées et d'opinions, saura *choisir* ce *qu'il y* aura de mieux pour lui et pour la communauté.

Tout message est biaisé

Partant de cette *conception* philosophique, la télévision est régie par deux *lois* : la *Fairness Doctrine,* ou principe d'équité, et l'*Equal Provision Time,* ou égalité d'accès aux ondes (1). La première stipule que si une personne ou un groupe exprime son point de vue sur un problème particulier, le point de vue adverse a droit au même traitement en temps et en qualité ; la seconde oblige à accorder le même temps de parole à tous les candidats postulants à une fonction publique élective.

Ces deux lois sont fondées sur l'exercice d'un droit *fondamental* : les fréquences sont la propriété *légale de la collectivité.* De ce fait, elles sont louées aux chaînes qui présentent les meilleures garanties de servir l'intérêt des citoyens. La Federal Communications Commission se charge d'attribuer les licences d'exploitation (renouvelables tous les trois ans) et arbitre les *différents* qui *surgissent* quant à l'application des deux lois précédemment *citées.*

Mais attention : l'autorité et l'argent dont dispose cette commission émanent du Sénat, et le président lui-même nomme une partie de ses membres. Un sénateur peut-il se permettre de perdre l'appui des médias dans sa circonscription ? — un élément de réponse : depuis l'avènement de la télévision, seules trois chaînes se sont vu retirer le droit de poursuivre leurs programmes.

Cette législation est la toile de fond sur laquelle Robert Cirino compose son plan de défense des usagers. Ce qui compte le plus, dit l'auteur, c'est la qualité de l'information reçue, *quelles* que *soient* les bonnes intentions de ceux qui possèdent les moyens de la faire ou de la contrôler.

Il s'agit ainsi de distinguer information et propagande. Certes, le choix d'un mot, d'un titre, l'emplacement d'une photo, le ton d'une voix, l'expression d'un visage, influent sur le contenu ; mais si on part de l'idée que tout message est biaisé, le débat se déplace : il s'agit alors de se demander si chacun a une égale possibilité *d'accéder* aux *différents* types de propagande. D'autre *part, puisque* la *sélection* et l'interprétation de ce qui est vu ou *entendu dépendent de* l'expérience personnelle — l'individu n'est jamais un terrain neutre, — ceux qui font l'information n'échappent pas à cette loi. La déontologie voudrait que chacun reconnaisse le filtre qu'il constitue et s'oblige à réparer les distorsions qu'il peut provoquer. Un exemple : la domination exercée par les classes moyennes de l'Amérique blanche sur les moyens d'information. L'objectivité, de ce *fait,* réside *dans* la référence au système de valeurs de *cette couche sociale.*

Réelle autocensure

Et qu'est-ce que *la censure* dans un pays où officiellement *elle* n'est *tolérée sous* aucune forme ? En 1972, la compagnie d'assurances Allstate s'est heurtée à un refus général quand elle a voulu acheter des temps de publicité pour promouvoir un dispositif de sécurité automobile gonflable, plus fiable techniquement que les autres systèmes. Cette formule s'opposait aux intérêts industriels des groupes financiers dominants.

Du point de vue du consommateur, la censure n'est pas simplement un acte délibéré de déformation des faits pour des *raisons* morales ou politiques : elle est tout *acte qui aboutirait à réduire* la pluralité de l'information dans un domaine, y compris le divertissement ou la publicité. Il existe, dit *Robert* Cirino, une réelle autocensure sur les trois grands *réseaux* de télévision (NBC, ABC, CBS). Sous prétexte *de bien suprême de la nation, ils* ont longtemps étouffé la véritable *ampleur* de la *guerre* au Vietnam — ne pas oublier, par *exemple,* que le *massacre de* My-Lai a été révélé par un non-professionnel de l'information.

L'argent empêche la confrontation

Pour Robert Cirino, qui considère les intermédiaires comme autant d'écrans aux événements et aux idées, il s'agit de faire des mass media un lieu d'échanges, un marché aux idées où la connaissance et *aussi la tolérance* naissent de la confrontation. On en est *loin et l'auteur* en *dénonce* la cause : l'argent. Une demi-heure *d'antenne aux heures de forte* écoute *(prime time)* coûte entre 90 000 et 150 000 dollars, auxquels il faut ajouter le prix de l'émission elle-même. L'équité consiste par exemple à pouvoir employer des produits de qualité esthétique égale. Le système actuel est inadéquat pour assurer la pluralité de l'information, tous les groupes d'opinion le pensent, révèle l'enquête ; personne ne peut admettre que deux grands magazines (*Look* et *Life*), diffusant à plus de 7 millions d'exemplaires chacun, soient obligés de disparaître faute d'annonceurs publicitaires.

La pluralité...

Il n'y a *pourtant aucune solu*tion miracle, constate Robert Cirino. Le système de communication étant bloqué d'une part par la loi (qui interdit toute intervention de l'Etat) et, d'autre part, par la vie économique, c'est au consommateur à être d'une vigilance extrême quant à ses sources d'information. Le but est de créer par lui-même ce qu'il ne peut trouver à l'intérieur d'un instrument : la pluralité. Le citoyen devrait aussi prendre une part active à l'information : les équipements *légers de vidéo* permettent de produire des programmes à des *prix abordables* pour n'importe quelle communauté. Les canaux de distribution par câble — il y en a obligatoirement un qui appartient au public — serviront de relais. Dans la mesure où cet accès est une réalité...

Peut-être pourrait-on prolonger *la réflexion* de Robert Cirino par une dernière question : le visage de la société américaine changerait-il d'emblée si elle était exposée à un autre type d'information ?

LAURE DEBREUIL.

(1) La presse écrite et la radio ne sont pas soumises à ces réglementations, n'étant pas considérées comme des services publics.

★ *Power to persuade,* Robert Cirino, Bantam, Pathfinder Editions, Toronto, New York, London.

L'expérience communautaire de George Stoney

INVITE *la semaine dernière au* Centre culturel américain, George Stoney dirige depuis 1970, de sa base de New-York, l'Alternate Media *Center, littéralement : le Centre des* médias alternatifs. Dans l'esprit de *son créateur, aucune équivoque* : se battre pour l'existence d'un système *autonome d'utilisation des médias, de* tous les médias : presse, cinéma, *radio, télévision,* en jouant les uns contre les autres les pouvoirs *officiels et les* sources d'argent privées. D'une part, faire admettre que l'information ne doit pas relever exclusivement de la libre entreprise comme c'est le cas aux Etats-Unis, mais, d'autre part, ne pas se complaire dans une mythique intervention de l'Etat, source possible de toutes les routines.

Avant la guerre de 1939, George Stoney, *diplômé* en sociologie, n'a pas encore touché au cinéma. Mais il travaille de bonne heure avec deux personnalités dont l'activité sera très remarquée après 1945 : le Suédois Gunnar Myrdal et son compatriote le docteur Ralph Bunch, qui fut le premier *Noir à représenter* les Etats-Unis dans une organisation internationale comme les Nations unies. Il débute au cinéma à la même époque, en 1945, et il s'impose vite comme *réalisateur de films documentaires* à tendances sociales, avec notamment *All my Babies* (1953), *œuvre* très remarquée sur la formation des *sages-femmes en Georgie. En* 1968-1970, sur la réputation de son activité *de documentariste* « social », il est invité, phénomène très rare, par les responsables de l'expérience canadienne Challenge for Change, à l'Office national du film, pour prodiguer ses conseils.

Un certain idéalisme

Immédiatement à son retour du Canada débute l'expérience de l'Alternate Media Center, en même temps qu'il enseigne le cinéma et la télévision au département des arts de la New York University, à Washington Square, à côté du Village. Figure légendaire du cinéma américain, George Stoney a gardé intact, à travers les ans, le souvenir du *New Deal* de l'époque Roosevelt, une foi naïve *mais profonde que le monde* peut et doit changer : l'écouter s'expliquer, c'est un peu réentendre la voix d'un certain idéalisme américain non pollué.

Le but de Challenge for Change, créé en 1967, était de promouvoir la participation des citoyens dans la solution des problèmes sociaux. *« J'avais travaillé dans le Sud avec Nick Reed, de l'O.N.F.,* nous explique *George Stoney, et, à la fin des années 40, des « problèmes de personnalité » avaient surgi à la naissance de Challenge for Change. Mes futurs collaborateurs cherchaient quelqu'un qui accepterait de prendre sur lui les blâmes possibles. J'avais déjà abordé dans mes films presque tous les sujets qui les intéressaient. J'ai accepté un contrat de deux ans, ni plus ni moins. Mon travail consistait à décider avec le comité d'organisation des sujets à traiter et, à l'occasion, de participer à la production. »*

La vidéo du changement

Son film le plus connu, *You are on Indian Land* (1969), l'amena à collaborer avec une de ces équipes *autonomes supposées filmer elles-*mêmes les problèmes de leur com*munauté, dans ce cas des* Indiens Mohawk. Les Indiens se plaignaient qu'un *traité,* datant de 1794 et leur garantissant le libre passage d'un *pont qui unit les* Etats-Unis et le Canada, près de Cornwall, en Ontario, avait été violé. Personne à Ottawa, siège du gouvernement fédéral canadien, ne prêtait attention à leurs protestations. Le groupe de cinéastes indiens décida d'organiser une manifestation pour bloquer la circulation sur le pont et de la filmer en même temps. Le film qui en résulta contribua à attirer l'attention d'Ottawa.

L'année suivante, George Stoney, toujours au Canada, et toujours à travers Challenge for Change, parti*cipe à l'expérience du VIR Saint-Jacques* (VIR est le sigle d'une *expression anglaise qui signifie* « enregistrement sur bande vidéo ») : *c'est, en fait, la première expérience* de travail avec la vidéo légère — *l'équipe* filme le travail accompli dans un quartier pauvre de Montréal et découvre les possibilités toutes neuves alors offertes par les appareils légers Sony, notamment celle de restituer immédiatement devant les intéressés ce qu'on vient de tourner. Des habitants de Saint-Jacques manient eux-mêmes les caméras. La vidéographe de Robert Forget et de Jean-Pierre Masse naîtra en partie de cette première tentative.

Pour George Stoney, l'expérience canadienne *reste inoubliable : « Pour la première fois de ma vie, je pouvais travailler avec des collègues cinéastes dont je n'avais pas à redouter qu'ils n'entament mes chances de tourner un autre film. Combien me manque dans mon pays cette communauté ! Je suis rentré aux Etats-Unis sans me faire beaucoup d'illusions, nous sommes tellement différents des Canadiens. Mais j'espérais pouvoir entreprendre quelque chose du côté des universités. C'est de là qu'est née l'idée de l'Alternate Media Center.*

« J'avais tourné pour Challenge for Change un film intitulé Up against the System, *qui décrivait la situation des personnes vivant seulement des maigres pensions que leur donne l'Etat — chômeurs, vieillards, handicapés physiques : elles mirent le système d'assistance en pièces devant les caméras. J'étais très fier de ce film, j'ai voulu le montrer aux responsables du département de la santé à Washington. Il y avait trente-deux personnes dans la salle de projection, dont des officiels de haut rang. Je n'oublierai jamais cette journée Quand je leur ai présenté le film, que je leur ai expliqué les raisons pour lesquelles il avait été tourné, les résultats qu'il avait obtenus au Canada, et que j'attendais leurs réactions après la projection, je me suis heurté à un rejet complet, une insensibilité totale. D'abord, m'explique-t-on, le film ne cherche pas à promouvoir un programme. Ensuite, on me demanda :* « Le gouvernement canadien sait-il que vous tournez ça ? » *Dernière question :* « Combien de temps espérez-vous passer inaperçu avec ce genre d'expérience ? » *J'ai vainement essayé de trouver des organismes officiels américains qui seraient prêts à appuyer pareille tentative aux Etats-Unis, à utiliser n'importe quel média susceptible d'examiner leur politique. Je n'en ai pas trouvé un seul. »*

Exprimer ses doléances

L'aventure de l'Alternate Media Center sera financée par deux sources : de l'argent de l'Etat, malgré tout, grâce à l'aide de l'organisation culturelle du National Endowment for the Arts (Dotation nationale pour les arts), qui dégage des sommes plus ou moins considérables, à partir d'un fonds spécial voté par les Chambres, à Washington, pour encourager la création ; d'autre part, de l'argent *privé qui* vient des fondations, toutes-puissantes aux Etats-Unis, des stations locales de télévision, des compagnies de câble. *Une loi, votée en 1970,* a exigé qu'un certain temps d'antenne soit réservé *à ce qu'on appelle là-bas le public access* : le public doit avoir accès *librement sur les ondes — radio,* télévision — pour exprimer ses doléances, ses suggestions. L'Alternate Media Center, qui aujourd'hui coordonne l'activité de trente-quatre centres à travers le pays, entraîne et forme les jeunes susceptibles de participer à ce travail de libre expression communautaire.

Mais pour George Stoney aucune exclusive quant à la meilleure façon de se faire entendre, de s'exprimer. *La télévision par câble est une possi*bilité, parmi d'autres, d'expression. Les *habitants d'une communauté* donnée, si on sait parler de leurs pro*blèmes, les faire parler,* s'intéresseront à ce travail. On peut aussi envisager que là où il y a six chaînes de télévision concurrentes dans une même ville, et c'est fréquent aux Etats-Unis, chacune accorde, à tour de rôle, un jour de la semaine, une soirée au *public access.* Dans d'autres circonstances, l' « interne », c'est ainsi qu'on appelle les résidents permanents de l'Alternate *Media Center dans les diverses* régions des Etats-Unis, travaillera en *circuit fermé dans un immeuble,* ou préférera utiliser la radio, ou bien suscitera la fabrication d'un journal à petit tirage.

LOUIS MARCORELLES.

RADIO-TELEVISION

« La vérité de Madame Langlois », de Claude Santelli

La coupable n'a rien à déclarer

DECIDEMENT acharné à débusquer tous les possibles, pour mieux sceller l'impossible union de l'homme et de la femme, Claude Santelli persiste à voir, et à montrer, face à l'« inépuisable demande » féminine, l'entêtée, l'involontaire, la fatale distraction masculine.

Aveuglement. Surdité, plutôt. Car c'est de mots, de la pauvreté des mots, qu'il s'agit dans cette Vérité de Madame Langlois *pour laquelle le réalisateur-adaptateur s'est voulu scénariste, comme si sa longue fréquentation des personnages féminins de Maupassant (six, en tout, d'*Histoire vraie *à* Première neige*) n'avait pas épuisé sa certitude ni, peut-être, fait taire ses inquiétudes. Oui, la femme possède « au naturel » (et Madame Langlois se range parmi ces êtres d'instinct, de sensations brutes, ces êtres en friche dont Santelli peuple si volontiers sa galerie d'héroïnes), la femme détient un passe vers des zones d'ombre ou de lumière auxquelles n'accède pas la conscience, mais — et c'est là que Santelli parle fort, en son nom propre — qui ne se situent pas non plus dans l'inconscient. Par un écart, par une différence obscure, se décèle une matière autre : elle, depuis l'alchimie des origines.*

Inaccessible, donc insatisfaite. Naguère, Jeanne, la jeune mariée, la Parisienne exilée de Première neige, *avait froid. Ici, Thérèse, la gentille veuve qui possède un si joli jardin au bord du cimetière. Thérèse déteste l'odeur de la cigarette. Enfin, elle ne supporte pas les hommes qui fument, comme son second mari — le premier aussi, peut-être — fumait. C'est là sa vérité, l'une des vérités douces et insignifiantes sur lesquelles glissent, à côté, sa raison et sa vie.*

Pour redire la maldonne du couple, Claude Santelli s'est donc soustrait au répertoire littéraire, sans éviter d'ailleurs, et assez paradoxalement, la littérature. Ses dialogues, qui n'ont jamais paru aussi « écrits », font mouche à tout coup. « Je me suis lancé audacieusement dans un Maupassant moderne », *dit-il. Non sans filet, il en convient. Car, sur le thème de la vérité, dans la marge comprise entre la véracité seconde du mensonge et le faux-semblant des faits avérés, l'ancien producteur des* Cent livres *a composé, en virtuose, une variation « à la manière de... », s'inspirant d'un fait divers (l'affaire Marie Besnard) et truquant les mécanismes de l'enquête policière. Contre ce que ressasse quotidiennement l'« autre » télévision, contre* « la simplification épouvantable des mobiles humains », *contre* les Cinq dernières minutes *et* les Enquêtes du commissaire Maigret, *voici donc, à nouveau,* Un homme et une femme *façon détournée : façon Santelli.*

Car le couple qu'incarnent ici Suzanne Flon et Pierre Mondy n'a d'autre passé ni d'autre avenir qu'une péripétie sociale : lorsqu'une femme a — peut-être — assassiné deux fois, un homme — un juge — se trouve forcément là pour l'entendre. Accusée, emprisonnée, relâchée, inculpée à nouveau, Madame Langlois a de la chance. Ce juge-là l'écoute : elle lui parle. Et elle connaît des triomphes lorsqu'elle parvient à lui faire partager des mots (« fleurs », « hirondelles », « roses trémières »...) *qui n'appartiennent pas au jeu pipé de l'interrogatoire. En exergue, dès le générique, une phrase empruntée au zen signale, pour que ce soit clair :* « A ne poser que des questions, on ne reçoit que des réponses. »

Une relation insolite

« J'ai choisi symboliquement un homme dont le métier est d'interroger, *dit Claude Santelli.* Il patauge dans une psychologie de confection, dans un rituel qui est le plus formidable exemple connu de malentendu possible. J'ai inventé, en face, une femme qui crée la relation insolite, qui détraque tout, non par ruse, mais par innocence : elle que personne n'a jamais écoutée existe enfin devant l'homme destiné à la confondre. Qu'attend-elle de lui ? Ce que l'on attend d'un confesseur : non qu'il vous déclare coupable mais qu'il vous éclaire sur votre culpabilité. »

Autant dire que Claude Santelli ne renouvelle pas vraiment le répertoire métaphorique de sa psychologie des profondeurs. Le flou de deux flash-backs *assez inattendus, il faut le dire, dans cette parodie policière, ramène même à l'esthétisme frissonnant du déjà ancien* Du côté de chez Swann *(1971). Mais il y a cette façon, nouvelle, semble-t-il, chez le réalisateur, de s'impliquer comme homme de télévision, comme homme d'antitélévision commerciale, dans une fable sur mesure. Et il y a, ange ou démon, Mozart et son concerto pince-sans-rire, qui parle lui aussi, en arrière-plan, et pour qui sait entendre, de la gravité, de la cruauté, de la dangereuse limpidité de l'innocence.*

ANNE REY.

★ Mercredi 16 février, TF1, 20 h. 30.

POINT DE VUE

Les artistes défendent notre identité culturelle

par SERGE BAUDOUIN (*)

VOICI douze semaines, les comédiens, les danseurs, les chanteurs, les artistes de variétés de ce pays s'engageaient dans une bataille d'assiégés. Ils n'imaginaient pas qu'elle serait aussi longue, encore moins qu'elle ferait surgir ces graves *questions qui se débattent aujourd'hui* au niveau national. Ils s'en tenaient aux recours corporatifs, puisqu'ils ne demandaient que leur droit au travail et celui de ne pas se faire voler le prix de leur travail.

Car la situation de la plupart d'entre eux est fort éloignée des quelques rares réussites qui, parce qu'elles sont en vedette, passaient pour refléter la *réalité courante.* Le ministère du travail connaît cette réalité. En effet, il définit les artistes comme des « travailleurs intermittents à employeurs multiples ». Le salaire moyen, privilégiés y compris, n'atteint pas le SMIC. Chaque jour de l'année plus de 80 % d'entre eux sont au chômage. Est-il étonnant, dans ces conditions, qu'en moins de dix années la profession ait *perdu* le tiers de ses effectifs.

Or les trois quarts des ressources des artistes proviennent aujourd'hui de l'audiovisuel. Et, dans ce domaine, *leur travail enregistré peut être reproduit* et utilisé indéfiniment et partout, prenant à peu de frais la place de productions nouvelles. Pour qu'ils puissent vivre de leur métier, il faut que toutes ces utilisations leur soient rémunérées et qu'ils soient assurés que de nouvelles productions soient régulièrement mises en chantier.

Ces principes, des années de discussion n'avaient pu le faire admettre. La grève y parvint. Et seule sa poursuite permit de commencer à mettre quelque chose dans ces principes. Dans certains, pas tous.

Les sociétés de programme notamment ont opposé une résistance subtile, mais tenace, à toute garantie réelle d'un volume de production. Par exemple, en se refusant à donner au terme de « fiction » qu'il s'agissait de quantifier une définition claire. La crédibilité des cahiers des charges, établis au niveau gouvernemental, se voyait ainsi mise en cause : sur quelle *base les pouvoirs publics pourraient-ils* apprécier l'objectif fixé de 60 % de fiction française qu'ils demandent s'ils ne savent pas ce qu'ils recouvrent.

C'est la même volonté qui substituait la notion de diffusion à celle de production, semblant oublier qu'entre l'enregistrement d'une émission et sa diffusion, il existe un temps mort qui peut durer plusieurs années et amener ainsi au cours d'une année une véritable dichotomie entre les niveaux de l'une et de l'autre. Cela s'est vu pas plus tard qu'en 1975, où l'on a diffusé plus de fiction que jamais et où l'on ne connut jamais autant de chômage.

Et c'est comme si elles avaient *voulu être bien sûres de ne s'engager à rien* que les chaînes prétendent *lier* l'augmentation de la production à l'augmentation de la redevance.

Allégations surprenantes lorsqu'on sait que les ressources des sociétés issues de l'O.R.T.F. sont supérieures de près de 20 % en francs constants à celles dont disposait l'O.R.T.F., lequel, malgré tous ses défauts, réalisait quand même davantage de productions... Allégations d'autant plus surprenantes lorsqu'on voit une bonne part de ces ressources s'engloutir dans tout autre chose que ce à quoi elles sont destinées : gadgets divers, locations, investissements immobiliers, etc., etc.

Est-il admissible que les sociétés utilisent une part de leurs ressources à des coproductions, déguisées, bien sûr, puisqu'elles n'en ont pas le droit : par exemple que A 2 et TF 1 investissent 6 700 000 F dans la production cinématographique, soit six heures de télévision de création ?

Est-il admissible que leurs budgets soient utilisés à tant d'achats de films et téléfilms étrangers du plus bas niveau ? Est-ce leur rôle de sociétés nationales de concourir au déséquilibre de notre balance commerciale ?

Le président de la commission des affaires culturelles du Sénat a déclaré sur les ondes d'une radio périphérique que les revendications des artistes se chiffraient à 50 millions. Le P.-D.G. d'A 2 ne le contredisait pas lorsqu'il *lui répondait à la cantonade : « Où les prendre ? »*

Or, il se confirme que sur l'exercice 1976, il reste aux sociétés de programmes des sommes de l'ordre de 100, peut-être de 200 millions. Est-il juste que la moitié de ces sommes retourne dans les caisses de l'Etat, alors qu'elles proviennent d'une taxe parafiscale (la redevance) déjà curieusement frappée d'un impôt (la T.V.A.). Mais, au pire, il restera 50 % de ces sommes, lesquelles ont bien été fournies aux sociétés pour faire de la télévision...

Pourquoi des sociétés de télévision ne veulent-elles pas faire de télévision ? Pourquoi se réfugient-elles derrière l'annualité du budget pour éluder la mission qui leur est confiée par la loi ? Comme si l'annualité du budget *empêchait l'éducation nationale* ou l'E.D.F. de programmer des plans à long terme...

Pourquoi des sociétés françaises de télévision ne veulent-elles pas faire de télévision française ?

L'intégrité nationale ne se réduit pas à l'intégrité du territoire. Elle réside aussi dans le maintien de l'identité culturelle d'une nation, élément capital de sa cohésion qui se traduit d'abord dans le langage dont l'expression artistique est à la fois le prolongement naturel et le garant. L'art, le spectacle, c'est pour un peuple la dimension essentielle du plaisir, et qui mieux est, du plaisir partagé, plaisir du rire, de l'émotion, de la réflexion.

C'est la fonction de la télévision.

Cette fonction, elle ne la remplira que si on lui permet de parler son langage et d'être elle-même à la fois instrument de communication et de création. Ce qui lui est fatal, c'est de devenir l'instrument d'un seul aspect. Elle doit être à la fois Gutenberg et Méliès.

Si notre action à nous, artistes-interprètes, avait seulement eu le mérite de mettre le problème sous les projecteurs, à nos yeux elle serait déjà pleinement justifiée. Mais si elle aidait à le résoudre dans l'intérêt commun, alors nous aurions tenu collectivement notre plus beau rôle.

(*) Délégué général du Syndicat français des artistes (C.G.T.).

Écouter, voir

● **FEUILLETON : LECTURE DE LA FRANCE.** — Du lundi au vendredi, France-

« Ne dénions pas à la France ce privilège exceptionnel : un rapport passionnel, quasi mystique, entre l'écrivain et l'événement, un rapport qui est la mesure de notre temps. » Napoléon Murat et Claude Pichois sont donc partis de ce privilège pour présenter l'histoire de la France à travers sa littérature. De Joinville à Sartre, ils sont tous des témoins, devenus notre mémoire.

Pour les auteurs de ce « feuilleton », Malraux fait l'histoire tout autant que Michelet.

● **MAGAZINE VENDREDI : LES ENFANTS HANDICAPÉS.** — Vendredi 18 février, FR 3, 20 h. 30.

Ceux que l'on cache, ceux qui gênent, ceux que l'on examine de loin sans oser croiser leur regard. Faut-il les exclure, les parquer dans des endroits solitaires, calfeutrés ? Ou doit-on les soumettre à la curiosité maladroite des gens « normaux » pour qu'ils apprennent enfin à vivre, différents ?

Jacques Fansten a réuni dans ce dossier sur le sort des enfants handicapés un ensemble d'avis autorisés, auprès de parents, de soignants et d'éducateurs.

ABREVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (III) les émissions de TF 1 relayées en province par FR 3.

Les films de la semaine

● **C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE, de Jacques Besnard. — Dimanche 13 février, TF 1, 20 h. 30.**

Avec un titre pareil, il ne faut pas s'attendre à de la finesse. Et le « hold-up » comique de l'histoire a lieu à partir des toilettes de la gare de l'Est, sur lesquelles règne Tsilla Chelton, actrice de Ionesco transformée en Madame Pipi. Le reste est de la même veine. Si vous ne trouvez pas cela drôle...

● **LES GARÇONS, de Mauro Bolognini. — Dimanche 13 février, FR 3, 22 h. 30.**

Il y a souvent, chez Bolognini, un goût de l'équivoque et du frelaté exprimé ici sans le raffinement esthétique de ses films en couleurs. Pasolini scénariste lui ayant fourni comme personnage des voyous romains, des prostituées et des bourgeois en pleine décadence, Bolognini a remué avec complaisance une boue misérabiliste et des obsessions érotiques qui ne peuvent passer pour une satire sociale.

● **LE DICTATEUR, de Charles Chaplin. — Lundi 14 février, TF 1, 20 h. 30.**

Parce que Hitler avait pris la moustache de Charlot, Chaplin s'est vengé en faisant d'Hynkel, dictateur de Tomania facilement reconnaissable, le sosie d'un barbier juif qui se substituait à lui pour détruire l'idéologie national-socialiste. Premier film parlant de Chaplin, qui a ridiculisé les discours d'Hitler-Hynkel et prononcé lui-même un discours messianique. Dénonciateur et prophétique en 1940, *le Dictateur* fut un vibrant pamphlet politique s'attaquant à un chef d'Etat aberrant devant lequel les démocraties occidentales s'étaient inclinées jusqu'à en devenir les victimes. Hitler tourné en dérision par un juif, quelle gifle !

● **LE ROUGE EST MIS, de Gilles Grangier. — Lundi 14 février, FR 3, 20 h. 30.**

Une sorte de caricature de *Touchez pas au grisbi* qui avait été un grand succès commercial (et artistique). Mais, chez Jacques Becker, la série noire devenait une comédie humaine. Chez Gilles Grangier, c'est un ramassis de clichés, une salade de conventions dans lesquelles Gabin se contente de faire un numéro de routine.

● **RONDE DE NUIT, de François Campaux. — Mardi 15 février, TF 1, après-midi.**

Carette et Roquevert en agents cyclistes traversent, une nuit de Noël, un univers populiste gentiment désuet et jouent, à l'occasion, les anges gardiens. L'ancien cinéma français « du samedi soir » avec des acteurs typiques, presque tous disparus aujourd'hui.

● **JUSTICE EST FAITE, d'André Cayatte. — Mardi 15 février, A 2, 20 h. 30.**

S'attaquant au système du jury tel que l'avait établi le gouvernement de Vichy, Cayatte démontrait (avec le concours du scénariste-dialoguiste Charles Spaak) que les passions humaines et les préoccupations individuelles empêchent de rendre sereinement la justice. Placée en face d'une femme criminelle par amour et, peut-être, par intérêt, ses jurés sont tous, comme par hasard, touchés dans leur vie privée au moment où ils doivent se prononcer en leur âme et conscience. Grand prix du Festival de Venise 1950, *Justice est faite* est un bel exemple du mélodrame socio-judiciaire auquel se voua un cinéaste toujours sincère dans ses soutenances de thèses, mais rarement convaincant.

● **VOYAGE AU-DELA DES VIVANTS, de Gottfried Reinhardt. — Mardi 15 février, FR 3, 20 h. 30.**

Clark Gable, viril officier de l'Intelligence Service, est amoureux de Lana Turner (devenue brune) qu'il a envoyée en Hollande occupée comme agent de renseignements et qui est soupçonnée de trahir la résistance locale. Aventures dramatiques, conflit du devoir et du sentiment en temps de guerre. Un des nombreux fruits du romanesque hollywoodien.

● **DUEL, de Steven Spielberg. — Mercredi 16 février, FR 3, 20 h. 30.**

Un automobiliste traqué sur les routes par un monstre mais — fantastique de notre époque, — *le monstre est un camion fou qui s'acharne sur* l'homme avec une haine effroyable et gratuite. Ce film, *réalisé pour la télévision*, a connu un beau succès au cinéma. La mise en scène de Steven Spielberg — qu'on a découvert du coup — joue sur la rigueur réaliste et une froideur qui fait passer des frissons de peur.

Puis il y eut cette « suite » en attendant d'autres moutures. Un vrai feuilleton. Le film de Burt Kennedy est aussi stéréotypé qu'un épisode de série américaine pour la télévision. D'où la raison, sans doute, de cette programmation.

● **LES AVENTURES D'ARSENE LUPIN, de Jacques Becker. — Jeudi 17 février, A 2, 20 h. 30.**

Chez Maurice Leblanc, son romancier, son inventeur, Lupin, gentleman-cambrioleur à l'esprit anarchiste, était un mythe. Chez Becker, c'est un charmant escroc pour comédie de boulevard, et, dans l'intimité, un petit bourgeois. Comme dans *Casque d'or*, Becker a démythifié la « Belle Epoque » par le réalisme. Mais c'était, dans le cas de Lupin, exactement ce qu'il ne fallait pas faire. On appréciera la reconstitution 1912 (elle est parfaite) et l'adresse avec *laquelle les personnages sont* typés. Et l'on relira, vite, les vraies aventures d'Arsène.

● **MADAME DU BARRY, de Christian-Jaque. — Jeudi 17 février, FR 3, 20 h. 30.**

Satire souriante d'une fin de règne licencieuse et badinages de la débauche à Versailles. Modiste qui vend ses *charmes et favorite* de Louis XV, Martine Carol, notre star érotique des années 50, reste une belle et bonne fille qui aime faire plaisir en montrant ses décolletés. Une Parisienne délurée qui ne méritait pas de perdre, pour de bon, la tête sous la Terreur. Même si son érotisme paraît, aujourd'hui, désuet, on a toujours un coup de cœur pour Martine.

● **KES, de Kenneth Loach. — Vendredi 18 février, A 2, 22 h. 50.**

La solitude d'un garçon de quinze ans, dont le seul ami est un faucon qu'il a dressé. Venu de la télévision britannique, Kenneth Loach se fit remarquer, avant *Family life*, par ce « documentaire-fiction » où apparaissent la réalité d'un milieu social (un village minier du Yorkshire) et les contraintes du monde des adultes sur l'enfance. On a risqué, à l'époque, une comparaison avec *les Quatre Cents Coups* de Truffaut. *Kes* se rapproche plutôt, par ses thèmes, de certains films de Luigi Comencini.

● **LE RETOUR DES SEPT, de Burt Kennedy. — Dimanche 20 février, TF 1, après-midi.**

Les Sept Samouraï d'Akira Kurosawa avaient déjà inspiré un western signé John Sturges: *les Sept Mercenaires.*

● **LA VALISE, de Georges Lautner. — Dimanche 20 février, TF 1, 20 h. 30.**

Dans ce vaudeville picaresque, écrit par Francis Veber et mis en scène par Lautner, Mireille Darc tourne la tête à un agent secret israélien, à un Français qui travaille lui aussi dans le « renseignement » et à un militaire égyptien, ce qui est une façon de militer en faveur de la paix et de l'antiracisme. La valise du titre, elle, est diplomatique. Pas tant que la femme, dont l'amour est la meilleure arme dans des *aventures farfelues et sur* fond de conflit israélo-arabe. Kissinger n'aurait pas pensé à cela. Pourtant, cela marche...

● **LA CORRUPTION, de Mauro Bolognini. — Dimanche 20 février, FR 3, 22 h. 30.**

Sous prétexte de peindre un milieu (milanais) pourri et la volonté de puissance d'un grand bourgeois brisant, sans pitié, l'idéalisme de son fils, Bolognini a filmé la beauté et la fragilité de Jacques Perrin 1963 comme si ce jeune acteur était starlette. Par contre, sa caméra n'est pas tendre avec les femmes. Il est vrai que les premiers films en noir et blanc de Bolognini sont plus intéressants par la lecture des obsessions personnelles que par le sujet traité.

● **L'ARRANGEMENT, d'Elia Kazan. — Lundi 21 février, TF 1, 20 h. 30.**

Kazan a toujours déclaré que son roman, dont il a tiré ce film, n'était pas autobiographique. Pourtant, il y a des similitudes entre l'histoire d'Eddie Anderson (Kirk Douglas), fils d'émigrants grecs réfléchissant sur sa réussite sociale, sur l'aliénation du « mode de vie américain » et le cas d'un cinéaste qui fait passer souvent, dans ses œuvres, une certaine mauvaise conscience. *L'Arrangement* a épaté par son démontage et sa contestation d'un ordre social et par son récit désarticulé, ses projections de souvenirs à la façon de Resnais ou de Welles. *Il faut* peut-être y regarder à deux fois avant de parler de malaise de civilisation. Mais crise individuelle, c'est sûr.

● **DEUX HOMMES DANS L'OUEST, de Blake Edwards. — Lundi 21 février, FR 3, 20 h. 30.**

William Holden et Ryan O'Neal, cow-boys en proie à la folie des grandeurs dans un western réalisé, sans originalité particulière, par un spécialiste de la comédie américaine loufoque. Un peu d'humour, beaucoup d'aventures et des acteurs célèbres. De quoi passer le temps sans s'ennuyer, en somme.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret présente une édition à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 12 h. 30 (le samedi), le journal suivi d'un magazine ; 13 h. (le dimanche), le journal ; 19 h. 20 (sauf les samedis et dimanches), les titres du journal ; 20 h., le journal de Jean-Pierre Elkabach ; vers 23 h., le journal d'Hélène Vida.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : le dimanche) 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 13), Orthodoxie (le 20) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur, « Actualités de l'Eglise » (le 13) ; « l'Inde spirituelle » ; 11 h., Messe à l'église Notre-Dame-de-France, à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) (le 13), à l'abbaye Notre-Dame à Jouarre (Seine-et-Marne (le 20).

AUJOURD'HUI

Samedi 12 février

CHAINE I : TF 1

... Variétés : Les Magiciens de ... Série : Chapeau melon et ...

Dimanche 13 février

CHAINE I : TF 1

... Emissions religieuses et philosophiques ... (III). La séquence du spectateur ... Variétés : C'est pas sérieux ; ... Les rendez-vous du dimanche ; ... Sports : Direct à la une ; 17 h. 5 ... Qu'est-ce qui fait courir papa ? ... Téléfilm américain : « Frères de sang » ...

... Les animaux du monde.

... Film : « C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule », de J. Besnard ..., avec B. Blier, M. Serrault, J. Lefebvre ...

... Questionnaire : la condition des femmes qui travaillent.

Lundi 14 février

CHAINE I : TF 1

... Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous le lundi... à 14 h. 20 (R.), Feuilleton : la Porteuse de pain ; 17 h. 35, Magazine : Le club du lundi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. ..., Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30 (●), Film : « le Dictateur », de Ch. Chaplin (1940), avec Ch. Chaplin, P. Goddard, ... R. Gardiner, H. Daniell (N.).

22 h. ..., Pour le cinéma.

Mardi 15 février

CHAINE I : TF 1

En raison du mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J., dans le cadre de leur semaine d'action, les programmes de TF 1 du 15 février risquent d'être modifiés.

12 h. ... (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous ... 14 h. 45 (R.), Film : « Ronde de nuit », de F. Campaux (1949), avec J. Carette, N. Roquevert, T. Thamar, P. Larquey. (N.).

18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Football à Marseille : Roumanie-Etrangers de France ; 21 h. 30, A la poursuite des étoiles : Les messagers du cosmos (les météorites), de R. Clarke et N. Skrotsky.

Mercredi 16 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30 (★), Téléfilm : « La vérité de Madame Langlois », de Cl. Santelli, avec S. Flon et P. Mondy.

CHAINE II : A 2

En raison du mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J., dans le cadre de leur semaine d'action, les programmes d'A 2 du 16 février risquent d'être modifiés.

Les écrans francophones

Lundi 14 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Rinvall 5-0 ; 21 h., *le Colosse de Rhodes*, film de S. Leone.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *le Seigneur de la guerre*, film de F. Schaeffer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Tartuffe*, de Molière ; 21 h. 50, Ce que parler veut dire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Oualata ou la loi du Coran ; 21 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 45, Cat' Cone ; 22 h. 10, La voix au chapitre.

Mardi 15 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Qu'est-ce que maman comprend à l'amour*, film de V. Minnelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *la Belle et le cavalier*, film de F. Rosi.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Europe immédiate : la Suisse ; 20 h. 15, *Scènes de la vie conjugale*, film d'I. Bergman.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le riche et le pauvre ; 21 h. 5, Plateau libre ; 22 h. 5, Sun ...

Mercredi 16 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *la Chartreuse de Parme* (1re partie), film de Christian-Jaque.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Parade spéciale ; 21 h., *Pas de printemps pour Marnie*, film d'A. Hitchcock.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Guerre et paix* ; 21 h. 20, Chopin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *La Strada*, film de F. Fellini ; 22 h. 25, Premières visions.

Jeudi 17 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Colombo*, film d'A. Kjellin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *le Nettoyeur*, film de G. Marschall.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *la Valise*, film de G. Lautner ; 21 h. 50, Le carrousel aux images ; 22 h. 50, Basket-ball.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, Un juge, un flic.

Vendredi 18 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Gappa*, film de H. Noguchi.

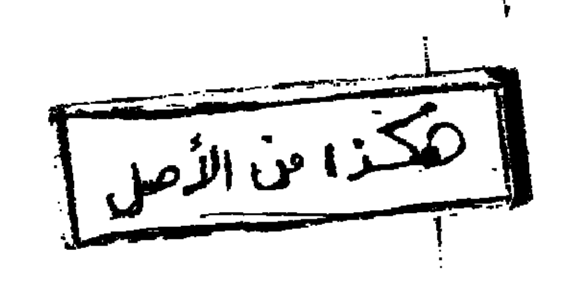
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *le Port des passions*, film d'A. Mann.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 25, *Pour moi ma vie*, film de B. Berkeley.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le tulle à loups ; 21 h. 45, L'oiseau de feu ; 22 h. 45, Sport.

Samedi 19 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'immortel ; 21 h., *la Route semée d'étoiles*, film de L. Mc Carey.



RADIO-TELEVISION

Samedi 12 février

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Les Magiciens, de D. Webb ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 45, Danse : Portrait d'une étoile (Ghislaine Thesmar).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : Finale des chiffres et des lettres ; 21 h. 45 (●), Entretien : Questions sans visage.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.) (●), Cinéma 16 : « l'Envolée belle », d'A. Rivemale et J. Prat. Avec D. Rollin, L. Imbert.

Instituteur dans un village, un jeune homme découvre en 1900 le secret du vol humain et peut ainsi épouser la fille du maire.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Fantaisie et fugue », d'A. Gauzelin, avec J. Magre, G. Montero ; 21 h. 25, Soliste, avec S. Carbonel ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (●), Passage du vingtième siècle... l'Ensemble intercontemporain, direction M. Tabachnik, avec les chœurs de J. Alldis, J. Nelson, M. Thomas, P. Thomas : « Numéro 5 » (Manoury) ; « Cummings ist der dichter » (Boulez) ; « Souvenir à la mémoire » (Sinopoli) ; « Phlegra » (Xenakis), « Concerto de chambre » (Ligeti) ; 22 h., Semaines musicales d'Ascona 1976 : Linde-Consort ; 23 h. (●), Vieilles cires ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 27, daté février 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Dimanche 13 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 13 h. 20 (III), Variétés : C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. 5 (III), Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 35 (III), Téléfilm américain : « Frères de sang ».

L'amitié d'un jeune soldat américain pour un Indien.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule », de J. Besnard (1974), avec B. Blier, M. Serrault, J. Lefebvre, T. Chelton.

Trois petits truands cambriolent la caisse de retraite de la S.N.C.F. en perçant le mur des toilettes de la gare de l'Est. Ensuite, le butin se promène et une maîtresse femme intervient.

22 h. (●), Questionnaire : la condition des femmes qui travaillent.

M. Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit Mme Jeannette Laot, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 11 h., La télévision des spectateurs en super-8 ; 12 h. (●), Bon dimanche avec Jacques Martin... ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom pom pom pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 15) ; à 14 h. 20, Théâtre, cinéma, chanson : Ces messieurs nous disent, avec J. Artur, P. Tchernia et J. Rouland ; à 15 h. 50, Série : Pilotes ; à 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; à 18 h. 30, Série : Les Muppets ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Music-hall : Musique and music ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (R.) (●), Documentaire : Des hommes (Maman les gros bateaux). Réal. Cl. Robrini.

Le métier de pilotes de port.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55 (●), Astronomie : Voyage dans le cosmos (reprise de l'émission du 11 février) ; 17 h. 50 (●), Espace musical : « Don Quichotte », de R. Strauss (dir. H. Von Karajan), prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : C'est pas tout le monde qui connaît et Venise secrète ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30 (●), L'homme en question : l'écrivain Raymond Abellio ; 21 h. 30, Le cinéma français aux Etats-Unis ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle Mauro Bolognini) (R.) : « les Garçons », de M. Bolognini (1959), avec E. Martinelli, L. Terzieff, J.-C. Brialy, A. Lualdi, F. Interlenghi. (N.).

Trois voyous des faubourgs de Rome se livrent à divers trafics et vivent une nuit de « dolce vita » avec des bourgeois équivoques.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, de chambre, avec M. Bieger et G. Devris (Brahms, Fauré, 8h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 45, Carte blanche : « le Guignol », de N. Neil, avec J.-C. Houdinière, D. Volle ; 15 h. 25, Musique de chambre, avec M. Bieger et G. Devries (Brahms, Fauré, Prokofiev) ; 17 h. 30, Rencontre avec... le général Etcheverry ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : « Quelques hommages à la voix de ma mère » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert-promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay, avec J. Alfidi et E. Krivine (Beethoven) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon ;

13 h. 45, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Maîtres chanteurs » (Wagner) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de J. d'Ormesson ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., Semaines internationales de musique de Lucerne 1976 : concert Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : « Symphonie n° 9 » ; 22 h. 30, Musique de chambre (Berlioz) ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976 (Schubert, Beethoven) ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Lundi 14 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous le lundi... à 14 h. 30 (R.), Feuilleton : *la Porteuse de pain* ; 17 h. 35, Magazine : Le club du lundi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30 (●), Film : « le Dictateur », de Ch. Chaplin (1940), avec Ch. Chaplin, P. Goddard, K. Oakie, R. Gardiner, H. Daniell (N.).

Un barbier juif, longtemps amnésique à la suite de la guerre de 1914, retrouve sa boutique et affronte les persécutions raciales ordonnées par un maniaque, dictateur de Tomania. Or, le juif est le sosie du dictateur.

22 h. 30, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5 (R.), Série ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années Bonheur (1939) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu ; présentation Ph. Bouvard.

Pour ou contre les sondages, avec MM. Jean-Marc Lech (IFOP) et Hector Rolland, député R.P.R. de l'Allier.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le critique d'art René Huyghes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public (R.) : « Le rouge est mis », de G. Grangier (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, P. Frankeur, L. Ventura, M. Bozzufi (N.).

Un gangster embourgeoisé, qui songe à prendre sa retraite, a des ennuis à cause de son frère, et d'un complice qui s'est « dégonflé » devant la police.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), *Les lundis de l'histoire : Juifs, Grecs et Romains dans l'Antiquité*, avec P. Vidal-Naquet ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2 (●), Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi : Pierre Henry ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; 18 h. (★), Feuilleton : « Lecture à la France » ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Hommage à André Malraux ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Médée » ; 22 h. 30, Entretiens avec... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de J.-P. Guézec ; à 15 h. 32, : Ernani « (Verdi) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; *19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;*

20 h., En miroir ; 20 h. 30, Cycle d'orgue 1976-1977, récital J. Guillou à Notre-Dame de Paris : « Deux adagios » *(Mozart) ; « Concerto en ré majeur » (Vivaldi) ; « Orpheus »* « Fantaisie et fugue sur Bach » (Liszt) ; 22 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Cantates de Webern ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976 : Clemencic consort ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Mardi 15 février

CHAINE I : TF 1

En raison du mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J., dans le cadre de leur semaine d'action, les programmes de TF 1 du 15 février risquent d'être modifiés.

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous ; à 14 h. 45 (R.), Film : « Ronde de nuit », de F. Campaux (1949), avec J. Carette, N. Roquevert, T. Thamar, P. Larquey. (N.).

Dans les quartiers populaires de Paris, une nuit de Noël, deux agents cyclistes en service font diverses rencontres.

18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... ; à 18 h. 40, L'île aux enfants ; *19 h. 5 (R.), Feuilleton* : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Football à Marseille : Roumanie-Etrangers de France ; 21 h. 30, A la poursuite des étoiles : Les messagers du cosmos (les météorites), de R. Clarke et N. Skrotsky ; 22 h. 30, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Téléformation ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5 (R.), Série : Jennie ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran... Film : « Justice est faite », d'A. Cayatte (1950), avec Cl. Nollier, M. Auclair, R. Bussières, J. Castelot, J. Debucourt, J.-P. Grenier, V. Tessier (N.).

Une femme et six hommes, nommés jurés pour un procès à Versailles, réagissent au cas de l'accusée qu'ils ont à juger selon les événements de leurs vies privées respectives.

Vers 22 h., Débat : Les jurés.

Avec MM. Hubert Mangin (président de chambre à la cour d'appel de Douai), Marcel Dorwlinges-Carter (avocat général à la cour d'appel de Paris), Jean-Marie Aussel (professeur de droit criminel à l'université de Montpellier), Mᵉ Badinter (avocat) et des téléspectateurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Mutt et Jeff et Jardinage aux quatre saisons ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Eglise catholique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Voyage au-delà des vivants », de G. Reinhardt (1954), avec C. Gable, L. Turner, V. Mature, L. Calhern, O. E. Hasse.

Formée à l'espionnage par un officier de l'Intelligence Service, une jeune femme est envoyée comme agent secret en Hollande occupée par les nazis. Mais on la soupçonne de trahison.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins *de la connaissance... ; à 8 h., Les cours du soir ;* à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; à 8 h. 50, Le Sphinx de papier ; 9 h. 7, Matinée de la musique ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Libre parcours jazz ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; *15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... à 15 h. 2,* Dossier : La recherche dans les universités ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Feuilleton : « Lecture de la France » ; 19 h. 25, Sciences ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues : Sur Rosa Luxemburg, avec G. Hourdin et G. Badia ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 50, *Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;*

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne : Concert W. F. Bach ; à 15 h., Mélodies sans paroles (Haydn, Schubert, Weber, Poulenc) ; 17 h., Studio 107 (Bach, Couperin, Peerlman) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h. 30 (●), *En direct de l'Auditorium 104*... Cycle de quatuors... Quatuor Lasalle : « Quatuor en ut majeur opus 20, n° 2 » (Haydn) ; « Quatuor 1964 » (Lutoslawski) ; « Quatuor opus 18 n° 3 en ré majeur » (Beethoven) ; 23 h., Spike Jones par D. Caux ; 0 h. 5 (●), Semaines musicales d'Ascona 1976... Chœur Monteverdi et Equale Brass Ensemble, direction J. E. Gardiner (Gabrieli, Gesualdo, Schütz, Purcell, Monteverdi, Locke, Bruckner).

Mercredi 16 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, *L'île aux enfants* ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30 (★), Téléfilm : « La vérité de Madame Langlois », de Cl. Santelli, avec S. Flon et P. Mondy.

CHAINE II : A 2

En raison du mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J., dans le cadre de leur semaine d'action, les programmes d'A 2 du 16 février risquent d'être modifiés.

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Daktari ; 15 h. 50, Un sur cinq ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 55, Débat sur les municipales (sous réserves) ; 22 h. 55 (●), Jazz : Spécial Benny Carter, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Un parti politique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (●), Un film, un auteur : « Duel », de S. Spielberg (1972), avec D. Weaver, J. Scott, E. Firestone, L. Frizzell.

Un représentant de commerce, circulant en voiture sur les routes de Californie est poursuivi et traqué par un énorme camion.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins *de la connaissance...* Les cours du soir ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; *14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, L'école* des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse : le sport ; à 16 h. 25, Match M. Cardinal-M. Guérin ; 18 h., Feuilleton : « Lecture de la France » ; 19 h. 25, La science en marche ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), La musique et les hommes : Liszt-Hugo, par A. Laster ; 22 h. 30, Entretiens avec... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 50, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., *Mélodies sans paroles*... Musique de demi-caractère (Rossini, P. Luna, Dumanoir, V. Massé, E. Adenis, G. Pierné, Villa-Lobos, Gottschalk, Haydn) ; à 15 h 32, « Sonate en fa majeur opus 24, le Printemps » (Beethoven) ; « Trio Dumky n° 4 en mi mineur » (Dvorak) ; « la Cheminée du roi René » (Milhaud) ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes (Haydn, Schoenberg) ;

20 h. 30 (●), *En direct du Théâtre des Champs-Elysées* : Orchestre national de France, direction G. Ferro, avec V. Cortez, mezzo-soprano... « la Mort de Cléopâtre » (Berlioz) ; « Trois images » (Debussy) ; 23 h. (●), Cantates de Webern (II)... Chœurs et orchestre symphonique de la B.B.C., direction P. Boulez... « Cantate n° 1 pour soprano, chœur mixte et orchestre, opus 29 » ; 23 h. 30, La guimbarde, par C. Valeix ; 0 h. 5, *Semaines musicales d'Ascona 1976... Membres* de l'octuor de la Philharmonie de Berlin (Mozart, Beethoven) ; 1 h. 15, Trêve.

Les écrans francophones

Lundi 14 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *le Colosse de Rhodes*, film de S. Leone.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *le Seigneur de la guerre*, film de F. Schaeffer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Tartuffe*, de Molière ; 21 h. 50, Ce que parler veut dire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Oualata ou la loi du Coran ; 21 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 45, Caf' Conc' ; 22 h. 10, La voix au chapitre.

Mardi 15 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Qu'est-ce que maman comprend à l'amour*, film de V. Minnelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *la Belle et le Cavalier*, film de F. Rosi.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Europe immédiate : la Suisse ; 22 h. 15, *Scènes de la vie conjugale*, film d'I. Bergman.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le riche et le pauvre ; 21 h. 5, *Plateau libre* ; 22 h. 5, Sun Ra Arkestra.

Mercredi 16 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *la Chartreuse de Parme* (1re partie), film de Christian-Jaque.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Pas de printemps pour Marnie*, film d'A. Hitchcock.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Guerre et paix* ; 21 h. 20, Chopin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *La Strada*, film de F. Fellini ; 22 h. 25, Premières visions.

Jeudi 17 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Colombo*, film d'A. Kjellin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *le Nettoyeur*, film de G. Marschall.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *la Valise*, film de G. Lautner ; 21 h. 50, Le carrousel aux images ; *22 h. 50, Basket-ball.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, Un juge, un flic.

Vendredi 18 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Gappa*, film de H. Noguchi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Les incorruptibles* ; 21 h., *le Port des passions*, film d'A. Mann.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 25, *Pour moi ma mie*, film de B. Berkeley.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, La tuile à loups ; 21 h. 45, *L'oiseau de feu* ; 22 h. 45, Sport.

Samedi 19 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'immortel ; 21 h., *la Route semée d'étoiles*, film de L. Mc Carey.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les bannis ; 21 h., *le Temps des amants*, film de V. de Sica.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Broncho Apache*, film de R. Aldrich ; 21 h. 40, Boroboudour ; 22 h. 15, Cinescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, *Dix minutes d'alibi*, pièce d'A. Armstrong ; 22 h. 25, Sport.

Dimanche 20 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *la Vieille Fille*, film de J.-P. Blanc.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *Hellzapoppin*, film de H.S. Potter.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Voulez-vous jouer ; 22 h. 25, Du sel *sur la queue.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Un meurtre est un meurtre*, film d'E. Périer ; 21 h. 35, Entretiens ; 22 h. 5, Ski.

Lundi 21 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *l'Ange des maudits*, film de F. Lang.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *le Chemin de Rio*, film de R. Siodmak.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Faits divers ; 21 h., Comptes à rendre ; 22 h. 15, Jazz.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Archives ; 21 h., Festival mondial de la magie ; 21 h. 40, La voix au chapitre.

D'une chaîne à l'autre

La « campagne d'Italie » de Télé-Monte-Carlo

LA décison prise en Italie par la Cour constitutionnelle, en 1976, de supprimer le monopole de la RAI a accéléré le développpement des stations de télévision ou d'émetteurs de radio locaux. Alors qu'on ne dénombrait, en 1975, qu'une dizaine de postes pirates, on en compte aujourd'hui une centaine, émettant sur une ville, parfois sur une province.

Télé-Monte-Carlo, station frontalière dont les émissions « françaises » en direction de l'Hexagone ne peuvent dépasser Toulon — le monopole interdit qu'elle installe un relais lui permettant d'atteindre Marseille, — T.-M.-C., *donc, ne pouvait se désintéresser* des mesures de tolérance qu'offrait l'Italie. La station monégasque estime *pouvoir y réaliser*, dès 1977, un volume de recettes publicitaires atteignant 6 milliards de lires.

Télé-Monte-Carlo-Italie est exploitée par trois partenaires : T.-M.-C., chargée des programmes ; Opus Proclama, société qui prospecte et gère la publicité ; enfin *Il Giornale*, quotidien de Milan qui assure l'information télévisée. Grâce à vingt émetteurs, ses émissions atteignent déjà la plus grande partie du nord de la Péninsule, ainsi que Rome et Naples, bientôt Venise.

T.-M.-C. diffuse quatre heures par jour de programmes spécifiques, en italien, de 19 heures à 23 heures. Ces programmes, que *dirige M. Jacques Antoine*, ressemblent fort à ceux de la chaîne francophone, c'est-à-dire qu'un film quotidien en constitue la base. En ce qui concerne la couleur, T.-M.-C. jouera un peu le rôle d'ambassadeur puisque c'est en Secam — procédé français — qu'il émettra à destination de l'Italie, alors que le PAL (allemand) a été officiellement retenu pour la RAI.

Le « Journal télévisé », diffusé chaque soir entre 20 h. 45 et 21 heures, constitue l'élément le plus controversé de l'opération. Le quotidien *Libération* ayant écrit récemment : « *Lors des élections du 20 juin 1976, Télé-Monte-Carlo abreuva l'Italie d'informations « anti-communistes primaires »*, le sujet ne surprend guère M. Jacques Sallebert, directeur général de T.M.C. : « *J'ignore s'il est juste de qualifier d'anti-communistes primaires les informations diffusées sur notre antenne à cette occasion mais, si l'on considère que la station frontalière yougoslave de Capodistria* (« le Monde » du 5 décembre 1976) *est une tribune de choix pour les communistes italiens, que chacune des deux chaînes de de la R.A.I. a également une « couleur », ce pluralisme est simplement symbolique de la liberté d'expression.*

Ce côté « pirate » de l'opération T.-M.-C.-Italie n'est pas fait pour déplaire à Jacques Sallebert qui nourrit, simultanément, d'autres projets très avancés : d'une part, un nouvel émetteur pour T.-M.-C.-France, destiné à améliorer la réception sur la Côte ; d'autre part, une heure de programmes par semaine (quotidienne ensuite, *si ça réussit*) en langue anglaise, en collaboration avec la chaîne de Plymouth. Destinée plus spécialement aux anglophones résidant ou séjournant sur la Côte, cette émission sera patronnée par *M. Cadbury, « Monsieur Chocolat »* d'outre-Manche.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 17 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Objectif santé ; 14 h. (III), Spécial enfants ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30 (●), Magazine d'actualité : Spécial événement.

MM. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, s'affrontent sur le thème de « La nationalisation et le pétrole ».

22 h., Emission musicale : Arcana (Les femmes et la musique), de M. Le Roux.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h. Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5 (R.), Série : Jennie ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emissions réservées aux formations politiques : L'opposition.

20 h. 30, Film : « les Aventures d'Arsène Lupin », de J. Becker (1956), avec R. Lamoureux, L. Pulver, O. E. Hasse, H. Rollan, H. Hue.

Cambrioleur mondain exerçant à Paris, en 1912, Arsène Lupin, démasqué par une baronne allemande, devient, malgré lui, l'invité du Kaiser, qui lui demande un service particulier.

22 h. 10, Magazine du cinéma : 100 000 images, de P. Tchernia.

CHAINE III : FR 3

18 h. 10, Objectif formation : Les hommes du micron ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Raconte quand tu étais petite et Mutt et Jeff ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : *un parti politique ; 20 h., Les jeux.*

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.). « Madame du Barry », de Christian-Jaque (1954), avec M. Carol, A. Luguet, G. M. Canale, D. Ivernel, M. Pierry.

Comment, dans les années 1770, une jolie vendeuse de magasin se fit femme galante et devint la dernière favorite du roi Louis XV.

FRANCE-CULTURE

En raison du mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J., dans le cadre de leur semaine d'action, les programmes de Radio-France du 17 février risquent d'être modifiés.

7 h. 2, Poésie ; *7 h. 5, Matinales ;* 8 h., Les chemins de la connaissance... Les cours du soir ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; à 8 h. 50, Le sphinx de papier ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Question en zigzag ; 11 h., Recherche musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... *19 h. 25, Biologie et médecine ; 19 h. 55, Poésie ;*

20 h. (●), Hommage à Henri Langlois ; 22 h. 30, Entretien avec... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur ;* 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions... Pages vocales (G. Amy, C. Ballif, F.-B. Mache) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Giuliani, Mendelssohn, Debussy, Liszt) ; 17 h. 10, Nouveaux talents, premiers sillons... Studio 111 de Strasbourg (Debussy, Schoenberg) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h. 30, Concert de musique de chambre... « Chants alizés » (F. Schmitt), « Tu Dai Canh » (Ton That-Tiet) ; « les Odes à Virgile », pour flûte, clarinette, cor et harpe (G. Hugon). « Quatuor n° 2, Lettres intimes » (Janacek) ; 22 h., Guimbarde par C. Valeix ; 22 h. 30, Semaines musicales d'Ascona 1976... Récital : Poèmes de Brecht, chantés par Milva (Weill, Eisler).

Vendredi 18 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Spécial enfants ; 17 h. 30 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... ; à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Attends-moi pour commencer », de J. Rayburn, avec D. Volle, M. Roux, T. Marshall, D. Prevost.

Deux couples : ceux qui s'épousent, et les autres. Des uns aux autres : la guerre.

22 h. 25, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5 (R.), Série : Jennie ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 5, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Série : Dossiers danger immédiat, de Cl. Barma. (En verre et contre tout) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (A quoi croyez-vous ?), de B. Pivot.

Avec Hervé Bazin (« Ce que je vois »), Gilbert Cesbron (« Ce qu'on appelle vivre »), François Nourissier (« Lettre ouverte à Jacques Chirac ») et Jean-Louis Servan-Schreiber (« A mi-vie »).

22 h. 45 (●), Ciné-club : « Kes », de K. Loach (1969), avec D. Bradley, C. Welland, L. Perrie, F. Fletcher. (V.o. sous-titrée.)

Dans un village minier du Yorkshire, un garçon de quinze ans, sauvage et mal aimé, dresse un petit faucon auquel il donne toute son affection.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : un parti politique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (✱) Magazine... Vendredi : Faits divers. (Des enfants qu'on cache). Enquête et réal. J. Fansten.

Il y a plus d'un million d'enfants et adolescents handicapés en France.

21 h. 30, Astronomie : Voyage dans le cosmos. (Jusqu'au bout du monde) de J. Lallier et M. Tosello.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les cours du soir ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, *Musiques extra-européennes ;* 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; à 16 h. 40, La musique une et divisible ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Feuilleton : « Lecture de la France » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 55, Poésie ; 20 h., Promenade en Ardenne ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix : Fritz Wunderlich ; 9 h. 30, Petites formes (Albinoni, Clementi) ; 10 h., La règle du jeu (Ockeghem, J. Browne, Gesualdo, Webern) ; 10 h. 45, Cours d'interprétation (Webern) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique : « BB » ;

13 h. 15, *Micro-facteur ;* 14 h., Mélodies sans paroles (Schubert, Prokofiev, Mozart, Glazounov, Donizetti, Haydn) ; *18 h. 2, Ecoute magazine musical ;* 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... En direct de Sarrebrück... Orchestre symphonique de la Radio sarroise, direction David Atherton, avec U. Heinen, violoncelle : « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Weber) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Fortig) ; « Petrouchka, suite de ballet » (Stravinski) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5 (●), Cantates de Webern (III) : les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la B.B.C., direction P. Boulez... « Cantate n° 2 pour soprano, basse, chœur mixte et orchestre opus 31 » ; 0 h. 30, Semaines musicales d'Ascona 1976... Récital Nikita Magaloff, piano, œuvres de Chopin.

Samedi 19 février

CHAINE I : TF 1

10 h. 55 (III), Téléformation ; 11 h. 55 (III), Philatélie club ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 12 h. 45 (III), Jeunes pratique ; 13 h. 35 (III), Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50 (III), La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous le samedi... ; à 16 h., Rugby : Tournoi des cinq nations (Angleterre - France) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Gala en direct du Festival de Monte-Carlo) ; 21 h. 45, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 40, Catch.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h., Téléformation ; 13 h. 30, Hebdo-chansons, hebdo musique ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 30, Des animaux et des hommes ; 16 h., Rugby : Tournoi des cinq nations (Angleterre - France) ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Gala : Distribution des « Césars » du cinéma français ; 22 h. 5 (●), Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot ; 23 h., Cabaret et cafés-théâtres : Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

15 h. 50 (R.), Cinéma 16 : « la Vie en pièces », de J. Jaquine, réal. D. Moosman ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Samedi entre nous) ; 20 h., Outre-mer : Les îles de l'archipel des Loyautés.

20 h. 30, Téléfilm : « les Hors-la-loi », de W. Graham, avec S. Garrison, Col. W. Bodden, B. Pye.

Libéré de prison, Billy Pye retourne à Madalia où son ami Sam Garrison est le shérif.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; à 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●), Samedis de France-Culture : Inventaire culturel de la Suisse ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Les maîtres du roman populaire français ; 19 h. 25, Littérature danoise ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « J'ai épousé une ombre », de W. Irish, avec F. Maistre, C. Cler ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue *du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs... Les petits chanteurs du Marais ; à 9 h. 30, Etude : « Symphonie n° 8 » (Bruckner) ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; de 14 h. à 20 h., Les « Astronotes » ; à 14 h. 10, Discothèque 77 ; à 15 h., En direct du Studio 118... Robert Brown, violoniste (Phil Glass et R. Rochberg) ; à 15 h. 45, La route des jongleurs... Musique médiévale et musique traditionnelle ; à 16 h. 30, C. F. S. de Falla, avec C. Garcisanz, R. Gomès, S. Nigoghos- de France vue par le cinéma ; à 18 h., F.M.-Hi-Fi ; à 19 h. 10, En direct du Studio 118... Non écrites : « Cimarrone » ;

20 h. 5 (●), Musique au présent... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction D. Masson, avec E. Ross, soprano, T. Prévost, flûtiste : « Rondo pour flûte et orchestre » (S. Sciarrino) ; « Création » (P. Mestral) ; « le Géant Goliath » (G. Aperghis) ; « Mixtur » (Stockhausen) ; 21 h. 30, Soirée lyrique : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction J.-P. Kreder : « la Vie brève », drame lyrique en deux actes, poème de F. F. S. de Falla, avec E. Garcisanz, R. Gomes, S. Nigoghossian ; « Syllabaire pour Phèdre » (Ohana), avec M. Mesplé, M.-T. Foix, H. Karagheuz ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit... Daniel Caux reçoit Phil Neehlom.

Dimanche 20 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. 5 (III), Série : Mais qu'est-ce qui fait courir papa ? 17 h. 35, Film : « le Retour des sept », de B. Kennedy (1966), avec Y. Brynner, R. Fuller, J. Mateos, W. Oates, E. Fernandez.

Sept mercenaires partent à la poursuite de bandits qui ont attaqué un village mexicain et emmené quelques-uns de ses habitants pour les faire travailler comme esclaves.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « la Valise », de G. Lautner (1973), avec M. Darc, M. Constantin, J.-P. Marielle, M. Galabru, Amidou.

Grillé à Tripoli, un agent de renseignements israélien se cache dans la valise diplomatique (une malle-armoire) qu'un de ses collègues français essaye de ramener à Paris.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 12 h., Bon dimanche, avec Jacques Martin (reprise à 13 h. 25)... à 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25 (●), La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20 et 18 h. 10) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 14 h. 45, Dessin animé ; 15 h. 50, Série : Pilotes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; 18 h. 30, Série : Muppet's Show ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Music-hall : Musique and music ; 21 h. 30, Série : Bush ; 22 h. 30, Documentaire de l'INA : Vieira da Silva, peintre.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Astronomie : Voyage dans le cosmos (reprise de l'émission du 18 février) ; 17 h. 50 (●), Espace musical : « Concerto pour piano n° 19 », de Mozart, avec, au piano, A. Brendel et l'orchestre de l'Academy of St Martin in the Fields dir. par N. Marriner ; 18 h. 45, Spécial DOM - TOM ; 19 h., Hexagonal : C'est pas tout le monde qui connaît et Folies en miettes ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, L'homme en question : M. Jean Ziegler ; 21 h. 30, New-York au secours du cinéma français ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle Mauro Bolognini) (R.) : « la Corruption », de M. Bolognini (1963), avec A. Cuny, R. Schiaffino, J. Perrin, I. Miranda. (N.)

Le fils d'un éditeur milanais se destine à la prêtrise. Son père, qui n'est pas d'accord, le pousse dans les bras de sa jeune maîtresse.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert de musique de chambre (Couperin, Dandrieu, Balbastre, Ohana, Rivier, Skalkottas) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Jeu de l'amour et du hasard », de Marivaux et « le Veuf », de Clerremonteile ; 16 h. 5, Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction A. Myrat (Mozart, Bach, Vivaldi) ; 17 h. 30, Rencontre avec J.-P. Soisson ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... Concert avec Maiski, pianiste, et A. Rabinovitch, violoncelliste (Haydn, Schubert, Schumann, Debussy) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « le Turc en Italie », fin (Rossini) ;

13 h. 45, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Maîtres chanteurs » (Wagner) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de Christoph Eschenbach (Beethoven, Bach, Mozart, Berio, Verdi, Mahler, Dvorak, Mendelssohn, Debussy) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30 (●), Echanges internationaux de Radio-France... Semaines de musique de Lucerne 1976... Orchestre suisse du Festival, direction C. Halffter (de Falla, M. Bruch, C. Halffter, Beethoven) ; 22 h. 30, Musique de chambre (Henze) ; 0 h. 5 (●), Concert extra-européen... Ravi Shankar.

Lundi 21 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Magazines régionaux ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous le lundi... à 14 h. 30 (R.), Série : Salto Mortale ; 16 h. (●), C'est un métier : La charcuterie ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 45 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30 (●), Film : « l'Arrangement », d'E. Kazan (1969), avec K. Douglas, D. Kerr, F. Dunaway, R. Boone, H. Cronyn.

A la suite d'un accident de voiture, qui était une tentative de suicide, un publiciste américain se retourne sur son passé et remet en question, jusqu'à passer pour fou, sa réussite sociale.

22 h. 30, Portrait : Elia Kazan, prod. M. Arnaud.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Jennie ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55 Débat : Les municipales à Paris ; 22 h. 50 Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

Pour ou contre Beaubourg, avec M. Robert Bordaz, maître-d'œuvre du Centre Georges-Pompidou, face à M. Georges Fillioud, député (P.S.) de la Drôme.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Un parti politique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « Deux Hommes dans l'Ouest », de B. Edwards (1971), avec W. Holden, R. O'Neal, K. Malden, L. Carlin.

Deux employés d'un ranch décident de changer de vie et dévalisent une banque. Ils sont poursuivis dans plusieurs Etats de l'Ouest.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; 9 h. 7 (●), Les lundis de l'histoire : la qualité de la vie au dix-septième siècle qualité de la vie au dix-septième siècle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi... M. Ponte ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Feuilleton : Lecture de la France ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « la Croisière fantastique », de C. Geltier, avec R. Clermont, H. de Lapparent ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30 (●), Entretiens avec... R. Barthes ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait d'Henri Sauguet (Debussy, Sauguet) ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique... « Capriccio » (R. Strauss) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., En écho ; 20 h. 30, En direct de Vienne : Orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction K. Kord, *avec I. Haendel, violon... « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » ; « Symphonie n° 2 » (Szymanowsky) ; à 21 h. 50, « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré mineur »* (Schumann) ; 23 h., En scène ; *0 h. 5, Musique des Incas ;* 0 h. 30, Nova Musica.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sas à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., : Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-Nouveau ; 13 h., (●) Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : *Le masque et la plume) ; 22 h. 10,* Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult) ; 7 h. 50 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musiques et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre (le dimanche : Pierre Péchin) ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, (●) Les dossiers extraordinaires ; 14 h., (●) Une femme, un homme (le samedi : Histoire d'un *jour) ; 17 h., Basket 18 h. 30, Le* journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall Street (samedi : Ça va être ta fête) ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor, 13 h., Le journal de Philippe Bouvard ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO - MONTE - CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité, 14 h., L'heure espoir ; 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; *18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30,* L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE - CULTURE : (le dimanche) ; 7 h 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël, 9 h. 40, « le Grand Orient de France » (le 20), « la Libre Pensée française » (le 13) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Yves Boisset (lundi), Marcel Lods, architecte (mardi), Simone Lacouture, journaliste (mercredi), Robert Bordaz, maître d'œuvre du Centre Georges - Pompidou (jeudi), Jacques Chirac (vendredi).

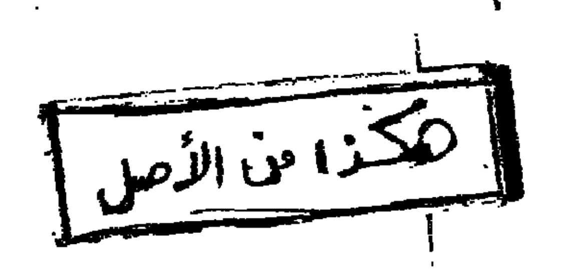
Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la haute fidélité (lundi et mardi), l'étiquetage des produits alimentaires (jeudi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Marcel Bleustein-Blanchet (lundi), Claude Mauriac (mardi), Louis Pauwels (mercredi), Jeanne-Marcelle Moreau (jeudi), Hervé Bazin (vendredi).

EUROPE 1 (dimanche à 19 h.) : le Club de la presse reçoit MM. Michel Debré (le 13), Jean Kanapa (le 20) et Jean Lecanuet (le 27).

19 h. 15 : lundi 14, Hubert Dubedout (P.S.) et Charles Pariaud (maj.) ; mardi 15, Marcel Martin (n. insc.), Claude Coulais (R.I.) et Gérard Capeau (P.S.) ; mercredi 16, Antoine Rufenacht (R.P.R.) et André Duromés (P.C.) ; jeudi 17, Francisque Collomb (maj.) et Claude Bernardin (P.S.) ; lundi 21, André Morice (Centre Rép.) et Alain Chenard (P.S.).



REVUE DES REVUES par Yves

Yves

... dernier poème d'Yves Bonnefoy, ... toutes marquent le ... de la pensée de Bonnefoy : ... du concept ; une ... « l'égard des idées », ... Georges Poulet, qui parle d'un

... non seulement un texte, ... qui est sa source. Et le ... reconnaissant de l'introdu... tretien, dans la chambre ... ment il vient s'asseoir à ... « ce petit fauteuil d'osier ... fenêtre ».

On retrouve Yves Bonn...

LA VIE DU LANGAGE

« La Banque ...

L... Banque des mots ... présente dans sa première ... actuel des négociations ... autour du projet ... de l'orthographe présenté en 1968 par M. René Thimonnier. Ce projet, on le sait, vise, en ramenant à la raison quelques mots frondeurs, à faire entrer l'essentiel de notre vocabulaire dans quelques centaines seulement de catégories. Il suffira alors de connaître (par cœur) les quelques centaines de règles correspondant à ces séries pour maîtriser l'orthographe.

A partir de ce projet, les modifications retenues par le Conseil international de la langue française en 1972, puis par l'Académie française en 1975, sont un peu la souris dont accouchent les montagnes. Elles portent très souvent sur des mots rares, archaïques : des fossiles dont l'orthographe est heureusement ignorée de tous. Nous écrirons : *bélître, chébec, recéper* ou *senestre* en lieu et place de : *belitre, chebec, receper* ou *senestre*. La grande affaire !

Le CILF avait demandé l'alignement, une fois pour toutes, de nos chers *bijoux, choux, cailloux, genoux*, etc., sur la règle commune : des *bijous* comme des *clous*, des *chous* comme des sous, etc. Et encore l'alignement des *gneus* sur les feux et les jeux. On peut considérer que la seule réforme significative sur ce point serait de décider que tous les substantifs du français formeraient leur pluriel en *S*. Quoi qu'il en soit, l'Académie n'a pas suivi le Conseil international sur la pente des abandons, et nous conserverons telle quelle la fantaisie, guère gênante au demeurant, de nos pluriels.

Plus important, beaucoup plus que ces vétilles, est le problème de l'orthographe des mots nouveaux. Le *Dictionnaire de l'Académie* (celui de 1935 comme celui de 198...), avec ses 35 000 mots, ne représente plus guère qu'un petit dixième de notre richesse lexicale. Le dixième le plus usuel, le plus essentiel sans doute ; mais reste l'immense vocabulaire des sciences et des techniques nouvelles, dont *la Clé des mots*, autre publication du CILF, montre chaque trimestre le développement constant et rapide. Comment écrire d'emblée correctement ces dizaines de milliers de termes ignorés de l'Académie ? Si l'on juge bon de consacrer tant de temps à rectifier l'orthographe de *gélinotte* ou de *séneçon* (avec accent désormais), ne serait-il pas meilleur encore de fixer, dès leur apparition, la meilleure graphie des *néologismes* ? Le CILF mène en ce domaine une action prudente, qu'expose dans ce numéro M. Hubert Joly, son secrétaire général.

Au sommaire encore : des études attrayantes sur les vocabulaires de la maréchalerie (comment ferrer un cheval en bon français) ; des marchés de gros — un domaine où tout se passe encore en bonne vieille langue de chez nous ; du café, des revêtements textiles pour les sols, etc.

Un glossaire de géophysique apporte une confirmation intéressante. Les deux tiers au moins de la centaine de termes techniques définis et commentés sont, à une ou deux lettres près parfois, communs au français et à l'anglais plus souvent qu'à l'allemand et à l'anglais ou au français. Ce sont tous ceux qui ont été formés (très souvent en France) à partir du grec ou du latin.

La Banque des mots est toujours d'une lecture très utile, et, qui plus est, agréable. On ne peut donc que déplorer sa périodicité insuffisante (deux numéros par an), son prix trop élevé (26 F le numéro pour la France, 35 F pour l'étranger), et sa diffusion médiocre.

Colloques et rencontres

■ La régionale de Paris de l'Association des professeurs de langue vivante organise le mercredi 2 mars à l'E.N.S.C.P., 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris, un colloque international sur le thème « Concept et langage ».

■ C'est du 16 au 20 mai (et non du 23 au 28 comme il avait été prévu) que se tiendront à ...-Grenoble les manifestations du dixième anniversaire de la création du Conseil international de la langue française. Au programme de ces journées : ... de la presse de langue française dans le monde, les ... entre l'arabe et le français, les langues négro-africaines ... français, l'anglais et le français ; l'état des travaux sur le ... ; le dirigisme linguistique au Canada et en Europe ; les ... régionaux, etc. ... journées chargées donc, de ... et d'information. (Renseignements : CILF, 103 ter, rue de ..., 75007 Paris, tél. 705-07-93 +.)

■ Le programme de la *Septième Biennale de la langue française* est maintenant arrêté. Thème principal des travaux : « *Langue française et identité culturelle.* » Départ de Paris, mercredi 17 ... 1977. Après un séjour à Montréal et un autre à Québec, les « biennalistes », souhaités nombreux, passeront une semaine (de travail) à Moncton, Nouveau-Brunswick. (Inscriptions dès à présent à la *Biennale de la langue française*, 47, rue de Lille, ... Paris.)

هكذا من الأصل

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Yves Bonnefoy - Poétiques

« *S'IL est aujourd'hui une poésie — c'est bien la poésie d'Yves Bonnefoy.* » Après le mot poésie, il faudrait ici un long point de suspension pour marquer l'intervalle où Gaëtan Picon, dans les beaux méandres d'une seule phrase à l'ample cours, tentait de saisir, d'envelopper cette poésie, et l'œuvre en prose qui est à la fois cette poésie encore, et sa propre exploration. Mais enfin, l'essentiel est *dit* dans le seul rapprochement du premier mot et du dernier : *S'il est une poésie* — Yves Bonnefoy.

Non que je veuille insinuer que ce cahier de *l'Arc* (1) qui lui est consacré eût pu se borner à graver ce mot et ce nom en exergue au portrait du poète. Et d'abord, rien ne saurait être retranché de cette parole de Gaëtan Picon, qui semble venir, revenir témoigner du fond d'un invisible *« arrière-pays »*.

Le numéro de *l'Arc* est certes un hommage, et des plus justifiés parmi tous ceux que la revue a rendus à des hommes et des œuvres d'à présent : ni le bruit ni la mode n'y ont la moindre part. Il est aussi une bonne introduction à l'œuvre ou une invitation à la reprendre. Telles de ses richesses inaperçues (peut-être, qui sait ? du poète lui-même) peuvent être mises au jour : mais *c'est surtout ce qui la caractérise* avec le plus d'évidence, et véritablement *la signifie*, qui est éclairé ici à la lumière de regards différents.

D'abord, la présence et le lieu. Jean Strarobinski, s'essayant à une expression en raccourci de la poétique d'Yves Bonnefoy, écrit : « *La fonction du poème est de parvenir au point où, s'abolissant comme « œuvre », renonçant à se clore sur une perfection autonome (« l'imperfection est la cime »), il laisse entrevoir un lieu terrestre qui serait la « vraie patrie » (...). La parole poétique (...), pour ne pas être infidèle à la vérité de son désir, n'ambitionne que d'avoir accès à un seuil.* » Oui, mais le seuil n'est-il pas un leurre ? Le dernier poème d'Yves Bonnefoy, *Dans le leurre du seuil*, est très présent dans la plupart de ces études. De même, toutes marquent le trait fondamental de la pensée de Bonnefoy : la dénonciation du concept ; une *« hostilité active à l'égard des idées »*, note Georges Poulet, qui parle d'« *un idéalisme renversé* ». Et puis, la quête pour la découverte d'« *un nouvel espoir* ».

Ce que ce cahier apporte, enfin, c'est davantage encore, peut-être, qu'un texte inédit : la parole même du poète, sollicitée par John E. Jackson (2). Confidence à voix haute : *sur ses origines poétiques*, la fascination du surréalisme, le rapport révérenciel et réticent à l'égard de Breton — et seulement réticent de la part de celui-ci. Jusqu'à ce que ce jeune homme décidément hérétique refuse de signer le manifeste *Rupture inaugurale*, qui a été pour lui une sorte de révélateur. « *Me séparer de Breton, ce fut bien un commencement, une origine.* » En somme : une rupture inaugurale.

Trois clartés tirées de cette passionnante élucidation : « *Pris entre une sorte de matérialisme spontané, qui m'est resté naturel, et un souci inné de la transcendance... Je crois qu'on peut affirmer, ce qui aiderait aux travaux critiques, que toute littérature, toute poésie surtout, étant pour une part écriture, sont pour une part de la gnose... Il y a donc à chercher, au-delà de cette nuit, une rive où le sens — le sens, voilà l'idée nouvelle, essentielle — peut se reformer dans les choses simples, assurant à chacune une place, une raison d'être, dans l'unité qui est plus que l'être, qui est en soi la lumière.* »

John E. Jackson n'accepte pas que l'œuvre soit une écriture sans visage ; qu'on se refuse d'avance à voir le visage auquel elle est liée. Il veut connaître l'œuvre « *en personne* ». Pour lui, « *rencontrer Bonnefoy, c'est peut-être d'abord rencontrer son visage* ». Ce visage qui est à lui seul un pays. C'est bien pourquoi il interroge avec amitié non seulement un texte, mais l'homme qui est sa source. *Et le lecteur*, lui est reconnaissant de l'introduire dans l'entretien, dans la chambre où silencieusement il vient s'asseoir à son tour dans « *ce petit fauteuil d'osier, près de la fenêtre* ».

On retrouve Yves Bonnefoy et John E. Jackson dans *Argile* (3), le premier avec une traduction saisissante d'un mélodrame de Yeats, extraordinaire raccourci, visionnaire, comme en reflet sur un mur blanc, de la Passion et de la Résurrection ; le second avec un poème dont voici la fin : « *La terre sauvage/et verte/ aujourd'hui/ est debout sous le ciel.* »

***

Ce n'est pas ce que chante Jürgen Becker, dans le dernier cahier de *Solaire* (4), tout entier consacré à ses poèmes. Sur la couverture, un paysage, et face aux poèmes, rien que des paysages (de René Daillie). Mais le titre : *Fin de la peinture de paysage.* Rien de plus opportun, ici, que l'épigraphe de Bonnefoy que Richard Vernier a choisie pour son article de *l'Arc* : « *Il n'y a pas grand bien à penser des civilisations qui n'ont pas de peinture de paysage.* » Becker, lui, demande avec violence ce qu'il faut penser des civilisations qui détruisent, sur la terre même, le paysage et le pays.

***

Encore des paysages, pourtant, et des figures dans ce premier cahier de *Moments* (5). La revue apparaît « *pour saluer Kostas Axelos* ». Dessins, poèmes de Fussianos, Sperantsas, C. Xenakis, Velickovic, Petropoulos, d'autres encore. De François Bott, les éclats d'une pensée taillée en forme de « *pensées* » : « *L'inconscient de la psychanalyse n'est que le grand sommeil de la conscience moderne* » — « *Au cimetière, ce sera la fin de la partie, mais qui aura joué ?* » — « *Ecrire, comme on se dévisage les matins d'amertume : encore moi ! Qui, moi ?* »

François Bott, qui avait été des premiers à saluer, non sans colère, Tristan Cabral, poète reconnu par personne, sinon comme fou, et qui se pend à vingt-quatre ans, bien fait pour « *nourrir le romantisme des jeunes morts* ». *Voiex* lui voue tout un cahier (6).

***

Création a cinq ans (7). Pour une revue, surtout de poésie, c'est déjà la durée. Aussi Marie-Jeanne Durry marque-t-elle cet anniversaire d'une aventure à tout moment recommencée, vivante, et donc toujours menacée. Par une pensée qui est à la fois d'amitié et de continuité, les six poètes du premier cahier sont réunis dans celui-ci, mais accompagnés par beaucoup d'autres. D'un regard sur les sommaires successifs, *on mesure cette progression* continue qui font se rassembler autour de *Création* des poètes de plus en plus nombreux. Cette fois, ils sont vingt-trois, le cortège étant ouvert par Eluard, fermé par Claudel.

Il y a ceux, cinq ou six, dont le nom appelle l'écho : Guillevic, Hubert Juin ou Robert Mallet. Et ceux qui sortent pour la première fois de l'inconnu : tel Patrick Laroche, « *tout jeune étudiant* » ; et, presque aussi jeune, Christine Saige ; le premier poème publié de Renée Foulatier ; déjà confirmée, Marianne Van Hirtum, avec seize poèmes — toute une anthologie — extraits d'un recueil à paraître. Car les poètes au féminin ne sont pas moins de sept, à commencer par Andrée Chédid, qui nous ouvre « *l'atelier du poème* ». Lydia Claude-Hartman, *dont nous* avions aimé et signalé presque les commencements. Telle porte un nom terrible : Agathe Eristov Gengis-Khan, et le soutient sans excessive cruauté ; une autre, un nom célèbre : Andrée Vilar. John E. Jackson a bien raison : ses poèmes ressemblent au visage de celle qu'on voyait, discrète et grave, dans l'ombre et le soleil de Jean Vilar.

Quant à François Walter, il n'est là que pour n'être pas infidèle à l'anniversaire du premier numéro ; sinon, dit-il, il n'aurait pas publié ces vers « *écrits en un temps où, parfois, on pouvait encore se permettre un bref sourire* ». Sourire glissé dans des manières d'histoires naturelles, et plus tendre que celui de Jules Renard ; mais très aigu, dans des épigrammes littéraires à peine voilées.

Un sommet du cahier est la grande élégie que Léopold Sédar Senghor écrivit en Chine, sous le coup de la mort de Georges Pompidou (on sait qu'ils étaient amis depuis l'adolescence, alors qu'ils ne rêvaient sans doute pas qu'ils deviendraient rois) :

« *Et j'ai dit non ! Je ne chanterai pas César (...) Si je le chante, ami, c'est pour bercer mon enfant blanc dans son savoir et sa puissance.* »

Enfin, de Claudel, deux exégèses de *l'Apocalypse*. Exégète, il l'est encore — cessait-il jamais de l'être ? — jusque dans une lettre familière, et qui éclaire, s'il en était besoin, de façon décisive, à propos d'un texte sollicité, l'attitude du poète sous l'ocupation « *...Il me répugne d'avoir à me plier à la censure de « Gueule de vache » et de ses collègues internationaux. Ce qu'on me demande, c'est une de ces génuflexions éperdues auxquelles nous voyons actuellement tout notre clergé se livrer avec une espèce de fureur sacrée qui leur coûtera cher. (...) Si ces jeunes gens avaient un peu de sang sous les ongles, le seul mot que j'aurais à leur dire, et qui est dans notre cœur à tous, serait celui-ci : « Der Tag ! » Déjà, de tous côtés, les gens de V*(ichy) *m'ont demandé des collaborations* (sic) *et des « messages ». J'ai toujours énergiquement refusé.* » La lettre (les termes en sont à peine voilés, à l'intention de la censure de *Gueule de vache* sous sa forme postale) n'est pas de 1944, mais de février 1942, ce qui lui donne plus de poids.

Bien que non poétique, ce commentaire-là n'est sans doute pas l'un des moins importants et opportuns qu'ait apportés *Création*.

(1) Chemin de Repentance, Aix-en-Provence.
(2) Auteur d'un *Yves Bonnefoy*, paru cette année chez Seghers.
(3) Maeght, édit.
(4) Issirac, 30130 Pont-Saint-Esprit.
(5) 19, rue Monsieur, Paris-7e.
(6) B.P. 19 Avignon.
(7) 48, boulevard Jourdan, Paris-14e.

LA VIE DU LANGAGE

« La Banque des mots »

LE n° 12 de *la Banque des mots* présente *dans sa première* partie l'état actuel des négociations menées autour du projet de réforme de l'orthographe présenté en 1968 par M. René Thimonnier. Ce projet, on le sait, vise, en ramenant à la raison quelques mots *frondeurs*, *à faire entrer l'essentiel* de notre vocabulaire dans quelques centaines *seulement* de *catégories*. Il suffira alors de connaître (par cœur) les quelques centaines de règles correspondant à ces séries pour maîtriser l'orthographe.

A partir de ce projet, les modifications retenues par le Conseil international *de la langue française en 1972*, puis par l'Académie française en 1975, sont un *peu la souris dont* accouchent les montagnes. Elles portent très souvent sur des mots rares, archaïques ; des fossiles dont l'orthographe est heureusement ignorée de tous. *Nous écrirons* : *bélître, chébec, recéper* ou *sénestre* en lieu et place de : *belître, chebec, receper* ou *senestre*. *La grande affaire !*

Le CILF avait demandé l'alignement, *une fois pour toutes*, de nos chers *bijoux, choux, cailloux, genoux*, etc., sur la règle commune : des *bijous* comme des clous, des *chous* comme des sous, etc. Et encore l'alignement des *pneus* sur les feux et les jeux. On peut considérer que *la seule réforme significative sur ce* point serait de décider que tous les substantifs du *français formeraient* leur pluriel en *S*. Quoi qu'il en soit, l'Académie n'a pas suivi le Conseil international sur la pente des abandons, et nous conserverons telle *quelle* la fantaisie, *guère* gênante au demeurant, de nos pluriels.

Plus important, beaucoup plus que ces vétilles, est le problème de l'orthographe *des mots nouveaux. Le Dictionnaire de l'Académie* (celui de 1935 comme celui de 198...), avec ses 35 000 mots, ne représente plus guère qu'un petit dixième de *notre* richesse lexicale. Le dixième le plus usuel, le plus essentiel sans doute ; *mais reste l'immense vocabulaire des* sciences et des techniques nouvelles, dont *la Clé des mots, autre publication* du CILF, montre chaque trimestre le développement constant et rapide. Comment écrire d'emblée correctement ces dizaines de milliers de termes ignorés de l'Académie ? Si l'on juge bon de consacrer tant *de temps* à rectifier l'orthographe de *gélinotte* ou de *séneçon* (avec *accent désormais), ne serait-il pas* meilleur encore de fixer, dès leur apparition, *la meilleure graphie des* néologismes ? Le CILF mène en ce domaine une action prudente, qu'expose dans ce numéro M. Hubert Joly, son secrétaire général.

Au sommaire encore : des études attrayantes sur les vocabulaires de *la maréchalerie (comment ferrer* un cheval en bon français) : des marchés de gros — *un domaine où tout* se passe encore en bonne vieille langue de *chez nous* ; du *café*, des revêtements textiles pour les sols, etc.

Un glossaire de géophysique apporte une confirmation intéressante. Les deux tiers au moins de la centaine de termes techniques *définis et commentés* sont, à une ou deux lettres près parfois, com*muns* au français et à l'anglais plus souvent qu'à l'allemand et à l'anglais *ou au français. Ce sont tous ceux* qui ont été formés (très souvent en France) à partir du *grec ou du* latin.

La Banque des mots est toujours d'une lecture très utile, et, qui plus est, agréable. On ne peut donc que déplorer sa périodicité insuffisante (deux numéros par an), son prix trop élevé (25 F le numéro pour la France, 35 F pour l'étranger), et sa diffusion *médiocre*.

Le bon vieil *Ortho vert*, dictionnaire orthographique et grammatical, en est à sa dix-huitième édition et à *son deux cent quatre-vingt-quinzième* mille. Ce succès tranquille est à inscrire à la fois au passif de notre système orthographique, et à nos sentiments de culpabilité à son égard ; et aussi, bien sûr, à l'actif du manuel lui-même.

Il donne, en effet, dans un format commode et sans excès de commentaires byzantins, l'orthographe de ces trente-deux mille mots « académisés », et surtout, chaque fois qu'une *confusion est possible*, des exemples dans lesquels le mot *apparaît dans ses syntagmes les plus* fréquents. Ainsi, pour *partie* et *parti*, on notera que « le juge essaie de concilier les deux *parties adverses* », mais « hésiter entre deux *partis* », etc., etc.

De larges tableaux des conjugaisons, des écarts d'orthographe entre adjectifs-verbeaux, de la représentation des sons, etc. D'autres, sur la division des mots en *fin de ligne*, sur le trait d'union. Au total, six *cent trente-huit pages denses d'in*formations, de mises en garde ou au point, de conseils pertinents.

Actuellement le plus maniable, le plus complet et le plus sûr des guides dans ce domaine. Notre grammaire, notre orthographe et notre goût *(notre fétichisme, si l'on veut)* pour le bien-écrire étant ce qu'ils *sont, on peut à coup sûr prédire* à *Ortho vert* une marche paisible vers le demi-million d'exemplaires : l'entreprise le mérite.

JACQUES CELLARD.

★ *La Banque des mots*, abonnements aux *Presses universitaires de France*, 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

★ *Ortho vert*, par André Sève, avec la collaboration de Jean Perrot. Avant-propos de R.-L. Wagner. 638 p., relié. Editeur *X. Germain Boyer*, à Nice. Diffusion Editions sociales, Paris, 59 F.

Colloques et rencontres

■ La régionale de Paris de l'Association des professeurs de langue vivante organise le mercredi 2 mars, à l'E.N.S.C.P., 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris, un colloque *international* sur le thème « Concept et langage ».

***

■ C'est du 16 au 20 mai (et non du 23 au 28 *comme* il avait été prévu) que se tiendront à Sassenage-Grenoble les manifestations du dixième anniversaire de la création du Conseil international de la langue française.

Au programme de ces journées : la situation de la presse de langue française dans le monde, les relations entre l'arabe et le français, les langues négro-africaines et le français, l'anglais et le français ; l'état des travaux sur le créole ; le dirigisme linguistique au Canada et en Europe ; les français régionaux, etc.

Des journées chargées donc, de bilan et d'information. (*Renseignements* : CILF, 105 ter, rue de Lille, 75007 Paris, *tél.* 705-07-93 +.)

***

■ Le programme de la *Septième Biennale de la langue française* est maintenant arrêté. Thème principal des travaux : « *Langue française et identité culturelle.* »

Départ de Paris, mercredi 17 août 1977. Après un séjour à Montréal et un autre à Québec, les « biennalistes », souhaités nombreux, passeront une semaine (de travail) à Moncton, Nouveau-Brunswick. (Inscriptions dès à présent à la *Biennale de la langue française*, 47, rue de Lille, 75007 Paris.)

THÉATRE

Marivaux redécouvert

« *MON cher Jean-Lou, si tu savais, quelle fantastique soirée j'ai passée, du théâtre à l'état pur, une merveille, j'en suis transporté. C'était à Nanterre.*

— Ah ! oui, je connais le coin, j'y ai fait des *sondages pour ma* boîte. Toute une population de petites gens, de pauvres immeubles à bas loyer, un entassement de vues grises. Pour ces paumés de la consommation, la municipalité communiste, toujours au service du menu *peuple*, a élevé une belle maison de la culture, et sans augmenter les *impôts locaux. Formidable non ! Ces* communistes ont assez de cœur au ventre pour répandre le goût de l'art en milieu ouvrier. Sans ironie, mon vieux, je les admire. L'entrée est à combien ?

— *Neuf francs.*

— A la portée de tous !

— *Et quelle pièce ! Un chef-d'œuvre méconnu de Marivaux*, la *Dispute, qu'il te faut voir de toute urgence. On y perçoit le malentendu fondamental du couple à travers la fascination éphémère de deux êtres très beaux, saisis dans la pureté originelle de la nature, hors de tout conditionnement socio-culturel. La femme se découvre folle d'elle-même, prisonnière d'un narcissisme exacerbé dont elle a puisé la première assurance dans l'admiration éperdue de son amant. Alors elle se pâme devant des miroirs, idolâtre de son propre corps multiplié, et la mise en scène atteint ici des sommets, toute l'intelligence de Chéreau, sa vibrante sensibilité. Vertigineux ! Puis une autre femme survient, la brisure du miroir atteste aussitôt le refus épidermique de la rivale, perçue comme non adorante. Et l'émotion atteint au sublime quand apparaît le deuxième garçon, occasion de brouille, puis de rupture. Dans le destin de ce couple si vite séparé, j'ai saisi intuitivement l'ontogenèse de l'infidélité, c'est indicible. Me suis-je bien fait comprendre ?*

Et le peuple ?

— A *peu* près. Et le public ?

— *Un public étonnant, j'ai identifié des comédiens, des critiques, quelques auteurs connus. Pour le reste, des étudiants, des « nanas » pas snobs, des types en pull, tous avec quelque chose de plus sur le visage.*

— L'électorat communiste !

— *Mon cher, je suis aussi lucide que toi et j'oserai poser la question fondamentale : où était le peuple hier au soir, le peuple vrai, que je comprends aussi bien que toi, et que j'admire ? J'ai examiné longtemps si cette foule enthousiaste pouvait provenir de l'habitat grisailleux que tu évoquais avec tant d'émotion. Eh bien, entre nous, vois-tu, honnêtement, je ne le crois pas.* »

ROBERT BANIOL.

SÉMANTIQUE

L'affaire est dans le « bip »

Sans voir le fond du sac,
ils prononcent l'arrêt.
Régnier, Satire V.

CELINE serait heureux. Il se désespérait de voir notre langue stagner. Il enviait les *Chinois* bousculant et réduisant leur alphabet. C'en est fait, nous avançons. *D'une* syllabe. Nous avons la révolution lente. Mais c'est un début, ne soyons pas exigeant. Le mouvement sera irréversible. L'affaire est dans le sac. Pardon, dans le bip. Car il n'y a plus de sac. Plus exactement, il y en a, mais il ne faut plus le dire. C'en est fait du sac à *viande. Nous n'avons plus droit* qu'au bip à vin, au bip à malice, au *bip* à *charbon, au bip de* voyage, au bip de blé et au bip à terre dans l'armée.

C'est une habitude à prendre. Nous la prendrons. Ne serait-ce que pour n'avoir pas à éternuer dans le bip, comme disaient nos ancêtres, sous la Terreur, quand l'argot leur servait d'euphémisme *pour nommer* la belle invention du citoyen Guillotin. Ainsi, quand *ils* auront à prononcer une condamnation sans examen, sur les apparences, nos juges parleront de condamner sur l'étiquette du bip. Et l'accusé sera invité à vider son bip, surtout s'il est pris la main dedans.

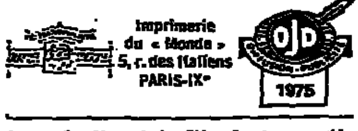
N'en doutons pas, il y aura des résistances. Il est toujours quelques *énergumènes pour* vivre la tête dans un bip, crier au bipcage *du bon sens et hurler au bipcri*lège à chaque innovation. Quantité négligeable. Même si c'est une grande quantité. L'évolution d'une langue n'est pas le fait du nombre. L'évolution des mœurs non plus. On ne peut tout de même pas bipcrifier l'avenir aux nostalgies des passéistes et appeler éternellement chat un chat, brigand un brigand, juge un entêté. Les choses bougent. Tout change — même la religion, dit ma vieille tante *qui ne reconnaît* plus ses bipcrements — pourquoi *pas les lettres, les mots, les sons ?* Pourquoi se limiter une fois pour toutes aux graphies et aux phonèmes ancestraux ?

Biprebleu ! Avançons ! Du nouveau ! Et foin des bipcripants qui voudraient encore dire ce qu'il ne faut plus dire, qui s'enferreraient dans leurs bipro-saintes manies. Malgré eux, et faudrait-il les masbiprer, le duc de Brisbip priera au Bipcré-Cœur ou visitera *le cloître de Moisbip. Malgré eux*, ma petite amie, courtisée par le *bipristain, ne sera pas nue grâce* à Bousbip.

Et que le Grand Manitou, pour qui — dixit Brassens — le mot n'est rien du tout, nous protège *des gens de bip et de corde.*

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SOCIETE

Témoignages

La bureaucratie triomphante

Un lecteur de Fresnes, M. André Piat, nous adresse un témoignage dont il a saisi par lettre le premier ministre.

JE travaille à Paris dans une société d'import-export. Je suis domicilié à Fresnes. Le mardi matin 28 décembre, ma direction m'a convoqué pour me confier une mission urgente dans un pays étranger. Il m'était demandé d'agir au plus vite pour les formalités sanitaires et administratives. Il m'était remis un ordre de mission et une lettre d'accompagnement dont le destinataire était la préfecture de police de Paris.

J'ai quitté mon entreprise le mardi 28 décembre à 13 heures. A la préfecture de police de Paris, il m'a été demandé dans quel département j'étais domicilié, et la personne responsable des renseignements m'a dit que je devais me rendre à la préfecture de Créteil, ce que j'ai fait sur-le-champ.

A la préfecture de Créteil, il m'a été demandé dans quelle commune j'étais domicilié, et la personne responsable des renseignements m'a dit que je devais me rendre à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses, où je suis allé immédiatement.

A la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses, il m'a été dit : « *Nous n'avons pas de service d'urgence pour les passeports. Veuillez vous adresser au commissariat de police de Fresnes.* »

J'ai quitté immédiatement L'Hay-les-Roses pour me rendre prestement à Fresnes. Arrivé à Fresnes, j'ai ouvert la porte du commissariat de police alors que 19 heures sonnaient à l'horloge de l'église. A ma demande, il m'a été répondu : « *C'est trop tard. Nous fermons à 19 heures. Voici un papier que vous remplirez chez vous et vous vous représenterez demain matin à 9 heures.* »

Je me suis donc représenté au commissariat de Fresnes le mercredi matin 29 décembre à 9 heures.

Voilà comment l'administration obère l'économie française. Qu'elle méprise les personnes, ce n'est pas nouveau, tout le monde le sait. Quand des salariés font grève pour demander que leur pouvoir d'achat soit réajusté, le gouvernement lève les bras au ciel, en assurant : « *C'est la ruine de l'économie.* » Mais, lorsque l'administration fait perdre huit heures de travail à un salarié — et à des centaines d'autres, car je ne suis certainement pas le seul dans ce cas, — cette même économie n'est-elle pas délibérément sacrifiée par la bureaucratie triomphante ?

ANDRÉ PIAT.

En Centrafrique aussi...

Un groupe de coopérants français, en poste à Bangui et désirant garder l'anonymat, nous écrivent au sujet des tracasseries que leur réserve l'administration de l'empire centrafricain :

Lorsqu'ils désirent quitter le pays à l'occasion de congés scolaires, même pour une durée inférieure à cinq jours, les coopérants français doivent obtenir quinze quitus attestant qu'ils ne sont redevables d'aucune somme d'argent envers quinze organismes centrafricains. L'un d'eux, la Banque nationale de développement, a fermé ses portes depuis deux ans. Seul le bureau des quitus reste ouvert... Le quitus fiscal, à lui seul, ne nécessite pas moins de sept démarches :

1) Aller faire calculer le montant de ses impôts en un premier lieu, où l'on obtient un imprimé indiquant la somme due ;

2) Aller faire viser cet imprimé par le service des domaines, pour y faire calculer le montant de l'impôt sur le personnel à payer ;

3) Faire la même démarche au centre de chèques postaux ;

4) Apporter le reçu au service des domaines ;

5) Aller le lendemain rechercher l'imprimé signé ;

6) L'apporter à la perception pour obtenir le visa du percepteur ;

7) Le rapporter au service des impôts pour visa du directeur.

Munis des quinze quitus, il faut aller, la veille du départ, demander à la police de l'aéroport le « *quitus des quitus* » (sic).

Précisons que nous sommes rémunérés en France par le ministère français de la coopération et que les sociétés privées françaises, ainsi que les ambassades, à l'exception de l'ambassade de France, se portent garantes de leurs employés et ressortissants en poste en Centrafrique et leur épargnent ainsi les pénibles formalités auxquelles nous sommes contraints...

GÉNÉALOGIE

Quand les lecteurs critiquent et interrogent

LES généalogistes amateurs, lecteurs de cette rubrique, sont passionnés et enthousiastes. Ils commentent les articles, questionnent, font connaître leurs travaux, donnent leur avis. Beaucoup font une critique constructive. A l'occasion d'une chronique portant sur la recherche des collatéraux contemporains, Albert Bertin (de Saint-Genis-Laval) indique : « *Vous auriez peut-être pu ajouter les tables alphabétiques des transcriptions et inscriptions hypothécaires qui donnent tous les homonymes d'un arrondissement depuis 1793, avec leur commune de domicile...* » La remarque est pertinente, puissent de nombreux lecteurs compléter ainsi les renseignements fournis !

La majorité des correspondants n'hésitent pas à écrire dès qu'une pierre d'achoppement les arrête dans leur recherche. Jean Dhavernas (Versailles) piétine : « *Existe-t-il une piste pour me sortir d'embarras ?* » L'un de ses aïeux habitait Paris, en 1820, et les archives reconstituées de Paris ne contiennent pas les actes désirés. L'espoir subsiste pourtant : il n'a pas encore recherché dans les minutes notariales.

Le médecin-général René Izac (Grasse) a reçu la photocopie d'un acte de naissance datant de 1862 où la mention marginale — mariage ou décès de l'intéressé, probablement — a été couverte d'un cache : « *Vous dites que les renseignements concernant les faits datant de moins de cent ans sont presque tous réservés. Faudra-t-il attendre pour voir le cache se soulever et livrer son secret ?* »

Doutons-en, car il n'y a pas lieu de cacher ces renseignements puisqu'il s'agit d'un de ses aïeux et qu'alors la communication est libre. Peut-être y a-t-il eu erreur d'interprétation des règlements ou encore, plus simplement, la reliure du registre a-t-elle été mal faite. De toute façon, à cette date, les archives de la mairie ne sont pas les seules. On peut toujours demander copie du double conservé au tribunal de grande instance de l'arrondissement ou aux archives départementales.

M. Debauque (la Louvère, Belgique) a lu la chronique consacrée au Congrès de généalogie de Strasbourg. Il voudrait se procurer les actes du colloque. Le centre organisateur (Cercle généalogique d'Alsace, 5, rue Fischart, Strasbourg) pourra peut-être le satisfaire.

Philippe Frechet (Jaligny) ayant appris l'existence de nombreux centres régionaux explique : « *Effectuant des recherches sur la famille Chasseriau, dont le berceau est l'Aunis, j'aimerais beaucoup savoir quel centre régional de généalogie peut me renseigner.* » Trois centres s'interpénètrent sur la région : le Centre généalogique de l'Ouest (3, rue des Bons-Français, Nantes), l'Association généalogique et archéologique de l'Anjou (34, rue Dupetit-Thouars, Angers), et le Centre généalogique du Sud-Ouest (24, rue du Temple, Bordeaux).

Jacques Tribler (Louveciennes), s'estime profane en la matière et voudrait qu'on lui indique deux ou trois livres : le *Traité pratique de recherches généalogiques*, de Lucien-P. Royer (Editions Aframpe, maintenant disparues ; en vente à la librairie Saffroy, 4, rue Clément, Paris (VIe), 104 pages ,12 F), et *la Généalogie*, de Pierre Durye (PUF, coll. « Que sais-je ? »).

A. Varenne (la Chapelle-la-Reine) voudrait sortir de l'impasse : « *Nous avons pu remonter jusqu'à mon trisaïeul* « mort en 1869, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, né de parents inconnus des *déclarants* », *ceux-ci étant son fils et un instituteur.* » L'état civil, examiné sur une longue période, n'indique ni sa naissance ni son mariage. L'étude systématique des minutes de tous les notaires du voisinage semble donc s'imposer, mais risque d'être fort longue. Le chercheur a-t-il regardé les listes électorales ou, si l'aïeul cherché est inscrit, devrait figurer le lieu et la date de naissance ?

Michel Guillemin (Montluçon), avant même la parution d'une chronique sur ce sujet, avait proposé la recherche généalogique comme activité libre sur 10 % des programmes, à ses élèves. Maintenant il demande aide : « *Nous sommes ici, dans le Centre, dans une région qui depuis deux siècles s'est fait une véritable spécialité de l'adoption des enfants de l'Assistance publique. Très vite, mes élèves sont confrontés à cette question qu'ils posent brutalement : Ma mère est de l'Assistance, qu'est-ce que je pourrais apprendre sur ses parents ?* » « *J'ignore tout des possibilités et de la législation en vigueur.* » Si vraiment une indication a été notée, il n'y a guère, semble-t-il, que le procureur de la République qui puisse peut-être permettre qu'elle soit dévoilée...

Passionnés et enthousiastes, donc, les chercheurs éprouvent également le besoin de s'exprimer, de faire connaître leurs découvertes, et — ardents prosélytes — de se voir publier. Leurs ouvrages étant généralement édités à compte d'auteur et n'étant pas systématiquement vendus en librairie, il convient de s'adresser directement à l'auteur.

Ayant déjà fait paraître plusieurs ouvrages de recherche généalogique, en particulier *les Say et leurs alliances. L'étonnante aventure d'une famille cévenole*, qu'il vend 70 F, Joseph Valynseele (8, rue Cannebière, Paris (XIIe), a toujours eu, écrit-il, « *le souci de donner à ceux-ci une dimension sociologique et d'ordre démographique, en dehors de leur intérêt propre lié aux sujets choisis* ». *Les Laborde de Montpezat et leurs alliances*, dernier ouvrage publié (vendu 120 F), il précise : « *Le volume constitue un peu une sorte de prototype de ce que chacun pourrait réaliser pour sa propre famille.* »

Dans une dernière missive, l'auteur écrit son étonnement. « *Plusieurs de mes premiers livres généalogiques, maintenant épuisés, viennent d'être dispersés à l'Hôtel Drouot* (rive gauche), *à des prix incroyables. Le Sang des Bonaparte*, paru en 1954 au prix de 12 F, a atteint 950 F ; *les Maréchaux du premier empire, leur famille et leur desdendance*, de 1957, que je fournissais pour 15 F, a été vendu 1 200 F ; *les Princes et ducs du Premier Empire, non maréchaux, leur famille et leur descendance*, est passé de 30 F, à la parution en 1959, à 850 F ; cependant que *les Maréchaux de la Restauration et de la monarchie de Juillet, leur famille et leur descendance* ont fait un bond, fort respectable, de 40 F en 1962 à 350 F... »

Si cet intérêt pour la généalogie persiste, et l'abondance du courrier reçu à cette rubrique le fait supposer, tout laisse à penser que la publication, actuellement en cours, de Jacques Dupont (Nantes) sera recherchée avec autant d'ardeur et un pareil engouement. Jacques Dupont, en effet, en collaboration avec son ami Jacques Saillot (34, rue Dupetit-Thouars, Angers), s'est attelé à un travail cyclopéen : relever toute la descendance de Saint Louis, sur toutes les lignes nobles, bourgeoises et roturières. « *Nous avons (...) décidé (...) de publier trimestriellement une revue d'une soixantaine de pages intitulée :* les Cahiers de Saint Louis. *Dans le premier cahier ; nous donnons la descendance masculine et féminine jusqu'au septième degré ; les cahiers suivants reprendront l'étude à partir du huitième degré et amèneront progressivement jusqu'à nous cette descendance, dont la totalité n'a pas encore été recensée.* »

La publication a commencé. Les auteurs nous annoncent « *des familles de milieux sociaux très différents, allant des familles régnantes et de la plus haute noblesse à la plus modeste roture, en passant par la bourgeoisie* ».

Patrick de Gmelime, moins ambitieux, se limite à la simple filiation patronymique dans *la Maison de Curières de Castelnau* (publié par les soins d'Hubert Lamant, 51, rue des Robinettes, 95600 Eubonne). Son livre est, lui aussi, une réussite. Outre la recherche de filiation scrupuleusement justifiée, la vie de chaque personne est retracée dans tous ses détails. C'est une véritable page d'histoire, sociale et économique, de la race des gentishommes de province. L'Académie française ne s'y est pas trompée, qui lui a attribué le prix d'histoire Marie-Eugène-Simon-Henri-Martin.

Peter-Josef Dorbach (D 5 Köln 60, Rambouxstrasse 145) s'intéresse, quant à lui, à des milieux modestes. Dans son livre (rédigé en français) : *Chronique des générations Dorbach, Durbach, Derbach de France, Luxembourg, Allemagne*, il donne tout ce qu'il a pu noter : les photographies de nombreux membres de la famille, de multiples domiciles et de tombes ; la vie quotidienne et les événements marquants de beaucoup... Il présente aussi différentes étapes de sa recherche : lettres à différentes sources d'information (mairies, services publics d'archives, secrétariats confessionnels, etc.), à différents porteurs du patronyme, et les réponses obtenues.

Toutefois, de tous ces auteurs, le plus ardent prosélyte semble être Brigitte Montagu (56270 Ploemeur). Etudiante en lettres, elle voudrait faire publier un petit livre de lecture à l'usage des enfants de l'école primaire : « *C'est à la suite d'un de vos articles sur la généalogie à l'école que nous avons eu l'idée d'écrire un petit livre, à la fois didactique et humoristique, racontant aux enfants de petites anecdotes de famille et d'histoire de France, et cela afin de leur donner l'envie de faire la même chose en ce qui concerne leur propre famille.* »

PIERRE CALLERY.

LA POPULATION JUIVE EN FRANCE

Sept cent mille personnes dont 29 % de travailleurs manuels et d'artisans

Le bulletin quotidien de l'Agence télégraphique juive a publié en exclusivité dans son numéro du 11 février les résultats principaux d'une enquête-sondage de la SOFRES sur les juifs de France.

Cette enquête, effectuée à la demande conjointe des trois grandes institutions de la communauté organisée, le Consistoire central de France, l'Appel unifié juif de France et le Fonds social juif unifié de France, donne, pour la première fois, un portrait un peu précis de cette minorité nationale. Elle révèle son importance numérique (sous-évaluée jusqu'à ce jour), sa jeunesse relative, le nombre de ses travailleurs manuels et sa part dans les activités dirigeantes du pays. La proportion des cadres supérieurs, professions libérales, industriels et gros commerçants dans la population juive est, en effet, trois à quatre fois supérieure à celle que l'on constate pour l'ensemble de la population française.

Ce sondage se heurtait à une difficulté : qui est juif ? La SOFRES a tourné l'obstacle en interrogeant vingt-trois mille cinq cent cinquante-quatre personnes selon un échantillon représentatif de toute la population française. Les enquêteurs n'ont donné aucune définition préalable du terme « juif ». Ils ont laissé les personnes interrogées choisir entre les appartenances suivantes : « Breton, Arabe, protestant, *juif*, catholique, Occitan, musulman, *israélite*, Basque, chrétien, Corse, Alsacien. »

L'ensemble des juifs de France représente 1,38 % de la population française de plus de quinze ans, soit sept cent mille personnes environ. La population juive de France était évaluée jusqu'ici, faute de base sérieuse de calcul, à cinq cent cinquante mille personnes environ.

Cette population est relativement jeune : 27 % ont entre quinze et vingt-cinq ans, contre 21 % pour l'ensemble de la population française.

REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Il y a 29 % de travailleurs manuels, dont 18 % d'ouvriers, 4 % d'artisans (bijoutiers, fourreurs, confectionneurs, etc.) et 7 % de petits commerçants.

Les industriels (4 %) et les cadres supérieurs ou professions libérales (16 %) représentent 20 % de la population juive, contre 7 %, selon la même enquête, si l'on compare ces catégories, toutes appartenances confondues, à l'ensemble de la population française (1 % d'industriels et 6 % de cadres supérieurs ou de membres des professions libérales).

Il y a 23 % de cadres moyens et employés, contre 17 % pour l'ensemble de la population française ; 4 % de personnel de service (même proportion que pour l'ensemble), 3 % d'agriculteurs (13 % pour l'ensemble) et 21 % d'inactifs (24 % pour l'ensemble).

Un calcul de la « pénétration moyenne » des juifs dans les différentes activités nationales (proportion de juifs dans chacune de ces activités) donne les résultats suivants : industriels et gros commerçants : 4,8 % ; professions libérales : 3,5 % ; cadres supérieurs : 3,7 % ; petits commerçants : 2,8 % ; agriculteurs : 0,34 % ; ouvriers : 0,98 % ; personnel de service : 1,62 % ; cadres moyens et employés : 1,9 %.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Trois cent quatre-vingt mille juifs résident dans la région parisienne (54 % de la population juive de France).

L'autre pôle démographique est le sud méditerranéen : 16 %. Les communautés de l'Est (dix départements réunis), si importantes naguère, ne représentent plus, en revanche, que 7,5 % du judaïsme français. De nouvelles communautés (2 % de la population juive) se sont implantées dans l'Ouest de la France (Vendée, Charente, Finistère).

APPARTENANCE

— 11 % des juifs interrogés se définissent comme « juifs et israélites ».

— 57 % se définissent comme « juifs non israélites ».

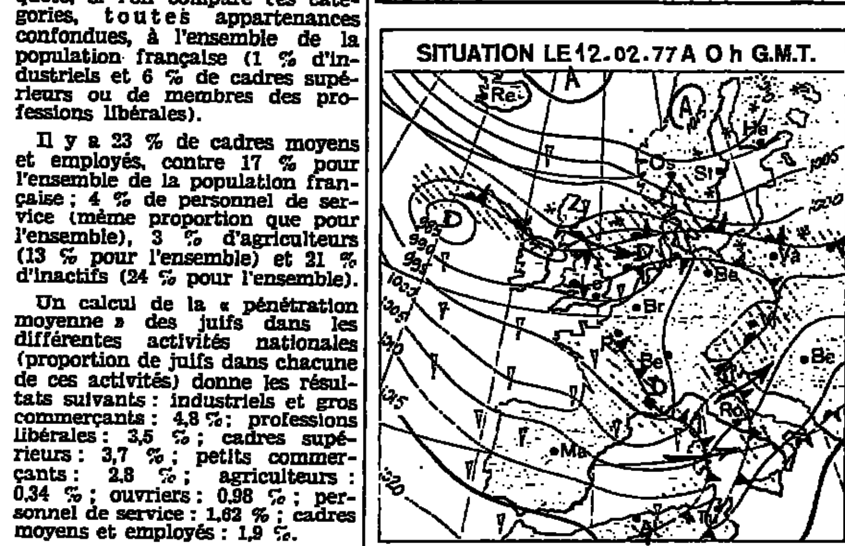
— 32 % se définissent comme « israélites non juifs ».

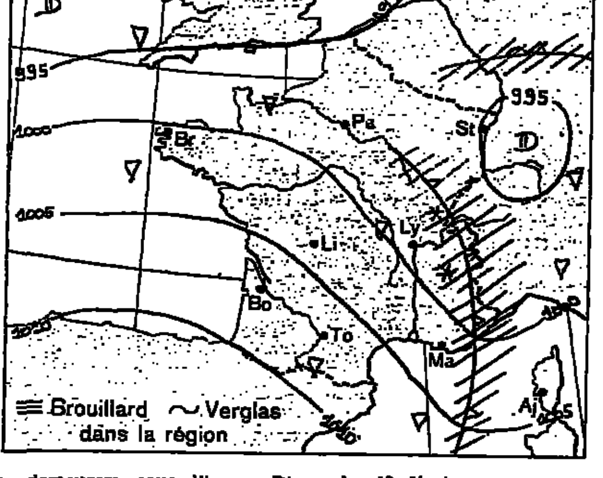
Ceux qui se définissent comme israélites sont plus nombreux dans les couches âgées.

Il y a environ un tiers de couples exogamiques (l'un des conjoints n'étant pas juif) : 34 % chez les plus de cinquante ans, 22 % chez les moins de trente-cinq ans. On constate donc moins de mariages mixtes chez les jeunes que chez les plus anciens, et encore moins (19 %) dans les catégories socio-professionnelles moyennes ou inférieures.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 février à 0 heure et le dimanche 13 février à 24 heures :

Notre pays demeurera sous l'influence de la vaste zone dépressionnaire qui recouvre le nord de l'Atlantique et la plus grande partie de l'Europe.

Dimanche 13 février, une perturbation pluvieuse affectera encore en début de journée nos régions de l'Est et du Nord-Est, puis elle s'éloignera vers l'Allemagne et l'Italie.

Après son passage, un temps frais et variable avec alternance d'éclaircies et de nuages se généralisera temporairement. Quelques averses auront lieu. Celles-ci tendront à se localiser sur la moitié est de la France, où il neigera en montagne et parfois en plaine, tandis qu'une nouvelle perturbation pluvieuse venant de l'Atlantique abordera nos côtes l'après-midi, et s'étendra le soir de la Manche occidentale aux Pyrénées.

Les vents souffleront du secteur ouest ; ils seront modérés dans l'intérieur, assez forts sur les côtes. De violentes rafales sont à craindre sur le golfe de Gascogne en fin de journée.

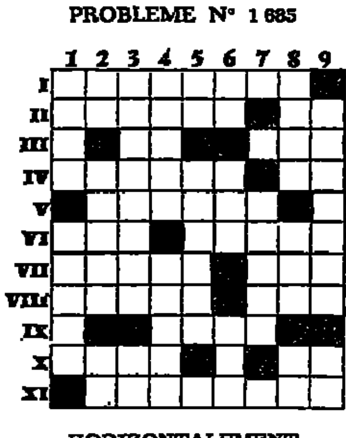
Samedi 12 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 992,8 millibards, soit 744,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 février ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 16 et 11 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 10 et 5 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 12 et 5 ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble, 9 et 5 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 9 et 6 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 9 et 3 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 12 et 7 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 9 et 2 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 9 et 5 ; Toulouse, 12 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 10 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 17 et 14 ; Berlin, 9 et 1 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 8 et 4 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 10 et 4 ; Moscou, —5 et —11 ; New-York, 12 et 6 ; Palma-de-Majorque, 15 et 11 ; Rome, 18 et 13 ; Stockholm, —6 et —12 ; Téhéran, 10 et —1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 685



HORIZONTALEMENT

I. Fermée en un clin d'œil. — II. On est bien obligé de subir tous ses caprices ; Cité biblique. — III. Terme musical ; Préfixe. — IV. Sujets d'examens souvent très poussés ; D'un auxiliaire. — V. Recherche le beau rôle. — VI. Se frappait ; Ne passe pas quand il est grand. — VII. Rendis confus ; Gobe les huîtres en toutes saisons. — VIII. Mal vu d'un jardinier ; Militaire connu. — IX. Travaille à l'œil. — X. Plutôt noir que gris ; Permet de rester dans le vague. — XI. Fermée pour cause de réparations.

VERTICALEMENT

1. Expire en sifflant ; Secouées. — 2. Cours ; Déchire un mouvant miroir ; A un grand cours. — 3. Petit sac ; Morceau de poulet. — 4. Sentent ; Prénom féminin. — 5. Désinence verbale ; Ne survécut guère à ses fils. — 6. Fin de participe ; Un qui avait de l'imagination ; Manque d'énergie dès qu'il est gros. — 7. Coule en Normandie. — 8. Fait partie du paysage lovérien ; Réplique de Deucalion ; On peut toujours en profiter pour faire un bridge. — 9. Orne un revers ; Apparu à l'heure de la délivrance.

Solution du problème n° 1 684

Horizontalement

I. Iseran ; Légèreté. — II. Narines ; HU. — III. Oréades ; Miasmes. — IV. Pi ; Ses ; Céruses. — V. Ego ; Il ; AB ; Sel. — VI. Ru ; Epiées. — VII. Aéro ; As ; Ru ; Gê. — VIII. Ur ; Cirage ; Eu. — IX. Larra ; Osiris. — X. Immola ; En ; Net. — XI. Réa ; Austérité. — XII. Ré ; Soir ; Est. — XIII. Ti ; As ; Ressort. — XIV. Impiété ; Ie ; On. — XV. Reuss ; Simulacre.

Verticalement

1. Inopérables ; Tir. — 2. Sarigue ; Rime. — 3. Ere ; Rire ; Pu. — 4. Rias ; Gourme ; Ais. — 5. Andes ; Ramassés. — 6. Nées ; Da. — 7. SS ; Scolaires. — 8. Clé ; Isaure. — 9. Elme ; Pari ; Sem. — 10. Iral ; Arêtes. 11. Aubergine ; Oil. — 12. Ross ; Eues ; Réa. — 13. Mess ; Niet !. — 14. Thèse ; Genêts ; Or. — 15. Eus ; Lieu ; Tétine.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 février 1977 :

DES DECRETS

● Instituant une commission chargée de favoriser la communication au public des documents administratifs ;

● Relatif à l'exercice de la profession de directeur et de gérant d'agences privées de recherches.

Cinéma

« Giacomo Matteotti »

Danse

Carolyn Car[lson]

En bref

Cinéma

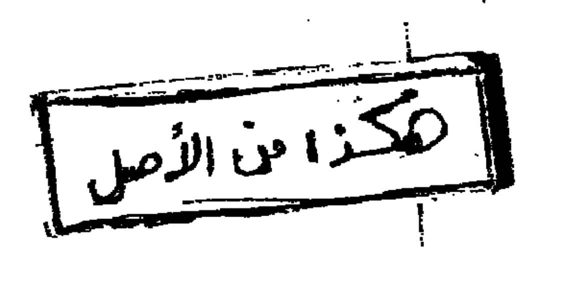
● REPRISE DES « TROIS VALSES » au Studio Marigny.

Tourné en 1938 au Studio de Billancourt par Ludwig Berger, cinéaste allemand émigré, ce film multipliait, par un nouveau développement du son livret et un certain luxe de décors et de costumes, les charmes d'une comédie musicale qu'Yvonne Printemps et Pierre Fresnay avaient rendue célèbre l'année précédente sur la scène des Bouffes-Parisiens.

Cette reprise permet de constater l'habileté, la virtuosité, d'une mise en scène exaltant — le sujet s'y prête — le spectacle comme art d'illusion. L'épisode 1900 est particulièrement réussi parce que tout y est théâtre, jusque dans la nature. Des feux de la rampe aux feux de la passion, il faut toujours jouer la comédie, pour être heureux ou faire semblant.

Yvonne Printemps chante à ravir des airs archi-connus. Et comme Ludwig Berger avait merveilleusement utilisé tous les artifices de son jeu (la bouche arrondie en « O », les battements de paupières, l'agitation des doigts, le rire perlé, l'œil humide, la diction un peu précieuse), *Trois Valses* est un document — par certains côtés fascinant — sur le style d'une actrice totalement liée à l'univers qui lui convenait le mieux.

JACQUES SICLIER.



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Giacomo Matteotti »

(Suite de la première page.)

Si, à l'origine, il s'agissait de « *donner une leçon* » à Matteotti, les matraqueurs allèrent trop loin : ils le tuèrent dans la voiture même de l'enlèvement. Dumini décrit leur affolement, puis celui des pouvoirs publics dans ses Mémoires publiés après la guerre (1). Car il n'y eut pas de machination policière avant le crime, et le film ne se donne pas la facilité d'en bâtir une.

La trame de l'épisode, comme celle de l'œuvre de Vancini, était autre et se broda sous l'inspiration du moment : les réactions improvisées, la cascade des désarrois, la dilution de toute autorité, manquèrent faire vaciller le pouvoir qui, en dépit de l'appareil du parti fasciste — plus apparent que réel — sembla un moment vacant. Tous les responsables de la police et du parti furent impliqués, voire arrêtés. L'Italie allait se retourner, lorsque Mussolini revendiqua devant la Chambre le crime et ses conséquences.

Face à lui, une réunion des oppositions, encore légales, représentées au Parlement, mais usées. Communistes, socialistes, catholiques, débattirent d'une tactique : celle du célèbre « retrait sur l'Aventin », c'est-à-dire de l'abstention de toute participation aux débats parlementaires visant à la constitution d'un contre-Parlement. La mort de Matteotti marqua leur séparation. Antonio Gramsci, secrétaire du P.C., entra dans la clandestinité et connut bientôt la prison ; Giovanni Amendola, leader libéral, allait mourir un an plus tard, des coups reçus ; don Sturzo, leader catholique, partait pour l'exil sur l'injonction du Vatican.

Résumé de cette histoire vécue, mais aussi de ce que raconte le film, en incitant le public italien à revenir sur un épisode-clé, qui n'est pas tout à fait étranger à la problématique de la politique contemporaine. Florestano Vancini a choisi le parti de l'évocation physique la plus rigoureuse, au risque de mimétismes qui pourraient détruire la crédibilité. Il a gagné grâce aux prodigieux « numéros d'acteur », de Franco Nero, Mario Adorf, Riccardo Cucciola, Damiano Damiani (le réalisateur de films), qui donnent à Matteotti, Mussolini, Gramsci, Amendola, une consistance, une vérité, une identité dont le spectateur ne doute à aucun instant.

Pourtant, les choses ne lui sont pas facilitées : l'attachement à la lettre de l'histoire, dans toute sa confusion, provoque ici ou là des allusions (par exemple, l'évocation de la réception donnée par l'ambassade soviétique au moment de l'assassinat) difficilement saisissables à qui n'est pas informé au préalable. L'intervention du jeune polémiste libéral Pietro Gobetti, matraqué à Turin, politiquement justifiée, rompt le fil.

C'est précisément la série de ruptures des épisodes les uns par les autres qui dessine la logique du drame dans sa totalité. Florestano Vancini retrouve ici son obsession et son style, dépasse le pur récit pour poser la question du « juste », comme il l'avait fait dans l'extraordinaire « Bronté », que le public français n'a pas encore découvert. L'utopie politique — que ce soit ici la liberté sous toutes ses formes, ou, dans « Bronté » l'octroi de la terre aux paysans affranchis du servage par les troupes de Garibaldi — vaut-elle qu'on meure pour elle ?

Discours ingénu ? Pour Vancini, certainement pas ; il vaut d'être inlassablement relancé à partir de l'histoire vécue, et d'accéder à la forme la plus sobre, épurée du pathos, des frénésies et des flatteries. Quelques-uns des plus célèbres réalisateurs italiens tournés vers le cinéma politique manipulent adroitement les effets de bonne conscience et de grosses recettes. Vancini n'apprécie pas de plaire ni de laisser en paix. Que du moins cette présentation de son « Matteotti » à Paris permette d'y reprendre son œuvre entière, à partir de « la Longue Nuit de 1943 », son premier long métrage, de 1960, où toute sa thématique était déjà développée.

JACQUES NOBÉCOURT.

(1) Amerigo Dumini : *Matteotti, coups et blessures ayant entraîné la mort*. Trad. Julliard, 1973, 315 pages.

■ Robert Salvet, vice-président de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) est mort à Paris le 9 février. Il était âgé de soixante-trois ans. Editeur de musique depuis 1941, il gérait notamment les Editions Banco et Tremplin, jouant ainsi un rôle important dans les variétés françaises. Membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés, il était également président de la Chambre syndicale des éditeurs de musique légère.

Danse

Carolyn Carlson au Théâtre de la Ville

La présence de Carolyn Carlson au Théâtre de la Ville suscite l'affluence des grands jours, la salle pleine comme un œuf, la jeunesse, des gens assis sur les marches... Sur la scène, cinq danseurs blancs, mus par une même force intérieure, se déploient, se séparent, se rejoignent dans un glissement soyeux. Ils tournoient, fendent l'espace d'un vol ample et souple d'oiseaux des mers portés par les ondes d'une musique planante.

Dès ce premier instant, voilà le public sous le charme, prêt à l'aventure. Il y a aussi ceux qui guettent, espérant que, « comme ils l'avaient bien dit, Carolyn Carlson est une bonne danseuse oui, mais qu'enfin, comme chorégraphe, c'est à voir... et que si elle ne disposait pas de pareils moyens... ».

Insensible aux louanges comme aux critiques, Carolyn continue sur sa lancée. Si elle demeure fidèle à son goût pour la dérive dans l'imaginaire et l'onirisme, elle possède le don rare d'en renouveler la matière et le style à chaque création. « This », puisque tel est le titre facétieux de son nouveau ballet — le second volet s'intitule « That », — ne ressemble pas à l'itinéraire poétique de « X Land » ou à la mesure du temps de « Sablier-prison », encore moins à l'opéra baroque « Wind, Water, Sand » ; c'est une œuvre dense et dure, dépouillée, beaucoup plus aboutie dans l'articulation de ses éléments. Le choix des danseurs y est pour beaucoup. Leur nombre s'est considérablement réduit.

Mais Carolyn a retrouvé Larrio Ekson, son « double », le seul à pouvoir lui donner une réplique gestuelle (même aisance musculaire, même façon de palper l'espace, de s'y étirer, même sens du comique et de l'humour). De Finlande, pays de ses origines, Carolyn Carlson a ramené cet été Yorma Uotinen, ex-danseur de l'Opéra d'Helsinki. Visage chiffonné, corps souple et détendu, il est bien de la même famille. Il y a chez lui, contredisant une forte présence scénique, une certaine vulnérabilité qui tient en alerte. Dominique Petit et Caroline Marcadé sont toujours là, lui solide, elle sorte d'Ariel modèle réduit. Philippe Hottier, ancien comédien chez Ariane Mnouchkine, s'est bien intégré au groupe ; Michèle Colisson, prêtée par Peter Brook, apporte son originalité.

L'idée initiale d'un ballet chez Carolyn Carlson tient souvent à un fil ténu : une image qui l'a frappée dans son enfance, une phrase d'une comptine, un texte poétique de Bachelard, autour desquels va s'organiser peu à peu toute une alchimie de mouvements, de lumières et de sons. « This » suggère un monde d'automates : mouvements saccadés de la danse, rires nerveux, tableaux burlesques, entrées clownesques, se succèdent en fondu enchaîné sur un rythme sautillant rappelant les films de Charlot. La mise en scène de John Davis repose entièrement sur cette référence au vieux cinéma. Cette fois, pas de décors somptueux, d'effets vertigineux de perspectives, avec jeu de caméra-retard et projections géantes.

La beauté des gestes

Les personnages, pris dans les faisceaux rasants des projecteurs, se détachent sur le grain velouté d'un fond de scène noir. Il met en valeur la qualité, la précision et la beauté des gestes qui se répondent et s'articulent à la seconde près. Mais il a fallu des semaines de répétitions pour mettre au point ce merveilleux mécanisme — en apparence improvisé, — où le moindre déplacement de la tête ou du pied a été minutieusement déterminé.

Le spectacle, on pourrait dire la projection, déroule son flot d'images en perpétuelle métamorphose, soutenu par le discours agressif d'une musique électronique d'Igor Wakhevitch qui ne ménage aucun répit. Chez Carlson, le mouvement ne s'arrête jamais ; l'immobilité même des danseurs recèle une énergie contrôlée que le spectateur perçoit physiquement.

Univers étrange que traverse une Cendrillon somnambulique. Un couple de robots en habit gris perle esquisse une valse décolorée ; tout un jeu de chaise s'instaure que vient brouiller un clown jongleur. Michèle Colisson, imposante prêtresse de ce rituel insolite, développe dans l'espace une voix libérée du sens des paroles. Et puis revient, comme un leitmotiv, une Carolyn Carlson en perruque blonde et grande capeline, automate de boîte à musique, dont la brève apparition se dissout dans une aura phosphorescente.

Dès le premier soir, la salle a fait un triomphe à cette création. La présence de Rolf Libermann et de Violette Verdy rappelait que Carolyn et son Groupe de recherches théâtrales appartiennent à l'Opéra — et qu'ils en sont aujourd'hui l'élément le plus positif. « This » et « That » ont été élaborés dans la grotte souterraine du Palais Garnier. C'est à l'Opéra que sera donné le troisième volet du spectacle « The Other », en attendant une collaboration encore très hypothétique avec l'IRCAM à Beaubourg.

MARCELLE MICHEL.

★ Création de *That* le 15 février, à 18 h. 30. Présentation de *This* et *That* en alternance jusqu'au 28 février.

Théâtre

« LE NOUVEAU MONDE » de Villiers de l'Isle-Adam

En 1875, Théodore Michaëlis, « agent international » parisien, ouvre un concours « *pour la production d'un drame en prose destiné à solenniser le centenaire de l'Indépendance américaine* ».

Les envois sont si faiblards que le jury refuse d'attribuer la couronne prévue. Michaëlis obtient tout de même que des seconds et troisièmes prix soient donnés à *l'Amérique libre* d'Adolphe Michel, *Un grand citoyen* de Jules de Bournonville et *le Nouveau Monde* de Villiers de l'Isle-Adam.

Pendant huit années, Villiers va *faire des pieds et des mains* pour convaincre un directeur d'accepter son *Nouveau Monde* : il remanie à plusieurs reprises le texte au gré des mécènes éventuels. En vain.

Ballande, directeur du Théâtre historique, s'engage, en 1880, à faire jouer *le Nouveau Monde*, mais à la condition, écrit-il à Villiers, que les Américains, « *qui sont si chauds patriotes* », couvrent les frais à l'avance : « *Franchement, je ne puis être plus américain que les Américains ; qu'ils le soient au même degré que moi, et nous doterons l'art d'une belle œuvre de plus.* » Bernique, les Américains font la sourde oreille.

Plus Américain que Ballande, l'éditeur Eugène Lalouette réunit enfin la cagnotte : *le Nouveau Monde* est joué au Théâtre des Nations le 5 février 1883. Le 10 la pièce quitte l'affiche : un « bide » noir.

Reconnaissons honnêtement que *le Nouveau Monde* est un prodigieux navet, livide, creux, boursouflé, grotesque. Autant n'en pas dire plus, comme fit l'oncle de Villiers, curé de Ploumilliau, auquel l'auteur avait adressé, pour avis, son manuscrit, et qui se borna à répondre : « *Votre père devrait vous marier à des femmes millionnaires : voilà ce que je désire et vous souhaite de tout cœur. Cela vaudrait mieux que les drames.* »

Jean-Louis Barrault a eu l'excellente idée de monter une deuxième fois *le Nouveau Monde*. Dans ce que Villiers appelle « *des scènes profondes* », il semble que Barrault ait vu une pièce très comique. Les acteurs, dont nous préférons ne nommer aucun pour ne pas faire de jaloux (ils sont une armée), roulent donc les yeux, font de grands gestes, pour provoquer les rires. Avec succès.

Est-ce parce que l'architecture de la salle est plutôt celle d'un marché aux grains ou d'un manège d'équitation, ou parce que les trains de Villeneuve-Saint-Georges, qui passent sous la scène, font plus de potin que s'ils traversaient franchement l'orchestre, ou pour une autre raison plus proprement dramaturgique : on se croit de moins en moins, chez Jean-Louis Barrault, au théâtre Ce qu'il a fait a l'air d'une kermesse, d'une fête de la Saint-Charlemagne, d'un divertissement pour parcs et jardins.

Cela enchante le public, qui est chaque soir, à la gare d'Orsay, très dense, très enthousiaste. Les applaudissements fusent pour un rien, se prolongent en longues vagues. Il y a comme cela dans certains théâtres un phénomène fascinant de l'applaudissement *frénétique sans raison*, qui est très joyeux, qui donne du cœur au ventre, et qu'un grand ami de Barrault, Paul Claudel, avait déjà remarqué à la Comédie-Française. Le 4 février 1947, Claudel note dans son *Journal* : « *Aux Français, pour le deux cent cinquante-neuvième anniversaire de Marivaux. Pendant trois mortelles heures on mange de la poudre de riz. La grande et froide Annie Ducaux, pareille aux Sidonies des coiffeurs. Enthousiasme à la fin de chaque acte ; je ne m'arrête d'applaudir que pour bâiller.* »

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

En bref

Cinéma

● **REPRISE DES « TROIS VALSES » au Studio Marigny.**

Tourné en 1938 au Studio de Billancourt par Ludwig Berger, cinéaste allemand émigré, ce film multipliait, par un nouveau développement de son livret et un certain luxe de décors et de costumes, les charmes d'une comédie musicale qu'Yvonne Printemps et Pierre Fresnay avaient rendue célèbre l'année précédente sur la scène des Bouffes-Parisiens.

Cette reprise permet de constater l'habileté, la virtuosité, d'une mise en scène exaltant — le sujet s'y prête — le spectacle comme art d'illusion. L'épisode 1900 est particulièrement réussi parce que tout y est théâtre, jusque dans la nature. Des feux de la rampe aux feux de la passion, il faut toujours jouer la comédie, pour être heureux ou faire semblant.

Yvonne Printemps chante à ravir des airs archi-connus. Et comme Ludwig Berger avait merveilleusement utilisé tous les artifices de son jeu (la bouche arrondie en « O », les battements de paupières, l'agitation des doigts, le rire perlé, l'œil humide, la diction un peu précieuse), *Trois Valses* est un document — par certains côtés fascinant — sur le style d'une actrice totalement liée ici à l'univers qui lui convenait le mieux.

JACQUES SICLIER.

Disques

● **JONI MITCHELL : « HEJIRA » (33 t. Dist. WEA Filipacchi Music).**

Hejira, ou voyage vers la connaissance de soi-même. Avec des blues et des ballades, la voix limpide, haute, jouant avec les notes, changeant de modulations, un accompagnement musical très pur, presque discret. Joni Mitchell offre sans doute l'un de ses meilleurs albums dans cette promenade vagabonde pleine de nostalgie et de solitude, où la chanteuse se compare à un oiseau qui plonge sans cesse pour ramasser tout ce qui brille.

CLAUDE FLEOUTER.

Expositions

● **LE DESSIN au Centre Georges-Pompidou.**

Parmi les richesses de Beaubourg, il convient de ne pas oublier celles du cabinet des dessins dont les récentes acquisitions (1971-1976) sont exposées à l'entrée du musée et décrites dans un catalogue très soigné publié à l'occasion de son ouverture. Cela va de Bakst, Camoin et Erik Satie à Olivier Debré, Degottex et Jim Dine. De remarquables ensembles : Matisse, Malevitch, Kandinsky, Giacometti (pour la période surréaliste), Nicolas de Staël, Suzanne Valadon. Et une grande attention portée à certains seconds rôles (Alexandre Exter, Paul Mansouroff, Henrich von Boddier).

Le dessin n'est pas seulement la probité de l'art, il peut en être aussi le salut : c'est le cas aujourd'hui, où les dessinateurs sont en général tellement plus stimulants que les peintres, comme on peut le voir par l'admirable « Sarcophage » de Wolfgang Gäfgen, œuvre si aboutie qu'elle devrait figurer dans les dernières salles du musée, dont elle ranimerait les charmes défaillants.

ANDRE FERMIGIER.

Musique

● **LES STRUCTURES SONORES DE CHRISTOPHER TREE au Palace (19 h., sauf le lundi). Jusqu'au 20 février.**

Quand on entre, on ne voit d'abord que des têtes en contre-jour. Le public cache « l'abîme mystique » : une forêt de cymbales, de gongs, de tiges mécaniques, qui semble résonner toute seule.

Une longue vibration grave, une autre un peu plus courte, trois coups rapides et cinglants, on écarquille les yeux : une forme glisse dans la pénombre avec la souplesse d'un félin, frappe quelques instruments, puis s'assied au milieu des timbales, sous un portique de cloches, et souffle dans une flûte exotique. Mélopée un peu étrange — surtout dans cette demi-obscurité, — chaude, avec quelque chose d'inachevé ; les plaques métalliques sonnent encore au-dessous, on retient son souffle.

Spontaneous sound : concert pour gongs, timbales, cymbales cloches, flûtes, cors du Tibet, instruments à vent et voix, il s'agit d'une suite de morceaux mi-improvisés, mi-prémédités. Car Christopher Tree, homme-orchestre, avec des airs de Robinson Crusoé dans sa forêt instrumentale, travaille surtout d'oreille, connaissant exactement chaque effet (durée, impact, couleur) qu'il fait se succéder, dans une atmosphère qu'on peut seulement trouver un peut trop exotique.

GERARD CONDÉ.

Musique

Le concert international du G.R.M.

On parle toujours de l'infinité des sons de l'univers électro-acoustique ; rares sont pourtant les compositeurs capables de sortir des procédés et des sonorités à la mode, et surtout d'imposer une marque personnelle à cet univers, comme l'a prouvé le concert international donné vendredi soir au Théâtre Récamier par le Groupe de recherche musicale.

Que dire des Impressions fugitives, *du Vénézuélien Servio Tulioo Marin Medina (1947), honorable devoir sur des jeux abstraits, qui témoignent seulement d'une bonne possession de l'espace sonore ? Il y a plus de musique et d'action dans* l'Arbre et cetera, *où Alain Savouret (1942) monte avec virtuosité des éléments dramatiques pris dans un tourbillon baroque qui s'achève par une séquence d'un flamboiement assez extraordinaire.*

Luis de Pablo (1930) cherche un peu désespérément dans Chaman *à développer des objets sonores (aboiements de chien électroniques, cloches éraillées, trompe de chaman, etc.) d'une qualité assez banale, sans parvenir à les faire coexister de manière réellement musicale. Dans* Nuit solaire, *de Michel Redolfi (France, 1951), un bel indicatif sonore ne suffit pas à relever suffisamment des scintillements et des jeux d'atterrisage et de décollage dont on a beaucou pabusé.*

Une seule de ces œuvres présentait une réelle originalité, Müglelnsteig *de l'Autrichien Günther Rabel, bande réalisée sur un matériel privé et qui, peut-être de ce fait, réveille l'oreille par des sons neufs et parlants : lignes aux dessins fulgurants, grappes de sonorités argentines, une sorte d'orgue aux formes souples, un* ostinato *aux couleurs et tracés savoureux, tout cela s'entrecroise avec humour et vivacité dans de vrais essais de développements symphoniques où les musiciens électro-acoustiques réussissent rarement. Il y a là un dynamisme, une qualité d'oreille et d'invention, qui font songer, toutes proportions gardées, aux qualités d'un Pierre Henry ou d'un François Bayle, avec d'amusantes machineries à la Cohen-Solal* (les Shadocks). *L'œuvre est trop longue, parfois désordonnée, mais révèle un tempérament, ce qui est rare, ici comme ailleurs.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Clôture de la semaine G.R.M. ce samedi (Théâtre Récamier, 20 h. 30) : *Jazz expérience*, avec Don Cherry, M. Portal, J.-F. Jenny Clark, etc.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Don Juan (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Cid (sam., 20 h. 30) ; Partage de midi (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : Falstafe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
TEP : l'Otage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : PAR. 34-41 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. R. Blareau (Hommage à la danse) (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Salle Papin, I : les Sonnets de Shakespeare (sam., 20 h.). — II : Emma Santos (sam., 20 h.) ; Cirque à l'ancienne (dim., 15 h. 30).
Théâtre de la Ville : Carolyn Carlson (sam., 18 h. 30) ; les Brigands (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Bain de vapeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : la Nuit de l'iguane (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Aléfa (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre Pompidou : le Gueuloir (sam., 18 h. 30) ; la Bonne Vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers Zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Daunou : le Portrait de Dorian Gray (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Edouard-VII : Beethoven ou l'Amour de la liberté (sam., 15 h., 16 h. 30 et 18 h.) ; Amphitryon 38 (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Freaks Society (sam., 21 h.).
Fontaine : Grandeur et misère de Marcel Barju (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Fraises musclées (20 h. 30) ; Croquez le melon (22 h. 45).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45) ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pour cent briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Joyeux anniversaire (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mouffetard : Oraison (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : le Scénario (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palace : Just a quick sweet dream (sam., 23 h. ; dim., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Isaac et la Sage-Femme (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Saint-Georges : Lucienne et le Boucher (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Deux (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Fantasio (sam., 21 h.). — La Galerie : la Paix (sam., 21 h.).
Théâtre des Deux-Portes : Yvonne, princesse de Bourgogne (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar : Guyette Lyr (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : la Tentation occidentale (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Manitout : Vitromagie (dim., 18 h.).
Théâtre du Marais : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : le Nouveau Monde (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Oh ! les beaux jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Splendeur et mort de Joaquin Murieta (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre de la Péniche : Jean-Paul Farré chante (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Zelda (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Antoine et Cléopâtre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Cergy-Pontoise, Théâtre de Louvrais : Trio Van Hove-Brotzmann-Benninck (sam., 21 h.).
Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda : Haute-Autriche (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Laurent Vercambre et le Groupe Skunk (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts et de la culture : J.-P. Jumez, guitare (dim., 16 h.).
Elancourt, Maison pour tous : Steve Waring (sam., 20 h. 30).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : Roger Masson (21 h.).
Garches, Centre culturel : Mouloudji (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : les Paysans (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Martin Eden (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
La Courneuve, Centre culturel Jean-Houdremont : les Troubadours (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Samedi 12 - Dimanche 13 février

Le Vésinet, Centre des arts et loisirs : A la rencontre du petit matin (sam., 21 h.).
Montreuil, Théâtre-Ecole : Restez chez vous (sam., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : le Mime Marceau (sam., 21 h.).
Saint-Cyr-l'Ecole, Centre culturel : Gros câlin (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : la Surface de réparation (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : François Béranger (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Ville : Des enfants de cœur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Sartrouville, Théâtre : Ulysse (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : J.-P. Armengaud, piano (sam., 20 h. 45).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : Los Rupay (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Tartuffe (dim., 15 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Vole-moi un petit milliard (dim., 18 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : l'Amant militaire (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Yerres, Centre culturel : Ivanov (sam., 21 h.).

Jazz, rock, folk et pop'

American Center : R. Wood (sam. et dim., 21 h.).
Le Palace : Christopher Tree (sam. et dim., 19 h.).
Mouffetard : Groupe Assum (sam., 22 h.).
Théâtre Campagne-Première : Joachim Kuhn (sam. et dim., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Théâtre Fontaine : Sirkel and Co. (sam., 18 h. 30).
Théâtre Récamier : Don Cherry, Michel Portal, J.-F. Jennyclarke, Nana Vasconcellos, Jean Schwarz (sam., 17 h., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte de la Suisse : Groupe OM (sam., 20 h. 45).
Riverbop-Jazz-Club : Pepper Adams et le Trio Arvanitas (sam., 22 h.).

Nouvel Hippodrome de Paris : la Fête écologique (sam., à partir de 14 h.).

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Palais des sports : R. Noureev et le Ballet national du Canada (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Ballet du XXe siècle Maurice Béjart (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 21 h.).
Studio Chaudon : Tulipe de la nuit (dim., 21 h.).
Théâtre de la Tempête : Ballets de la Cité (Aléfa) (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Chapelle Saint-Bernard : Orchestre de chambre, dir. G. Pernoo, avec G. Touvron, trompette (Vivaldi, Telemann, J. Vallier, Torelli (sam., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : E. Krivine, violon, et Jo Alfidi, piano (Beethoven) (dim., 11 h.).
Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas : Mouez ar Mor (chants bretons) (dim., 16 h. 30).
Salle Rossini : Quatuor Loewenguth (Beethoven) (dim., 17 h. et 21 h.).
Eglise des Billettes : Chœurs de la cathédrale de Pontoise (chants grégoriens) (dim., 17 h. 30).
Salle Gaveau : Orchestre Fernand Oubradous, dir. M. Landowski, avec M. Larrieu, flûte ; P. Thibaud, trompette (Mozart, Landowski, Jolivet, Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois, orgue (Pasquini Salvatore, Roberday) (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Concerts Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillat, avec G. Tacchino, piano (Rachmaninov, Tchaïkovski) (dim., 17 h. 45).
Eglise Notre-Dame : John McCreary, orgue (Bach, Franck) (dim., 17 h. 45).
Théâtre Essaïon : S. Labarraque-Perrot, piano (Schumann) (dim., 18 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : Max et les ferrailleurs, de C. Sautet ; 20 h. 30 : Mal, de Psaras ; 22 h. 30 : Drôle de frimousse, de S. Donen ; 0 h. 30 : Don't Look Back, de R. Leacock. — Dim., 15 h. : la Kermesse de l'Ouest, de J. Logan ; 18 h. 30 : Mon Michel, de D. Wollman ; 20 h. 30 : Charles mort ou vif, d'A. Tanner; 22 h. 30 : Mado, de C. Sautet ; 0 h. 30 : Pigskin Parade, de D. Butler.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).
L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56)
L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) jusqu'à J. ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BAROCCO (Fr.) (*) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), jusqu'à J. ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-73) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.), en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e, en mat. : UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Ambassade, 8e (359-19-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) Max-Linder, 9e (770-40-04), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46)
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e, (033-34-83), 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
LE JOUET (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82)
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), jusqu'au J. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), à partir de V. : Secrétan, 19e (206-71-33)
KING-KONG (A.) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
LACHE-MOI LES BASKETS (A. v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), à part. de 16 h. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Omnia, 2e (233-39-96), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (It., v.o.) (2e partie) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; V.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)
L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-can., v. ang.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) jusqu'à J. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-10-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), jusqu'à J. : Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70)
LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31) Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75)
LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich', 5e (033-48-29), jusqu'à J. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), jusqu'à J. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43)
SYNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15)
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Opéra, 2e (261-50-32) Tourelles, 20e (636-51-98, H. sp.
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89)
TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (733-25-97), Bonaparte, 6e (326-12-12) Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysée-Point show, 8e (225-67-29)
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Danton, 6e (326-08-18) Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59)
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi, Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), jusqu'à jeudi.

Les films nouveaux

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, film français de Marguerite Duras : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).
LA SECONDE EPOUSE, film égyptien de Salah Abu Seif, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
GIACOMO MATTEOTI, film italien de Florestano Vancini, v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
PROVIDENCE, film français d'Alain Resnais, v. ang. : Vendôme 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
CŒUR DE VERRE, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70)
WELCOME TO LOS ANGELES, film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
CENTRE TERRE, 7e CONTINENT, film américain de Kevin Connor, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75).
JE DEMANDE LA PAROLE, film soviétique de G. Panfilov (v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99).
TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS, film américain, v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), à partir de vendredi.
BLUE JEANS, film français de Hugues Burin des Roziers : Capri, 2e (508-11-69), Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13 (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

LA VIE ÉCONOMIQUE

Libres opinions

Le mythe publicitaire

par MICHEL HUGUES (*)

La publicité est aujourd'hui de plus en plus critiquée ou attaquée, les sondages d'opinion apportant régulièrement une caution populaire à cette tendance qui, en fait, n'a jusqu'ici guère reçu d'explication scientifique. Une importante étude psychologique récente, à caractère qualitatif, permet d'avancer quelques hypothèses sérieuses sur la nature de l'image de la publicité et sur les raisons de son émergence dans l'opinion publique.

Cette étude a, en effet, bien confirmé l'existence dans le public d'une image puissante et généralement négative de la publicité. Elle a permis d'en analyser finement le contenu et d'établir combien rejaillit sur la publicité toute la critique de la société économique libérale, de ses valeurs et de ses mécanismes (notamment celui du profit et celui de l'influence sur le consommateur). Mais l'étude a surtout permis de comprendre l'origine et les raisons de cette image, dont la formation est guidée par deux processus : l'un à caractère sociologique, l'autre à caractère psychologique.

Le processus sociologique a sa source dans les analyses socio-économiques ou socio-politiques que les économistes et les sociologues ont fait de la publicité, analyses dont les résultats sont repris par les leaders d'opinion de divers types. Ces derniers diffusent alors, par les mass media, une image de la publicité qui s'inspire naturellement de ces analyses, mais qui est également marquée de leur vision personnelle de la publicité ou de la vision des groupes qu'ils représentent. Le public assimile peu à peu cette image, mais surtout la fait sienne, lui donne écho, selon un processus à caractère psychologique fondé, comme on va le voir, sur le « vécu publicitaire », c'est-à-dire sur la communication des messages publicitaires.

Le processus psychologique par lequel un individu donné adhère à l'image de la publicité qui lui est proposée, est en effet très directement lié au vécu publicitaire de cet individu, c'est-à-dire à ses réactions profondes aux messages publicitaires qu'il reçoit quotidiennement. Or ces réactions tiennent, pour l'essentiel, à la recherche de la satisfaction du désir, au sens psychanalytique de ce terme ; c'est-à-dire que la communication d'un message publicitaire est un processus symbolique sous-tendu par la volonté de combler un manque psychique fondamental de l'individu.

Mais si le message publicitaire parle donc au désir de l'individu, fondant sa capacité d'impact sur ce processus, il engendre généralement une réaction négative à la mesure de l'intensité de ce processus. Cette réaction peut trouver notamment son expression dans une rationalisation systématique du message publicitaire, mais elle vient également charger négativement l'image générale que l'individu se forge de la publicité à partir de stéréotypes qu'il recueille autour de lui et notamment par les mass media.

On peut donc résumer grossièrement cette analyse psychologique en disant qu'il est inscrit dans la nature même de la communication publicitaire que celle-ci engendre des réactions de compensation à caractère négatif. L'équilibre psychique de l'individu en dépend : c'est par la formation d'une image négative de la publicité que l'individu rend tolérable l'accueil qu'il donne, à un niveau profond de son psychisme, aux messages publicitaires.

Ainsi peut-on comparer l'image de la publicité dans l'opinion publique à un mythe. Cette image est en effet constituée de stéréotypes que le public n'est assurément pas en mesure de constituer lui-même ; mais il leur donne une assise populaire non seulement en les adoptant, mais surtout en leur conférant une charge affective proportionnelle à l'intensité des pulsions sollicitées par la publicité et, plus généralement, par le système marchand de l'économie libérale.

Parler de la publicité sur le seul registre des stéréotypes négatifs qui lui sont attribués, c'est donc ignorer la face cachée de la publicité, c'est-à-dire son attractivité symbolique, son impact psychologique sur l'individu, son aptitude à engendrer un plaisir qui est un des fondements du psychisme individuel. Parler de la publicité avec le souci de la vérité scientifique et de l'objectivité, implique qu'on attribue leurs justes parts, c'est-à-dire des parts égales, à la représentation sociale de la publicité — c'est-à-dire à son image — et à l'impact psychologique de la publicité — c'est-à-dire à l'accueil que reçoivent en profondeur les messages publicitaires. Ce dernier aspect du phénomène publicitaire ne relève évidemment guère des sondages d'opinion.

Il importe que tous ceux qui ont pour mission de parler de la publicité, et a fortiori ceux qui ont pour mission de prendre ou de provoquer des décisions à son sujet, aient conscience de cette dualité fondamentale de la publicité.

Mais il importe également qu'ils prennent conscience du fait qu'ils réagissent à la publicité en obéissant aux mêmes lois que l'individu moyen. Les détracteurs systématiques de la publicité, ceux qui la refusent et veulent la réduire et la censurer, ont des réactions à la publicité à la mesure, chez eux comme chez tout un chacun, de ce sentiment de culpabilité que l'on éprouve nécessairement à la vue, si fugitive soit-elle, de son propre désir. On peut même avancer l'hypothèse que leur attitude négative à l'égard de la publicité est décuplée par leur rôle social, qui est essentiellement un rôle de régulation : ils ont pour mission de faire contrepoids à tout ce qui est ressenti comme culpabilisant dans notre société, et [illegible] appeler la séduction marchande.

Le mythe publicitaire est donc bel et bien une réaction de défense de notre société contre la conscience du désir et du rôle primordial qu'il joue dans les mécanismes du système économique libéral. L'émergence de ce mythe permet à notre société de se déculpabiliser tout en sauvegardant son fonctionnement. C'est sans doute une nécessité sociale.

Mais ce mythe a caractère de réaction. Il ne doit donc pas occulter, malgré sa vigueur sociale, le rôle moteur de la communication publicitaire dans la société économique libérale : c'est sans doute la communication publicitaire qui inquiète, qui insécurise, qui culpabilise ; c'est aussi et surtout elle qui éveille, qui mobilise, qui dynamise. Les rôles doivent être clairement perçus : au mythe publicitaire, la fonction de régulation sociale ; à la communication publicitaire, la fonction de création et d'innovation.

(*) Président de la commission « recherche » de l'Union des annonceurs.

INDUSTRIE

L'aide à la sidérurgie lorraine

(Suite de la première page.)

Tout dépendra des solutions sociales et du « façonnage industriel » mis en œuvre, de l'acceptation ou du refus par les pouvoirs publics des licenciements ainsi que des investissements qui seront envisagés pour la sidérurgie française. A Metz, M. de l'Estoile avait confirmé que l'Etat n'apporterait son aide qu'à deux conditions :

● Tout d'abord un contrôle de l'attribution et de l'utilisation des fonds publics : on sait que le président de la République a envisagé que les travailleurs de la sidérurgie puissent, à cette occasion, participer au capital des sociétés exploitantes, ce que ces dernières rejettent avec énergie ;

● Ensuite un engagement effectif d'investir de la part des holdings financiers dont dépendent les sociétés. La Compagnie lorraine (ex-petits-fils de François de Wendel), qui avait pu rapatrier d'Allemagne fédérale 200 millions de francs en 1974 (au titre du rachat de nos charbonnages) pour prendre le contrôle de Marine Firminy et reprendre celui de Sacilor, devra, par exemple, trouver des ressources supplémentaires ces prochains mois, de même que Denain-Nord-Est, maison mère d'Usinor.

FRANÇOIS RENARD.

● LA SOCIETE J.-B. MARTIN, entreprise de soieries lyonnaise, est en liquidation. Elle était en état de cessation de paiements (le Monde du 18 janvier), et un syndic a été désigné. Ce groupe textile emploie huit cent quarante et un salariés dans sept usines, situées dans l'Isère, le Rhône, la Loire et l'Ardèche.

A L'ÉTRANGER

Les médecins de la région de [illegible] ont fait grève

De notre correspondant

[illegible] première fois [illegible] République [illegible] des médecins [illegible] de la région [illegible] fermé leur [illegible] pour protester [illegible] projet de loi [illegible] augmentation [illegible] Seuls les [illegible] ont été assurés. [illegible] professionnelles [illegible] ont soutenu les [illegible] que ce projet [illegible] pas vers une [illegible] médecine [illegible] dispositions de [illegible] préparé par les [illegible] du travail [illegible], mais qui [illegible] discuté en [illegible] des ministres, sont les [illegible] :

● Accord entre les caisses d'assurance-maladie et les organisations de médecins pour que les honoraires médicaux n'augmentent pas plus vite que le revenu moyen des assurés sociaux (compte tenu d'un certain nombre de contraintes spécifiques comme le temps de travail des médecins, le coût de fonctionnement des cabinets...) ;

● Accord entre les caisses et la profession pour plafonner les dépenses de médicaments ;

● Etablissement par des experts d'une liste des médicaments classés selon le rapport efficacité-prix ;

● Revalorisation de l'acte médical proprement dit par rapport aux opérations de laboratoire ;

● Possibilité pour les hôpitaux de pratiquer un traitement ambulatoire des patients.

Les médecins protestataires estiment que les deux premières mesures, notamment, suppriment la liberté de prescription et de traitement, et que l'efficacité et le travail d'un médecin ne peuvent se mesurer comme la moyenne des revenus des assurés.

Le ministre du travail, M. Ehrenberg, a vivement réagi aux accusations des médecins. Il a qualifié leur action de « mauvaise plaisanterie », de « tentative de chantage sur le Bundestag » et de « réaction incompréhensible, démesurée et irresponsable ».

Les coûts de la santé ont augmenté en R.F.A. à un rythme tel que, selon les experts, la cotisation d'assurance-maladie représenterait la totalité du salaire en l'an 2000 si la progression se poursuivait. Les médecins n'en sont pas les seuls responsables ; mais ces dernières années leurs revenus ont augmenté deux fois plus vite que le revenu moyen des Allemands. En 1975, la progression des honoraires avait été limitée à 2,3 % à la suite d'un accord entre les caisses et la profession. Mais les dépenses des caisses n'en ont pas moins augmenté de 15 %, car beaucoup de médecins ont privilégié les actes « chers » aux dépens des actes meilleur marché. — D. Vt.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

KUBOTA

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 2 février 1977 a adopté la résolution suivante concernant l'émission d'actions ordinaires sur les marchés étrangers.

1) Nature et nombre d'actions émises. — Emission de dix millions d'actions, au maximum, sous la forme nominative et au pair (50 yen par action).

2) Prix d'émission. — Le prix d'émission ne sera pas inférieur au [illegible] et sera fixé par le conseil d'administration qui doit se réunir avant la signature du contrat de garantie.

3) Modalités de l'émission. — Les membres du syndicat de garantie prendront ferme le montant total de l'émission et le placeront, selon la procédure d'offre publique, sur les marchés étrangers, principalement aux U.S.A. où les titres seront représentés par des certificats de dépôt américains émis par le dépositaire, Morgan Guaranty Trust, conformément aux accords qu'il a signés avec la société (Les investisseurs auront la possibilité de choisir la forme des certificats de dépôt européens).

4) Date et règlement. — La date de règlement sera fixée par le conseil d'administration qui doit se réunir avant la signature du contrat de garantie.

5.) Dividendes. — Les actions nouvelles auront droit au dividende qui sera payé aux actionnaires enregistrés sur les livres de la société à la clôture de l'exercice, soit le 15 avril 1977, au même titre que les actions anciennes en circulation au moment de l'émission.

6.) Chefs de file de l'opération. — Smith Barney - Harris Upham and Co. Incorporated - The Nikko Securities Co International, Inc.

7.) Dépositaire. — Morgan Guaranty Trust Company of New York.

8.) En outre, il est prévu que, parallèlement à cette émission, des actions ordinaires de la société déjà en circulation seront transformées en certificats de dépôt américains.

9.) L'émission ci-dessus est soumise à l'approbation et aux autorisations nécessaires des autorités japonaises et américaines.

Le produit net de l'émission d'actions servira au financement des investissements de la société et au renforcement de ses fonds propres.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 5 % 1964

Les intérêts courus du 1er mars 1976 au 28 février 1977 sur les obligations Gaz de France 5 % 1964 seront payables, à partir du 1er mars 1977, à raison de 25 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3 F (montant global 28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4 F, soit un net de 21 F.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :
– Amortissement 1966, série « K » ;
– Amortissement 1968, série « C » ;
– Amortissement 1970, série « H » ;
– Amortissement 1972, série « A » ;
– Amortissement 1973, série « D » ;
– Amortissement 1976, série « J ».

GAZ DE FRANCE
Obligations 8,50 % février 1972

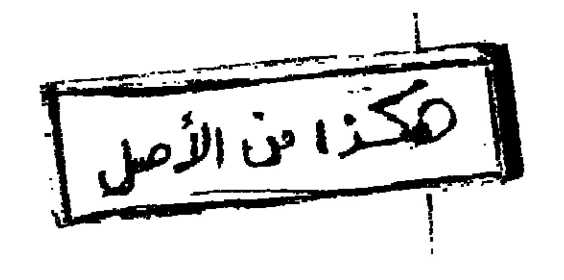
Les intérêts courus du 16 mars 1976 au 15 mars 1977 sur les obligations Gaz de France 8,50 % février 1972 seront payables, à partir du 16 mars 1977, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de [illegible]

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de Banque.

GRANDS MOULINS DE PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES

	Minoterie	Aliments du bétail
1er trim. 1975 ..	260 047	33 620
2e trim. 1975 ..	226 482	33 282
3e trim. 1975 ..	237 622	30 379
4e trim. 1975 ..	265 775	32 670
TOTAL	989 926	129 951
1er trim. 1976 ..	231 358	30 825
2e trim. 1976 ..	225 239	38 368
3e trim. 1976 ..	255 456	42 440
4e trim. 1976 ..	265 462	44 305
TOTAL	977 515	161 938



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

Les médecins de la région de Hanovre ont fait grève

De notre correspondant

Bonn. — Pour la première fois *dans l'histoire* de la République fédérale, plus de 90 % des médecins et des dentistes de la région de Hanovre ont fermé leur cabinet, le 11 *février*, pour protester contre un projet de loi visant à *freiner* l'augmentation des coûts de la santé. Seuls les services d'urgence ont *été assurés*. Les organisations professionnelles de médecins qui ont soutenu les grévistes estiment que ce projet *constitue le premier pas vers une « socialisation de la médecine »*.

Les principales dispositions de ce projet de loi préparé par les services du ministère du travail et des affaires sociales, mais qui n'a pas encore été discuté en conseil des ministres, sont les suivantes :

● Accord entre les caisses d'assurance-maladie et les organisations de médecins pour que les honoraires médicaux n'augmentent pas plus vite que le revenu moyen des assurés sociaux (compte tenu d'un certain nombre de contraintes spécifiques comme le temps de travail des médecins, le coût de fonctionnement des cabinets...) ;

● Accord entre les caisses et la *profession pour plafonner* les dépenses de médicaments ;

● Etablissement par des experts d'une liste des médicaments classés selon le rapport efficacité-prix ;

● Revalorisation de l'acte médical proprement dit par rapport aux opérations de laboratoire ;

● Possibilité pour les hôpitaux de pratiquer un traitement ambulatoire des patients.

Les médecins protestataires estiment que les deux premières mesures, notamment, suppriment la liberté de prescription et de traitement, et que l'efficacité et le travail d'un médecin ne peuvent se mesurer comme la moyenne des revenus des assurés.

Le ministre du travail, M. Ehrenberg, a vivement réagi aux accusations des médecins. Il a qualifié leur action de *« mauvaise plaisanterie »*, de *« tentative de chantage sur le Bundestag »* et de *« réaction incompréhensible, démesurée et irresponsable »*.

Les coûts de la santé ont augmenté en R.F.A. à un rythme tel que, selon les experts, la cotisation d'assurance-maladie représenterait la totalité du salaire en l'an 2000 si la progression se poursuivait. Les médecins n'en sont pas les seuls responsables ; mais ces dernières années leurs revenus ont augmenté deux fois plus vite que le revenu moyen des Allemands. En 1975, la progression des honoraires avait été limitée à 2,3 % à la suite d'un accord entre les caisses et la profession. Mais les dépenses des caisses n'en ont pas moins augmenté de 15 %, car beaucoup de médecins ont privilégié les actes « chers » aux dépens des actes meilleur marché. — D. Vt.

ADMINISTRATION

BILLET

La réforme du ministère de l'économie et des finances

La citadelle coupée en deux ?

Beaucoup d'obscurité pour bien peu de lumière : la réforme du ministère de l'économie et des finances annoncée le 1er février par M. Giscard d'Estaing (le Monde *du 3 février) n'a pas fait beaucoup parler d'elle. Et pour cause : les informations fournies par les pouvoirs publics ont été — et restent — aussi discrètes que contradictoires. On en arriverait à se demander si réforme il y aura : dans ce climat préélectoral tant de choses sont dites...*

Cette réaction d'incrédulité, la déclaration de M. Giscard d'Estaing l'a provoquée dans l'administration aussi : « Je serai conduit à demander au *gouvernement prochainement* d'entreprendre en particulier la réforme du ministère de l'économie et des finances. Je rendrai publique dans quelques jours une lettre que je vais écrire au premier ministre à cet égard *», avait déclaré le chef de l'Etat. Apparemment, M. Giscard d'Estaing n'a toujours pas envoyé cette missive.*

Et si, pourtant, quelque chose d'important se tramait dans le secret des ministères ? La réforme envisagée ne se bornerait pas, croit-on savoir, à « humaniser » les rapports quotidiens entre les services du ministère de l'économie (douanes, fisc, contrôle des prix...) et le public, non plus qu'à réorganiser l'administration (le Monde *du 8 février). Elle pourrait aller jusqu'à faire éclater en deux ce ministère : d'un côté la gestion de la trésorerie de l'Etat et les problèmes monétaires et financiers, de l'autre un ministère de l'économie se consacrant à la politique économique et régissant la direction de la prévision, les services du budget, l'Institut de la statistique peut-être...*

Ce ministère de l'économie resterait-il rattaché à l'hôtel Matignon, comme l'est la Rue de Rivoli depuis la nomination de M. Barre au poste de premier ministre ? La question est loin d'être tranchée. Ce qui paraît sûr, c'est que l'éclatement de la citadelle — s'il se produit — aura des conséquences tellement importantes qu'il est impossible de les évaluer actuellement. MM. Mendès France et Michel Debré, en des temps différents et sous formes diverses, avaient déjà formé le projet de séparer en deux les services économiques et financiers de l'Etat, dans le souci de les mieux soumettre au pouvoir politique. Réforme ambitieuse et essentielle qui n'a jamais vu le jour... — Al. V.

AGRICULTURE

Hausse des prix européens

M. Debatisse est « relativement satisfait »

Après que la Commission de Bruxelles eut arrêté les propositions de hausse des prix agricoles européens pour la campagne 1977-1978 (*le Monde* du 12 février), les milieux paysans ont diversement réagi.

M. Michel Debatisse, président *de la Fédération des exploitants* (F.N.S.E.A.), s'est déclaré *« relativement satisfait »* tout en soulignant qu'il avait réclamé pour la France une hausse moyenne de 10,2 %.

Pour ce qui concerne l'aménagement du mécanisme des montants compensatoires monétaires, le président de la F.N.S.E.A. a déclaré : *« On n'a pas pris en compte le fait qu'un pays à monnaie forte achète à l'extérieur des produits industriels, énergétiques ou autres, et, les achetant moins cher, les coûts de productions y augmentent moins vite. Cette seule différence nous amène à demander la réduction, voire dans certains cas la suppression, des montants compensatoires. »*

Le président des chambres d'agriculture a estimé pour sa part qu' *« on cherche, une nouvelle fois, à faire supporter à l'agriculture les frais de la lutte contre l'inflation »*. M. Perrin *« n'ose croire que le gouvernement se ralliera à de telles propositions, contraires aux engagements du premier ministre (...) »*.

Pour le secrétaire général du Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), M. Raymond Mineau, en revanche, la hausse moyenne proposée à Bruxelles est *« ridicule »*, car le revenu des agriculteurs est *« actuellement inférieur de 30 % à celui du début 1973 »*.

En Bretagne, la Fédération des exploitants d'Ille-et-Vilaine considère *« scandaleuses »* les propositions de la Commission européenne et *« exige (...) une position très ferme du gouvernement français lors des négociations de Bruxelles »* pour que soient respectés les engagements du président de la République sur le maintien du pouvoir d'achat.

SALAIRES

La C.G.T. dénonce la faiblesse et l'anarchie des rémunérations des ouvriers

Une étude approfondie sur la situation réelle des salaires vient d'être publiée par la C.G.T. Selon ce document, huit millions de salariés gagnent moins de 2 500 francs par mois et dans de nombreux secteurs d'activité, les salaires sont au niveau du SMIC, par exemple dans le textile et l'habillement, les deux tiers des ouvriers reçoivent moins de 1 700 francs par mois.

La plupart des salariés, estime la *C.G.T.*, ont subi en 1976 une perte de pouvoir d'achat, si l'on *tient compte de l'indice des prix* cégétistes, le retard pris par les prestations familiales.

En présentant ce dossier à la presse, le 11 février, MM. Georges Séguy et Henri Krasucki ont dénoncé *« le règne de l'injustice, de la fausseté et de la tromperie »*.

La C.G.T. réclame la revalorisation des bas salaires, avec le SMIC à 2 000 francs, la garantie du pouvoir d'achat pour tous les travailleurs avec des augmentations différenciées et la remise en ordre des rémunérations.

L'anarchie des salaires est telle que, dans la même profession, ou d'une région à l'autre, il peut y avoir des écarts de 40 % pour un même poste de travail. Il est urgent, estiment les cégétistes, de mettre à jour les classifications et d'établir des grilles de salaires qui permettent d'unifier les revendications. Cette action sera menée avec le C.F.D.T.

Sur ces bases, des discussions *vont d'abord s'ouvrir parmi* les travailleurs, afin qu'ils élaborent *des revendications « collant aux* entreprises ». Ces efforts doivent conduire à une proposition de réforme totale du système actuel des rémunérations. La C.G.T. s'engage dans une action de longue haleine, qui sera également *« utile dans la perspective d'un changement de politique et de l'arrivée de la gauche au pouvoir »*.

AÉRONAUTIQUE

Les syndicats de la SNIAS accusent la compagnie privée U.T.A. de « mener une politique antinationale » en achetant des avions américains

De notre correspondant régional

Toulouse. — Pour les organisations syndicales C.G.C., F.O. et C.F.T.C., gestionnaires du comité d'entreprise de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui ont organisé, vendredi 11 février, une journée d'explication à Toulouse, l'industrie aéronautique française et européenne livre actuellement son combat de la dernière chance face au marché américain, devenu une véritable « chasse » gardée.

Le comité d'entreprise de la SNIAS ne reproche pas aux *Américains de pratiquer* le protectionnisme, mais il critique le gouvernement français *« incapable de défendre son marché avec les mêmes méthodes que les Etats-Unis, une taxe douanière de 5%, par exemple »*. Il est aussi reproché à M. Antoine Veil, époux du ministre de la santé et directeur général de la compagnie U.T.A., de mener *« dans le sérail de l'aéronautique française une politique antinationale au moment même où le « patron des patrons », M. Ceyrac, lance une campagne pour faire acheter les produits français »*. C'est ainsi que toute la flotte de la compagnie privée U.T.A., à l'exception d'une unique Caravelle, est de conception américaine. En fait, les constructeurs de la SNIAS, selon les syndicats, sont gênés par l'Etat duquel ils dépendent.

Le comité d'entreprise envisage des mesures de rétorsion à l'échelon syndical contre les Etats-Unis. Déjà, en Grande-Bretagne, les trade-unions *ont ordonné* à leurs syndicats des aéroports de *refuser les services* au sol aux avions des compagnies américaines. *Des délégués français vont* se rendre à Londres, la semaine *prochaine, pour mettre au point* avec leurs collègues britanniques des mesures identiques. L'ordre va être donné de boycotter les produits américains.

On peut aussi reprocher à la France l'utilisation incomplète de son avance technologique. Alors, les responsables syndicaux de la SNIAS posent la question : *« Les gouvernements européens — en particulier le nôtre — veulent-ils oui ou non maintenir une activité aéronautique civile ? Au moment où les pays du tiers-monde commencent à fabriquer à bas prix des produits de technologie moyenne, veut-on abandonner le domaine de la technologie de pointe comme l'aviation, alors que nous avons déjà quasiment perdu l'informatique ? »*

De leur côté, les syndicats C.G.T. de la SNIAS, qui comptent quatre élus sur dix au comité d'entreprise, ont fait connaître leur point de vue sur la gravité de l'actuelle situation économique. *« Après la suppression de mille deux cents emplois attendue en 1977 dans la seule division « avions » de la SNIAS, la décision de Western Airlines de ne pas acheter l'Airbus va donner à la déflation une tournure aggravée. »*

Aussi la C.G.T. propose-t-elle un arrêt de travail durant la journée du jeudi 17 février dans toutes les branches aéronautiques concernées.

LÉO PALACIO.

UN RÉACTEUR FRANCO-AMÉRICAIN SERA MONTÉ SUR UN BOEING-707

La compagnie américaine Boeing a signé, le jeudi 10 février à Seattle (Etat de Washington), un accord avec General Electric et la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), par lequel elle s'est engagée à adapter le réacteur CFM-56, de 10 tonnes de poussée, produit par ces deux dernières sociétés, *sur la cellule d'un avion* intercontinental du type Boeing-707.

Selon les signataires de l'accord, le but de ce programme est d'obtenir des marchés supplémentaires, dans les domaines civil et militaire, pour des avions *Boeing-707 équipés du réacteur* franco-américain. Les essais en vol du nouvel avion devraient commencer en 1979.

Selon les constructeurs, le réacteur CFM-56, qui a déjà accumulé *plus de deux mille trois cents* heures d'essais au banc et doit commencer des essais en vol dans le courant de février, apporte de meilleures performances au décollage, une réduction très sensible du niveau de bruit, une consommation de carburant inférieure de 20 % et un rayon d'action accru.

Le nouvel avion répondrait au besoin exprimé par des compagnies (Air France, Lufthansa et TWA) d'un avion long-courrier de 160 à 180 places, pour des liaisons de l'ordre de 9 000 à 11 000 kilomètres.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● AUX ETATS-UNIS, les prix de gros ont augmenté de 0,5 % en janvier. L'indice s'est établi à 188 (base 100 en 1967), en hausse de 49 % par rapport à janvier 1976. L'augmentation mensuelle, qui est due à la fois aux prix alimentaires et aux prix industriels, ne tient pas compte des effets de la vague de froid. — *(A.F.P.)*

Conflits

● A L'USINE B.S.N. DE VEAUCHE (Loire), employant huit cents salariés environ, un conflit oppose la direction aux deux cent quarante ouvriers de l'atelier de conditionnement à propos de revendications sur *les salaires et les classifications*. Après une série de débrayages hebdomadaires appuyés par la C.G.T., le 9 février, les ouvriers décidèrent de ne plus apposer les étiquettes de spécification sur les bouteilles, estimant que ce travail ne leur incombait pas.

La direction, après avoir fait constater par huissier cette absence d'étiquettes, a arrêté le 10 février au soir les treize chaînes de production et a envoyé à la casse plusieurs dizaines de milliers de bouteilles. A son tour, le syndicat C.G.T. a fait constater par huissier cette *« détérioration volontaire du produit fini »* et a porté plainte contre la direction pour arrêt des chaînes et atteinte à la liberté du travail. Le 11 *février*, six des treize chaînes étaient remises en route par la direction. — *(Corresp.)*

● A LA FRANÇAISE DE MECANIQUE, filiale commune Peugeot-Renault, qui emploie trois mille cinq cents personnes à Douvrin (Pas-de-Calais), environ quatre cents salariés de l'atelier de montage du département X, où se fabrique le moteur de la 104 Peugeot et de la R 14, continuent la grève commencée le 28 janvier.

Ils réclament une revalorisation des primes et diverses améliorations des conditions de travail. Une réunion paritaire à l'inspection du travail de Lille n'a donné, le 11 février, aucun résultat. La C.F.D.T., qui avait intenté une procédure en référé devant le tribunal de Béthune à propos de l'utilisation de travailleurs intérimaires dans le service en grève, a été déboutée ; le juge a constaté que l'emploi des intérimaires était une pratique courante, antérieure aux arrêts de travail. La C.F.D.T. a décidé de faire appel. — *(Corresp.)*

● *POURSUITE DE LA GREVE DES MARINIERS.* — Les salariés de la *navigation* fluviale appartenant à F.O. se sont prononcés, le vendredi 11 février, à Rouen, en faveur de la poursuite de la grève, entamée le 2 février. Les barrages sur la Seine seront maintenus jusqu'à ce que s'ouvrent des négociations avec les armateurs fluviaux, en présence d'un représentant du ministère du travail. Une délégation doit se rendre ce samedi matin à Paris pour obtenir une entrevue avec les armateurs. Le mouvement de grève avait été déclenché par les syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T., après le démantèlement par la police, il y a une dizaine de jours, de barrages établis sur la Seine, en aval de Paris et près de Rouen.

● AUX TISSAGES DE SOIERIES REUNIES A LYON, les syndicats ont organisé, le 10 février, une grève de vingt-quatre heures pour s'opposer au plan de redressement de l'entreprise, qui comporte deux cent soixante-dix licenciements sur un effectif total de mille quatre cent quarante personnes.

Seraient touchés par ces suppressions d'emplois, annoncées le 9 février par la direction devant le comité central d'entreprise, des salariés des usines d'Annonay, du siège social de Lyon et des bureaux de Paris. Ce plan de redressement doit être soumis au tribunal de commerce de Lyon, qui aura à statuer avant le 6 mars. — *(Corresp.)*

Énergie

● LA CONSOMMATION D'ESSENCE A BAISSÉ en janvier de 0,5 % par rapport à janvier 1976. Selon les statistiques du Comité professionnel du pétrole, la consommation d'essence ordinaire a augmenté de 0,3 %, et celle du super a baissé de 0,7 %. En revanche, le gas-oil a enregistré une hausse de ses ventes de 9,1 % en un an.

Syndicats

● M. BERGERON, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré le 11 février devant le comité confédéral de son organisation : *« La paralysie de la vie sociale ne peut durer longtemps sans conséquences graves. »* Il a renouvelé son refus de *« laisser mettre en cause la liberté de négociation »* et souligné que *« les organisations Force ouvrière ne signeront pas n'importe quoi »*. (...) *« Le problème des rémunérations étant plus difficile à résoudre qu'à l'ordinaire, il faut trouver d'autres terrains de combats. Ils ne manquent pas, allant de la durée du travail aux classifications, en passant par l'avancement de l'âge de la retraite. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

KUBOTA

Le conseil d'administration qui s'est réuni *le 2 février 1977* a adopté la résolution suivante concernant l'émission d'actions ordinaires sur les marchés étrangers.

1.) *Nature et nombre* d'actions émises. — Emission de dix millions d'actions, au maximum, sous la forme nominative et au pair (50 yen par action).

2.) Prix d'émission. — Le prix d'émission ne sera pas inférieur au pair et sera fixé par *le conseil* d'administration qui doit se réunir avant la signature du contrat de garantie.

3.) Modalités de l'émission. — Les *membres du syndicat de garantie* prendront ferme le montant total de l'émission et le placeront, selon la procédure d'offre publique, sur les marchés étrangers, principalement *aux U.S.A.* où les titres *seront représentés* par des certificats de dépôt américains émis par le dépositaire, Morgan Guaranty Trust, conformément aux accords qu'il a signés avec *la société. (Les investisseurs auront* la possibilité de choisir la forme des certificats *de dépôt européens*).

4.) Date et règlement. — La date de règlement sera fixée par le conseil d'administration qui doit se réunir avant la signature du contrat de garantie.

5.) *Dividendes. — Les actions* nouvelles auront droit au dividende qui sera payé aux actionnaires enregistrés sur les livres de la société à la clôture de l'exercice, soit le 15 avril 1977, au même titre que les actions anciennes en circulation au moment de l'émission.

6.) Chefs de file de l'opération. — *Smith Barney - Harris Upham* and Co. Incorporated - The Nikko Securities Co. International, Inc.

7.) Dépositaire. — Morgan Guaranty Trust Company of New York.

8.) En outre, il est prévu que, parallèlement à cette émission, des actions ordinaires de la société déjà en circulation seront transformées en certificats de dépôt américains.

9.) L'émission ci-dessus est soumise à l'approbation et aux autorisations nécessaires des autorités japonaises et américaines.

Le produit net de l'émission d'ac*tions servira au financement* des investissements de la société et au renforcement de ses fonds propres.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 5 % 1964

Les intérêts courus du 1er mars 1976 au 28 février 1977 sur les obligations Gaz de France 5 % 1964 seront payables, à partir du *1er mars* 1977, à raison de 25 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant *droit* à un avoir fiscal de 3 F (montant global 28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de *4 F*, soit un net de 21 F.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :
— Amortissement 1966, série « K » ;
— Amortissement 1968, série « C » ;
— Amortissement 1970, série « H » ;
— Amortissement 1972, série « A » ;
— Amortissement 1973, série « D » ;
— *Amortissement 1976, série « J »*.

GAZ DE FRANCE
Obligations 8,50 % *février* 1972

Les intérêts courus du 16 mars 1976 au 15 mars 1977 sur les obligations Gaz de France 8,50 % février 1972 seront payables, à partir du 16 mars 1977, à *raison de 38,25 F* par titre de 500 F nominal contre détachement *du coupon* n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir *fiscal* de 4,25 F (montant global 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués *sans frais aux caisses des* comptables du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux *guichets de la* Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des *Pays-Bas*, *Crédit du* Nord, Crédit commercial de France, *Crédit* industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de *crédit*, *Banque de l'Union* européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de Banque.

GRANDS MOULINS DE PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES

	Minoterie	Aliments du bétail
1er trim. 1975 ..	260 047	33 620
2e trim. 1975 ..	228 482	33 282
3e trim. 1975 ..	237 622	30 379
4e trim. 1975 ..	265 775	32 670
TOTAL	989 926	129 951
1er trim. 1976 ..	231 355	36 625
2e trim. 1976 ..	225 238	38 366
3e trim. 1976 ..	255 456	42 440
4e trim. 1976 ..	265 466	44 505
TOTAL	*977 515*	*161 936*

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76	L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04	"Placards encadrés"	34,00	38,89
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29	Double insertion	38,00	43,47
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08	"Placards encadrés"	40,00	45,76
			L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
fabriquant des biens de grande consommat.
REGION NORD-EST

Effectif 1.800 personnes

recherche

RESPONSABLE SÉCURITÉ

Age minimum 30 ans
qui sera chargé des services Sécurité et Incendie et de l'animation du C.H.S. de l'usine.
Ce poste conviendrait à une personne de bon contact humain et ayant eu des responsabilités dans un service entretien.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous n° 566.528 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Département Haute-Saône
Ménage sans enfant cherche
DAME SÉRIEUSE
pour aider au ménage.
Très bon salaire, non nourrie, avec logement meublé, confortable, très indépendant.
Très bonnes références exigées.
Ecrire de façon détaillée à : M.B. PUBLICITE LM, 17, rue du Louvre, 75001 Paris. qui tr.

Ville de ROUEN
recherche
INGÉNIEUR CHIMISTE
connaissances océanographie.
Rens. et cand. dir. pers. Mairie ROUEN, avant le 19 février 77.

secrétaires

Stenodactylos

CABINET AVOCATS
recherche d'urgence
UNE PARFAITE STÉNODACTYLO
bil. angl., français, 1re langue anglais, ayant expér. Quartier Champs-Elysées. Tél. 225-31-64.

information emploi

COMPTABLES
TROUVEZ
UN BON EMPLOI
grâce aux conseils E.P.A.
Résultats attestés par
CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
- les petites annonces ;
- les insertions rentables ;
- le C.V. efficace ;
- le dossier convaincant ;
- la lettre individualisée ;
- l'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ETUDES POUR AVANCEMENT E.P.A., 4, rue Petits-Champs, 75002 PARIS.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours permanents
Cours de vacances
Cours intensifs
Prière de demander les prospectus
D - 6900 Heidelberg
Wilhelm-Blum-Str. 12/14.

demandes d'emploi

Etudiante en langues Suissesse, 22 a., ch. place chez une famille française comme gouvernante pendant les vacanc. du 23 mars au 23 avril 77. Ruth Biedermann, Weinbergstr., 116, CH-8006 ZURICH.

autos-vente

MERCEDES 280 AUTOMATIQ. 11.000 km., juin 76, sous garant. Radio-cassette, antenne électriq. Prix à débattre. Tél. 607-51-29.

travail à domicile

Demande

Secrétaire Poss. mach. électr., rech. tous travaux manuscrits, thèses, etc. Expérience bande magnéto, cassettes, travail soigné et rapide. Mme Delannoy, Téléphone : 401-37-72.

L'immobilier

appartements vente

LUXEMBOURG
Magnifique 7 pièces de 210 m2
dans immeuble de haut standing donnant sur les jardins du Luxembourg avec vue plein sud.
Possibilité pour profession libérale.
PRIX : 1.100.000 FRANCS.
Sous chiffre Ofo 5705 1 Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 1002 LAUSANNE.

Paris Rive droite

BEAUBOURG. Gd DUPLEX, Imm. bourgeois, 5-6 p., 168 m², confort. - Vue rare. 325-28-77.

TEMPLE. Prox. BEAUBOURG, 4 p., spacieux, 3,20 m. ss/plaf., Possibilité loggia, cft, lumière. 110 m². A saisir. 325-46-26.

16e Parc des Princes, 131, boul. Murat, P. de T., Beau studio + balcon, sur rue et cour, entrée, vraie cuis., salle d'eau, wc, 24 m², plein sud. Px 95.000. S/place, 5 sans asc., 13 h. à 15 h., samedi, dimanche, lundi, ou tél. 224-02-86.

St-Mandé-Tourelle. Près métro, 33, avenue Quihou. Vrai 2 p., s/rue et cour, soleil, calme, 45 m². Px 125.000 + combles à aménager, 162 m². Prix 160.000 ensemble ou séparément. Sur place, 4e étg., 16-18 h. Samedi, dimanche, lundi, ou 520-13-57.

9e LA FAYETTE, 2 minutes Mo 3/4 P., entrée, belle cuis., s. de bains, wc, chff. cent., tél., cave, placards, moquette, 3 ét., tapis escalier clair, calme. 267.000 F. Park. possible. Lundi-mardi, 13 à 18 h : 11, rue de BELLEFOND

9e - Imm. DIRECTOIRE, tapis escalier, bel appt 4 P., récept., cuis., s. de bains, wc, chff. cent. individuel, tél., cave, balcons. 372.000 F. Lundi-mardi de 13 à 18 h : 37, rue RICHER.

IDEAL PLACEMENT
2 pièces, tt cft, avec 20.000 F comptant. S/pl. sam. 14 à 18 h : 16, rue Guillaume-Bertrand
TEL 345-55-10

Richelieu-Drouot - 325-46-26
Imm. XVIIIe - BEAU 3/4 P. DUPLEX - Caractère - Charme.

Paris Rive gauche

UNIVERSITE. Près BOSQUET BEAU LIVG DBLE + 2 CHB., 3 portes-fen. s/gd balc. Soleil. Sam. et lundi, 11 h. 30-17 h., 164, RUE DE L'UNIVERSITE ou DORESSAY, LIT. 43-94.

Mo DENFERT-ROCHEREAU
IMM. NEUF, T TCFT, PARK.
2 PIECES entrée, cuisine équipée, tél., s. de bains, 50 m2, balc. s/jard.
PRIX INTERESSANT
77, RUE DAGUERRE
SAM.-DIM.-LDI, 14 h 30 - 17 h 30

Mo LOURMEL 2e ETAGE SUR RUE
2 PIECES, entrée, gde cuisine, s. de bains, w.-c.
PRIX INTERESSANT - Tél.
9, rue Bouilloux-Lafont (angle 139, avenue Félix-Faure)
SAMEDI-DIM., 14 h 30 - 17 h 30.

Mo ODEON 4, RUE CREBILLON
DUPLEX SALON, LOGGIA, CUIS., S. D'EAU, W.-C., tél. sur rue, imm. caract.
SAM.-DIM.-LUNDI, 14-17 H.

RASPAIL-MONTPARnasse. Luxe 178 m2, 7 P., 3 BNS, DUPLEX. Etage élevé. Asc. ODE. 42-70. Terrasse sur jardin PRIVE.

27, AV. DES GOBELINS
CHARMANT 3 PIECES, 47 M2, 4e étage, calme. Prix intéressant cause départ 260.000 F. Ce jour et samedi, de 11 h 30 à 15 h 30.

PANTHEON - BEL ATELIER + 1 ou 2 chbres, 100 m2. 580.000. DORESSAY - LIT. 43-94

CHAMP-DE-MARS - 325-46-26
Dans imm. bourgeois, charme, 3 PIECES. Prix intéressant.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
PROPRIETAIRE VEND
90 M² EN DUPLEX
commercial ou bourgeois, 430.000 F. Tél. : 227-47-43.

Région parisienne

CHOISY-LE-ROI - 3 P., cft, vue.
58, quai Pompadour. Lundi 14, de 14 h à 19 h - 336-17-36.

SCEAUX PARC PENTHIEVRE BEAU 3-4 PIECES
86 m2, balcon, standing, tt cft. 256-10-63 ou 603-60-08

SAINT-MAUR
Square des Lacs - Appt 115 m2 au 4e et dernier étage av. asc. Hall-salon 27 m2, s. à manger 25 m2, 2 chbres, cuis. équipée, s. de bains, s. d'eau, w.-c., placards, cave, box, impeccable. Visite s/place : 8, av. de la Mésange. Samedi et dimanche de 10 A. 17 H.

BOULOGNE - Imm. tt confort, 3 pièces princ., 70 m2 + loggia 15 m2, 4e ét. sur jardin, parking. Lundi 14 h 30 à 17 h 30 : 43, RUE DE BELLEVUE

MELUN / LE MEE
Part. vd Appt stand., libre de suite, 5 pièces, duplex, cuisine, s. de bains, cab. toilette, séchoir électriq., nombr. placards amén. Cave. Park. en ss-sol. Pr. écoles, centre ccial, S.N.C.F. - 899-45-11

locations non meublées Offre

Paris

14e Mo DENFERT. Bel imm. pierre de t. Beau 6 pces, cuis., s. de bains, chauff. cent., asc. Tél. Refait neuf. Chbres de bonnes. 3.500 F. T. 246-64-88.

Région parisienne

BANLIEUE SUD
PRES DE
ÉVRY - CORBEIL
à louer
ds résidence grand standing
APPARTEMENTS NEUFS
- 3 PIECES dep. 850 F + ch.
- 4 PIECES dep. 1.000 F + ch.
Visite sur place de 9 h 30 à 12 h et 14 à 18 h (même dim.). Sauf mardi et mercredi. S'adr. TERRASSES DU COUDRAY AV. CHARLES-DE-GAULLE 91 COUDRAY-MONTCEAUX
Tél. : 493-52-79/496-18-81
LIAISON S.N.C.F. et aut. A 6

locations non meublées Demande

Région parisienne

ETUDE cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

MESNIL-LE-ROI
5 mn R.E.R. ST-GERMAIN
4-5 pièces, 101 m², immeuble standing 74. Tél. 2.100 F C.C. Tél. : 962-24-32.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

8e proximité SAINT-LAZARE Ds imm. gd standing
A LOUER 800 m²
répartis en 32 bureaux sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

fonds de commerce

A vendre à COLMAR
Fds de commerce prêt-à-porter de luxe hommes et femmes. Affaire très bien placée. Faire offres sous no 466 à SOPIC, 3, rue Saint-Pierre-le-Jeune, 67000 STRASBOURG.

viagers

Rech. viager occupé ou libre
F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00
Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

domaines domaines

A VENDRE
en bloc ou par lots
250 HA
SOLOGNE AVEC ETANG
NERAULT, 11, rue des Arènes, BOURGES.
Tél. : (36) 24-73-09

pavillons

MONTMORENCY
Propriét. vd gd pav. meulière, 10 pces princip., s. de bains, salle d'eau, cab. toil., lingerie, 3 wc, ss-sol total, chambre de service, garage. Excellent état, jard. Dim. de 15 à 18 h., 9, rue des Cornouillers. Tél. 989-40-84.

FONTENAY-sous-BOIS, tr. beau pavillon, construction récente, tr. solide, 220 m2 utiles + 140m2 grenier, 4 m hauteur, 500 m2 terrain, 490.000 F. T. 365-10-54.

Le Mesnil-Saint-Denis pav. traditionnel sur sous-sol, récent, 5 p principales + 2 possibilités 2 bains, jardin 460 m2. Prix : 430.000 F + C.F. T 050-28-15.

MONTREUIL, Mo gd pavillon tt cft, réception + 5 chbres, grenier aménagé, garage, pavillon annexe, jardin de 418 m2. Px . 390.000 F Tél : 580-01-20.

villas

COTE D'AZUR
1 km plage, VILLA indépend., plain-pied entièr. rénovée : cuis. av. cellier, séjour, 3 ch., bains, terras., chauff. central, 600 m2 jardin arboré. 320.000 F, possib. traiter avec 120.000 F comptant, solde crédit longue durée.
Sélection gratuite sur demande.
Agence MOLLARD
37, Les Arcades du Port.
83110 SANARY. Tél. (94) 74-25-03

ÉTANG-LA-VILLE
près Forêt - VILLAS NEUVES ILE-de-FRANCE, surfaces habit. 7 P., 2 bains, 160 m2, JARDINS 600 à 748 m2. PRIX T.T. COMP.
Sur place samedi-dimanche 13 h 30/17 h 30, « Nid d'Aigle », route de Saint-Nom-la-Bretèche
Entrée par sente des Jumelles ou RENSEIGNEMENTS :
AG. TERRASSE - 976-05-90

terrains

CAP BENAT. Bord mer. Part. vend terrain 70 F le m², site except. Tel. (76) 58-03-32.

forêts

Particulier recherche forêt - Ecr. à 8.255, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

châteaux

T. B. château 19e s., 100 km Sud Paris, sur 19 ha. Cachet, calme. TEL. : (86) 66-15-61.

Vend à 2 km. mer, propriété 60 ha. qualité avec château XVIIIe - Prix 6.500.000 F - Agence du PORT, 11210 PORT-LA-NOUVELLE.
Téléphone (68) 33-23-19.

propriétés

LYS-CHANTILLY
Propriété 3.480 m², maison principale 5 p., maison gardien 3 p., bon état. Téléph. (4) 457-30-98.

PROVENCE. Ancienne Abbaye entièrement modernisée, 20 ha., grand confort, grande réception, 7 chambres.
JOHN CHEETHAM (91) 28-00-14.

25 km. Paris S.-E., dans parc 5.000m², bord riv., magnifique demeure P. de T., ent. sur s/sol achev. 1975, réc. 50 m², poutres, chem., cuis., office, 5 ch., s. bs. Téléph. après 19 h. : 900-56-51

fermettes

AGENCE LE FANAL
28120 ILLIERS. T. (37) 22-05-24, ouv. ts les jrs, de 8 h. à 21 h.

Proche bourg ts comm. sud de Chartres, 7 km. sort. br. Luigny s/1.800 m², jolie fermette de caractère, tt conft, séjour 70 m², poutres, chemin., 1 ch. + 4 à finir d'aménager. Pr 265.000 F.

Proche ILLIERS, 1 séj., 3 ch., cuis., dépend., tt cft. S/1.000 m² planté, pour 180.000 F.

Proche BROU. Ferm. à rénover s/2.000m² env., eau, élect., 4 p., ptes, chem., écurie attenante, dépendances. Prix 120.000 F.

villégiatures

A LOUER
Alpes du Sud - Dans Hôtel-Club pour vacances de Mardi Gras STUDIOS et LUXUEUX 2 PCES tout confort
Prix très intéressants
Tél. : 266-19-54

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
233-44-21

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse du deutschemark et du yen

Très calmes, la semaine précédente, les marchés des changes ont été un peu plus agités cette semaine. Les propos d'un conseiller officieux du président Carter, préconisant une réappréciation de 10 % du deutschemark et du yen, ont provoqué une hausse appréciable de ces monnaies par rapport au dollar, tandis que la livre sterling fléchissait à la veille du week-end sur l'éclatement d'un conflit entre les syndicats et le gouvernement britanniques.

Les premiers jours furent assez calmes, jusqu'à ce que M. Lawrence Klein, professeur à l'université de Pennsylvanie, principal conseiller économique du président Carter pendant sa campagne électorale, et, actuellement, conseiller officieux de la Maison Blanche, eût déclaré mardi soir devant une commission mixte du Congrès que l'Allemagne fédérale et le Japon pourraient aider sensiblement les économies des autres pays en revalorisant leurs monnaies de 10 %, tout en stimulant leurs propres économies. La réaction d'une telle déclaration, tombant de la bouche d'un homme très proche du président des Etats-Unis, ne devait pas se faire attendre. C'est à Tokyo que la réaction fut la plus vive : le yen montait brusquement par rapport au dollar, qui perdait deux points d'un coup à 285 yens et tombait à son plus bas cours depuis deux ans.

A Francfort, le phénomène fut moins sensible, le dollar revenant seulement de 2,4130 DM à 2,4040 en fin de semaine, après avoir toutefois frôlé 2,40 DM, la Bundesbank étant intervenue entre-temps pour stopper la baisse à ce niveau, considéré comme un « palier psychologique ».

Certes des démentis officiels ont immédiatement été apportés, mais dans des termes qui laissent place à l'ambiguïté. A Tokyo, M. Yoshimoto Yorinaga, président de la Banque du Japon, a exprimé sa surprise : « Comment pouvait-on officiellement réévaluer une monnaie qui flotte ? » Mais, très significativement, il a ajouté qu'il ne ferait rien pour contrebalancer la « force du marché ». Or les économistes de la Citybank évaluent à 8 milliards de dollars l'excédent commercial du Japon en 1977, compensé partiellement seulement par des dépenses en « invisibles » et des exportations de capitaux : la « force du marché » voudrait donc qu'en l'absence d'intervention de la Banque centrale de l'empire du Soleil-Levant, le yen montât...

De son côté, M. Otmar Emminger, vice-président de la Bundesbank, a déclaré s'en tenir à la doctrine du flottement « pur », tout en contrariant les « mouvements erratiques ».

Tous ces propos de façade ne peuvent masquer le dilemme : s'ils étaient mis en demeure par les Etats-Unis d'aider les autres économies, l'Allemagne fédérale et le Japon préféreraient revaloriser leurs monnaies que de stimuler leurs propres économies, au risque de relancer l'inflation. Une hausse appréciable du deutschemark et du yen leur permettrait au contraire de limiter cette inflation en pesant sur leurs prix intérieurs sans compromettre leurs exportations, toujours florissantes. Il suffirait alors de laisser agir librement la « force des marchés » dans un flottement « pur »... Le Japon, plus vulnérable que l'Allemagne fédérale face aux Etats-Unis, pourrait bien, un jour, se plier à une telle dialectique.

Le comportement de la livre sterling a été nettement moins satisfaisant que les semaines précédentes. Tout d'abord, la Banque d'Angleterre a acheté en début de semaine beaucoup moins de dollars pour freiner la hausse de la monnaie britannique, les achats étrangers de livres s'étant ralentis. Ensuite, la forte hausse des prix de gros anglais en janvier (3,25 %) a jeté un froid en rappelant que l'inflation galopait toujours. Enfin, à la veille du week-end, la révolte des syndicats contre la politique de limitation contractuelle des augmentations de salaires a fait fléchir la livre de 1,7160 dollar à 1,7125 dollar au cours de la plus mauvaise journée qu'elle ait connue depuis deux mois. La Banque d'Angleterre est intervenue pour freiner la baisse. Entre-temps, le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, avait fait connaître que l'accord de Bâle signé lundi dernier fixait à 6,75 milliards de dollars le niveau en dessous duquel la Grande-Bretagne pourrait effectuer des tirages sur la ligne de crédit internationale de 3 milliards de dollars appelée « filet de sécurité ». Pour l'instant, les réserves britanniques avoisient 7,2 milliards de dollars, après un gonflement de 3 milliards de dollars en janvier.

La tenue du franc français a été satisfaisante, du moins par rapport au dollar, qu'il a pratiquement suivi dans son recul par rapport au deutschemark. C'est dire que la monnaie française a cédé un peu de terrain vis-à-vis de la monnaie allemande, dont le cours à Paris est remonté de 2,0545 F à 2,0673 F après avoir même dépassé 2,07 F.

A ce propos, il semblerait que la Banque de France ait empêché le dollar de descendre en dessous de 4,97 F en faisant procéder à des achats de dollars par établissements interposés, de façon à reconstituer ses réserves. Si d'aventure les élections municipales étaient « mauvaises », et qu'on ait besoin de « munitions » pour soutenir le franc à nouveau...

Sur le marché de l'or, une certaine animation a régné cette semaine sur reprise des achats en provenance d'Europe et d'Extrême-Orient, entraînant le cours de l'once de métal de 132 dollars à 135 dollars après 136,10 dollars. La prochaine adjudication du Fonds monétaire, inaugurant le nouveau régime de ventes mensuelles, aura lieu le 2 mars avec 525 000 onces. La méthode dite des enchères hollandaises (prix unique à l'enchère la plus basse) sera à nouveau abandonnée au profit de l'adjudication au prix fixé par chaque soumissionnaire.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,7125	8,5179	4,3103	4,1502	63,2426	4,3155	1510,42
		1,7145	8,5296	4,3128	4,1516	63,6079	4,3342	1512,18
New-York	1,7125	—	20,1045	39,7298	41,5627	2,7078	39,6825	0,1133
	1,7145		20,1003	39,7535	41,2967	2,6954	39,5569	0,1128
Paris	8,5179	4,9740	—	197,61	206,73	13,4887	197,28	5,6394
	8,5296	4,9750		197,77	205,45	13,4097	196,79	5,6405
Zurich	4,3103	2,5170	50,6031	—	104,6134	6,8155	99,5889	2,8537
	4,3128	2,5155	50,5628		103,8818	6,7803	99,5055	2,8520
Francfort	4,1202	2,4060	48,3715	95,5899	—	6,5150	95,4761	2,7278
	4,1516	2,4215	48,6733	96,2631		6,5269	95,7871	2,7454
Bruxelles	63,2426	36,9308	7,4246	14,6722	15,3491	—	14,6547	4,1870
	63,6079	37,1000	7,4572	14,7485	15,3210		14,6756	4,2063
Amsterdam	4,3155	2,5200	50,6634	100,1191	104,7381	6,8237	—	2,8571
	4,3342	2,5280	50,8140	100,4969	104,3981	6,8140		2,8662
Milan	1510,42	882,00	177,32	350,41	366,58	23,8830	350,00	—
	1512,18	882,00	177,28	350,62	364,23	23,7735	348,89	

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse, à terme...

Une très nette différence de ton a été observée cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le taux au jour le jour s'est maintenu à 9 3/4 %, tandis que les taux à moyenne et longue échéance se détendaient nettement.

Le loyer de l'argent au jour le jour remontait de 1/16 lundi et mardi à 9 13/16 en raison d'un resserrement des liquidités, puis fléchissait brusquement mercredi à 9 5/8, la Banque de France ayant adjugé la veille 9,4 milliards de francs sur effets à 9 5/8 %, en baisse de 1/8 % sur le taux de l'adjudication précédente, tandis qu'elle réduisait de 1/8 % le taux de ses pensions sur bons du Trésor.

La baisse du taux d'adjudication a un peu surpris — beaucoup n'y comptaient guère — et incité les esprits malins à se demander si la Rue de Rivoli, partisan d'une détente « économique », ne l'avait pas emporté sur la Banque de France, soucieuse de conserver le *statu quo* dans l'intérêt du franc. Toujours est-il que, jeudi et vendredi, le taux au jour le jour remontait à 9 3/4 % pour des raisons techniques, les banques ayant pris du retard dans la constitution de leurs réserves. Apparemment, cette remontée n'aurait pas mécontenté les autorités monétaires... De toute façon, une autre adjudication est prévue pour lundi prochain.

A terme, en revanche, la détente a été franche et nette, le taux à un mois égalant celui du jour le jour ou lui étant inférieur, tandis que l'on tombait à moins de 10 % (9 3/4 %) sur un an pour la première fois depuis longtemps, et à 10 % sur deux ans. Ce sont des taux jugés intéressants par les trésoriers des établissements pour se couvrir à terme.

Sur le front des émissions obligataires, certains entrevoient déjà un taux facial inférieur à 11 % pour le prochain emprunt du Crédit national (10,80 % ou même bien moins !), tandis que l'émission d'obligations convertibles de Thomson C.S.F. connaît un vif succès, celle de P.U.K., qui avait notoirement « collé aux doigts » du Crédit commercial de France, chef de file, ayant fini par se placer à partir du 11 janvier grâce à la baisse des taux actuariels.

A l'étranger, la Banque d'Angleterre a, d'autorité, maintenu à 12 % son taux d'escompte, que le jeu automatique de l'ancienne formule aurait fixé à 11 3/4 %. Aux Etats-Unis, où les taux sont restés stables, M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale, a déclaré qu'il se produirait des « fluctuations marquées des taux d'intérêt » en 1977, notamment en raison de la reprise économique et des besoins du Trésor, ces deux facteurs, suivant M. Woolley, économiste de la Bankers Trust, pouvant entraîner une hausse de 1,5 à 2 points du taux à court terme d'ici à la fin de l'année. Pour appuyer ces propos, notons que, renversant une tendance fermement établie depuis de longs mois, les crédits bancaires se sont accrus cette semaine à New-York. Est-ce le signal d'une reprise de la demande de concours ? — F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse du plomb et du café

METAUX. — *Effritement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. L'accroissement des stocks britanniques de métal se poursuit ; ils atteignent désormais 618.000 tonnes (+ 2.925 tonnes).*

Nouvelle et sensible progression des cours du plomb à Londres. En l'espace de six semaines, la hausse atteint déjà 22 %. Les experts estiment que des niveaux encore plus élevés devraient être atteints dans le courant de l'année, car la situation statistique de ce métal reste favorable. Les pays d'Europe orientale — U.R.S.S. en particulier — sont à la recherche de certaines quantités de concentrés. Deux producteurs américains viennent de majorer leurs prix de 1 cent par livre pour le porter à 29 cents.

Le mouvement de hausse a été consolidé sur les cours de l'étain.

La quantité de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains dont la vente est actuellement autorisée, n'atteint que 2.443 tonnes.

TEXTILES. — *Reprise des cours du coton à New-York. Le Comité consultatif international du coton estime que la consommation mondiale de fibre marquera une diminution d'un million de balles pour la saison 1976-1977 par rapport au niveau record de 64 millions de balles atteint en 1975-1976. Aux Etats-Unis, l'utilisation diminuera de 10 % mais la consommation européenne restera pratiquement équivalente à celle de la précédente saison.*

Les cours de la laine ont peu varié sur les divers marchés à terme. La commission australienne de la laine ne dispose plus que de 1,2 million de balles en stock au lieu de 1,9 million niveau record.

DENREES — *La hausse se poursuit mais à un rythme plus rapide sur le café. La progression atteint en moyenne 8 % cette semaine. Le marché a vivement réagi à la grève des dockers dans les ports néerlandais. En effet, si ce conflit se prolongeait, des difficultés d'approvisionnement seraient à redouter en Europe. La fermeture de la frontière entre le Kenya et la Tanzanie a constitué un facteur supplémentaire de fermeté.*

CEREALES. — *Reprise des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Les stocks mondiaux devraient s'élever en fin de campagne dans les principaux pays exportateurs à 61 millions de tonnes, supérieurs de 23 millions de tonnes à ceux de la précédente campagne. Ils seront donc amplement suffisants pour faire face à d'éventuels achats soviétiques, si la récolte dans ce pays s'annonçait inférieure aux prévisions.*

N.D.L.R. — Nos lecteurs trouveront dans notre première édition de lundi, datée du 15 février, les cours des principaux marchés.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

[illegible] Le prix [illegible] de rembour[illegible] fonds d'Etat [illegible]

	11 févr.	Diff.
[illegible]	611,50	— 0,50
[illegible]	155,20	— 5,40
[illegible] 1973	17,50	— 0,10
Emprunt [illegible]	110,50	— 0,15
[illegible]	99,20	— 0,15
[illegible]	101,20	— 0,20
[illegible]	31,65	+ 0,05
[illegible]	114,50	— 0,20
[illegible]	102,50	— 0,20
[illegible] 1957	96,50	+ 0,20

[illegible] 650,96 F [illegible] écoulées sur [illegible] lesquelles les cours [illegible] pris en considération.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La « Société Privée de Gestion Financière » — S.P.G.F. » — a porté de [illegible] le montant de sa participation dans la « Rente Foncière » et s'est engagée à maintenir, en Bourse, le cours de 665 F sur cette valeur (prix auquel a été fait l'application) pendant quinze séances.

	11 févr.	Diff.
Cetelem	171	— 7,50
Comp. bancaire	294	— 1,90
Comptoir des entr.	113	+ 7
C.C.F.	102,90	— 1,09
Crédit foncier	511	+ 8
Financ. de Paris	150,50	— 1,80
Locindus	256	— 2
Prétabail	317,00	+ 4,90
U.C.B.	170,50	— 3,70
Cr. fonc. et immob.	126,80	— 10,70
La Hénin	294	— 9
S.S.I.	210	— 9
U.G.P.	254,50	+ 1
Pricel	125,50	— 3
Schneider	131,50	+ 5,10
Suez	298	— 0,10

Bâtiment et travaux publics

Le président du groupe « Bouygues », M. [illegible], a indiqué que le bénéfice net consolidé pour 1976, s'établirait aux alentours de 18 millions de francs (+ 30 [illegible]), avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5 milliards de francs à peine supérieur au précédent. Pour 1977, le président estime à 20 % l'augmentation des ventes du groupe. Il a, d'autre part, annoncé le rétablissement [illegible] de M. Francis Bouygues, qui reprendra prochainement ses fonctions à plein temps, notamment la présidence.

	11 févr.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	218,90	— 4,10
Bouygues	390	— 6
Chim. et Routière	100,60	+ 0,40
Ciments français	94,10	+ 1,60
Dumez	535	— 12
Entr. J. Lefebvre	189	— 0,50
Génér. d'entrepr.	143	+ 3
Gds Trav. de Mars.	178	— 4,50
Lafarge	190	+ 2
Maisons Phénix	1 520	— 10
Pollet et Chausson	159,50	+ 1,50

Alimentation

Moët - Hennessy annoncera pour l'exercice écoulé des résultats nets consolidés supérieurs à ceux prévus il y a quelques mois, soit 40 millions de francs (contre 18 millions en 1975).

	11 févr.	Diff.
Beghin-Say	82	+ 3
B.S.N.-Gerv.-Dan.	635	— 25
Carrefour	1 416	— 8
Casino	1 081	— 11
C.D.C.	202,50	— 2
Moët-Hennessy	385	— 5
Mumm	282	— 6
Olida et Caby	125,10	— 1
Pernod-Ricard	300,00	— 4
Radar	328	— 23
Raffin. Saint-Louis	92,30	— 1
S.I.A.S.	128,50	+ 9
Veuve Clicquot	382	— 7
Viniprix	432	— 11
Nestlé	6 630	— 130

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de Matra pour 1976 se situera entre 21 et 23 millions de francs, contre 17,2 millions en 1975. Le chiffre d'affaires est de 1.471 millions ; on prévoit qu'il atteindra 1.690 millions en 1977 et dépassera 2 milliards en 1978. Le dividende sera augmenté dans la limite de 6,5 %.

	11 févr.	Diff.
Alsthom	57,20	— 1
C.E.M.	66,60	— 5
C.G.E.	294	— 7
C.I.T.-Alcatel	1 132	— 47
Engins Matra	443	+ 3
Legrand	1 095	— 25
Machines Bull	29	+ 1
Moulinex	197,30	— 2
L.M.T.	1 375	— 82
Télémécanique	575	— 44
Thomson-Brandt	171	+ 5
I.T.T.	172,10	+ 6
Générale des eaux	470	inchang.
Lyonnaise des eaux	349,50	— 2
Eaux banl. Paris	269	— 21

Métallurgie, constructions mécaniques

Pas de dividende cette année encore pour les actionnaires d'« Usinor ». Très affectés par la crise en 1975, les résultats de la société ne se sont guère améliorés durant l'exercice écoulé, [illegible]

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouveau et vif repli

Wall Street n'a toujours pas retrouvé le moral et, pour la sixième semaine consécutive, la baisse des cours s'est poursuivie, en s'accentuant même sensiblement. Vendredi en clôture l'indice des industrielles accusait une nouvelle perte de 16,57 points à 931,52, ce qui porte à 73,57 points son recul depuis le début de l'année.

Les motifs d'encouragement n'avaient pourtant pas manqué : adoucissement du temps dans l'est du pays, reprise corrélative de l'activité économique, augmentation du volume des crédits à la consommation, espoirs soulevés par la première conférence de presse du président Carter. De fait, plusieurs fois le marché avait tenté de se redresser. Mais presque tous ses essais se sont soldés par des échecs. Les propos tenus par le chef de l'exécutif se sont en effet révélés décevants, et, surtout, la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt s'est soudain avivée. M. Burns, président de la Réserve fédérale, en est le principal responsable, affirmant qu'il serait difficile de financer le déficit fédéral en maintenant le loyer de l'argent à ses niveaux actuels. En fin de semaine, l'annonce d'une baisse de 2 % des ventes au détail en janvier accélérait encore le mouvement de repli.

Le volume des transactions est resté important avec 111,23 millions de titres échangés contre 119,2 précédemment.

	Cours 4 févr.	Cours 11 févr.
Alcoa	51 1/2	52
A.T.T.	63 1/2	63 1/8
Boeing	39 5/8	40 1/8
Chase Man. Bank	31 3/4	31 1/2
Du P. de Nemours	130 3/8	129 1/4
Eastman Kodak	72	71 1/8
Exxon	53	51 3/4
Ford	58 7/8	55 1/2
General Electric	51 1/8	50 3/4
General Foods	32 1/8	32 1/8
General Motors	75	69 3/4
Goodyear	22 3/4	22 1/4
I.B.M.	268 1/4	267 1/4
I.T.T.	33 3/8	34 1/4
Kennecott	27 5/8	27 1/2
Mobil Oil	66 7/8	63 5/8
Pfizer	27 1/8	27
Schlumberger	63 3/8	59 7/8
Texaco	28 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	23	21 7/8
Union Carbide	57 1/4	57 3/4
U.S. Steel	45	45 1/2
Westinghouse	17 7/8	16 5/8
Xerox Corp.	52 3/4	51 3/4

LONDRES

Première baisse de l'année

Pour la première fois de l'année mais aussi depuis six semaines, le marché londonien a baissé et même assez fortement. L'indice des industrielles se retrouvant à près de 6 % au-dessous de son niveau du 4 février. Une baisse « salariale » en quelque sorte, dans la mesure où la vive résistance opposée par les syndicats au renouvellement des contrats salariaux et la polémique qui s'est engagée à ce sujet l'ont favorisée au premier chef, le second élément étant la forte hausse des prix de gros (+ 3,25 %) en janvier.

Irrégularité des fonds d'Etat et des pétroles. Progrès des mines d'or.

Indices « F.T. » du 17 février : industrielles, 401,5 (contre 403,8) ; mines d'or, 100,1 (contre 95,3) ; fonds d'Etat, 65,90 (inchangé).

	Cours 4 févr.	Cours 11 févr.
Bowater	189	175
Brit. Petroleum	954	926
Charter	131	128
Courtaulds	107	101
De Beers	203	197
Free State Geduld	825	900
Gt Univ. Stores	187	186
Imp. Chemical	352	340
Shell	524	504
Vickers	160	151
War Loan	28 7/8	28 5/8

FRANCFORT

Recul

Le marché allemand a manqué d'entrain et, faute d'affaires, les cours ont fléchi de 1 % en moyenne. Indice de la Commerzbank du [illegible] février : 732,9 contre 740,3.

	Cours 4 févr.	Cours 11 févr.
A.E.G.	80,50	82,40
B.A.S.F.	157,10	156
Bayer	138	135,10
Commerzbank	193,10	187,50
Hoechst	141,80	139
Mannesman	172,50	170,30
Siemens	259,50	257,20
Volkswagen	139,70	141,20

TOKYO

Fléchissement

Le marché a manqué de vaillance cette semaine, reperdant au cours des deux dernières séances — la journée de vendredi a été chômée, — et même un peu au-delà, ce qu'il avait gagné durant les deux premières.

L'activité est néanmoins restée forte avec 1 193 millions de titres échangés.

Indices du 10 février : Dow Jones, 5 053,92 (contre 5 076,84) ; indice général, 381,28 (contre 382,10).

	Cours 4 févr.	Cours 10 févr.
Fuji Bank	288	287
Honda Motors	690	711
Matsushita Electric	670	650
Mitsubishi Heavy	123	129
Sony Corp.	2 550	2 560
Toyota Motors	1 280	1 260

هكذا من الأصل

ANCIÈRE
HANGES
et du yen

NÉTAIRE
terme...
café

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'allure très indécise du *napoléon* a favorisé l'effritement de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973*. Rappelons que c'est le 14 mars prochain que s'effectueront les opérations de tirage au sort pour désigner les titres amortis en 1977. Le prix — *toujours provisoire* — de remboursement de ce fonds d'Etat se

	11 févr.	Diff.
4 1/2 % 1973	614,50	— 0,50
7 % 1973	153,20	+ 5,40
Empr. 10,30 % 1973	97,90	— 0,10
10 % 1975	100,50	— 0,15
Empr. 10,60 % 1976	99,20	+ 0,15
4 1/4 % 1963	101,20	— 0,20
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	90,65	+ 0,05
5 1/2 % 1965	104,60	+ 0,20
6 % 1966	103,80	— 0,20
6 % 1967	96,80	+ 0,20

situait, vendredi soir, à 650,96 F pour les 37 bourses écoulées sur les 100 durant lesquelles les cours du napoléon seront pris en considération.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La « Société Privée de Gestion Financière » — « S.P.G.F. » — a porté de 41,5 à 50,3 % le montant de sa participation dans la « Rente

	11 févr.	Diff.
Cetelem	174	— 7,50
Comp. bancaire	294	+ 1,90
Comptoir des entr.	113	+ 7
C.C.F.	103,90	+ 1,90
Crédit foncier	311	+ 8
Financ. de Paris	150,80	+ 1,80
Locindus	296	— 2
Pretabail	317,90	+ 4,90
U.C.B.	179,80	— 3,70
Cr. fonc. et imm.	126,80	— 10,70
La Hénin	294	— 9
S.N.I.	340	— 9
A.G.P.	254,80	+ 1
Pricel	128,50	— 3
Schneider	131,50	+ 5,10
Suez	208	— 0,10

Foncière » et s'est engagée à maintenir, en Bourse, le cours de 645 F sur cette valeur (prix auquel a été fait l'application) pendant quinze séances.

Bâtiment et travaux publics

Le président du groupe « Bouygues », M. Augereau, a indiqué *que le bénéfice net consolidé pour*

	11 févr.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	218,90	— 4,10
Bouygues	300	— 6
Chim. et Routière	100,60	+ 0,40
Ciments français	94,10	+ 1,60
Dumez	538	— 12
Entr. J. Lefebvre	189	— 0,50
Génér. d'entrepr.	143	+ 3
Gds Travx de Mars.	178	— 4,50
Lafarge	190	+ 2
Maisons Phénix	1 520	— 10
Pollet et Chausson	150,50	+ 1,50

1976, s'établirait aux alentours de *18 millions de francs (+ 20 %)* avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5 milliards de francs (à peine supérieur au précédent). Pour 1977, le président estime à *20 %* l'augmentation des ventes du groupe. Il a, d'autre part, annoncé le rétablissement complet de M. Francis Bouygues, qui reprendra prochainement ses fonc*tions à plein temps, essentielle*ment la présidence.

Alimentation

Moët - Hennessy annoncerait pour l'exercice écoulé, des résultats nets consolidés supérieurs à

	11 févr.	Diff.
Beghin-Say	62	+ 2,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	435	— 20
Carrefour	1 414	— 6
Casino	1 024	— 11
C.D.C.	302,50	— 2,50
Moët-Hennessy	385	— 5
Mumm	292	— 8,20
Olida et Caby	125,10	— 1,40
Pernod-Ricard	345,60	— 4,40
Radar	350	— 23
Raffin. Saint-Louis	81,80	— 1,10
S.I.A.S.	220,50	+ 9,50
Veuve Clicquot	383	— 7
Viniprix	432	— 11
Nestlé	*6 630*	*— 130*

ceux prévus il y a quelques mois, soit 40 millions de francs (contre 18 millions en 1975).

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de *Matra* pour 1976 se situera entre 21 et 23 millions de francs, contre 17,2 millions en 1975. Le chiffre d'affaires

	11 févr.	Diff.
Alsthom	57,20	— 1,60
C.E.M.	66,60	— 5,40
C.G.E.	264	— 7
C.I.T.-Alcatel	1 152	— 47
Engins Matra	449	+ 8,50
Legrand	1 686	+ 35
Machines Bull	28	+ 1,10
Moulinex	197,50	— 3,50
L.M.T.	1 375	— 52
Télémécanique	575	— 44
Thomson-Brandt	177	+ 5
I.T.T.	172,10	+ 6,30
Générale des eaux	470	inchangé
Lyonnaise des eaux	349,50	— 2,50
Eaux banl. Paris	269	— 21

est de 1.471 millions ; on prévoit qu'il atteindra 1.690 millions en 1977 et dépassera 2 milliards en 1978. *Le dividende sera augmenté* dans la limite de 6,5 %.

Métallurgie, constructions mécaniques

Pas de dividende cette année encore pour les actionnaires d'« Usinor ». *Très affectés* par la crise en 1975, les résultats de la société ne se sont guère améliorés durant l'exercice écoulé, ne permettant de couvrir qu'une faible partie des charges financières (*900 millions de francs*). Qui plus est : au 31 décembre dernier, l'endettement de la firme a atteint 9 700 millions de francs, montant équivalant au chiffre d'affaires *consolidé* du groupe.

L'année 1977 a débuté dans de mauvaises conditions et pour survivre la sidérurgie sera contrainte,

	11 févr.	Diff.
Châtillon	29,50	+ 1,50
La Chiers	*74,40*	*— 6,10*
Creusot-Loire	87,10	+ 2,95
Denain Nord-Est	65,10	— 1
Marine-Wendel	60,10	— 1,90
Métal. Normandie.	62,10	— 4,90
Pompey	78,10	+ 0,10
Sacilor	30,50	— 0,70
Saulnes	92,50	inchangé
Usinor	30.	— 1
Vallourec	149	+ 1,50
Alspi	64	+ 1,50
Babcock-Fives	80	— 2
Génér. de fonderie	137	— 3
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	492	+ 6
Saunier-Duval	76,10	+ 2,90
Penhoët	185,50	+ 5,30
Peugeot-Citroën	255	+ 4
Ferodo	386	— 4

pour ne plus payer des heures ne correspondant à aucun travail effectif, de réduire *ses effectifs*.

Le président du *Ferodo* évalue à plus de 25 % l'augmentation des résultats d'exploitation pour *1976*. Le chiffre d'affaires de la société s'est accru dans les *mêmes* proportions pour atteindre 1 543 millions de francs, les exportations progressant de *47 %*. Malgré une pause inévitable en 1977, le volume d'activité du groupe devrait continuer de croître grâce à l'ouverture de marchés nouveaux et à l'extension de la gamme des produits.

*Solex va reprendre la distribu*tion de son dividende, interrompue un an, sur la base de celui payé au titre de 1974 (3 F net).

Filatures, textiles, magasins

Pour l'exercice clos le *30* septembre dernier, *S.C.O.A.* comptabilise un bénéfice net *de 26,5* millions de francs (+ 10 %). Le dividende sera de 4,80 F net contre

	11 févr.	Diff.
Dollfus-Mieg	43	— 0,80
Sommer-Allibert	432	+ 3
Agache-Willot	200	+ 17
Saint-Frères	49,90	+ 5,90
Godde-Bedin	49	— 1,80
Lainière Roubaix	63,20	— 0,80
Roudière	320	— 10
B.H.V.	54,50	— 3,50
Galeries Lafayette.	51,05	— 2
Prénatal	45,70	— 0,10
Printemps	40,40	— 0,60
La Redoute	594	+ 4
S.C.O.A.	88	+ 6
Bon Marché	56,20	+ 8,20

4,50 F. Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice d'exploitation de 205 millions contre 156 millions et un bénéfice net de 104,3 *millions sur lequel* la part de la société représente 23,30 F par action contre 17,60 F.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 7 AU 11 FEVRIER 1977

ENTRE LE DOUTE ET L'ESPOIR

LA Bourse de Paris, dont les forces déclinaient régulièrement depuis la mi-janvier, s'est légèrement ressaisie cette semaine. L'amélioration constatée a toutefois été plus sensible au niveau des esprits qu'à celui des indices, qui ont finalement peu varié d'un vendredi à l'autre.

La séance de lundi avait pourtant laissé un goût amer avec une nouvelle baisse de 1 %. Celle-ci fut-elle trop sévère ? Le lendemain, un correctif s'opérait, et une partie des *pertes précédentes étaient effacées. D'aucuns* attribuèrent immédiatement ce redressement à une petite phrase relevée dans la dernière analyse de conjoncture du C.N.P.F. (« Les bases d'une croissance économique plus soutenue sont jetées pour l'avenir. ») Mais d'autres, plus nombreux, indiquèrent, à juste titre, que, sans l'intervention des « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) les cours se seraient encore dépréciés.

L'origine du raffermissement enregistré lors de la séance suivante apparut plus clairement : la veille, M. Giscard d'Estaing, prononçant un discours à Ploërmel, usait, pour *la première fois de son septennat*, du ton ferme que les milieux financiers, entre autres, attendent généralement d'un *chef* d'Etat. Le président *de la République revint* d'ailleurs deux jours plus tard à la « une » des commentaires de la corbeille lors de la publication du sondage « France-Soir »-Ifop indiquant une nette remontée de sa popularité dans l'opinion. La veille, un autre organisme spécialisé confirmait l'audience grandissante du premier ministre auprès des français.

A eux seuls, ces deux sondages auraient dû provoquer, sinon une forte reprise, du moins un regain d'intérêt pour les valeurs françaises. Il n'en fut rien. La maigreur des volumes échangés en témoigne. La proposition de M. Attali, *conseiller économique de M. Mitterrand, d'indexer les dividendes* et d'échanger contre des titres, sans pouvoir de vote, les actions des sociétés nationalisables par le programme commun était-elle de nature à déplaire aux porteurs de valeurs mobilières ? A priori, non. Pourtant, les réactions d'une grande partie de la communauté financière, le syndic M. Flornoy *en tête*, furent plutôt négatives, beaucoup jugeant une telle formule inapplicable.

De fait, « les Echos » publiaient peu après une « interview » de M. Fiterman, secrétaire du comité central du parti communiste, en *désaccord* avec la thèse soutenue par le secrétaire *général* du parti socialiste.

Satisfaite, déçue ou, plus sûrement, décontenancée, la Bourse n'en *laissa*, en tout cas, rien paraître. *La dernière* séance de la semaine se déroula dans le plus grand calme, *les valeurs reproduisant à peu de chose près leurs cours* précédents avec, toutefois, quelques pointes d'intérêt. De toute façon, la *proximité des élections municipales* freine toutes les initiatives.

Aux valeurs étrangères, seuls les pétroles internationaux et les mines d'or ont progressé, tandis que les américaines et les allemandes ont généralement cédé du terrain.

PATRICE CLAUDE.

Pétroles

	11 févr.	Diff.
Aquitaine	312	+ 1
Esso	53,95	— 0,55
Franç. des pétroles	105,80	+ 2,30
Pétroles B.P.	73,50	+ 3,50
Primagaz	148,50	— 0,50
Raffinage	85	+ 4,10
Sogerap	63,10	— 1,20
Exxon	263,50	— 8,50
Norsk Hydro	242	+ 2,50
Petrofina	621	+ 26
Royal Dutch	271,50	— 1,50

Produits chimiques

Affectés par une perte de change de 40 millions de dollars, les comptes du groupe américain *Dow Chemical* pour 1976 se soldent par un bénéfice net de 612, 8 millions de dollars.

En 1975, au contraire, un gain de change de 20 millions avait *été enregistré. Sans ces éléments* extraordinaires, le bénéfice net du groupe aurait augmenté de *6,6 %* au lieu de baisser de 3,1 %

	11 févr.	Diff.
C.M. Industries	159	+ 4
Cotelle et Foucher.	51,10	— 2
Institut Mérieux	334	— 9
Laboratoire Bellon.	202	— 5,50
Nobel-Bozel	79,30	— 0,70
Pierrefitte-Auby	60,20	— 11,70
Rhône-Poulenc	73,50	— 1,50
Roussel-Uclaf	145,10	— 0,90

avec un chiffre d'affaires accru *de 15,6 %*.

Pour 1977, le président Menzel table sur une progression de 10 % des résultats.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour l'exercice 1976, *Inco Ltd* a réalisé un bénéfice net de 196,8 millions de dollars contre 186,9 millions, soit 2,64 dollars par titre contre 2,51 précédemment.

	11 févr.	Diff.
Imétal	86,30	— 3,70
Peñarroya	46,80	— 0,10
Hutchins.-Mapa	112	+ 8
Kléber	48	— 1,50
Michelin	1 162	— 7

Les comptes d'*Amax* pour l'exercice 1976 se sont soldés par un bénéfice net de 150,1 millions de dollars contre 134,4 millions en 1975.

Mines d'or, diamants

Tous les records commerciaux ont été battus en 1976 à Anvers, *capitale mondiale du diamant*. Les exportations de pierres ont

	11 févr.	Diff.
Amgold	81	+ 2,70
Anglo-American	12,70	— 0,15
Buffelsfontein	35,20	+ 3,10
Free State	56,90	+ 4,10
Goldfields	11,90	— 0,15
Harmony	16,20	+ 0,70
President Brand	52,80	+ 6
Randfontein	131,50	+ 5,50
Saint-Helena	63	+ 8,30
Union Corporation	11,50	— 0,10
West Driefontein	95	+ (*) 4,80
Western Deep	37,95	+ 0,55
Western Holdings	77,10	+ 6,90
De Beers	13	inchangé

(*) Compte tenu du coupon de *6,60 F*.

atteint le montant sans précédent de 52,8 milliards de FB (+ 43,8 %). et les importations le chiffre, iné*galé aussi de 57,91 millions* de FB (+ 56,9 %).

Valeurs diverses

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé en 1976 par le groupe « P.U.K. » s'est élevé à 22 255 millions de francs, soit une progression de 21,9 %, à structures *comparables*.

	11 févr.	Diff.
L'Air liquide	331,50	+ 2,50
Bic	760	— 5
Europe n° 1	372	— 5
L'Oréal	851	— 19
Club Méditerranée.	371	— 7
P.U.K.	73,60	— 2,20
St-Gob.-P.-à-M.	113	— 9
Skis Rossignol	1 821	— 7

UN PROCÈS BIEN COUTEUX

Le cours de l'action Crédit foncier et immobilier (C.F.I.), filiale du groupe Suez-La Hénin, *a fléchi* en fin de semaine après un léger sursaut. Certains analystes ont jugé que le nouvel arrêt rendu par la cour d'appel d'Amiens, statuant, sur renvoi *de la Cour de cassation*, dans le procès interminable qui oppose le Crédit suisse au C.F.I. n'était guère favorable à ce dernier. Certes le Crédit suisse, qui lui vendit il y a dix ans le terrain sur lequel il édifia l'immeuble France à Neuilly-sur-Seine, et qui a obtenu l'annulation de la vente, est *débouté de sa demande d'indemnité* provisionnelle de 300 millions de francs pour « faute de conception » dans la construction, doit au contraire payer une pro*vision de 30 millions de francs, et*, en ce sens, le C.F.I. l'a échappé belle. Certes, les loyers perçus par le C.F.I. avant le 6 janvier 1970 (1 million de francs) et entre *le 6 janvier 1970* et *le 24* février 1973 (plus de 50 millions de francs) lui restent acquis, du moins en partie. Mais ceux perçus après cette date, au rythme *de 20 millions de francs* par an, reviennent au Crédit suisse. Surtout, le C.F.I. n'aura droit qu'au remboursement sans réévaluation des dépenses de construction engagées en 1967-1968, soit 130 millions de francs, au lieu des 200 millions de francs, au *minimum*, que vaut l'immeuble actuellement. Si, sur le strict plan comptable, le C.F.I. retrouve ses « billes », le manque à gagner *réel*, *sinon* la perte, *atteint* 200 millions de francs, sans compter les intérêts qu'auraient rapportés les sommes immobilisées. Si les choses en restent là sur le plan *juridique*, ce ne sera guère un succès pour le président, M. de Fages de Latour, qui publiait des communiqués rassurants ou victorieux depuis six ans. Il est le dernier survivant, en poste, d'une équipe qui, avec *MM. de Flers et Maxime Robert* assura avec succès la reconversion en métropole du Crédit foncier de l'Indochine. Tout alla bien tant qu'ils se cantonnèrent *aux logements de particuliers*. Mais lorsque, s'attaquant aux immeubles de bureaux, ils voulurent réaliser une opération fructueuse avec un partenaire habile et procédurier, qui s'estima lésé, la chance tourna. L'adversaire était vraiment trop fort.... — F. R.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	4 fév.	11 fév.
Indice général	79,9	79,1
Assurances	119,8	119,2
Banq. et sociétés financ.	68,1	68,2
Sociétés foncières	82,1	81,6
Sociétés investiss. portef.	80,2	79,5
Agriculture	72,2	72,7
Aliment., brasseries, distill.	75,7	74,4
Autom., cycles et l. équip.	81,2	82
Bâtim., matér. constr., T.P.	84,6	84,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	70,6	69,6
Carrières salines, charbon.	95,1	95,2
Constr. mécan. et navales.	68,7	67,8
Hôtels, casinos, thermal.	*83,1*	*81,4*
Imprimeries, pap., cartons.	72,8	69,7
Magas., compt. d'exportat.	56,6	56,4
Matériel électrique	*86,2*	*84*
Métall., com. des pr. métal	63,7	61
Mines métalliques	107,7	105
Pétroles et carburants	72	72,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	81,5	81,8
Services publics et transp.	79,7	79,2
Textiles	86,6	88,7
Divers	101,2	99,8
Valeurs étrangères	102,1	101,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,7	N. C.
Rentes perpétuelles	81,4	—
Rentes amort., fonds gar.	145,4	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,5	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	197,2	—
Secteur libre	101,7	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	4 fév.	11 fév.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	199,2	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	553,7	548,2
Valeurs étrangères	754,6	748

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	4 fév.	11 fév.
Indice général	63	62,5
Produits de base	40,1	39,7
Construction	89,4	89
Biens d'équipement	59	58,1
Biens de consom. durables	108	107,8
Biens de cons. non durabl.	58,3	56,7
Biens de consom. aliment.	67,3	66,5
Services	94,6	93,6
Sociétés financières	71,9	71,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	159,2	160
Valeurs industrielles	56,1	55,5

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 4/2	COURS 11/2
Or fin (kilo en barre)	21400	21785 ..
— (kilo en lingot)	21440	21510
Pièce française (20 fr.)	224 40	231 90
Pièce française (10 fr.)	204 50	199
Pièce suisse (20 fr.)	204	203 50
Union latine (20 fr.)	186 90	187 20
• Pièce tunisienne (20 fr.)	161 ..	158 .
Souverain	214 80	215 ..
• Souverain Elizabeth II	235 .	238 ..
• Demi-souverain	233	230 .
Pièce de 20 dollars	999 80	1028 ..
— 10 dollars	527 .	526 40
— 5 dollars	347 50	342 50
— *50 pesos*	878	887 .
• — 20 marks	278 .	288
— 10 florins	203	203 10
• — *5 roubles*	*183 60*	*183 20*

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 févr.	8 févr.	9 févr.	10 févr.	11 févr.
Terme	50 446 188	58 054 277	45 091 574	57 422 808	52 230 999
Comptant:					
R. et obl.	81 693 082	112 048 878	113 489 315	103 910 290	84 101 313
Actions	75 589 421	30 474 273	27 980 580	29 106 567	33 153 280
Total	207 728 691	200 577 428	186 561 469	190 439 665	169 485 592

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

	7 févr.	8 févr.	9 févr.	10 févr.	11 févr.
Valeurs Françaises	95,2	94,9	95,5	96	96,3
Etrangèr.	98,1	97,9	97,8	97,8	97,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

	7 févr.	8 févr.	9 févr.	10 févr.	11 févr.
Indic. gén.	62,4	61,9	62,1	62,3	62,5

Un marché tout au comptant

Annonçant à la fin du mois de novembre dernier que la distinction entre le marché à *terme et le* marché au comptant allait disparaître au profit d'un marché unique, M. Yves Flornoy, syndic des agents de change, précisait qu'il restait à *choisir entre deux variantes :* le comptant classique et le comptant adapté, avec compensation par quinzaine. Après négociation avec les banques, c'est la formule au comptant classique qui a été retenue. Les règlements des achats et les livraisons de titres au comptant s'effectueront de la même façon que par le passé par la clientèle, les opérateurs à *découvert* (la spéculation) qui ne veulent pas effectuer un règlement immédiat pouvant opter pour un règlement en fin de mois et devant alors obtenir un prêt d'argent au taux du marché. Pour ne pas bouleverser les habitudes engendrées par le fonctionnement du marché à terme actuel, il sera donné à ces opérateurs à découvert la *possibilité d'opter en cette fin* de mois entre le dénouement de leur transaction ou la prorogation de leur engagement, et donc de leur prêt. Il n'a pas *encore été décidé s'il y aurait* encore une liquidation mensuelle, avec fixation d'un cours de compensation et une imputation des soldes créditeurs et débiteurs éventuels.

Il est à noter que du fait de l'unification des marchés, et sans doute des tarifs de courtage les opérations réellement à découvert, c'est-à-dire spéculatives, *diminueront* : beaucoup de transactions pour des quantités importantes qui passaient par le terme pour des raisons de tarifs ou autres, *s'effectueront* désor*mais au comptant*.

La mise au point des nouveaux *mécanismes devrait* intervenir vers la fin de l'année « dans la mesure où elle pourra être conciliée avec les contraintes d'exploitation inhérentes à l'entrée en vigueur de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières ».

Cette pudique restriction mentale signifie que ladite entrée en vigueur, qui aura lieu le 1er janvier 1978 (et non 1979 *comme* certains l'avaient *espéré*), entraînera une modification des programmes d'ordinateur de nature à, peut-être, repousser l'instauration d'un marché unique dans le courant de l'année 1978.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Nouveau et vif repli

Wall Street n'a toujours pas retrouvé le moral et, pour la sixième semaine consécutive, la baisse des cours s'est poursuivie, en s'accentuant même sensiblement. Vendredi *en clôture, l'indice des industrielles* accusait une nouvelle perte de 16,37 points à 931,52, ce qui porte à 73,37 points son recul depuis le début de l'année.

Les motifs d'encouragement n'avaient pourtant pas manqué : radoucissement du temps dans l'est du pays, reprise corrélative de l'activité économique, augmentation du *volume des crédits à la consommation*, espoirs soulevés par la première conférence de presse du président Carter. De fait, plusieurs fois le marché avait tenté de se redresser. *Mais presque tous ses essais* se sont soldés par des échecs. Les propos tenus par le chef de l'exécutif se sont en effet révélés décevants, et, surtout, la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt s'est soudain avivée. M. Burns, président de la Réserve fédérale, en est le principal responsable, affirmant qu'il serait difficile de financer le déficit fédéral en *maintenant le loyer de l'argent* à ses niveaux actuels. En fin de semaine, l'annonce d'une baisse de 2 % des ventes au détail en janvier accélérait encore le mouvement de repli.

Le volume des transactions est *resté important avec* 111,23 millions de titres échangés contre 119,2 précédemment.

	Cours 4 févr.	Cours 11 févr.
Alcoa	51 1/2	52
A.T.T.	63 1/2	63 1/8
Boeing	39 5/8	40 1/8
Chase Man. Bank	31 3/4	31 1/2
Du P. de Nemours	130 3/8	129 1/4
Eastman Kodak	72	71 1/8
Exxon	53	51 3/4
Ford	58 7/8	55 1/2
General Electric	51 1/8	50 3/4
General Foods	32 1/8	32 1/8
General Motors	75	69 3/4
Goodyear	22 3/4	22 1/4
I.B.M	268 1/4	267 1/4
I.T.T.	33 3/4	34 1/4
Kennecott	27 5/8	27 1/2
Mobil Oil	66 7/8	63 5/8
Pfizer	27 1/8	27
Schlumberger	63 3/8	59 7/8
Texaco	28 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	23	21 7/8
Union Carbide	57 1/4	57 3/4
U.S. Steel	45	45 1/2
Westinghouse	17 7/8	16 5/8
Xerox Corp.	52 3/4	51 3/4

LONDRES
Première baisse de l'année

Pour la première fois de l'année mais aussi depuis six semaines, le marché londonien a baissé et même assez fortement, l'indice des industrielles se retrouvant à près de 6 % au-dessous de son niveau du 4 février. *Une baisse « salariale »* en quelque sorte, dans la mesure où la vive résistance opposée par les syndicats au renouvellement des contrats salariaux et la polémique qui s'est *engagée à ce sujet l'ont favorisée* au premier chef, le second élément étant la forte hausse des prix de gros (+ 3,25 %) en janvier.

Irrégularité des fonds d'Etat et des *pétroles*. Progrès des *mines d'or*.

Indices « F.T. » du 17 février : industrielles, 381,5 (*contre* 403,8) ; mines d'or, 100,1 (contre 95,3) ; fonds d'Etat, 65,90 (inchangé).

	Cours 4 févr.	Cours 11 févr.
Bowater	189	175
Brit Petroleum	954	926
Charter	131	128
Courtaulds	107	101
De Beers	203	197
Free State Geduld.	825	900
Gt Univ. Stores	187	186
Imp. Chemical	352	340
Shell	524	504
Vickers	160	151
War Loan	28 7/8	28 5/8

FRANCFORT
Recul

Le marché allemand a manqué d'entrain *et, faute d'affaires*, les cours ont fléchi de 1 % en moyenne.

Indice de la Commerzbank du 11 février : 732,9 contre 740,3.

	Cours 4 févr.	Cours 11 févr.
A.E.G.	80,50	82,40
B.A.S.F.	157,10	156
Bayer	138	135,10
Commerzbank	193,10	187,50
Hoechst	141,80	139
Mannesman	172,50	170,30
Siemens	259,50	257,20
Volkswagen	139,70	141,20

TOKYO
Fléchissement

Le marché a manqué *de vaillance* cette semaine, reperdant au cours des deux dernières séances — la journée de vendredi a été chômée, — et même un peu au-delà, ce qu'il avait gagné durant les deux premières.

L'activité est néanmoins restée forte avec 1 193 millions de titres échangés.

Indices du 10 février : Dow Jones, 5 053,92 (contre 5 076,64) ; indice général, 381,28 (contre 382,10).

	Cours 4 févr.	Cours 10 févr.
Fuji Bank	288	287
Honda Motors	690	711
Matsushita Electric	670	650
Mitsubishi Heavy	123	129
Sony Corp.	2 550	2 560
Toyota Motors	1 260	1 280

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 12 février 1977 a été tiré à 567 680 exemplaires.

A B C D E F G

A la permanence lilloise du secrétaire d'État aux P.T.T.

Deux colleurs d'affiches de M. Norbert Ségard sont blessés de plusieurs coups de carabine

L'instigateur de l'agression est un ancien collègue des victimes

De notre correspondant

Lille. — Un attentat a été commis vendredi 11 février, un peu avant 21 heures, à Lille, à la permanence de M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux P.T.T., chef de file de la majorité pour les élections municipales. Dans le local situé 97, rue du Molinel, une réunion se tenait à laquelle participaient une quinzaine de personnes recrutées pour le collage des affiches. Soudain, la porte fut brutalement ouverte par un homme, M. Daniel Waroquier, quarante-cinq ans, brandissant une matraque ; il était accompagné de deux adolescents.

M. Waroquier donnait alors l'ordre à l'un d'eux, qui tenait une carabine 22 long rifle dans les mains, de tuer un homme qui se trouvait dans la salle à l'extrémité de la table. Cet homme, atteint par quatre projectiles, s'est écroulé, grièvement blessé à l'abdomen : il s'agit de M. Roger Moreau, quarante-cinq ans, ancien catcheur connu sous le nom de « bourreau de Béthune ». Un des participants à la réunion, M. Patrice Gauthier, vingt et un ans, tenta de s'enfuir : il fut lui aussi atteint d'une balle dans le thorax. Tous deux ont été transportés au centre hospitalier régional de Lille, où l'état de M. Moreau a été jugé extrêmement grave. Les deux jeunes gens s'étaient enfuis dans une voiture, mais ils furent très vite rejoints par une patrouille de passage ; peu après, M. Daniel Waroquier, qui semble l'instigateur de cet attentat, était lui aussi arrêté.

Il semble que l'on se trouve en présence d'un règlement de comptes entre les agresseurs et des hommes recrutés par M. Ségard. M. Daniel Waroquier, qui, il y a une vingtaine d'années, avait été exclu du parti communiste, était très connu à Lille, où il participait régulièrement aux campagnes électorales. C'est lui qui dirigea l'équipe de colleurs d'affiches de M. François-Xavier Ortoli, lors de sa campagne contre M. Augustin Laurent, en 1971 ; il avait aussi joué le même rôle lors de la campagne de M. Ségard, en 1973. A cette époque, un conseiller municipal, M. Christian Burie (P.S.), était intervenu, lors d'une séance publique du conseil, pour faire état des menaces de mort dont il avait été l'objet de la part de M. Waroquier.

Ce dernier aurait vu en M. Moreau un rival qui le supplantait. M. Marcel Theuriez, secrétaire général du R.P.R. pour le Nord, qui se trouvait sur les lieux peu après l'agression, a confirmé que la veille, au cours d'une réunion dans le même local, il avait été signifié à M. Waroquier qu'il ne ferait plus partie de l'équipe d'affichage.

M. Mauroy déplore l'attentat

M. Pierre Mauroy, maire de Lille, sortait d'une réunion du conseil municipal quand il apprit la nouvelle. Il s'est rendu sur les lieux. A l'ouverture de la réunion du conseil municipal, ce samedi 12 février, il a déclaré : « *Je déplore l'attentat et exprime ma considération à l'égard des deux blessés graves. Je déplore également le climat d'outrance qui sévit à Lille depuis plusieurs semaines, et les procédés utilisés par la droite à l'occasion de toutes les campagnes électorales. Pourquoi livrer la ville chaque soir à des mercenaires recrutés pour le travail que l'on imagine ? Ni l'outrance, ni la mauvaise foi, ni l'incitation à la violence ne sont des moyens de l'expression politique en démocratie.* »

M. Norbert Ségard, qui se trouvait à Paris, est rentré à Lille dans la nuit. Il a déclaré : « *Nous avions formé il y a quelque temps, comme il est normal, une équipe de colleurs d'affiches. Lors de la constitution de cette équipe, un certain M. Waroquier s'était présenté. Il avait été évincé en raison de son passé douteux et de son état d'ébriété permanent. Il en avait gardé une rancœur très forte et avait, à plusieurs reprises, menacé de se venger. Du fait de ces menaces réitérées, nous avions demandé à M Moreau de prendre la direction de l'équipe de colleurs et d'en assurer la protection.* » — G. S.

Un délégué américain évoque devant la commission des droits de l'homme de l'ONU les arrestations en U.R.S.S.

De notre correspondante

Genève. — M. Allard Lowenstein, avocat démocrate de New-York, nommé par M. Carter à la tête de la délégation américaine à la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège à Genève, a parlé, vendredi 11 février, de la situation en U.R.S.S. Cette question ne figurait pas à l'ordre du jour de la commission. Il a fait part de son intention de « *solliciter les idées et la réflexion des membres de la commission sur la meilleure manière dont elle pourrait obtenir des informations plus détaillées de l'Union soviétique au sujet des récentes arrestations de personnes soucieuses de la situation des droits de l'homme dans ce pays* », situation, a-t-il précisé, qui « *suscite des préoccupations dans de nombreux pays du monde* ».

Faisant allusion à la partialité manifeste de la majorité automatique de l'ONU, qui vise toujours les mêmes cibles, le représentant américain a rappelé que « *la commission a été créée pour se préoccuper essentiellement des droits de l'homme. Je m'attends que l'on puisse y parvenir à un certain accord sur la manière dont cette session peut réagir à la situation actuelle. Je soumettrai une proposition en ce sens, en temps voulu.* »

M. Lowenstein a déjà mentionné, à ce propos, la possibilité de saisir de ce problème le gouvernement soviétique par l'envoi d'un télégramme (1).

Cette intervention, première manifestation à une tribune des Nations unies d'un représentant de l'administration Carter et première attaque directe contre l'Union soviétique au sein de la commission des droits de l'homme depuis dix ans de la part d'un délégué des Etats-Unis, a plongé dans un embarras visible la délégation soviétique. Le chef de celle-ci, M. Zorine, a répliqué : « *Si le gouvernement des Etats-Unis souhaite obtenir du gouvernement de l'U.R.S.S. des informations sur un sujet donné, il dispose de nombre de possibilités lui permettant de satisfaire son désir. Parlons-nous de ce qui regarde la situation intérieure de l'U.R.S.S. ? Si c'est le cas, la commission n'a pas à s'occuper de nos affaires.* »

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Le jeudi 10 février, la commission a envoyé, malgré l'opposition de la délégation américaine, un télégramme au gouvernement israélien pour exiger l'arrêt « des mauvais traitements infligés aux prisonniers arabes ».

La tournée du secrétaire général des Nations unies au Proche-Orient

M. Waldheim constate un assouplissement considérable de l'attitude des dirigeants palestiniens à l'égard d'Israël

Au terme de la tournée qu'il vient d'accomplir dans six pays du Proche-Orient (Egypte, Syrie, Jordanie, Arabie Saoudite, Liban, Israël), M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, devait rencontrer, ce samedi 12 février, le président Sadate avant de se rendre à Nicosie, où il participera à la seconde rencontre entre Mgr Makarios et M. Denktash.

Avant de quitter Jérusalem, M. Waldheim avait affirmé au cours d'une conférence de presse qu'il avait constaté chez les dirigeants palestiniens un assouplissement considérable de leur attitude. Dans une interview publiée vendredi par le « New York Times », le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, qui fera un voyage au Proche-Orient du 14 au 21 février, a déclaré qu'il avait l'intention d'« explorer en profondeur » l'éventuel assouplissement de l'attitude des dirigeants palestiniens à l'égard d'Israël. « Si la position des Palestiniens est plus modérée, a-t-il dit, cela constituera sans aucun doute un pas positif. »

De notre correspondant

Jérusalem. — Devant les représentants de la presse israélienne et internationale, qu'il avait réunis à l'hôtel du Roi David dans l'après-midi du vendredi 11 février, M. Kurt Waldheim n'a *rien* dit qui puisse témoigner du moindre accord entre lui et ses interlocuteurs israéliens. Ces derniers avaient d'ailleurs répété qu'ils n'attendaient *rien* de la visite du secrétaire général et qu'ils lui niaient toute qualité de médiateur entre eux et les Arabes.

M. Waldheim a semblé se venger de l'accueil qui lui avait été réservé en déclarant avec une certaine insistance qu'au cours de sa tournée des capitales de la région il avait trouvé « *chez les Arabes un désir sincère de conciliation* ». C'est lorsque les journalistes lui ont demandé s'il n'avait pas trouvé le même désir chez les Israéliens qu'il a ajouté le nom de ces derniers. La précision lui a été demandé à deux ou trois reprises.

M. Yasser Arafat lui a-t-il vraiment déclaré qu'il renonçait à la création d'un Etat palestinien démocratique et laïc sur toute l'étendue du territoire palestinien ? M. Waldheim, qui avait eu connaissance du démenti apporté à ce sujet à Damas par l'un des dirigeants du Fath, M Mohamed Ghoneim (Abou Maher), expliqua longuement sans répondre directement qu'il avait constaté chez les dirigeants palestiniens un assouplissement considérable de leur attitude.

Tous ces propos ont été portés à la connaissance de M. Ygal Allon, qui, après avoir salué le secrétaire général à l'aéroport Kalendya-Ataroth de Jérusalem, a déclaré aux journalistes présents : « *Nous avons dit et répété à M. Waldheim que nous ne négocierons jamais avec ceux qui veulent la destruction d'Israël. Notre position peut se résumer ainsi* : « Palestiniens, oui ; O.L.P., non. »

Du hublot de l'avion spécial des Nations unies qui roulait sur la piste d'envol, M. Waldheim saluait de la main et souriait à M. Ygal Allon, qui répondait à son salut tout en parlant aux journalistes.

ANDRÉ SCEMAMA.

M. GISCARD D'ESTAING A EU UN ENTRETIEN « FRANC ET CORDIAL » AVEC L'AMBASSADEUR D'ISRAËL

M. Giscard d'Estaing a reçu pendant une heure, vendredi 11 février, M. Mordechai Gazit, ambassadeur d'Israël. Celui-ci a déclaré à sa sortie de l'Elysée : « *J'ai expliqué au président français le point de vue d'Israël, ce qui avait été le sujet de mes consultations durant les trois semaines que je viens de passer en Israël.* » L'atmosphère de l'entretien, a-t-il ajouté, « *a été franche et cordiale, comme d'habitude* ». M. Gazit avait été rappelé en consultation par son gouvernement le 11 janvier après la libération de M. Abou Daoud par la France.

M. RABIN EST « CONVAINCU » QUE LES SYRIENS SE RETIRERONT DU SUD-LIBAN AVANT L'ARRIVÉE DE M. VANCE EN ISRAËL

S'adressant vendredi 11 février aux chefs des municipalités de la région de Galilée, M. Rabin a déclaré que les forces syriennes se retireraient de la ville de Nabatieh, dans le Sud-Liban, avant l'arrivée, mardi, en Israël, de M. Cyrus Vance. Il a ajouté — selon la radio israélienne — qu'un « accord » en ce sens était intervenu par l'intermédiaire des Etats-Unis.

Toutefois, un porte-parole du cabinet du premier ministre a précisé qu'aucun « accord concret » n'a été conclu à ce sujet. « M. Rabin, a-t-il dit, a simplement exprimé sa conviction que les démarches diplomatiques de ces derniers jours aboutiraient à un retrait des troupes syriennes. »

Au Liban, de nouveaux affrontements, avec des tirs d'armes lourdes, ont éclaté vendredi à Beyrouth-Ouest pour la seconde journée consécutive entre factions opposées du Front populaire de libération de la Palestine - Commandement général (F.P.L.P.-C.G.). Les unités syriennes de la force arabe de dissuasion sont intervenues afin de mettre un terme aux affrontements, qui auraient fait une vingtaine de morts. — (A.F.P.-A.P.)

LE RÉFÉRENDUM DU 10 FÉVRIER

La faiblesse du pourcentage officiel d'abstention en Égypte suscite un scepticisme général

De notre correspondant

Le Caire. — Les responsables égyptiens estiment que la caution populaire recherchée par le président Sadate à travers le référendum du jeudi 10 février a été confirmée par l'accueil réservé au Raïs, le lendemain de la consultation, par la population de Tantah. Cette ville d'environ un demi-million d'habitants, située au centre du delta du Nil, est considérée comme « *la capitale de l'Egypte rurale* ».

Depuis les émeutes de janvier, le Raïs avait tenu à aller prier le vendredi, jour saint de l'islam, dans les sanctuaires populaires cairotes d'Al-Azhar et de Sayeda-Zeinab, entouré d'un dispositif de « *protection rapprochée* » ostensiblement diminué par rapport à celui de ses sorties habituelles. Protégé par le même appareil policier réduit, M. Sadate, avant et après la prière, a longuement parcouru les rues de Tantah en voiture découverte. Une foule nombreuse l'a acclamé.

Cependant, nombre d'Egyptiens restent perplexes après le récent plébiscite. D'abord le caractère hétéroclite des questions posées (elles étaient notamment relatives au multipartisme, à la répression des grèves et manifestations, à l'interdiction des organisations secrètes, à la fraude fiscale, à la déclaration des fortunes, etc.) a dérouté de nombreux électeurs, y compris parmi les partisans du régime. En outre, si le déroulement relativement satisfaisant des élections législatives de la fin 1976 avait fait croire à la volonté du Raïs de démocratiser la vie politique du pays, l'opération du 10 février a déçu les tenants d'une libéralisation en profondeur.

Le pourcentage de près de 100 % de « oui » par rapport aux suffrages exprimés n'aurait étonné personne tant il était notoire que n'iraient voter que les inconditionnels du régime. En revanche, le pourcentage de près de 97 % de votants par rapport aux inscrits a laissé pantois l'homme de la rue. En effet, si la province s'est moins abstenue que les villes, dans la capitale, où réside un électeur sur quatre, les bureaux de vote n'ont visiblement reçu qu'un nombre très limité d'électeurs, aussi bien dans les quartiers bourgeois que dans les faubourgs industriels.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *Le roi Khaled d'Arabie Saoudite* est arrivé, vendredi 11 février, à Londres, pour y subir une intervention chirurgicale. — (*A.F.P.*)

Le peintre Marc Chagall à l'Élysée

AU NOM DE LA FRANCE DES FLEURS ET DES ANIMAUX

M. Valéry Giscard d'Estaing a remis, vendredi 11 février, la grand-croix de la Légion d'honneur au peintre Marc Chagall, qu'il a ensuite reçu à déjeuner.

« *Je vous remets cette grand-croix au nom de la France, au nom des fleurs, des animaux et des trois muses qui vous ont inspiré : le travail, la Bible et la liberté* », lui a dit le président de la République. « *Au nom de la France, puisque vous l'avez choisie. Venu de Vitebsk, vous êtes venu parmi nous, à Paris, à Montparnasse. Vous en êtes parti, mais vous êtes revenu en France. Vous lui avez fait aussi des dons admirables.*

» *Au nom des fleurs, qui sont si présentes dans votre œuvre, au nom des animaux, dont vous avez donné la signification profonde, enfin au nom de vos trois muses : le travail, la Bible, — c'est-à-dire l'enseignement le plus lointain dans le monde, la liberté. Vous avez choisi la France parce que, comme vous l'avez dit, vous y avez trouvé la « lumière-liberté ». Pour vous, la France reste toujours la terre de la « lumière-liberté ».*

« *N'attendez pas de moi des discours*, a répondu le peintre. *Je suis tellement ébloui que je ne peux pas parler beaucoup. Comment vous remercier ? Seul l'avenir dira si j'ai mérité cet honneur. J'aime la France.* »

Pour obtenir une distribution des terres

DE JEUNES AGRICULTEURS CORSES OCCUPENT A NOUVEAU LA CAVE DEPEILLE A ALERIA

Une trentaine de jeunes agriculteurs corses sans armes ont occupé samedi matin 12 février la cave vinicole de M. Depeille, à Aleria, sur la côte orientale. Cette cave avait déjà été occupée et incendiée au mois d'août 1975 par un groupe d'autonomistes dirigé par M. Edmond Simeoni.

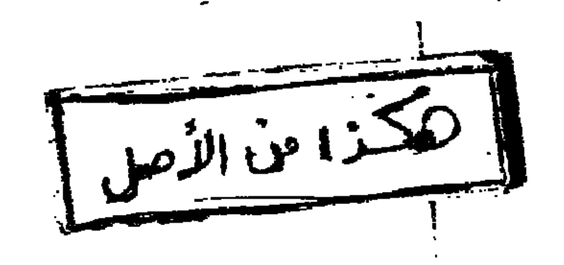
Ces jeunes Corses ont fait parvenir un message au sous-préfet de Corte dans lequel ils demandent la distribution aux jeunes agriculteurs des terres de la côte orientale, exploitées pour la plupart par des rapatriés d'Afrique du Nord.

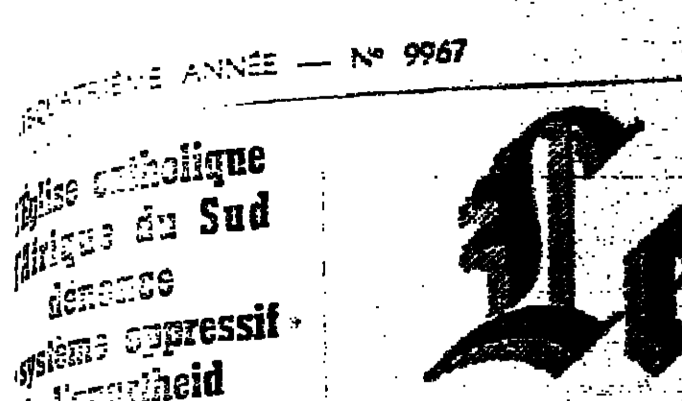
M. François Blaizot, chef de mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse et commissaire à la rénovation rurale, a évoqué cette question vendredi 11 février à Ajaccio. Il a notamment indiqué que les terres des négociants défaillants et un certain nombre de domaines proposés à la vente pourraient être remis à de jeunes agriculteurs.

Ceux-ci étant sans moyens financiers pour les acquérir, le système de fermage paraît être une bonne solution, la possibilité étant offerte aux agriculteurs de devenir propriétaires plus tard. L'instrument d'une telle politique sera une société d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER), qui pourrait être très prochainement mise en place, puisque les professionnels et les pouvoirs publics sont favorables à sa création.

● *Accord sur le prix du pétrole ?* — Les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole seraient parvenus à un accord unanime au sujet du relèvement des prix du pétrole, annonce le quotidien koweïtien *Al Qabas*. Selon ce journal, cet accord serait rendu public au cours d'une séance extraordinaire de l'OPEP, qui se tiendrait à une date encore non précisée dans une capitale arabe. — (*A.F.P.*)

● *M. Michel Guy redevient directeur du Festival d'automne à Paris.* — Fondateur du Festival d'automne à Paris, M. Michel Guy a été nommé à nouveau directeur général de cet organisme dont il avait abandonné la direction lorsqu'il était devenu secrétaire d'Etat à la culture.





Cyrus Vance au Proche-Orient

Le Liban en

